

1988

A qui le chien ?

5/1

Trouvé le 3 janvier un chien de race espagnol, couleur marron, extrémité des pattes blanches, taches blanches sur le ventre, collier anti-puces. S'adresser au 56.63.15.70.

C'était le 19 décembre dernier au cœur du restaurant scolaire : sur les tables, rivalisaient fleurissement et menus colorés rédigés sous forme de chanson. A leurs côtés, une joyeuse assemblée s'était constituée pour un repas amical de fin d'année : il s'agissait des employés et des élus municipaux.

Dans le cas d'espèce, un traiteur macarrien avait été retenu, le service étant assuré prioritairement par les élus, de manière à mettre à l'honneur en particulier les employés. Au départ, le maire prit la parole pour présenter les invités de la soirée : M^{me} Thomas, aujourd'hui retraitée, qui pendant des années assura un suivi précieux des affaires macariennes à la sous-préfecture, M. Daube et son épouse nouveau directeur de la maison de retraite, qui centre toute son énergie sur la restructuration de l'établissement dans tous les sens du terme, enfin, M. Pessan, permanent syndical qui fut sollicité à plusieurs reprises pour mettre à jour le statut du personnel communal. Guy David, guide, du vieux Saint-Macaire, était empêché.

Puis, René Lagahuzère, prenant le costume de l'évêque Macaire, entonna le chant du menu écrit par Claude Sudery et les plats finement préparés par Sylvie Marquille firent tour à tour l'enchantement des convives. Le muscadet de Saint-Macaire en Mauges était bien sûr de la partie, comme le cru du domaine de Malagarre. Et, sur le fromage, chacun rivalise de chansons pour ouvrir la partie dansante de la soirée. C'est donc à 2 heures du matin seulement que le restaurant scolaire fut rétabli dans sa fonction usuelle.

Rappelons que les élus prennent à leur charge les frais de vins et liqueurs et leurs écots personnels ainsi que celui de leurs conjoints. Seuls sont imputés au budget communal, les écots des employés et de leurs conjoints (toutes boissons exclues).

FDSEA

Mardi 12 janvier, à 9 h 30, salle des fêtes de Saint-André-du-Bois, réunion cantonale de la FDSEA avec : M^{me} Chauvet (main d'œuvre fermage), M. Gelix (impositions forfaitaire 1985, loi de finance 1988...), M. Catroux, vice-président; M. Abram, animateur; M. Lelann, comptable (B. Réel).

Venez nombreux (ses) poser vos questions d'ordre général ou particulières. Nous comptons sur votre présence.

SAINT-MACAIRE 6/1

VIE LOCALE/ COMITÉ DES FÊTES

Peut-on laisser mourir la fête de la Saint-Jean ?

Voilà une question que l'on peut se poser après l'assemblée générale du comité des fêtes qui a eu lieu le vendredi 11 décembre dernier.

Après les lectures des comptes, rendus moral et financier de l'année écoulée, les problèmes surgirent avec le renouvellement du bureau. Le président annonça son intention de ne pas renouveler son expérience à la tête de la société tout en restant membre de celle-ci. Puis d'autres personnes annoncèrent leurs démissions en invoquant principalement un manque de motivation.

Il faut préciser que, depuis quelques années, les fêtes ont perdu de leur splendeur, mais surtout de leur impact populaire auprès des jeunes qui préfèrent les boîtes de nuit au traditionnel bal.

Dans toutes les communes environnantes, la fréquentation des fêtes baisse régulièrement; il s'agit donc d'un problème général. Auparavant, la fête au village était synonyme de mobilisation générale mais, de nos jours, ce n'est plus le cas. Saint-Macaire n'a pas échappé à la règle et l'affluence, lors des festivités de la Saint-Jean, n'a cessé de régresser et cela n'est pas très encourageant pour le groupe de bénévoles qui, pendant six

mois, préparent la fête, ce qui n'est pas une mince affaire.

Des tentatives ont vu le jour pour essayer de faire bouger les gens. On peut citer : les soirées du vendredi soir, la reprise des courses de trottinettes, la course de dragsters pour la Saint-Jean, la vente de vin blanc doux lors de la fête des Vendanges. Ces initiatives ont été souvent accueillies favorablement, mais sans jamais provoquer un grand succès populaire.

Pour toutes ces raisons, il est compréhensible que certaines personnes soient démobilisées. Parmi les membres appartenant au comité des fêtes, tout le monde souhaite que la société poursuive son activité. Pour cela, il est indispensable que le comité des fêtes reçoive du renfort, faute de quoi, l'existence de la fête de la Saint-Jean se trouvera fortement menacée.

Dans l'intérêt des commerçants, dans l'intérêt des forains et afin d'animer pendant un week-end prolongé notre cité, la fête de la Saint-Jean doit avoir lieu. Alors, si vous voulez aider le comité des fêtes, une réunion aura lieu le vendredi 8 janvier, à 21 heures, à la mairie. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues et le comité espère que cet appel sera suivi de réponses.

Saint-Macaire : un magasin de cycles cambriolé

■ Un vol avec effraction a été commis, dans la nuit de mardi à mercredi, dans un magasin de cycles, situé cours de la République, à Saint-Macaire. Du matériel agricole a été emporté, essentiellement huit tronçonneuses, des pièces de rechange et de l'huile. Le propriétaire, M. Alain Garbaig, a porté plainte et la brigade de gendarmerie de Saint-Macaire a ouvert une enquête.

SAINT-MACAIRE 7/1

Les Municipaux en fête



M^{me} Thomas, invitée d'honneur, à la garde de la clochette de cérémonie



Théo Albizu, le vétérinaire des employés municipaux



Claude Sudery, la cheville ouvrière de la soirée, premier adjoint (Photos J. Sanche)



José Maille et son épouse, l'un des derniers embauchés municipaux

Saint-Macaire : la passion d'une dentellière

Dans sa boutique ouverte depuis cinq ans dans le vieux Saint-Macaire,

Madeleine Dumeau expose et vend des broderies d'autrefois (Page C)

SAINT-MACAIRE

LES GENS D'ICI

Madeleine ou la passion d'une dentellière

Dans sa boutique ouverte il y a cinq ans dans le Vieux Saint-Macaire, Madeleine Dumeau expose et vend des broderies d'autrefois

La dentellière inspira bien des peintres, dont Vermeer. En ce temps-là et jusqu'au début du siècle, les dames portaient au moins chemise de jour, corset, cache-corset, culotte, jupon et bas sous leurs jupes...

Et Brigitte Bardot arriva. Vêtue de ses vingt ans et de broderie anglaise. Alors, toute une génération de filles dans la fleur de l'âge se rhabilla de jupon. Une mode était née, la dentelle.

On s'en lassa. On y revint. Mais les fonds d'armoires de nos grands-mères n'étant pas inépuisables, les femmes ayant abandonné leurs « ouvrages de dame » et les hommes ne s'étant pas encore mis, rapidement la matière première vint à manquer.

D'où surenchère, le prix et l'attachement que l'on portait à ces reliques du temps jadis augmentant en même temps que se raréfiaient les produits du fuseau...

BOUQUET DE FLEURS 1900

Pour Madeleine Dumeau, il s'agit de passion. Son mari, antiquaire, lui avait communiqué la sienne. « D'abord, se souvient-elle, j'achetais des dentelles pour moi, pour mon plaisir. Petit à petit, mon stock grossissait et j'apprenais à connaître surtout. »

Aujourd'hui, pas question pour

elle de confondre un drap « Riche-lieu » (broderie très découpée, point feston), une guipure faite à la main ou mécanique, un point de Venise ou un Milan. « J'ai retrouvé des livres de broderie, des revues datant du début du siècle, explique Madeleine Dumeau. En lisant, et en maniant tous ces trésors, l'expérience est venue... »

Pour la datation des dentelles, la solidité, le relief ne trompent pas. Le motif aussi, comme ce bouquet de fleurs typiquement 1900, ou encore ce filet, « fait main ». « Plus la broderie est fine et serrée, plus le travail est ancien. »

Le travail de Madeleine consiste à découvrir les pièces rares, à examiner ensuite, petite morceau par petit morceau, la qualité et surtout l'état de l'ouvrage. Nettoyer ensuite, rénover. « Certaines tâches, précise-t-elle, comme la moisissure, sont irrécupérables. » Lavage et repassage, trousseaux recomposés, services de table bien pliés. Madeleine possède des pleines boîtes de bonnets d'enfants anciens, des napperons, mouchoirs, rideaux bien sûr, jupons et cache-corser d'autrefois.

Des kilomètres et des kilomètres de dentelles s'alignent sagement dans sa boutique située au cœur du vieux quartier de Saint-

316414



Parmi les pièces rares, ce jupon en soie 1900 et châle rebrodé (Photo « Sud-Ouest »)

Macaire. Un commerce qui est aussi une magnifique leçon d'histoire, quand on songe à la vie de ces femmes d'hier, longues heures cousant à la fenêtre, petites initiales anonymes brodées sur le bord d'un mouchoir...

ISABELLE POUY-SANCHO

(1) Le magasin est ouvert les samedis et dimanches après-midi. Place du Marché-Dieu, 33490 Saint-Macaire, tél. 56.63.30.93 ou 56.63.18.87. Madeleine Dumeau expose à partir du 16 janvier au Salon des entrepôts Lainé, à Bordeaux.

Club de l'Amitié

L'assemblée générale du Club de l'Amitié a eu lieu comme les années précédentes dans une salle du groupe scolaire. Le bureau de l'année dernière a été reconduit à l'unanimité pour l'année 1988.

La cotisation annuelle a été fixée à 50 francs par adhérent.

Les dates des lotos du club sont le dimanche 10 janvier, à 16 heures, et le dimanche 14 février, à 16 heures, à la salle des fêtes.

SAINT-MACAIRE - Café des Arts
samedi 9 janvier, à 21 h 30
CONCOURS DE BELOTE
Nombreux lots - Récompense pour tous

Les rencontres de football

DIMANCHE 10 JANVIER

La 1 A va à Lamothe en Coupe du Sauternais, à 15 heures.

La 1 B reçoit Landiras B en Coupe des Présidents, à 15 heures. Rendez-vous et départ au stade A.-Seyrac à 13 h 15.

Ecole de football. — Comme chaque année l'ASM organise une sortie à la neige le 17 février, à Payolle. Pour tous renseignements et inscriptions, contacter M. Pierre Lanzeray, le mercredi après-midi, au stade, ou téléphoner au 56.63.47.82, après 18 heures.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, places de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 9 janvier. — A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la Maison de retraite.

Dimanche 10. — A 11 h, messe à l'église de Saint-Macaire. A 18 h 30, messe à l'église de Saint-André-du-Bois ou à l'église de Piar.

Moto Start Club Macarien

Suite à la dernière assemblée générale le nouveau bureau du Moto Start Club Macarien se compose comme suit : président, Michel Dufourc; premier vice-président, Frédéric Paris; deuxième vice-président, Jacques Lacoste; trésorier, Gérard Tresse; trésorier adjoint, Jean Dupuyau; secrétaire, Marie-Jeanne Julin; secrétaire adjoint, Valérie Eymier.

Délégués des coureurs : Jean-Claude Auffret.

A la suite de cette assemblée le Moto Club a décidé d'organiser un Gras Track international, le 25 juin, en Nocturne.

Toutes les personnes désirant faire partie du club peuvent contacter un membre du bureau 56.62.25.23.

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

SOCIÉTÉ/ CENTRE DE SECOURS

Les sorties du mois de décembre

6 décembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Le Bourg, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

8 décembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Maixant lieu dit Les Noyers, deux victimes évacuées sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

9 décembre. — Tentative de suicide, commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit Cité Gabot, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

10 décembre. — Feu de cheminée, commune de Saint-Macaire, rue Yquem.

11 décembre. — Feu de maison, à la maison de retraite de Castets-en-Dorthe.

13 décembre. — Transport d'urgence, commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit La Gravette, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

19 décembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-André-du-Bois, route du Studio 2050, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

22 décembre. — Accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit Quartier Laborie, pas de victime, aucune intervention de la part des sapeurs-pompiers.

24 décembre. — Accident de la circulation, commune de Verdélais, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

24 décembre. — Tentative de suicide, commune de Caudrot, lieu dit Le Bourg, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

28 décembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-André-du-Bois, route du Studio 2050, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

28 décembre. — Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, rue Amiral-Courbet, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

29 décembre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Le Bourg, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

29 décembre. — Tentative de suicide, commune de Verdélais, lieu dit Le Bourg, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

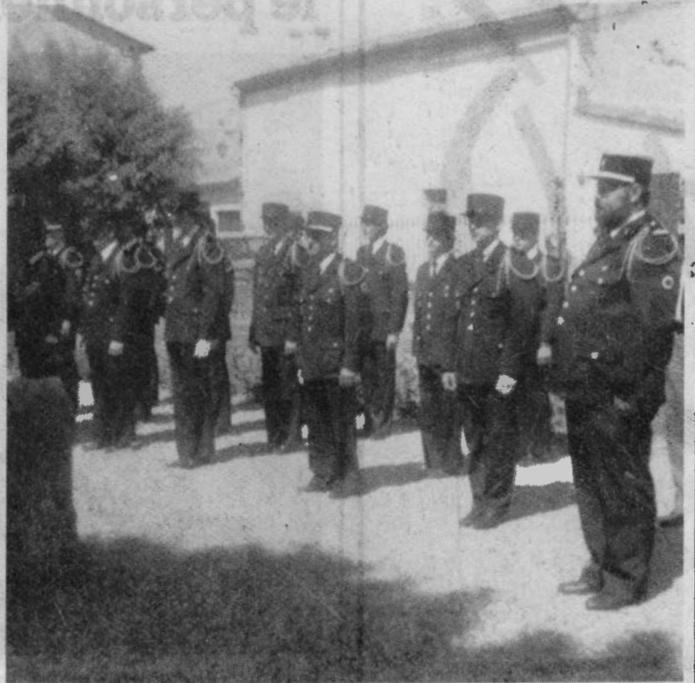
Durant l'année 1987, les sapeurs-pompiers de Saint-Macaire ont eu à intervenir 293 fois. Ces interventions se répartissent comme suit :

67 transports d'urgence; 61 accidents de la circulation; 8 feux de maison; 11 feux de cheminée; 24 dégagements de chaussée; 49 nids de frelon; 11 tentatives de suicide; 12 chutes de personnes sur la voie publique; 3 feux de broussailles; 4 accidents de sport; 3 accidents du travail; 40 interventions diverses.

Fête de la Sainte-Barbe

Dimanche 17 janvier, nos valeureux pompiers fêteront leur sainte patronne avec le programme suivant :

11 heures, réception des invités à la caserne, défilé à travers la ville avec la fanfare l'Avenir Barsacais; 11 h 30, dépôt d'une gerbe au monument aux morts; 12 heures, vin d'honneur à la mairie avec remise de diplômes; 13 heures, banquet.



Une partie du corps de sapeurs-pompiers de Saint-Macaire avec leur chef, le lieutenant Paratage (Photo J. Sarche)

SAINT-MACAIRE 12/1

064994

Mardi 12 janvier 1988 à 21 heures

SUPER-QUINE

1 cuisse de bœuf, 2 demi mouton, 4 quartiers de porc, 1 jambon
1 canard gras, 9 paires de volaille à la ligne.

45 LOTS - 6 F le carton - 50 F les 10

SAINT-MACAIRE 13/1

Les élus en délégation à la Maison de retraite

Mmes Lorriot et Darroussat, MM. Lagahuzere et Bouey plaisantent avec Jean-François, l'un des pensionnaires le plus connu des Macariens, sous l'œil bienveillant de M. Daube (Photo J. Sarche)

La veille de Noël, le Conseil municipal s'est rendu en délégation auprès des pensionnaires de la Maison de retraite pour leur apporter le colis de Noël, désormais traditionnel. Au préalable, chaque chambre avait été décorée d'un sapin de Noël, complété de guirlandes par le personnel. Sous la conduite du directeur, les élus ont

passé une heure et demie pour rencontrer chacun des hôtes de l'établissement.

Formons le vœu que la nouvelle année voit les possibilités de financement se dégager pour que puisse s'accomplir la réhabilitation et l'extension des locaux d'accueil.



JUDO/ASM

Election du nouveau bureau



Une partie de l'effectif 87-88 de l'ASM judo (Photo J. Sarche)

L'assemblée générale récente a élu son nouveau bureau pour la saison 87-88. Président : C. Sudery; vice-président : M. Pénard; trésoriers : M^{me} J. Cougouilles et M. S. Roy; secrétaires : M. Duc et M. Dupouy; membres bureau : MM. Dussillol, Galaup, Sabatier.

La trésorière a lu le compte-rendu financier de la saison passée. Il fait apparaître une gestion saine malgré un déficit de 4 229,57 F sur l'exercice. Les causes essentielles de ce déficit sont : l'achat et l'installation de matériel de chauffage (aérothermes) : 4 192,38 F. La prise en charge par le club de huit judokas lors du stage de perfectionnement de Cadillac en avril 87 : 4 000 francs. Les frais d'organisation du gala-démonstration avec Catherine Arnaud et Cécile Novack : 2 634,65 F (toutes deux authentiques et sympathiques championnes de l'équipe de France).

Ces diverses dépenses ont pu être réalisées grâce principalement aux subventions accordées par la municipalité et le secrétariat à la jeunesse et aux sports, mais également à d'autres généreux « sponsors ». Le bilan de l'exercice a été approuvé à l'unanimité.

Une motion de félicitations a été adressée récemment à Catherine Ar-

naud pour sa magnifique médaille d'or de championne du monde.

Après commentaires sur le compte-rendu d'activités de la saison passée le bureau a défini les grandes lignes des objectifs pour 87-88 : participer à l'école des cadres et aux animations départementales dans le cadre du DEP — organiser conjointement avec le club de Langon une demi-journée démonstration-stage de ju-jitsu — participer au stade de perfectionnement de Cadillac (très bénéfique pour les jeunes) — renouveler le stock des écussons brodés et des autocollants qui seront vendus au profit du club.

Cette saison a apporté une vingtaine de nouveaux licenciés dont deux ceintures marron et compte-tenu de quelques départs, l'effectif global est de 55 licences. Il est donc devenu nécessaire de former deux groupes pour les entraînements qui restent toujours fixés aux mardis et vendredis de 18 h 30 à 19 h 30 pour les débutants et les plus jeunes, et à partir de 19 h 30 pour les autres.

Les professeurs bénévoles en titre sont toujours D. Cougouilles CN 2nd dan et P. Chevalier CN 1^{er} dan. Ils sont secondés dans leur tâche par M. Pénard CN 1^{er} dan, également, par P. Galaup (qui est le professeur-fondateur du club) que nous souhaiterions

Saint-Macaire. Un accident de la circulation s'est produit à Saint-Macaire dans la nuit de samedi à dimanche, à 4 h 30, sur le CD 672. Alors qu'il effectuait un dépassement, M. Jacques Lacoste, 42 ans, fonctionnaire, domicilié à Saint-Macaire, a heurté, au volant de l'Opel qu'il conduisait, trois véhicules : la Peugeot 504 qu'il doublait et au volant de laquelle se trouvait M. Dominique Lastère, 24 ans, chauffeur, ainsi que deux voitures en stationnement.

M. Lastère, blessé, a dû être hospitalisé.

Encore deux mairies cambriolées 14/1

■ Encore une fois, deux mairies ont été, la nuit dernière, la cible de cambrioleurs. Il s'agit de celles de Saint-Macaire et de Fontet. Après avoir fracturé la porte d'entrée, les voleurs ont emporté un peu d'argent et quelques bouteilles de vin.

Aide et protection

Les adhérents à Aide et Protection de la région de Saint-Macaire sont informés qu'une permanence aura lieu le dimanche matin 17 janvier, de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Saint-Macaire.

Paiement des cotisations Pavillon de la mutualité 1988.

64995

SAINT-MACAIRE

RESTAURANT DES ARTS

SAMEDI 16 JANVIER, A 21 HEURES

SOUPER DANSANT

PRIX : 130 F — RÉSERVATION AU 56.63.07.40

SAINT-MACAIRE 16/1

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articlea, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le Maire. Le samedi de 10 à 12 h.

CULTE

Samedi 16. A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la Maison de retraite.

Dimanche 17. A 11 h, messe à l'église de Saint-Macaire. A 18 h 30, messe à l'église de Saint-André-du-Bois ou à l'église du Pian.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Dejoulange, à Cadillac, tél. 56.27.03.68.

Ambulance. Claverie à Cadillac, tél. 56.62.65.25.

Vétérinaire. Docteur Cornelis, à grignols, tél. 56.25.52.38.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie. Tél. 56.63.15.70.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05.

Verdelais : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.26.99.

Saint-Macaire : M. et M^{me} Braud, tél. 56.63.40.21.

Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19.

ASM Football

1B rencontre Barsac à Barsac. Départ à 12 h 45 de la place.

1A rencontre Verdélais à Verdélais. Départ à 13 h 30 de la place.

Nouveau départ après une trêve bienvenue. Le bureau dans son intégrité souhaite à tous les licenciés une excellente deuxième partie de saison avec, espérons-le le but recherché atteint.

Vœux

du Conseil municipal

Le maire et le Conseil municipal invitent tous les Macariens à la cérémonie de présentation des vœux qui se déroulera le samedi 16 janvier, à 18 heures, à la mairie, dans la salle du Conseil municipal. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi.

Bourriche de l'ACPL

Lors du petit marché de Noël, le dimanche 20 décembre, les commerçants ont distribué des tickets de bourriche dont le tirage au sort des numéros gagnants a eu lieu le 13 janvier. Une main innocente a sorti de l'urne les numéros 409 et 557. Les lots (deux caisses de vin blanc doux côtes de Bordeaux-Saint-Macaire) sont à retirer à la pharmacie Cambillau (ex-Long).

Le bureau, comme chaque année, procédera à une distribution de savons parfumés aux pensionnaires de la Maison de retraite, le mercredi 20 janvier en leur présentant, au nom des adhérents, leurs meilleurs vœux pour 1988.

SAINT-MACAIRE 19/1

Groupement de développement agricole du canton

Si vous avez un minitel ou si vous envisagez d'en posséder un, vous serez sûrement intéressé par la réunion au cours de laquelle M. Jornet, responsable du groupe Microtel de Langon, apportera tous renseignements sur son utilisation, sa tarification, les services qu'il peut rendre, les services spécifiques à l'agriculture, la possibilité de le raccorder à un micro-ordinateur.

Cette réunion aura lieu aux Carmes, à Langon, le mardi 19 janvier, à 20 h 30. Il y aura également possibilité d'utiliser le minitel. Nous vous espérons nombreux à venir profiter de cette information.

SAINT-MACAIRE 20/1

Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation

À l'issue de l'assemblée générale du 16 décembre 1987, il a été procédé au renouvellement du bureau de notre association qui, désormais, se compose ainsi qu'il suit :

Présidente : M^{me} Chantal Lalanne; vice-présidents : MM. Vladimir Charov, Claude Sudéry; secrétaire, M^{me} Arlette Cambillau; secrétaire adjoint : M^{me} Thomas; trésorier, M. Michel Guindeuil; trésorier adjoint, M^{me} Dagut; archivistes, M^{me} Poutays, MM. Guérin et Tréméa; membres : M^{me} Servant, Guindeuil, Sieuzac, MM. Gratecap, Billa, Albizu, Labouille.

Précision. Suite à l'accident survenu dans la nuit de samedi à dimanche, à Saint-Macaire et relaté dans notre édition du lundi 18 janvier, les précisions suivantes sont apportées: le dépassement a été, en fait, effectué par M. Lastère, qui a heurté un premier véhicule en stationnement puis celui de M. Lacoste, qui circulait, enfin un troisième en stationnement. En ce qui concerne M. Lacoste, il n'est en aucun cas responsable de l'accident. M. Lastère, quant à lui, a été hospitalisé.

SAINT-MACAIRE 22/1

L'assemblée générale du Roseau macarien

L'assemblée générale du Roseau macarien aura lieu le dimanche 24 janvier, à 10 h 30, dans une salle de la mairie avec comme ordre du jour :

À 11 h 30, un vin d'honneur sera servi pour clôturer cette réunion.

Lieux et dates des concours, élevage, bilan moral et financier de l'année 1987, attributions des challenges et coupes.

La présence du plus grand nombre de pêcheurs serait souhaitable.

SAINT-MACAIRE 23/1

FOOTBALL/ ASM

La réserve se reprend

1B, 3; Barsac, 0. — Buts de Meimmy, Lakdar, n°2 contre son camp.

Match joué sérieusement par des garçons qui semblent vouloir prouver qu'ils méritent mieux que la place qu'ils occupent actuellement. Cette victoire leur permet de recoller au peloton des cinq premiers et laisse peut-être entrevoir un véritable objectif pour cette formation. Bon arbitrage de M. Marquille.

1A, 1; Verdélais, 2. — But de Ben Mabrouk. Après une bonne première mi-temps survenue sur le score de 1 à 0 pour Saint-Macaire et ceci malgré une pelouse en très mauvais état, le jeu reprenait avec un véritable chan-

gement de style de la part de l'adversaire. Quel dommage car cela se passait trop bien pour tout le monde. Un match nul aurait été parfaitement justifié.

Les prochaines rencontres. — Dimanche 24 janvier : la 1B reçoit Saint-Pierre-d'Aurillac, à 13 h 50. Rendez-vous au stade à 13 heures.

La 1A reçoit Barsac, à 15 h 30. Rendez-vous à 14 heures au stade.

Messieurs, attention aux résultats de ces rencontres qui peuvent être capitales pour la suite du championnat. Alors du sérieux et de la motivation, il en faudra.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépôt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 23 janvier. A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la maison de retraite.

Dimanche 24 janvier. A 11 h, messe à l'église de Saint-Macaire. A 18 h 30, messe à l'église de Saint-André-du-Bois ou à l'église du Pian.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Médeville, à Cadillac, tél. 56.27.10.09.

Ambulance. Micaelo, tél. 56.62.36.36.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05. Verdélais : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.26.99. Saint-Macaire : M. et M^{me} Braud, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons de mers tropicales. Place de l'Horloge. Ouvert tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Pétanque. Dimanche, place Tourny, concours à la bouteille, à partir de 14 h 30.

Lotos. Le samedi, à 21 h; le dimanche, à 16 h; le mardi, à 21 h.

Football. A 13 h 50, ASM Saint-Pierre-d'Aurillac; à 15 h 30, ASM-Barsac.

Réunion d'information technique pour les viticulteurs

L'ADAR de Langon organise une réunion d'information le mardi 26 janvier, à 17 heures, à la salle des fêtes de Saint-André-du-Bois.

MM. Cordeau et Pradier, ingénieurs au service vigne de la Chambre d'agriculture, aborderont deux thèmes principaux : la maîtrise du désherbage de la vigne, la maîtrise du rendement en vue de la recherche d'un maximum de qualité.

Tous les viticulteurs de la région sont cordialement invités à participer à cette rencontre.

075588

CAFÉ DES ARTS. SAINT-MACAIRE
Samedi 23 janvier à 21 h 30
CONCOURS DE BELOTE
nombreux lots, 1 lot pour tous

363977

- Salle des Fêtes - Samedi 23 janvier 1988 - 21 heures

SUPER-LOTO

Cuisse de bœuf, dindons, oies, canards, gigots

Le décembre musical d'Ardilla



La chorale Méli-Mélocdie (Cliché « Sud-Ouest »)

Tout commença le samedi 12 décembre avec la section chorale Méli-Mélocdie qui donnait, avec l'ensemble Prélude, son premier concert de l'année (scolaire) au profit de l'association Quart-Monde.

La chapelle de la maison de retraite était le lieu choisi pour ce concert où plus de 100 personnes étaient au rendez-vous pour un voyage en chansons de plus de deux heures.

Les quelque 25 choristes de Méli-Mélocdie, sous la direction de Jacques Gratecap (B. Merlet étant à Sainte-Foy-la-Longue dans le cadre de l'animation musicale en milieu scolaire), donnaient ce soir-là le départ d'une saison très chargée (concerts dans la région, dans les Landes...).

Une semaine plus tard, le 19 décembre, la salle des fêtes François-Mauriac (qui ressemblait pour l'occasion à un vaste cabaret des années 50) où plus de 200 personnes s'étaient données rendez-vous pour un premier Jazz in Saint-Macaire.

Les élèves de la classe guitare (jazz et rock) interprétaient en lever de rideau deux morceaux dont un thème de Stevie Wonder sous le regard attentif de leurs professeurs : Michel Dedieu et Gérard Hello. Deux des meilleures formations bordelaises prenaient le relais. Denis Gouzi Trio nous faisait découvrir un jazz-fusion basé sur la complicité des trois musiciens où chaque instrument s'exprime à part entière. Puis le New Orleans Jazz Band et ses six musiciens, pendant une heure trente, nous retraçait l'histoire de la Nouvelle-Orléans avec de nombreux morceaux endiablés qui ne pouvait laisser le public immobile.

L'école de musique Ardilla vous proposera :

Le 13 février, à l'église de Saint-Pierre-d'Aurillac, un

concert classique avec l'Ensemble de cuivres des élèves du CRAC.

Puis l'Orchestre universitaire de Bordeaux et l'Ensemble vocal de l'Entre-Deux-Mers, qui nous présenteront la « Messe pour un confesseur » de W.-A. Mozart. Soirée organisée avec le concours de la Société des fêtes et la municipalité de Saint-Pierre-d'Aurillac.

— Le 19 mars, le Carnaval 88.

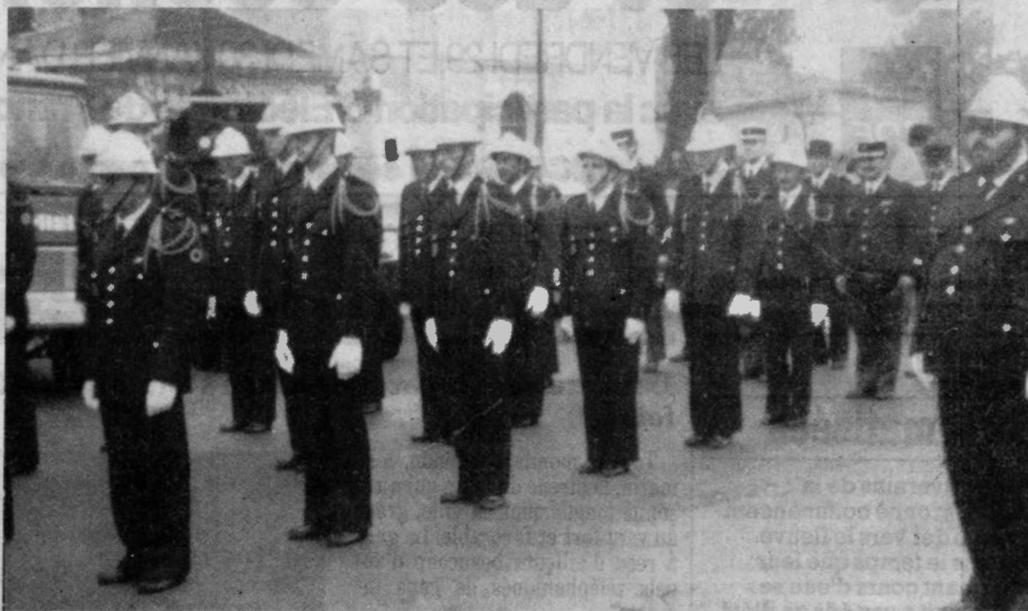
— Le 28 mai, le gala des élèves de l'Ecole de musique.

Pour tous renseignements, tél. 56.62.27.36.

SAMEDI 23 JANVIER 1988

VIE LOCALE/ SAPEURS-POMPIERS

Les pompiers ont fêté la Sainte-Barbe



Le corps de sapeurs-pompiers s'apprête à défiler dans les rues de Saint-Macaire

Dimanche 17 janvier, les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Saint-Macaire fêtaient leur patronne, sainte Barbe.

Dans la matinée, devant la caserne où était exposé leur matériel, ils accueillèrent leurs invités : M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton de Saint-Macaire, J.-M. Billa, maire de Saint-Macaire et les conseillers municipaux, le lieutenant Ribeaute, chef du centre de secours de Cadillac, président de l'amicale de l'arrondissement du secteur de Langon, les pompiers de différents centres de la Gironde et de Saint-Macaire-en-Mauges.

A 11 heures, accompagné par la musique de l'Avenir Barsacais, le cortège s'ébranla pour défilé dans les rues de Saint-Macaire avec un arrêt au monument aux morts pour déposer une gerbe de fleurs et observer une minute de silence.

Vers 12 heures, un vin d'honneur était servi dans la grande salle de la mairie. Dans son allocution de bienvenue, le lieutenant Paratge, chef de corps, faisait le bilan de l'année (293 sorties), constatait que rien de nouveau n'avait été fait depuis la Sainte-Barbe 87 et rappelait les besoins du corps en matériel et la promesse de la création d'une nouvelle caserne.

Tour à tour, J.-M. Billa, Jean Lafourcade et M. Dubourg, vice-président du conseil général, président de la commission forêt et environnement, prenaient la parole pour déclara-



J.-M. Billa, M. Dubourg et Lafourcade pendant l'allocution du lieutenant Paratge, chef de corps (Photos J. Sanche)

rer qu'après différents contacts entre les communes du canton, un syndicat intercommunal allait être prochainement créé amenant ainsi l'arrivée de subventions qui permettront de solutionner certains problèmes évoqués par le chef de corps dans un temps plus ou moins long. Patience donc !

Avant de lever le verre de l'amitié, il était procédé à la remise des diplômes : le diplôme de secours routier à MM. Daubisse, Greletty, Français et Bouey et le diplôme d'officier volontaire de sapeurs-pompiers à Jacky Darniche. Le maire de Saint-Macaire

annonçait par ailleurs à celui-ci qu'il l'avait proposé pour le grade de sous-lieutenant.

Ces diplômes ajoutés aux BNS récemment remis montrent le souci de se perfectionner des éléments du centre de secours ajoutant ainsi à leur compétence.

Vers 13 heures, un succulent et copieux repas préparé par M^{me} Magni et les épouses de pompiers permettait de poursuivre la journée dans une ambiance chaude et fraternelle, journée qui se terminait par des danses idéales pour éliminer.

SAINT-MACAIRE 25/1

Les vœux municipaux



Une vue du public pendant la cérémonie des vœux.



J.-M. Billa, maire, présente ses vœux. Au second plan, les cadeaux offerts au GASM (Photos J. Sanche)

Samedi 16 janvier dernier, le Conseil municipal avait convié tous les partenaires au quotidien de la commune pour leur transmettre leurs vœux du nouvel An, ceci autour du verre de l'amitié. Tout le monde était présent : personnel communal, sapeurs-pompiers, gendarmes, présidents d'associations, responsables des établissements scolaires, etc...

Comme l'an passé, le maire fit un présent significatif au groupement des associations macariennes, à savoir quatre projecteurs halogènes destinés à embellir les manifestations nocturnes organisées par les Macariens.

Ont en outre été salués les nouveaux présidents d'associations, à savoir Jacques Segrestan, pour le comité des fêtes; Jean-Claude Baluteau, pour l'ASM Football; Chantal Lalanne, pour le Mouvement de sauvegarde; Christian Terrance pour l'école de musique Ardilla et Michel Paille pour la société de chasse.

Enfin, notons l'attention particulière portée à Guy David, le guide du patrimoine local, et

Charles Servais qui ne manque pas chaque année de délivrer le vœu de jumelage avec une commune d'un pays de la CEE.

SAINT-MACAIRE 26/1

363978

SAINT-MACAIRE - Mardi 26 janvier, à 21 heures SUPER-QUINE

1 cuisse de bœuf, 2 demi-moutons, 4 quartiers de porc, 1 jambon
1 canard gras et 9 paires de volailles - A la ligne
45 LOTS — 6 F LE CARTON — 50 F LES TROIS

VIE LOCALE/ MAISON DE RETRAITE

Des animations pour tous



Retrouvons nos jambes d'antan (Photos J. Sanche, « Sud-Ouest »)

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Du maïre. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 30. A 19 h, messe anticipée à la

Jacques Segrestan, nouveau président du comité des fêtes

Lors de sa dernière assemblée générale, le comité des fêtes de Saint-Macaire a formé son bureau pour l'année 1988.

Président: M. Jacques Segrestan; vice-présidents, Francis Cazeaux et Edouard Dumaine; secrétaire, Sandrine Garbay; secrétaires adjoints, Monique Duprat et Florence Cazeaux; trésorier, Yves Chavaneau; trésorier adjoint, Jean-Loup Dutreuilh.

Les personnes désirant venir en aide au comité des fêtes peuvent prendre contact avec un des membres du bureau. Tous les volontaires seront les bienvenus.

chapelle de la maison de retraite.

Dimanche 31. A 11 h, messe à l'église de Saint-Macaire; à 18 h 30, messe à l'église de Saint-André-du-Bois ou à l'église du Pian.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Minville-Busetta, à Basac, tél. 56.27.16.41.

Ambulance. Meillon à Bazas, tél. 56.25.92.62.

Vétérinaire. Docteur Capeyron à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Verdellaris, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.26.99; Saint-Macaire, M. et M^{me} Braud, tél. 56.63.40.21;



Merci, papa Noël (Photo J. San)

Dernièrement, à la salle des fêtes, s'est déroulé un bal offert par la direction de la maison de retraite aux pensionnaires. L'orchestre de Marie Picat venu spécialement de Bordeaux a su leur

redonner leurs jambes d'antan sur des airs anciens.

Le père Noël n'a pas oublié les enfants du personnel de la maison de retraite et c'est dans une atmosphère familiale qu'il a distribué cadeaux et jouets.

363980

SAINT-MACAIRE. SAMEDI 30 JANVIER, A 21 HEURES

SUPER QUINE

Cuisse de bœuf. Quartier de porc. Jambons Canards. Dindons. Poulets. 45 lots

Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons de mer tropicales.

Place de l'Horloge, ouvert tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

Lotos. Le samedi à 21 h, le dimanche à 16 h et le mardi à 21 h.

Pétanque. Dimanche, concours à la bouteille, place Tourny, à 14 h 30.

Football: échos de l'ASM

Dimanche 24 janvier. — ASMB, 4; Saint-Pierre-d'Aurillac, 0. ASMA, 0; Barsac, 0.

Dimanche 31 janvier. — Déplacement en Coupe du Sauternais à Lamothe; match à 15 h, départ de la place à 13 h 30.

Mardi 2 février. — Réunion du bureau à 20 h 20 à la mairie.

Saint-Macaire. Dimanche, à 20 heures, deux véhicules conduits respectivement par Ghislaine Lafourcade, 27 ans, ouvrière agricole, habitant Savignac, et Richard Althoffer, 25 ans, pompier, domicilié à La Réole, sont entrés en collision.

Ghislaine Lafourcade, légèrement blessée, a été transportée à l'hôpital Pasteur de Langon.

SAINT-MACAIRE 3/2

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 4 février, à 21 heures.

A l'ordre du jour : extension cimetière; usine Labrousse; plaques de rues; aménagement rue d'Aulède; questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

SAINT-MACAIRE 4/2

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉTUDES POUR LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les statuts approuvés

Le vendredi 22 janvier à la Maison de pays de Saint-Macaire, s'est tenue une réunion devant aboutir à la création d'un syndicat intercommunal d'études pour la lutte contre l'incendie intéressant 12 communes du canton de Saint-Macaire.

Étaient présents : MM. les Délégués de Caudrot : Roland Laporte, Jacky Baudet et Jean-Michel Baillon (en sa qualité de chef de CPI); Le Pian-sur-Garonne : M. Michel Charron; Saint-André-du-Bois : Pierre Laffitte, Raoul Del Campo; Sainte-Foy-la-Longe : Michel Bergey, Jean-Pierre Dumeau; Saint-Germain-de-Graves, Jean Gimbre; Saint-Macaire, Jean-Marie Billa, Claude Sudery; Saint-Maixant, Yves Huot; Saint-Martial, Bernard Charritte, Jean-Paul Combret; Saint-Martin-de-Sescas, Robert Cazenave, Pierre Ginelli; Saint-Pierre-d'Aurillac, Jean Lafourcade; Semens, Jean Darnauzan; Verdélais, Alain Bord, Michel Lescout (chef de corps du CPI). Il est à noter que les chefs de corps sont présents à titre consultatif, mais qu'ils n'ont pas de voix délibérative.

Absents excusés : M. Tausin de Verdélais, M. Lartigue de Saint-Pierre-d'Aurillac, le lieutenant Paratge du centre de secours de Saint-Macaire. Certaines communes ayant omis de désigner leurs deux délégués, sont invitées à le faire au plus tôt.

Examen et approbation des statuts.

363981

La personne ayant été vue prendre un pot de fleurs fuchsia sur la tombe de la famille HERRY, est priée de la remettre en place avant plainte.

(Communiqué.)

— Après avoir rappelé que l'adhésion d'une commune à un syndicat d'études n'implique pas, obligatoirement, une adhésion au syndicat qui pourra logiquement, y succéder; M. Lafourcade propose aux délégués, un projet de statuts dont il donne lecture. Chacun des neuf articles est soumis à la discussion et à l'approbation des délégués. Deux modifications mineures sont apportées en ce qui concerne l'intitulé (article 1) et la durée d'institution du syndicat (article 4). A la suite de quoi, les statuts sont approuvés à l'unanimité.

Constitution du bureau syndical. — Sur proposition de M. Billa et après un vote unanime, le bureau est constitué comme suit : président, Jean Lafourcade; vice-présidents, Roland Laporte, Henri Tausin; secrétaire, Jean-Marie Billa.

M. Lafourcade accepte la présidence, remercie les délégués pour leur témoignage de confiance et exprime qu'à son avis, la présidence du syndicat devra, par la suite, assurée par le maire de la commune où sera implanté le centre de secours et qui sera très vraisemblablement Saint-Macaire.

M. Lafourcade évoque ensuite la question de la répartition de la charge syndicale entre les communes, dotées ou non d'un CPI et du centre de secours. Il précise que le conseil syndical est seul souverain en la matière. D'autre part, il indique que les taux de subventions accordées par le conseil général pour les centres de secours sont de : — 50 % du HT plafonné à 1 000 000 francs et 35 % au-delà sans plafonnement pour les bâtiments et — 35 % du HT sans plafonnement en ce qui concerne le matériel.

M. Billa indique, à titre d'information, qu'un casernement type, adapté pour une population inférieure à

10 000 habitants (catégorie E) peut être évalué à 2 500 000 francs HT et subventionné à hauteur de 1 042 500 francs HT.

M. Lafourcade souligne l'intérêt qu'il y aurait à envisager l'aménagement dans des anciens bâtiments en lieu et place d'une construction neuve. Il ajoute que des travaux d'aménagement dans des bâtiments existants bénéficieraient, proportionnellement, des mêmes aides qu'une construction neuve. Et, si les locaux peuvent para-

Modifications des horaires religieux

A la demande des paroissiens, l'horaire des offices religieux du dimanche reprend son aspect habituel.

Samedi soir : dimanche anticipé à 19 heures à la Maison de retraite.

Dimanche : à 9 heures, messe à Saint-André-du-Bois; à 11 heures, messe à l'église Saint-Sauveur de Saint-Macaire; à 18 h 30, messe à l'église de Pian. Dimanche 7 février, chandeleur : à toutes les messes, bénédiction des cierges et procession. La chorale assurera un programme en polyphonie.

Vacances sportives pour jeunes de 8 à 12 ans

La commune de Saint-Macaire, l'Association intercommunale d'animation des côtes macariennes (AIACM), le conseil local des parents d'élèves de Saint-Macaire en collaboration avec la Direction départementale de la jeunesse et des sports proposent des petites vacances sportives du 15 au 19 février inclus, de 14 à 18 heures, aux enfants du canton de Saint-Macaire ayant entre 8 et 12 ans.

Les activités suivantes leur seront proposées : judo, ping-pong, hockey sur herbe, sport collectif, équitation, canoë-kayak, randonnée pédestre, sortie vélo... Attention, le nombre de places est limité.

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, téléphoner à M^{me} Sandrine Priam au 56.62.28.15 entre 12 et 14 heures et de 19 heures à 21 heures ou à M^{me} Nathalie Gardera, animatrice de l'AIACM, au 56.63.47.17 tous les matins jusqu'à 13 heures et le soir de 18 heures à 21 h 30.

tre surdimensionnés par rapport aux besoins actuels, il est préférable de prévoir l'avenir et donc de voir grand.

Il ressort de ces premiers éléments de discussion que la charge financière à prévoir serait, approximativement, de l'ordre de 15 francs par an et par habitant (dans le cas du recours à un emprunt de 1 500 000 francs sur trente ans).

M. Billa communique à titre indicatif, les chiffres relatifs au coût du fonctionnement de l'actuel centre de secours de la commune de Saint-Macaire pour l'exercice 1987 : dépenses, 148 000 francs; recettes, 120 000 francs.

M. Billa souligne que l'essentiel des dépenses correspond aux vacances payées aux sapeurs-pompiers soit 115 000 francs dont 113 000 francs sont réservés par le service départemental. Le reste des dépenses étant principalement : les carburants : 14 500 francs, les insecticides 6 300 francs et le petit matériel à 3 000 francs. Les communes ayant un CPI (Caudrot et Verdélais) sont invitées par M. Billa à faire un bilan faisant état de leur coût et de leur activité.

M. Lafourcade conclut en demandant aux délégués de faire approuver les statuts du syndicat par les conseils municipaux.

Une prochaine réunion est prévue, à laquelle sera invitée M^{me} la Présidente du syndicat de lutte contre l'incendie du canton de Sauveterre-de-Guyenne.

CONSEIL MUNICIPAL

Fixation des nouveaux tarifs de l'eau

Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire le 23 décembre, en présence de neuf élus, deux possédant un pouvoir de vote (absents excusés : MM. Bore, Broustet, Cassagne, Darbo, Lepine, Tremea).

Budget supplémentaire 1987. — Le projet de budget supplémentaire exposé lors de la dernière réunion a été amendé par l'adjonction de trois postes de dépenses supplémentaires, à savoir une subvention nouvelle de 1 500 francs attribuée au Syndicat d'entretien de la digue, une subvention de 1 200 francs attribuée à l'amicale des sapeurs-pompiers (chauffage du nouveau local en sous-sol de la mairie) et un achat de 4 500 francs pour l'équipement de l'atelier informatique de l'école en nouveau modèle TO 8 (sur avis favorable du conseil des écoles).

Le solde positif dégagé sur l'exercice 1986, amputé des restes à réaliser en investissement, est affecté aux trois quarts à la section de fonctionnement, en confortement des postes insuffisamment approvisionnés au budget primitif. Une somme de 100 000 francs est toutefois attribuée en autofinancement au programme « plaques et numéros de rues ».

La section d'investissement, équilibrée à 5 051 178,14 francs, fait apparaître en réalité un montant de nouvelles opérations limité à 840 000 francs TTC et solvabilisé par l'emprunt à hauteur de 62 % (compensation de TVA non prise en compte).

Après une observation de M. Bouey

rappelant la nécessité de financer l'étude d'économie d'énergie sur le chauffage des bâtiments communaux, toujours en attente, le Conseil adopte à l'unanimité le budget supplémentaire 1987.

Nouveaux tarifs de l'eau. — Le maire et M. Sudery exposent le contenu des travaux menés avec la SOGEDO pour définir l'incidence du coût des travaux en cours pour l'assainissement et l'eau potable sur les tarifs de l'eau.

Après long débat en commission, les principes retenus visent à permettre à l'usager de comparer le nouveau et l'ancien tarif, ainsi a été différée l'harmonisation de la gamme des abonnements disponibles à Saint-Macaire avec celle des syndicats de Caudrot et Verdélais jusqu'à l'achèvement des travaux.

— La grille proposée maintient le principe de la dégressivité du forfait d'abonnement considéré au mètre cube du plus petit vers le plus gros consommateur. Cependant, la différenciation est atténuée puisqu'elle passe d'un coefficient multiplicateur de 2,4 à 1,3.

— Une telle atténuation est rendue possible par l'application d'une augmentation uniforme au mètre cube qui conduit à n'augmenter le tarif du petit abonnement que de 2,38 pour 4,32 pour le plus gros (soit en moyenne pondérée 3,07).

— Pour inciter l'abonné à choisir un abonnement le plus proche possible de sa consommation réelle, une majora-

tion est proposée pour la part de consommation dépassant les deux tranches immédiatement supérieures à l'abonnement en question.

Fait central, les prévisions indiquaient une multiplication généralisée de 4,1 de la facture d'eau, alors que ce coefficient ne s'appliquera qu'aux excédents et que les abonnements connaîtront en moyenne un triplement : raison de plus de choisir un abonnement proche de la réalité de ses besoins.

— La nouvelle tarification entrera en vigueur dès la facturation du premier semestre 1988 pour les seuls abonnés raccordables au nouveau réseau et non uniquement les abonnés raccordés.

En conclusion, le maire propose les montants suivants définitifs.

— Pour solvabiliser les travaux de renouvellement du réseau d'adduction d'eau, 4,50 F HT le mètre carré d'augmentation de surtaxe sur les abonnements et les excédents, 6,60 francs HT le mètre carré de surtaxe nouvelle sur les abonnements; 6,93 francs HT le mètre carré sur les excédents et 9,83 francs HT le mètre carré sur les excédents dépassant les deux tranches immédiatement supé-

rieures à l'abonnement considéré.

— Pour couvrir la participation aux frais de fonctionnement de la station d'épuration du Syndicat d'assainissement de Fargues, Langon, Toulonne, une surtaxe complémentaire de 0,87 francs HT le mètre cube, abonnement comme excédent.

— Pour les plus gros consommateurs de 5 000 mètres cubes (en l'occurrence la Maison de retraite) de pratiquer un tarif d'excédent égal au tarif de l'abonnement en question approché au mètre cube.

Il faut préciser que la différence de surtaxe assainissement entre abonnement et excédent courant vise à atteindre l'équivalence suivante : forfait abonnement + excédent jusqu'à la tranche supérieure = forfait tranche supérieure.

A l'unanimité, le Conseil adopte ces propositions.

Sur question de M. Sire, M. Sudery confirme qu'un groupe électrogène a été installé pour subvenir au fonctionnement de la station Rendesse en cas de coupure d'électricité et que des dispositifs ont été prévus pour permettre l'écoulement du réseau en cas d'inondation. Egalement à l'intention de M. Sire, le maire rappelle que les cas

sociaux pourront faire l'objet d'un délai de raccordement supplémentaire de deux ans, sur examen du cas par le centre communal d'action sociale.

Tarifs scolaires. — A l'unanimité, dans la limite de l'augmentation autorisée de 2,5 %, les tarifs du restaurant scolaire ont été portés de 8,65 F à 8,85 F (Saint-Macaire), 10,15 F à 10,40 F (communes des coteaux), 14,20 F à 14,55 F (adultes) et ceux de la garderie de 7,30 F à 7,50 F.

Questions diverses. — M^{me} Darrousat livre un bref compte rendu de l'action du CCAS : distribution de colis de Noël aux familles les plus modestes, soit trente-deux personnes, collaboration avec le Secours populaire du Langonnais pour la distribution de deux colis mensuels de surplus alimentaires européens.

Le maire fait le point sur l'état des négociations concernant l'avenir de l'usine Labrousse.

M. Sudery réclame une rapide intervention pour réparer le détecteur de fumée défectueux de la salle François-Mauriac.

M. Chavaneau demande la possibilité de joindre un ouvrier d'entretien de la voirie pour aider M. Chapoulie à abattre les cupressus gelés au stade.

SAINT-MACAIRE 12/2

Sortie du Club de l'amitié

Le Club de l'amitié organise une sortie à Libourne le jeudi 25 février. Le départ est prévu à 9 heures de la place de l'Horloge. Après avoir visité un château du Libournais, nous nous rendrons à l'hôtel Loubat, afin de nous restaurer.

Dimanche 14 février, à 16 heures, à la salle des fêtes, aura lieu la dernière quinzaine du club, dotée de nombreux lots.

Agenda**« SUD-OUEST »**

Correspondant. Articles, photos, pu-
blicité: J. Sanche, cours Victor-Hugo,
33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Hor-
loge.

Sous-dépot. R. Quarré, cours de la Ré-
publique.

PERMANENCE

Maire. Le Samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 6. A 19 h, messe anticipée à la
chapelle de la maison de retraite.

Dimanche 7. A 11 h, messe à l'église de
Saint-Macaire; à 9 h, messe à l'église
de Saint-André-du-Bois; à 18 h 30,
messe à Pian.

URGENCES

Pompiers. Téléphone 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Audoy, à Toulence; tél.
56.62.22.89.

Ambulance. Turtaut, à La Réole; tél.
56.63.70.28.

Vétérinaire. Docteur de Peretti, à
Langon; tél. 56.62.38.67.

SOGEDO. Téléphone 56.63.06.56.

Clinique Sainte-Anne. Téléphone
56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite (rue de Verdun).
Tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél.
56.63.15.70.

Centre antipoisson. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot: tél.
56.62.81.05; Verdélais: M^{me} Dubercq et
Prévoist, tél. 56.63.26.99; Saint-Ma-
caire: M. et M^{me} Braud, tél. 56.63.40.21;

Saint-André-du-Bois: M^{me} Lafosse-
Tallet, tél. 56.63.71.19.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons de mers tropicales
(place de l'Horloge). Ouvert tous les
jours (sauf lundi). Tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commen-
tée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Pétanque. Dimanche, place Tourny, à
partir de 14 h 30.

Lotos. Samedi, à 21 h; dimanche, à
16 h; mardi, à 21 h.

Football

Dimanche 7 février, reprise du
championnat, l'équipe 1 B se déplace
chez nos voisins de Toulence. L'équipe
1 A se déplace à Auros. Rendez-vous
des joueurs et dirigeants, à 14 heures,
place de l'Horloge.

Cartes. — Comme chaque année,
l'ASM fera parvenir les cartes de
membre honoraire. Celles-ci vous se-
ront proposées au prix de 70 francs
par M^{me} Sandrine Priam à votre domi-
cile. En espérant qu'un bon accueil lui
sera réservé, l'ASM vous en remercie
d'avance.

75606

SAINT-MACAIRE - SAMEDI 6 FÉVRIER, à 21 h**SUPER-QUINE DE LA CHASSE**

4 demi-moutons, plusieurs gigots et quartiers
de cochon. **45 lots**

6 F le carton - 50 F les dix

ST-MACAIRE 1/2
**Assemblée générale
de la coopérative
du Syndicat des côtes
de Bordeaux-
Saint-Macaire**

Les sociétaires de la coopérative vi-
nicole du Syndicat de Bordeaux Saint-
Macaire sont convoqués en assemblée
générale ordinaire le samedi 27 fé-
vrier, à 15 heures, salle des fêtes de
Saint-Pierre-d'Aurillac en vue de dé-
libérer sur l'ordre du jour suivant :
rapport du conseil d'administration;
lecture du bilan et du compte d'explo-
itation; rapport du commissaire aux
comptes; quitus aux administrations
sortants; renouvellement du tiers des
administrateurs sortants rééligibles,
candidatures nouvelles; nomination
du commissaire aux comptes et du
commissaire aux comptes suppléant;
constatation de variation de capital;
questions diverses.

Les sociétaires sont informés qu'à
compter du 8 février, ils peuvent pren-
dre connaissance des rapports du
conseil d'administration et du
commissaire aux comptes ainsi que
du bilan et du compte d'exploitation,
au siège de la coopérative.

**Moto Start-Club
Macarien**

Comme tous les ans le Moto-Club
organise son banquet le 28 février, à
12 h 30, à l'hôtellerie Saint-Pierre, à
Verdelais (M. Décriteau).

Le prix du menu : 110 francs pour
adultes, 55 francs pour enfants.

Toutes personnes désireuses de
participer à celui-ci peuvent s'inscrire
chez M. Guy Lacave, à Saint-Macaire,
tél. 56.63.03.52, M^{me} Monique Garlis, à
Saint-Macaire, tél. 56.63.08.98, ainsi
que chez l'un des membres du bureau.

Date limite d'inscription le 21 fé-
vrier inclus.

363984

SAINT-MACAIRE — Mardi 9 février à 21 heures**SUPER-QUINE**

1 Cuisse de bœuf — 2 Demi-cochons gras — 2 Demi-moutons
3 Canards gras — 1 Jambon et 9 paires de volailles
A la ligne. 45 lots. 6 F le carton. 50 F les 10 cartons

SAINT-MACAIRE 10/2
**Au sujet du Syndicat
de lutte contre l'incendie**

A la suite du compte rendu paru
le 4 février dernier, le maire tient
à préciser les raisons de l'absence du
lieutenant Paratge, à la réu-
nion.

« Le chef de corps n'avait pas été
invité, l'ordre du jour ne justi-
fiant pas sa présence. En effet, le
conseil syndical a bien entendu
prévu d'associer étroitement à sa
demande les représentants du
Centre de secours de Saint-Ma-
caire, ainsi que ceux des CPI de
Caudrot et Verdélais. Or, la réu-
nion en question ne prévoyait que
l'adoption des statuts et la forma-
tion du bureau syndical, tous su-
jets qui ne requéraient pas l'avis
technique si précieux des pom-
piers.

« Mais il se trouve que les
communes de Caudrot et Verde-
lais ont jugé bon de désigner avec
voix délibératives les responsa-
bles de leur CPI, l'un d'eux occu-
pant d'ailleurs la charge de
conseiller municipal. C'est pour-

quoi, ils étaient présents à la réu-
nion faisant l'objet du compte
rendu.

« Le Conseil municipal de Saint-
Macaire avait préféré attribuer le
rôle de conseillers techniques avec
voix consultative au lieutenant
Paratge, comme d'ailleurs au chef
de bataillon Cadi, ce qui leur per-
met d'émettre beaucoup plus li-
brement leurs positions, sans se
référer à un impératif du Conseil
municipal. »

Chasse à l'homme entre Saint-Macaire et Budos

Toute la nuit, les gendarmes ont ratissé la forêt pour retrouver l'homme qui avait forcé un poste de contrôle près de Langon

Une trentaine de gendarmes ont été mobilisés dans la nuit de mardi à mercredi pour une chasse à l'homme dans le Langonnais entre Saint-Macaire et Budos qui s'est soldée, hier matin, par l'arrestation d'Alain Saint-Martin, 37 ans, né à Libourne, sans domicile fixe et sans profession.

Ce dernier était recherché par les enquêteurs de la brigade de Saint-Macaire depuis plusieurs mois déjà pour des délits divers, vols de voitures et de chéquiers.

Avant-hier, les gendarmes l'ont localisé alors qu'il venait de rendre visite à sa famille circulant dans le Langonnais à bord d'une Renault 12 volée à Montélimar. Ils ont aussitôt mis en place un poste de contrôle sur la nationale 113, au viaduc à hauteur de la commune de Saint-Macaire.

Comme ils s'y attendaient, l'homme recherché est passé par là, mais ne s'est pas arrêté.

C'est à 19 heures que Saint-

Martin a forcé le barrage, heurtant deux véhicules de la gendarmerie, une 4 L Renault et un fourgon, avant, selon les enquêteurs, « de foncer sur un gendarme qui tentait de lui barrer la route », et qui a alors ouvert le feu, sans atteindre toutefois le véhicule en fuite vers Bordeaux.

INTERVENTION DU PSIG DE BORDEAUX

Aussitôt déclenché, sur tout le Langonnais, le plan épervier permettait, à 20 heures, de retrouver la Renault 12, vide, abandonnée près de Budos, à une douzaine de kilomètres de Saint-Macaire.

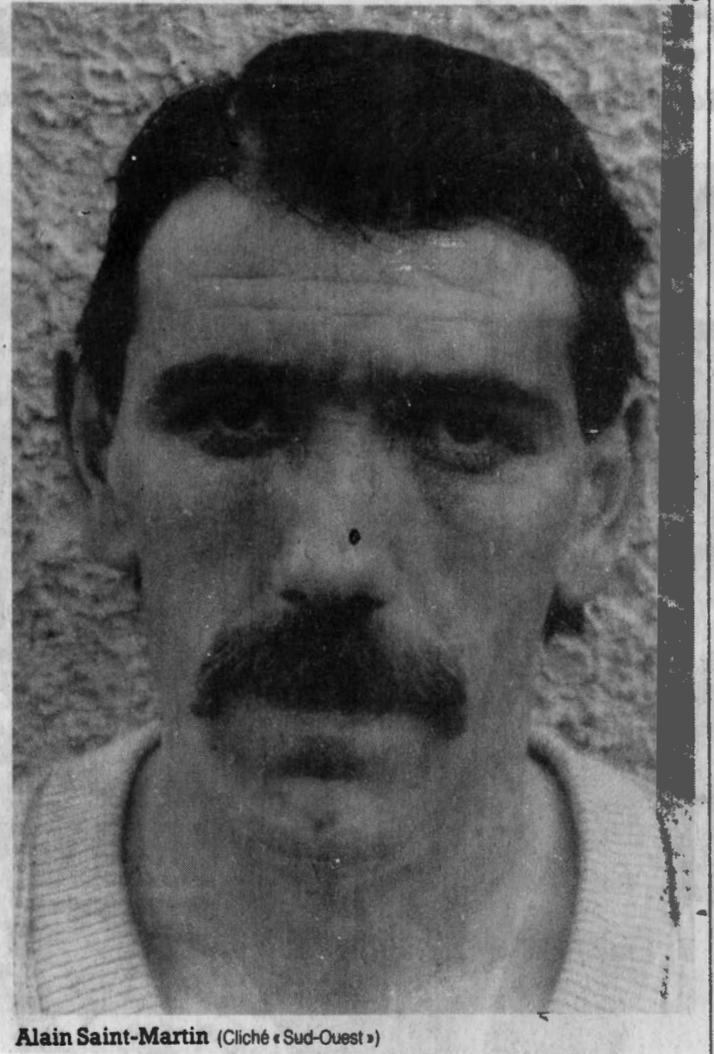
Le secteur était alors bouclé par les gendarmes de la compagnie de Langon renforcée par le PSIG de Bordeaux. Un chien retrouvait la trace du fugitif dans la forêt, pour la perdre à 1 000 mètres environ de la voiture abandonnée.

Toute la nuit, le ratissage des

bois alentour se poursuivait et c'est seulement au matin que les gendarmes localisaient à nouveau l'homme qu'ils recherchaient, aperçu par des riverains qui avaient donné l'alerte.

Il était alors fait appel à l'hélicoptère de la section aérienne de La Teste. Saint-Martin était arrêté peu avant midi. Le major Mirambet de la compagnie de Langon et un gendarme patrouillaient sur le CD 116, entre Landiras et Pujols-sur-Ciron, lorsqu'ils apercevaient à hauteur du lieu dit les Arrougeys un homme seul marchant sur le bord de la route. Arrivés à sa hauteur, ils reconnaissaient celui qu'ils recherchaient. Cette fois le fugitif s'est rendu sans opposer de résistance.

Entendu par les enquêteurs, Saint-Martin doit être présenté prochainement au parquet de Bordeaux.



Alain Saint-Martin (Cliché « Sud-Ouest »)

SAINT-MACCAIRE

19/2

Impôts sur le revenu

Des agents du service des impôts se tiendront à la disposition des personnes intéressées le lundi 22 février prochain, de 14 heures à 17 heures, à la mairie de Saint-Macaire, pour les aider à rédiger leur déclaration d'impôts sur le revenu.

Football à l'ASM

Samedi 20 février. — L'après-midi, en amical, poussins et pupilles au stade contre Libourne.

Dimanche 21 février. — 18 contre Pujols-sur-Ciron, à 13 h 50. Rendez-vous au stade, à 13 heures.

14 contre Baurech, à 15 h 30. Rendez-vous au stade, à 14 heures. La lanterne rouge est allumée pour la formation première, mais comment redresser la barre lorsque l'on vient au stade sans enthousiasme ni motivation ? Pour la formation réserviste, il faut vite effacer la défaite de Toulouse pour repartir du bon pied. Heureusement, la bonne ambiance qui règne dans cette équipe l'emporte sur tout le reste.

SAINT-MACAIRE

ART ET SPECTACLE/ CLASSIQUE

Un soir avec Mozart

C'est le vendredi 26 février, à 21 heures (église de Saint-Pierre d'Aurillac) que l'association Ardilla (école de musique) organise avec le concours de la municipalité et de la société des fêtes de Saint-Pierre-d'Aurillac sa première soirée classique avec la participation de l'Orchestre universitaire de Bordeaux (vingt-cinq musiciens) et de l'Ensemble vocal de l'Entre-deux-Mers (trente choristes).

Au programme : la 29^e symphonie par l'Orchestre; vêpres solennelles pour un confesseur (chœur et orchestre).

Quelques jeunes élèves de l'école de musique section piano se produiront également durant cette soirée. Une des surprises sera la participation d'Eric Matricout qui interprètera, pour la première fois, une œuvre personnelle qui ne manquera pas de vous surprendre.

Des petits Mozart seraient-ils en fabrication ?

A vous de juger. Alors notez sur votre agenda, vendredi 26 février,

21 heures, soirée avec Mozart.

Renseignements, tél. 56.62.21.36.

363987

SAINT-MACAIRE. CAFÉ DES ARTS
Samedi 20 février à 21 heures
GRAND CONCOURS DE BELOTE
Nombreux lots. Un lot pour tous

363986

SAINT-MACAIRE. SAMEDI 20 FÉVRIER, à 21 heures
SUPER LOTO
Cuisse de bœuf. 2 demi-moutons. Jambons
Longes de porc. Volailles. Paniers garnis...
45 lots. 6 F le carton

Pendant les vacances de février, suite au succès remporté par les contrats bleus, la direction départementale de la jeunesse et des sports, en collaboration avec la commune de Saint-Macaire, l'AIACM et le conseil local de parents d'élèves, proposait des animations sportives aux enfants de 8 à 12 ans de Saint-Macaire et du canton.

Près de trente enfants avaient répondu à cet appel et purent pendant cinq jours se livrer aux activités proposées par les animateurs Alain Grimoux et Nathalie Gardera.

Ceux-ci étaient assistés de deux jeunes Macariennes, Sandrine Priam et Florence Desport, membres du Prieuré. Un choix varié d'activités (ping-pong, patins à roulettes, tir à l'arc, canoé-kayak, randonnée cycliste, jeux...), permit à nos jeunes sportifs de passer de bons après-midi de plein air d'autant que le soleil les accompagna pendant toute la semaine.

Celle-ci fut clôturée par un goûter réunissant enfants, animateurs et parents. Une expérience à renouveler pour sortir les enfants de devant la sacro sainte télévision.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.
Musée des poissons de mers tropicales. Place de l'Horloge, ouvert tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.
Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.
Pétanque. Dimanche, place Tourny, à partir de 14 h 30.
Lotos. Samedi à 21 h, dimanche à 16 h, mardi à 21 h.
Concours de belote. Samedi à 21 h, au café des Arts.
Football. Dimanche, au stade 1B contre Pujols 1A contre Baurech.

Balade dans l'art roman

Le Mouvement de sauvegarde et de rénovation de Saint-Macaire, profitant des beaux jours, organise le week-end des 12 et 13 mars, une balade en plein cœur de l'art roman avec : la visite de Moissac, son cloître est le plus grand et peut-être le plus beau témoignage de l'art roman en tout cas le plus majestueux; journée à Conques, petit village où les vieilles maisons à pans de bois recouvertes de lauze se serrent autour d'une vaste église romane, l'une des plus pures créations du XI^e siècle.

Départ samedi 12 à 13 h 30, de Saint-Macaire. Samedi après-midi : visite de Moissac. Dimanche : journée à Conques. Hébergement à Conques. Prix : 390 francs.

Réservation : et pour tous renseignements complémentaires, pharmacie Cambillau, allées des Tilleuls, tél. 56.63.03.91. Date limite des inscriptions : mardi 1^{er} mars.

SAINT-MACAIRE 23/2

ANIMATION

Des vacances sportives



Des patineurs et patineuses pas toujours très stables



Un groupe de futurs Robin des Bois. Au second plan Nathalie Gardera, animatrice (Photos J.-Sanche)

Les chantiers du patrimoine girondin

Architecte en chef des Monuments historiques pour la Gironde, la Dordogne et le centre de Paris, Bernard Fonquernie explique les orientations actuelles de sa mission dans notre département

Bernard Fonquernie. — Je suis architecte en chef des Monuments historiques, chargé en Aquitaine de la Gironde et de la Dordogne, en liaison avec la Direction régionale de la culture et la Conservation régionale des monuments historiques qui, elle, reste installée à Périgueux. Mais je suis aussi responsable du centre de Paris, avec les 3^e et 4^e arrondissements, Notre-Dame et Le Marais. J'exerce également des fonctions d'inspecteur général auprès du Conseil supérieur des monuments historiques : j'ai eu ainsi à m'occuper dernièrement des 7 millions de travaux nécessaires pour réparer la moderne église de Royan. Enfin, j'ai été chargé d'une mission au Brésil.

Autant dire que lorsque je viens en province, jusqu'à trois fois par mois, c'est un véritable bol d'oxygène que je prends, au contact d'élus locaux motivés par leur patrimoine architectural. Des gens de tous bords politiques d'ailleurs, du maire de Sarlat à celui de Saint-Emilion.

« SUD-OUEST ». — Depuis quand exercez-vous ces fonctions et quel est votre statut ?

Bernard Fonquernie. — Après m'être occupé du Lot, de l'Aveyron et du Gers, j'ai eu — sans intrigue ! — cette affectation en 1980. Nous sommes ainsi une cinquantaine d'architectes en chef des Monuments historiques, recrutés par concours et, fait remarquable dans la fonction publique, rétribués au pourcentage.

Selon un décret de 1917, nous touchons en effet 5 % du montant des travaux effectués. Ce statut unique parmi les fonctionnaires nous permet d'être beaucoup plus indépendants, même si notre situation n'est pas toujours très confortable.

Ainsi, pour ma part, je dois entretenir une équipe de douze personnes que j'ai formées autour de

mon bureau parisien. Ce travail frise parfois l'apostolat, tout en impliquant la plus haute technicité et une maîtrise maximale de l'histoire architecturale.

S.-O. — Quels sont vos projets actuels de chantiers sur la Gironde ?

B.F. — Un gros chantier va intéresser l'église de Barsac, qui est du XVII^e, mais à la manière gothique. Elle était fermée au culte et les travaux s'avèrent difficiles. On va aussi continuer à travailler sur l'église de Bayon ainsi qu'à Saint-Macaire, à La Réole, à Guîtres, à Libourne ou à Saint-Emilion. La cathédrale de Bazas ou le château de Malle, à Preignac, vont être aussi sur la sellette.

Mais, vous savez, tout dépend des montages financiers et des volontés des collectivités locales ou de particuliers. C'est ainsi qu'en Gironde, j'ai déjà eu maille à partir avec le phare de Cordouan, ou à travailler d'arrache-pied sur Vertheuil, Avensan, Blaye ou encore le château Margaux.

S.-O. — Et sur Bordeaux même ?

B.F. — Après Sainte-Croix, il faut maintenant restaurer les églises Saint-Michel, Saint-Seurin, Saint-Bruno et Saint-Eloi. Il va falloir aussi travailler sur les restes du palais Gallien. Enfin, un morceau de taille est le diagnostic à mener sur le Grand-Théâtre, à la demande de la ville de Bordeaux. Il implique une étude de quatre à cinq mois, pour laquelle j'ai suscité la constitution d'une commission de spécialistes comme le professeur Taillard, historien du XVIII^e siècle.

Cette étude nous a déjà permis de mettre la main sur des dessins anciens méconnus. Ils apportent un témoignage capital sur la façon dont avait été initialement conçu ce célèbre édifice.

*Propos recueillis par
ALAIN BERNARD*



Parmi les travaux en cours, un diagnostic du Grand-Théâtre de Bordeaux (Photo Robert Amoureux, « Sud-Ouest »)

SAINT-MACAIRE 24/2

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 25 février à 21 heures.

A l'ordre du jour : subventions aux projets associatifs; questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Parti socialiste

Les socialistes du pays macarien rappellent que le samedi 27 février prochain, à partir de 20 heures, se déroulera dans la salle François-Mauriac le banquet républicain présidé par Georges Sarre, secrétaire national aux entreprises et député de Paris.

La présence de Gilbert Mitterrand, premier secrétaire fédéral du PS et des deux sénateurs P. Madrelle et M. Bœuf est acquise.

Les dernières inscriptions sont reçues auprès de Jack Cadi (téléphone 56.62.36.31 ou 56.63.07.93). Participation aux frais 85 francs avec pae menu.

SAINT-MACAIRE 25/2

Mouvement de sauvegarde et rénovation les 12 et 13 mars, balade dans l'art roman

Le mouvement organise pour tous les férus d'histoire et d'architecture, une balade au plein cœur de l'art roman.

Le week-end des 12 et 13 mars sera l'occasion d'admirer deux des joyaux de cette grande époque des bâtisseurs.

Tout d'abord, Moissac, connu de tous pour la magnificence de son cloître; mais surtout Conques, l'incontestable chef-d'œuvre de l'art roman auvergnat.

L'église de Conques est le type parfait des églises dites « des routes du pèlerinage ». C'est le monument chef de cette famille d'églises. Célèbre, par son tympan du XII^e siècle, dont le thème « le jugement dernier » est si cher au Moyen Age.

Si vous n'avez pas encore pu admirer ces deux témoignages de l'architecture romane ou si vous désirez les revoir, inscrivez-vous le plus vite possible auprès de la pharmacie Cambillau, allée des Tilleuls, téléphone 56.63.03.91. Départ samedi 12 à 13 h 15. Prix du voyage 390 francs, hébergement compris. Clôture des inscriptions mardi 1^{er} mars.

SAINT-MACAIRE 26/2

Echos de l'ASM

ASM 1B, 0-Pujols-sur-Ciron, 1. — Dominer n'est pas gagner. La preuve en a encore été faite par cette équipe réserve qui, réduite à 10 de façon bizarre par le directeur de jeu au bout de 15 mn, s'est permise de faire souf-

frir l'adversaire jusqu'au coup de sifflet final.

ASM 1A, 1-Baurech, 1. — Match à ne pas perdre devant une bonne équipe. Nos joueurs, pratiquement tous très motivés, réussissent à ouvrir le score par Maillié, mais sur une erreur de défense se font rejoindre au score.

SAINT-MACAIRE

Deuxième tranche d'assainissement : c'est parti



Dans la cuve destinée à accueillir les pompes de refoulement de Saint-Maixant (Photo J. Sanche)

L'entreprise Sud-Ouest Canalisations a repris les travaux de pose du réseau d'assainissement et de renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable en 1988 pour la tranche 1987, curiosité des retards de programmation.

La priorité a été donnée pour cette tranche à Saint-Maixant qui pour l'instant n'est affectée que par le début de construction de la station de refoulement et d'aspiration sous vide identique à celle de Rendesse à Saint-Macaire. Cet ouvrage, sis en limite de palus, est en cours de réalisation par l'entreprise extemo de Toulence.

Pour l'heure, la SOC achève l'équipement de la rue des Cordeliers, per-

mettant de raccorder le coussin Notre-Dame du Rosaire qui apporte un contingent d'usagers permettant de respecter le plafond imposé par l'agence de Bassin pour le montant des travaux rapporté au nombre d'usagers raccordables.

Les travaux reprendront sur Saint-Macaire en principe en fin d'année, pour les allées Tourny, la place Tourny et la rue de Verdun, sous réserve de vérification précise : par exemple, la rue de l'Hospice pourrait devenir prioritaire pour assurer la desserte de la poste dont la reconstruction est projetée depuis déjà deux ans.

Le maire pose la question : les sens interdits sont-ils injustifiés ?

Telle est la question qui, légitimement, peut venir à l'esprit, lorsque sont constatées régulièrement des infractions caractérisées, pour ne pas dire délibérées, au respect des sens uniques mis en œuvre, essentiellement dans la vieille ville, depuis septembre 1986.

Quand il s'agit de visiteurs qui auraient pu ne pas distinguer les panneaux, l'on peut comprendre, mais quand il s'agit de Macariens, par exemple de commerçant s'estimant victime d'une baisse de leur chiffre d'affaires due à cette mesure, l'interrogation naît. En fin de compte, ces sens uniques sont-ils bien justifiés ?

Il faut d'abord rappeler l'esprit dans lequel a été conçue par les élus municipaux la rationalisation de la circulation et du stationnement dans Saint-Macaire, rationalisation dont la mise en place de sens obligatoires ne constitue que le premier volet.

En effet, si l'on s'en tient aux seuls embarras de la circulation, cela ne marchait pas trop mal. Il y avait bien quelques blocages rue d'Aulède en raison du stationnement sauvage. Il arrivait que des touristes s'engouffrent dans la rue du Port-Nava et soient donc contraints de rebrousser chemin. Des voix s'étaient déjà élevées pour réclamer l'instauration d'un sens unique, au moins dans la rue de l'Eglise. Mais, enfin, grosso modo, pas de quoi en arriver au systématisme actuel.

En fait, il s'agit d'une dimension beaucoup plus importante pour le Vieux Saint-Macaire que de résoudre les problèmes d'utilisation de sa voirie. Car, chacun sait que beaucoup de résidents de la vieille ville occupent des immeubles dépourvus de jardins ou bien desservis par de simples cours arrière. Par conséquent, il est légitime de chercher à faire passer les rues de la vieille ville du statut de routes (comme si elles étaient en rase campagne) à celui de véritables espaces publics porteurs de plus-value pour le simple plaisir de vivre dans le vieux Saint-Macaire.

Transformer ces voies en espaces publics suppose des traitements aussi complets que ceux réalisés place du 19-Mars, traitements qui ne pouvaient être programmés qu'après la pose du réseau d'assainissement et d'eau potable. Actuellement, la redéfinition de la rue d'Aulède est en cours d'étude et va être le mois prochain soumise à l'appréciation des riverains : c'est à ce moment-là que vont devoir être clairement affectées les

zones réservées au stationnement ou à la circulation ou aux seuls piétons, les types de revêtement possibles et finançables, les modes d'écoulement des eaux pluviales, etc.

Il est donc clair que la réhabilitation de la vieille ville considérée globalement, autrement dit la possibilité de vivre de manière contemporaine dans un cadre médiéval restauré, passe par une attention toute particulière à porter aux espaces publics (ce qui ne veut pas dire que la ville extra muros ne puisse pas être candidate aux mêmes types d'intervention mais il y a un choix de priorités).

Or, il est bien évident qu'il n'est pas possible de procéder à ce type d'aménagement en maintenant partout la circulation à double sens, sous peine de supprimer les possibilités de stationnement et d'élargissement des trottoirs réservés aux piétons : les deux sont indispensables. Les Macariens qui, aujourd'hui, ne respectent pas les sens uniques, font peu de cas de cette perspective à moyen terme qui va se concrétiser avant la fin du présent mandat rue d'Aulède.

D'ailleurs, en son temps, réunions publiques, enquête publique avec publicité par affiches, ont assuré la plus large consultation possible des Macariens. Toutes les observations ont été alors prises en compte. Peut-être à l'usage, d'autres macariens ont-ils pris une plus nette conscience des inconvénients de ce premier train de mesures qui oblige à changer les habitudes, mais qu'ils songent aux véritables mobiles de l'opération.

Dans le cas où ils restent convaincus que les sens uniques restent injustifiables, qu'ils s'expriment et le Conseil municipal écouterait leurs arguments.

Pour l'heure, est-il besoin de répéter que les sens interdits ne peuvent souffrir aucune dérogation de respect : le Code de la route le rappellera durement aux intéressés en cas d'accident. Toutefois, le maire demandera à la brigade de gendarmerie d'effectuer quelques rondes de vérification.

pour ce qui est des Macariens convaincus de l'intérêt des sens uniques, qu'ils contribuent calmement à la campagne d'explications pour convaincre les récalcitrants, s'il s'agit bien comme tout le laisse penser, d'une nette minorité. Il ne faut pas oublier que les élus prennent des décisions au nom des Macariens et qu'il vaut toujours mieux convaincre que contraindre...



Attention ! Sens interdit ! Vous avez dit « sens interdit » ? (Photo J. Sanche)

363990

SAINT-MACAIRE. MARDI 1^{er} MARS

SUPER QUINE

2 cuisses de bœuf. 4 demi-porcs. 2 demi-moutons.
1 paire de jambons. 9 paires de volailles. A la ligne
45 lots. 6 F le carton. 50 F les 10

SAINT-MACAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

Extension du cimetière

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 4 février dernier en présence de quatorze élus (absents excusés : M^{me} Lorriot, adjoint; MM. Lépine et Cassagne) et de six Macariens

La rose en campagne

■ C'est samedi soir et sous les afiches toutes neuves de la « Génération Mitterrand », que se sont réunis à Saint-Macaire les quelque cent cinquante convives d'un dîner-débat qu'animait le député Georges Sarre et Gilbert Mitterrand. A leurs côtés présidaient notamment le maire de Saint-Macaire, Jean-Marie Billa; Pierre Lagorce, maire de Langon; Philippe Madrelle, les conseillers généraux Charles Vérité et Guy Trupin, et le sénateur Marc Bœuf.

Parmi les différentes interventions, à noter une appréciation de Georges Sarre sur « le triple défi du PS en tant que parti : technologique, européen et concernant le devenir des pays du tiers monde », et une intervention de Charles Vérité sur le troisième colloque du Langonnais. Prise de parole courte, quoique convaincue : « Le projet de notre collège fut enterré pour revaloriser le conseiller général de Podensac. »

Gilbert Mitterrand s'avancit à son tour au micro. Non pour faire état (nul ne s'y attendait) d'éventuelles ambitions sur le Langonnais, mais pour parler de la prochaine échéance électorale et s'interroger : « Combien la droite prendrait-elle de ministres d'extrême droite ? »

En conclusion de cette soirée, le gâteau servi était naturellement tout rose et les convives portaient un toast à ce militant présent qui fête cette année son... 60^e anniversaire d'adhésion au parti.

Le maire refait un historique de l'opération, revenue, il l'espère, une dernière fois à l'ordre du jour.

28 juillet 1983. — Estimation par les domaines du terrain de 1495 m² appartenant à la succession Ballans. Le Conseil municipal renonce à l'acquérir puisque un prospect de 35 mètres est à respecter entre les habitations et le cimetière.

27 octobre 1983. — Décision d'achat d'une bande de 20 mètres de large sur l'emprise de l'hospice, suite à l'accord de la commission administrative de l'établissement.

11 avril 1986. — Communication par le préfet des modifications apportées dans le cadre de la décentralisation à la réglementation des cimetières : le prospect des 35 mètres n'est plus obligatoire pour les communes de moins de 2000 habitants.

26 avril 1986. — Visite d'un représentant de la succession Ballans auprès du maire pour connaître les conditions dans lesquelles le terrain peut être libéré de la priorité d'achat consentie au nouveau propriétaire de l'hôtel de la Gare après contrat privé, sachant que le terrain est constructible.

29 mai 1986. — Décision de principe de l'achat amiable du terrain Ballans prise par le Conseil municipal, sachant qu'en dernier ressort, la commune, grâce à son droit de préemption, l'emportera sur la priorité d'achat de l'hôtel de la Gare.

4 août 1986. — Protestation du propriétaire de l'hôtel de la Gare qui, en 1984, s'était fait confirmer par le Conseil municipal son désintéret pour le terrain.

4 septembre 1986. — Délibération du Conseil municipal fixant le montant de l'offre d'achat auprès de la succession Ballans en fonction d'une estimation actualisée des domaines, et chargeant le maire de négocier un compromis avec l'hôtel de la Gare sur la base d'une répartition de surface 2/3 pour la commune, 1/3 pour une sortie de l'établissement sur la rue de Verdun (la commune ne peut exercer de préemption que si l'hôtel de la Gare se porte acquéreur, sinon l'opération est gelée).

28 septembre 1986. — Confirmation par la succession Ballans de son accord sur le montant de l'offre municipale et précisions sur le délai de priorité d'achat accordé à l'hôtel de la Gare (2 ans seulement alors que l'acte porte la mention 20 ans à compter du 22 mai 1984).

2 et 28 mai 1987. — Après le retour de l'étranger du fils du propriétaire de l'hôtel de la Gare, revendication par ce dernier de l'achat de la totalité du terrain, indispensable à ses yeux pour son projet d'exploitation (l'opération est à nouveau « gelée »).

4 juin 1987. — Délibération du Conseil municipal décidant de consulter à nouveau la maison de retraite sur une éventuelle extension du cimetière dans son emprise.

3 septembre 1987. — Avis défai-

vorable du conseil d'administration de la maison de retraite, en particulier tant que n'est pas connu le projet d'extension de l'établissement.

4 septembre 1987. — Confirmation par le Conseil municipal de l'option d'achat à l'amiable sur le terrain Ballans, avec partage 1/3-2/3 avec l'hôtel de la Gare.

12 novembre 1987. — Choix du projet d'extension de la maison de retraite qui laisse libre l'intégralité de l'ancien jardin potager situé entre le cimetière.

26 novembre 1987. — Décision du Conseil municipal de demander à la maison de retraite de réexaminer sa position en fonction de ces nouveaux éléments.

30 novembre 1987. — Lettre de la succession Ballans protestant contre la lenteur de la procédure et mentionnant l'existence d'un nouvel acquéreur potentiel (en l'occurrence la succession Theze).

21 janvier 1988. — Accord donné par le Conseil d'administration de la maison de retraite, à une très courte majorité, pour l'extension du cimetière sur une bande continue de 12 mètres, soit un peu plus de 2000 m², sous condition de respect de l'estimation des domaines et de mise en œuvre d'une clôture végétale au lieu d'une clôture maçonnée.

En fonction de ces éléments, la commission aménagement et équipement a retenu le principe de réaliser l'extension du cimetière sur la maison de retraite plutôt que sur le terrain Ballans. Sont pris en compte deux éléments majeurs : disponibilité d'espace doublée (2000 m² au lieu de 1000 m²), possibilités d'extension laissées à un ensemble privé déjà très enclavé.

Fidèle à leurs positions exprimées en tant que membres du conseil d'administration de la maison de retraite, M. Boré se déclare opposé à ce changement d'attitude (protection du patrimoine de l'établissement), et M. Cadi s'abstient (prééminence de pressions privées sur l'intérêt public).

Par 12 voix favorables, 1 contre et 1 abstention, le Conseil municipal renonce à l'achat amiable du terrain Ballans et décide de revenir à la solution d'extension sur la maison de retraite, en sollicitant un financement dans le cadre de la DGE 2^e part.

Statuts « Syndicat d'études lutte contre l'incendie ». — A l'unanimité, le conseil adopte le projet de statuts délibéré par le syndicat le 22 janvier, fixant sa durée à 3 ans et son siège social à la Maison de pays.

La proposition de constitution du bureau proposée par le maire a été retenue, à savoir présidence au conseiller général et vice-présidences aux maires des communes possédant un Centre de première intervention (Caudrot et Verdels), lui-même accédant au poste de secrétaire.

Le conseil note avec satisfaction que le principe a été retenu que le président du syndicat défi-

nit soit le maire de la commune d'implantation du futur centre de secours, donc très probablement Saint-Macaire.

Il rappelle son attachement à ce que la réflexion intercommunale soit la plus soutenue possible pour réduire les délais de décision et reformule son vœu qu'y soient associés à titre consultatif le lieutenant Paratge et le médecin-chef de bataillon Cadi.

Autres décisions. — Saisi par le syndicat d'une demande de prise de position sur le principe d'un achat des anciens établissements Labrousse, le conseil décide à l'unanimité de reporter sa décision à une réunion extraordinaire, étant donnée l'importance du sujet.

Sollicité par M^{me} Darrousat, M. Douillet se déclare prêt à vendre à la commune le chai en ruines contigu à l'ancien chai Morgues, et placé entre la Carreyrotte et la rue Amiral-Courbet, soit la parcelle A 285 d'une contenance de 50 m² pour 5000 francs : accord du Conseil municipal limité de préférence à 4500 francs par 12 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

Sur interpellation de M. Tremea, considérant que doit être rappelée constamment l'interdiction de fumer dans toutes les manifestations se déroulant dans des locaux publics (cf. campagne antitabac actuelle), le conseil ratifie la proposition par 9 voix pour, 3 abstentions, 1 voix contre (M. Bouey) et 1 refus de vote (M. Cadi estimant que la loi existe déjà et qu'il s'agit d'une atteinte à la liberté, d'autant plus que l'alcool fait beaucoup plus de mal que le tabac).

Questions diverses. — M. Sudery fait le point sur les travaux d'assainissement-eau potable en cours dans la rue des Cordeliers et sur la consultation conduite auprès des fabricants de plaques de rue.

M^{me} Darrousat demande, outre le nettoyage de la place du 19 mars, dans quelles conditions le camion communal peut être prêté à un particulier. Après les explications données par M. Chavaneau à ce sujet, le maire confirme que, sous condition de conduite par un employé communal, le camion peut être mis à disposition pour l'évacuation de gravois de chantier ou autres déchets et qu'une faveur particulière étend cette possibilité à tout type de transport pour les seuls employés communaux et pompiers.

M. Tremea renouvelle la nécessité d'une mise au point sur le respect des sens interdits et des règles de stationnement, M. Cadi rendant compte à ce propos de l'altercation qu'il a eue avec un commerçant local, rue de l'Eglise (ce dernier mettant à profit la limitation volontaire de la signalisation pour enfreindre la réglementation parfaitement connue de lui).

M. Lagahuzère demande que soit enfin apposée l'inscription « salle François-Mauriac » sur la salle des fêtes.

A l'issue de la réunion, M. Tonon a renouvelé sa demande de curage du fossé de Gabot.

CONSEIL MUNICIPAL

L'usine Labrousse à l'ordre du jour

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 18 février, en présence de quatorze élus (absents excusés : MM. Broustet, Lepine et Cassagne) et d'un Macarien.

Le maire rappelle les données du problème. Jusqu'en septembre 1987, le rôle de la commune s'est limité à examiner avec plusieurs candidats à l'achat des locaux et les pistes possibles d'incitation municipale (taxe professionnelle, restructuration de la sortie sur la R.N. 113, utilisation de la procédure usine-relais). Chaque fois, ces candidatures ont buté soit sur leur insuffisante crédibilité, soit sur le prix de vente proposé (au départ 2700000 puis 2300000 francs).

L'hypothèse d'achat public avait été évoquée par le maire lui-même lors de la réunion du Conseil municipal du 4 juin 1987 comme opération réalisable au sein d'un possible contrat de revitalisation du Pays macarien. Sur sollicitation de M. Labrousse, une évaluation des Domaines a été établie le 12 octobre dernier pour que soit connu le plafond d'achat imposé à la commune, à savoir 1324000 francs pour le tout (220 m² de bureaux sur demi sous-sol, 1300 m² d'usine sur 780 m² de demi sous-sol et 6500 m² de terrain).

Après acceptation par le syndic de cette base de négociation, le maire a proposé les locaux à l'entreprise Cosson, candidate à une usine-relais dont le principe avait été adopté par le Conseil municipal le 4 juin dernier. Cette dernière pouvait ainsi espérer, pour le même montant de loyer, bénéficier de 700 m² au lieu de 400 m² en construction neuve. Il fallait cependant dégager d'autres repreneurs pour occuper la totalité des locaux et des contacts ont été alors pris avec les anciens Etablissements Cabireau, le garage Buffard et les Etablissements Conti. Pressée par l'urgence de ses besoins d'extension, l'entreprise Cosson se portait candidate pour la totalité de l'usine en fin décembre.

C'est alors que les renseignements pris par le maire auprès des services du Conseil général démontraient que l'entreprise Cosson ne pouvait dans l'immédiat répondre aux conditions d'obtention des aides financières usine-relais (obligation de création de

deux à trois emplois dans les deux années, montant des investissements industriels fixé à la moitié du prix d'achat, etc.) C'est pourquoi, dans l'attente d'un montage plus adéquat qui réclame au moins un an de délai, le maire s'est décidé à demander une location partielle et précaire de l'usine au syndic pour le compte de l'entreprise Cosson et pour une durée de dix-huit mois.

A l'issue de l'ensemble de ce processus dont a été constamment informé le Conseil municipal, est survenue l'annonce d'une vente aux enchères publiques des bureaux, qui a conduit le syndic et l'avocat de M. Labrousse à demander au Conseil municipal un vote de principe favorable à l'acquisition amiable des locaux, sous réserve bien sûr de déboucher sur une solution favorable de réutilisation. L'entrée en location de l'entreprise Cosson dans les lieux dépend logiquement de cette délibération puisqu'elle suppose que le Conseil municipal accepte d'envisager la conclusion du principe déjà adopté à l'intention de cette entreprise, à savoir une usine-relais, dans les locaux Labrousse.

Pour le maire, la question ne semblait pas faire problème dans la mesure où il ne s'agissait que de se donner les délais nécessaires pour que soient examinées les possibilités de reprise, sur intervention municipale, sans engagement plus conséquent. La plupart des conseillers municipaux ne l'ont pas ainsi ressenti et un sérieux travail en commission avec la participation du notaire, M. Lalanne, a débouché sur un projet de délibération circonstancié, transmis avant la réunion à chaque élu.

Le projet prend acte de l'intérêt que peut avoir le transfert dans l'usine Labrousse d'activités macariennes porteuses de nuisances pour les riverains, constate l'intérêt qu'ils peuvent offrir pour accueillir de nouvelles activités, décide d'examiner les conditions d'intervention de la commune dans le cadre d'une procédure usine-relais, fixe deux conditions préalables à la démarche (référence au plafond fixé par les Domaines, « opération blanche » pour le budget communal), enfin n'exclue pas la reconversion des locaux à usage d'équipement public.

Commençant le tour de table, M. Bouey, comme MM. Lagahuzere et Chavaneau, se déclarent favorable au contenu de la délibération projetée, estimant que la commune ne prend ainsi aucun engagement financier.

M^{me} Lorriot affirme son opposition résolue, considérant que l'entrée simultanée dans les lieux de l'entreprise Cosson, créée de toute façon l'obligation morale pour la commune de déboucher positivement à l'issue de l'étude : il serait difficile d'annoncer à M. Cosson par la suite qu'il doit évacuer les lieux.

M. Cadi s'estime gêné par les pressions extérieures exercées par le syndic et l'avocat : pourquoi retarder la procédure de vente aux enchères si elle permet de trouver plus vite un acquéreur ? Renouvelant son accord pour la formule usine-relais, il s'exprime contre l'hypothèse d'implantation éventuelle dans les lieux du futur centre de secours et réserve sa position définitive.

M. Falissard s'avoue très partagé. L'opération ne lui semble envisageable que pour des implantations économiques et de préférence nouvelles. Il n'est pas convaincu que la vente aux enchères des seuls bureaux grève l'avenir quant à la réutilisation de l'usine par la procédure relais. Il réserve également sa position.

M. Sudery développe sa totale opposition. Le différé de vente aux enchères crée l'engagement moral vis-à-vis de M. Labrousse de déboucher sur un achat. Les pompiers sont hostiles à l'hypothèse centre « de secours » et les capacités d'investissement de la commune interdisent de songer à une « salle sportive » par exemple. Enfin, la solution usine-relais est plus que douteuse si l'on se réfère aux échecs successifs de l'expérience de Saint-Pierre-d'Aurillac : laissons au privé le soin de définir l'avenir de ces locaux. MM. Darbo, Labarriere et Sire rejoignent M. Sudery sur cette position.

Dans le même esprit, M^{me} Darroussat craint que la commune ne soit plus engagée qu'elle ne le pense par cette délibération et M. Bore ne voit pas d'autre utilité à la proposition que d'éviter la vente aux enchères à M. Labrousse.

M. Tremea s'affirme au contraire

résolument favorable à une prise de position qui, à ses yeux, ne suppose ni engagement financier, ni engagement moral. La commune ne peut se désintéresser de l'avenir de l'usine Labrousse, il faut éviter qu'une hypothèse soit jetée sur ses potentialités par la vente séparée des bureaux, personne ne peut savoir si l'acquéreur que dégageront les enchères sera intéressant pour la commune : donnons-nous au moins le temps d'étudier et ne jouons pas à quitte ou double.

Le maire conclut le tour de table en rejoignant pleinement l'intervention de M. Tremea. Il constate que trop de conseillers se déterminent comme s'il s'agissait aujourd'hui de se porter acquéreur ou non de l'usine Labrousse : il ne s'agit que de se donner un délai de réflexion. Il ne veut pas engager un débat nécessairement long sur la légitimité de l'interventionnisme municipal dans le domaine économique mais il relève que l'expérience en la matière a démontré la multiplication des formules usines-relais, même si la sélection des candidats s'est avérée comme devant être des plus rigoureuses.

A ses yeux, l'intérêt public suppose que la commune s'intéresse au devenir de l'usine Labrousse et ce n'est pas parce qu'il y a alors convergence avec la satisfaction d'intérêts privés, de surcroît macariens, que la démarche municipale devrait aussitôt suspecte : il faut savoir conserver tout le sang-froid nécessaire dans de telles situations.

Il précise qu'il ne peut y avoir d'option d'achat réelle sans signature d'un sous-seing par le maire et le syndic (ce qui est hors de propos), que le prix fixé par les Domaines n'est qu'un maximum (rien n'interdit de négocier plus bas) et que même ce niveau d'engagement financier permettrait de disposer de 40% de plus de surface que pour une version en neuf (il s'agit donc déjà d'une affaire).

Enfin, il ne veut pas exclure que puisse être étudiée l'hypothèse d'implantation du centre de secours, si tel est le prix à payer pour que débouche une décision intercommunale, même s'il a déjà clairement exprimé aux élus du canton sa préférence pour une installation d'activité économique. Il ne faut fermer aucune porte à l'atten-

tion de nos collègues des autres communes du canton : or la vente séparée des bureaux compromet définitivement l'hypothèse centre de secours.

M. Falissard reprend la parole pour annoncer un vote négatif, voulant exclure toute réutilisation de l'usine Labrousse comme équipement public et misant sur la vente aux enchères pour dégager plus facilement, grâce à un faible prix, un acquéreur. M. Cadi le rejoint sur cette position, devant le refus du maire de retrancher le paragraphe « équipement public ».

M. Tremea déplore que soient inclus dans le débat des remarques dilatoires et de trop nombreux sous-entendus. Il n'y a pas besoin de gonfler démesurément l'enjeu pour refuser la délibération : pas plus qu'il n'y a d'engagement pris avec M. Labrousse ou M. Cosson, pas plus il n'y a de position prise sur la localisation du futur centre de secours.

Par neuf voix contre et cinq pour, le projet de délibération est repoussé par le Conseil municipal, sachant que le principe d'une usine-relais pour l'entreprise Cosson n'est pas remise en cause mais à un autre endroit.

Autres décisions. — A l'unanimité, le conseil a décidé d'apporter son total soutien au Conseil des parents d'élèves des établissements publics du secteur scolaire de Langon dans les démarches qu'ils poursuivent pour obtenir la suppression des mesures d'affaiblissement du service public prises par le rectorat et la présidence du Conseil général, sans consultation des intéressés. Il a en outre formé le vœu que soient prises en compte les atteintes apportées à l'enseignement professionnel et qu'une coordination départementale soit clairement établie entre les C.P.E.

A l'unanimité, le conseil a accordé une contribution de 2500 francs à l'opération « Stage petites vacances » menée à l'intention des enfants du primaire par l'A.I.A.C.M. et l'animateur sportif départemental, en concertation avec le C.P.E. local, et ce dans le prolongement du succès du Contrat Bleu.

SAINT-MACAIRE 3/3

Service des eaux

Le Service des eaux, SOGEDO, informe les abonnés de Saint-Macaire, rue Bergoing, rue du Thuron, cours de la République d'une coupure d'eau aujourd'hui, jeudi 3 mars, à partir de 8 h 30.

SAINT-MACAIRE 4/3

MOUVEMENT DE SAUVEGARDE ET RÉNOVATION

Vendredi 4 mars : fêtes et foires

Depuis quelques années, il est de bon ton de dire que la fête est en voie de disparition

Tous les ans, à l'approche de la Fête de la Saint-Jean ou de la foire du Mercadiou, le pessimisme fait son apparition, sapant à la base cette festivité avant même qu'elle ait lieu.

Le raisonnement de ces oiseaux de mauvais augure n'est certainement pas sans fondement, mais il semble mal venu, dans une commune comme Saint-Macaire, qui tout au long de son histoire, a connu une vie locale intense.

Le Mouvement de sauvegarde et rénovation a souhaité donner un coup de chapeau à LA FÊTE, avec un F majuscule, et à tous ceux et

toutes celles qui ont fait et qui font qu'elle existe encore.

Une rétrospective sur la Fête, c'est aussi bien les fêtes religieuses, les foires, les bals du 14 Juillet, le Carnaval, la venue d'une personnalité ou encore un concours de pêche.

Pour revivre tous ces moments, des photos, des films, des diapositives mais aussi des programmes de kermesse, de soirées, de théâtre, et surtout les témoignages que vous nous apporterez.

Nous comptons sur vous, vendredi 4 mars, dès 21 heures, dans la grande salle de la mairie.

SAINT-MACAIRE 7/3

CONTRAT DE PAYS

Programme d'amélioration de l'habitat

Dans le cadre du contrat de pays de Saint-Macaire a été retenue comme action de développement économique l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat. M. Jean Lafourcade, président, et le CEREL/ARIM Aquitaine ont dressé le bilan de ce programme.

En novembre dernier, s'est achevée l'opération d'amélioration de l'habitat. Un bilan a été dressé. Il montre le succès incontestable qu'elle a obtenu.

L'OPAH a débuté en 1984, avec comme objectif la restauration de 150 logements, soit 100 logements occupés par les propriétaires et 50 logements locatifs.

Dans le bilan final, ce sont 151 logements qui ont été réhabilités, dont 93 logements occupés par des propriétaires et 58 locatifs.

La totalité des travaux s'élève à 15 976 000 francs. Ils ont été exécutés par les artisans et entreprises de la région. L'impact économique a donc été important et, dans la situation actuelle, c'est un nouveau souffle qui a été donné à l'économie locale.

Des subventions importantes ont été attribuées aux propriétaires. Pour les logements locatifs, une enveloppe de 4 250 000 francs a été attribuée. Ces subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat représentent en moyenne 37 % du montant des travaux exécutés par les propriétaires.

Les propriétaires occupant leur logement ont bénéficié de 915 000 francs de subvention, ce qui représente 93 primes à l'amélioration de l'habitat, d'une moyenne de 9 800 francs, avec un maximum de 17 500 francs pour des travaux atteignant 70 000 francs.

LES LOGEMENTS RÉHABILITÉS

Sur les 58 logements locatifs restaurés, 32 d'entre eux étaient inoccupés. Grâce à l'OPAH, ils ont pu être

recupérés et à nouveau occupés par de nouvelles familles; en règle générale, des jeunes ménages. Ceci a été rendu possible par le type de logements offerts, dont la plupart sont des types 3 et 4.

Garder la population locale et inviter d'autres habitants à vivre dans le canton exige des logements qui permettront à des familles de pouvoir vivre dans un espace suffisant, pour les parents comme pour les enfants.

Les travaux réalisés dans l'ensemble des logements locatifs représentent, pour 60 % d'entre eux, une mise aux normes d'habitabilité totale, à savoir salle d'eau, WC intérieur, chauffage central, isolation. Les 40 % restant ont été dotés d'un ou plusieurs éléments indiqués plus haut.

Pour les 93 logements occupés par leur propriétaire, le type de travaux engagés est différent. Ils sont moins importants que pour les logements locatifs, chaque propriétaire entretenant régulièrement le patrimoine dans lequel il vit. L'OPAH a été l'occasion pour ces propriétaires de faire des travaux qu'ils estimaient trop onéreux ou non prioritaires sans les subventions : ces dernières les incitent à faire des travaux pour vivre dans un meilleur confort. La remise en état de la toiture, l'isolation, le chauffage, le tout-à-l'égout représentent 68 % des logements restaurés. Les autres propriétaires ont installé les éléments de confort nécessaires à

la vie quotidienne, dont, pour une grande partie d'entre eux, la totalité.

Les résultats de l'OPAH démontrent qu'un bon nombre de logements sur le canton ne possédaient pas le confort nécessaire pour vivre dans de bonnes conditions.

Même si les trois ans passés ont engagé un nouveau processus dans la réhabilitation, les élus du canton ont demandé de prolonger l'OPAH par un programme d'intérêt général pendant un an. L'année 1988 est donc la dernière qui est offerte aux propriétaires qui veulent faire des travaux.

Dans ce cadre, les aides financières sont identiques pour les propriétaires occupants, à savoir, suivant les ressources, prime à l'amélioration de l'habitat d'environ 25 % du montant des travaux retenus. Le montant maximum de cette prime est de 17 500 francs. Des prêts conventionnés sont aussi autorisés pour des travaux seuls.

Pour les logements locatifs, les subventions de l'ANAH sont moins importantes, mais les dossiers qui seraient rejetés en dehors de ce programme peuvent être retenus, en particulier lorsqu'il s'agit de subventionner des logements vacants.

Si vous êtes intéressés par ce nouveau programme, et pour vous aider à constituer votre dossier, les élus du canton ont demandé au CEREL/ARIM Aquitaine de poursuivre sa mission de conseil. Pour cela, un représentant de cet organisme sera présent dans les mairies du canton les jours et heures suivants : mardi 8 mars, à Saint-Pierre-d'Aurillac (de 10 à 11 h), Saint-André-du-Bois (de 11 à 12 h), Saint-Martin-de-Sescas (de 14 à 15 h) et Saint-Macaire (de 15 à 16 h); mercredi 16 mars, à Saint-Maixant (de 14 à 15 h) et Verdels (de 15 à 16 h, pour Verdels et Sémens); mardi 22 mars, à Saint-Germain-des-Graves (de 11 à 12 h), Saint-Martial (de 14 à 15 h) et Saint-Laurent-du-Bois (de 15 à 16 h, pour Saint-Laurent-du-Bois et Saint-Laurent-du-Plan); mercredi 23 mars, au Pian-sur-Garonne (de 14 à 15 h), Sainte-Foy-la-Longue (de 15 à 16 h) et Caudrot (de 16 à 17 h)

Pétanque macarienne

Soirée du 12 mars. Il est rappelé que les personnes désireuses de participer à la soirée organisée par la Pétanque Macarienne, le samedi 12 mars, de s'inscrire très rapidement auprès de B. Lacampagne, tél. 56.62.36.26. Les inscriptions seront closes le lundi 7 mars.

Soirée paella

Devant le succès remporté par les réunions cuisine, le Groupement de développement agricole féminin du Canton de Saint-macaire organise le mardi 8 mars, à 20 h 30, au centre ménager de Langon (derrière la caserne des pompiers), une soirée animée par un traiteur langonnais qui se fera un plaisir de nous expliquer et de réaliser devant nous, une paella aux fruits de mer, ainsi qu'une terrine de foie gras au sauternes.

Mesdames, vous que cela intéresse, venez avec vos amies parfaire vos connaissances en art culinaire, afin de mieux régaler ceux que vous aimez.

363991

SAINT-MACAIRE - MARDI 8 MARS

GRAND LOTO

45 LOTS : Cuisse de bœuf, demi-mouton, gigots, jambons, canards gras, volailles, etc.

Le carton : 6 F - Les 10 : 50 F

SAINT-MACAIRE 3/3

Service des eaux

Le Service des eaux, SOGEDO, informe les abonnés de Saint-Macaire, rue Bergoing, rue du Thuron, cours de la République d'une coupure d'eau aujourd'hui, jeudi 3 mars, à partir de 8 h 30.

SAINT-MACAIRE 4/3

MOUVEMENT DE SAUVEGARDE ET RÉNOVATION

Vendredi 4 mars : fêtes et foires

Depuis quelques années, il est de bon ton de dire que la fête est en voie de disparition

Tous les ans, à l'approche de la Fête de la Saint-Jean ou de la foire du Mercadiou, le pessimisme fait son apparition, sapant à la base cette festivité avant même qu'elle ait lieu.

Le raisonnement de ces oiseaux de mauvais augure n'est certainement pas sans fondement, mais il semble mal venu, dans une commune comme Saint-Macaire, qui tout au long de son histoire, a connu une vie locale intense.

Le Mouvement de sauvegarde et rénovation a souhaité donner un coup de chapeau à LA FÊTE, avec un F majuscule, et à tous ceux et

toutes celles qui ont fait et qui font qu'elle existe encore.

Une rétrospective sur la Fête, c'est aussi bien les fêtes religieuses, les foires, les bals du 14 Juillet, le Carnaval, la venue d'une personnalité ou encore un concours de pêche.

Pour revivre tous ces moments, des photos, des films, des diapositives mais aussi des programmes de kermesse, de soirées, de théâtre, et surtout les témoignages que vous nous apporterez.

Nous comptons sur vous, vendredi 4 mars, dès 21 heures, dans la grande salle de la mairie.

SAINT-MACAIRE 7/3

CONTRAT DE PAYS

Programme d'amélioration de l'habitat

Dans le cadre du contrat de pays de Saint-Macaire a été retenue comme action de développement économique l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat. M. Jean Lafourcade, président, et le CEREL/ARIM Aquitaine ont dressé le bilan de ce programme.

En novembre dernier, s'est achevée l'opération d'amélioration de l'habitat. Un bilan a été dressé. Il montre le succès incontestable qu'elle a obtenu.

L'OPAH a débuté en 1984, avec comme objectif la restauration de 150 logements, soit 100 logements occupés par les propriétaires et 50 logements locatifs.

Dans le bilan final, ce sont 151 logements qui ont été réhabilités, dont 93 logements occupés par des propriétaires et 58 locatifs.

La totalité des travaux s'élève à 15 976 000 francs. Ils ont été exécutés par les artisans et entreprises de la région. L'impact économique a donc été important et, dans la situation actuelle, c'est un nouveau souffle qui a été donné à l'économie locale.

Des subventions importantes ont été attribuées aux propriétaires. Pour les logements locatifs, une enveloppe de 4 250 000 francs a été attribuée. Ces subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat représentent en moyenne 37 % du montant des travaux exécutés par les propriétaires.

Les propriétaires occupant leur logement ont bénéficié de 915 000 francs de subvention, ce qui représente 93 primes à l'amélioration de l'habitat, d'une moyenne de 9 800 francs, avec un maximum de 17 500 francs pour des travaux atteignant 70 000 francs.

LES LOGEMENTS RÉHABILITÉS

Sur les 58 logements locatifs restaurés, 32 d'entre eux étaient inoccupés. Grâce à l'OPAH, ils ont pu être

recupérés et à nouveau occupés par de nouvelles familles; en règle générale, des jeunes ménages. Ceci a été rendu possible par le type de logements offerts, dont la plupart sont des types 3 et 4.

Garder la population locale et inviter d'autres habitants à vivre dans le canton exige des logements qui permettront à des familles de pouvoir vivre dans un espace suffisant, pour les parents comme pour les enfants.

Les travaux réalisés dans l'ensemble des logements locatifs représentent, pour 60 % d'entre eux, une mise aux normes d'habitabilité totale, à savoir salle d'eau, WC intérieur, chauffage central, isolation. Les 40 % restant ont été dotés d'un ou plusieurs éléments indiqués plus haut.

Pour les 93 logements occupés par leur propriétaire, le type de travaux engagés est différent. Ils sont moins importants que pour les logements locatifs, chaque propriétaire entretenant régulièrement le patrimoine dans lequel il vit. L'OPAH a été l'occasion pour ces propriétaires de faire des travaux qu'ils estimaient trop onéreux ou non prioritaires sans les subventions : ces dernières les incitent à faire des travaux pour vivre dans un meilleur confort. La remise en état de la toiture, l'isolation, le chauffage, le tout-à-égout représentent 68 % des logements restaurés. Les autres propriétaires ont installé les éléments de confort nécessaires à

la vie quotidienne, dont, pour une grande partie d'entre eux, la totalité.

Les résultats de l'OPAH démontrent qu'un bon nombre de logements sur le canton ne possédaient pas le confort nécessaire pour vivre dans de bonnes conditions.

Même si les trois ans passés ont engagé un nouveau processus dans la réhabilitation, les élus du canton ont demandé de prolonger l'OPAH par un programme d'intérêt général pendant un an. L'année 1988 est donc la dernière qui est offerte aux propriétaires qui veulent faire des travaux.

Dans ce cadre, les aides financières sont identiques pour les propriétaires occupants, à savoir, suivant les ressources, prime à l'amélioration de l'habitat d'environ 25 % du montant des travaux retenus. Le montant maximum de cette prime est de 17 500 francs. Des prêts conventionnés sont aussi autorisés pour des travaux seuls.

Pour les logements locatifs, les subventions de l'ANAH sont moins importantes, mais les dossiers qui seraient rejetés en dehors de ce programme peuvent être retenus, en particulier lorsqu'il s'agit de subventionner des logements vacants.

Si vous êtes intéressés par ce nouveau programme, et pour vous aider à constituer votre dossier, les élus du canton ont demandé au CEREL/ARIM Aquitaine de poursuivre sa mission de conseil. Pour cela, un représentant de cet organisme sera présent dans les mairies du canton les jours et heures suivants : mardi 8 mars, à Saint-Pierre-d'Aurillac (de 10 à 11 h), Saint-André-du-Bois (de 11 à 12 h), Saint-Martin-de-Sescas (de 14 à 15 h) et Saint-Macaire (de 15 à 16 h); mercredi 16 mars, à Saint-Maixant (de 14 à 15 h) et Verdélais (de 15 à 16 h, pour Verdélais et Sémens); mardi 22 mars, à Saint-Germain-des-Graves (de 11 à 12 h), Saint-Martial (de 14 à 15 h) et Saint-Laurent-du-Bois (de 15 à 16 h, pour Saint-Laurent-du-Bois et Saint-Laurent-du-Plan); mercredi 23 mars, au Pian-sur-Garonne (de 14 à 15 h), Sainte-Foy-la-Longue (de 15 à 16 h) et Caudrot (de 16 à 17 h).

Pétanque macarienne

Soirée du 12 mars. Il est rappelé que les personnes désireuses de participer à la soirée organisée par la Pétanque Macarienne, le samedi 12 mars, de s'inscrire très rapidement auprès de B. Lacampagne, tél. 56.62.36.26. Les inscriptions seront closes le lundi 7 mars.

Soirée paella

Devant le succès remporté par les réunions cuisine, le Groupement de développement agricole féminin du Canton de Saint-macaire organise le mardi 8 mars, à 20 h 30, au centre ménager de Langon (derrière la caserne des pompiers), une soirée animée par un traiteur languonnais qui se fera un plaisir de nous expliquer et de réaliser devant nous, une paella aux fruits de mer, ainsi qu'une terrine de foie gras au sauternes.

Mesdames, vous que cela intéresse, venez avec vos amies parfaire vos connaissances en art culinaire, afin de mieux régaler ceux que vous aimez.

363991

SAINT-MACAIRE - MARDI 8 MARS

GRAND LOTO

45 LOTS : Cuisse de bœuf, demi-mouton, gigots, jambons, canards gras, volailles, etc.

Le carton : 6 F - Les 10 : 50 F

BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE 7/2 Appel pour la constitution du comité local

Le maire communique :

Comme dans d'autres communes voisines, le projet de constitution d'un comité du Bicentenaire à Saint-Macaire a été évoqué aussi bien au Conseil municipal qu'au sein du mouvement de sauvegarde, ou d'autres associations locales.

Il y a comme ailleurs une première raison à cela : il est indispensable de mobiliser le maximum de citoyens autour de la commémoration d'un événement fondateur de la forme actuelle de notre organisation sociale et politique. Il ne s'agit pas pour autant d'ignorer les initiatives prises à d'autres échelons géographiques mais au contraire, d'en conforter la diffusion au niveau macarien.

Au-delà, Saint-Macaire peut apporter une contribution spécifique et irremplaçable à l'événement, car notre cité a donné jour à un député conventionnel, qui a connu un destin des plus intéressants.

François Bergoing, c'est de lui qu'il s'agit, chirurgien, né à Saint-Macaire et maire de la commune, participa étroitement au devenir des Girondins, après avoir refusé de voter la

mort de Louis XVI. Proscrit pendant la Terreur, il refit surface pendant le Directoire au Conseil des Cinq-Cent où il devint l'ami intime du corrompu Barras. Membre du comité de Sûreté générale, il constata à ce titre le décès de Louis XVII à la prison du Temple. Hostile au coup d'état du 18 brumaire, il finit sa carrière comme gouverneur des domaines royaux de Naples pour le compte de Murat, avant de revenir décéder à Saint-Macaire.

Outre cet épisode aussi attachant que pleinement macarien de l'histoire de la Révolution, les registres du Conseil municipal conservent le compte-rendu détaillé du déroulement des fêtes révolutionnaires, par conséquent aisément reconstituables.

Bref, la matière existe pour que les Macariens se sentent concernés très directement par le Bicentenaire : aussi toutes les personnes intéressées sont-elles conviées à participer à la réunion de constitution d'un comité macarien du Bicentenaire qui se déroulera à la mairie, le jeudi 10 mars, à 21 heures.

Société 9/3 d'entraide de la Légion d'honneur

■ Le samedi 5 mars, le comité de Langon-Bazas de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, qui regroupe les sociétés des cantons d'Auros, Bazas, Captieux, Grignols, Langon, Saint-Macaire, Saint-Symphorien et Villandraut, a tenu son assemblée générale annuelle organisée à Saint-Macaire par son délégué cantonal M. J. Foucard, chef de bataillon honoraire.

Après la messe en l'église de Saint-Macaire et le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, le comité s'est réuni sous la présidence du général (CR) R. Bart, vice-président départemental, dans une salle aimablement prêtée par M. le Maire de Saint-Macaire. L'accent a été mis cette année sur les problèmes de l'entraide aux personnes âgées du troisième ou du quatrième âge.

Après un vin d'honneur fort sympathique offert par la municipalité de Saint-Macaire, la réunion s'est achevée avec les épouses venues fort nombreuses, dans une ambiance particulièrement chaleureuse, à l'hostellerie Saint-Pierre à Verdelsais.

La prochaine assemblée générale se tiendra le samedi 18 mars 1989 à Saint-Symphorien.

SAINT-MACAIRE 10/13

Bicentenaire de la Révolution française

Comme annoncé précédemment, le projet de constitution d'un comité du bicentenaire à Saint-Macaire a été évoqué aussi bien au Conseil municipal qu'au sein d'associations locales. François Bergoing, député conventionnel, né à Saint-Macaire, rattache notre cité à l'événement national, voire international, que fut la Révolution de 1789 avec ses bouleversements sociaux et politiques.

Aussi, tous les Macariens sont invités à participer à la réunion de constitution d'un comité macarien du bicentenaire qui aura lieu ce soir, jeudi 10 mars, à la mairie, à 21 heures.

SAINT-MACAIRE 11/3

CENTRE DE SECOURS: SORTIES DU MOIS DE FÉVRIER

1^{er} février : dégagement de voie publique commune de Saint-Macaire; feu de camion commune de Saint-Macaire, RN 113; dégagement de chaussée commune de Saint-André-du-Bois.

2 février : risque d'écroulement d'un mur commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

3 février : malaise cardiaque, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac; une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

4 février : feu de cuisine, commune de Caudrot; transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

6 février : épuisement de sous-sol, commune de Saint-Maixant; épuisement de sous-sol, commune de Saint-Germain-de-Graves; épuisement de sous-sols, commune de Pian-sur-Garonne.

7 février : malaise à domicile, commune de Saint-Macaire, soins sur place par le médecin du corps.

12 février : feu de fils électriques, commune de Saint-Maixant; accident de la circulation, commune de Saint-André-du-Bois, deux victimes évacuées sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

14 février : tentative de suicide, commune de verdelsais, lieu dit Bertric, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

15 février : sauvetage de bien, commune de Saint-Macaire.

19 février : malaise cardiaque, commune de Saint-Germain-de-Graves, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

20 février : malaise sur la voie publique, commune de Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin

du corps; tentative de suicide, commune de Caudrot à la maison de retraite, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

22 février : tentative de suicide, commune de Verdelsais, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

23 février : malaise cardiaque, commune de Saint-Martin de Sescas, une victime décédée avant l'arrivée des sapeurs-pompiers.

27 février : accident de la circulation commune de Caudrot, une victime évacuée sur le CH Pasteur

Football à l'ASM

Résultats :

1 B, 0-Saint-Selve, 1.

1 A, 1-Savignac-d'Auros, 4.

Prochain match : dimanche 13 mars, à 15 heures, en match en retard, ASM 1 B rencontre Saint-Pierre-d'Aurillac 1 B.

Bureau : la réunion du comité directeur aura lieu dimanche 13 mars, à 18 heures, à la salle du stade A.-Seyrac à l'issue du match Saint-Macaire-Saint-Pierre.

Agenda 12/3

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépôt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi. A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la Maison de retraite.

Dimanche. A 9 h, messe à Saint-André-du-Bois. A 11 h, messe à Saint-Macaire. A 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Favereau, à Verdelsais, tél. 56.62.02.47.

Ambulance. Turtaut, à La Réole, tél. 56.63.70.28.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 56.63.15.70.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire : M. et M^{me} Braud, tél. 56.63.40.21.

Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons de mers tropicales. Place de l'Horloge. Ouvert tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Lotos. Pas de lotos samedi et dimanche. Loto mardi à 21 h.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée de 14 à 18 h, le dimanche.

Vers un Office macarien du tourisme ?

Depuis 1984, l'organisation de l'accueil des visiteurs est assurée à Saint-Macaire par un groupe de travail « Tourisme » rassemblant les représentants du Conseil municipal, des associations (le Prieuré, Mouvement de Sauvegarde, ACPL, musée postal) et des personnes motivées (Guy David, guide macarien, et M. Rodriguez, responsable des Caves Aquariums).

Son activité s'est traduite par une meilleure coordination de l'action des uns et des autres, même si elle reste à parfaire, par l'édition d'un dépliant d'information et d'une affiche de promotion touristique, par le développement de permanences d'accueil au Prieuré.

Le groupe de travail attendait également que se concrétise sur le terrain l'activité de la Maison de Pays pour ne pas risquer d'empiéter sur les prérogatives du travail intercommunal.

La Maison de Pays a fonctionné l'été dernier, les choses sont désormais plus claires quant au domaine de compétence restant à gérer au niveau macarien. De plus, l'ouverture du camping des Remparts (ex-Grottes) devrait enfin survenir cet été.

Tous les partenaires du groupe

de travail ont donc conclu à la nécessité de l'institutionnaliser sous le titre d'Office macarien du tourisme ou titre équivalent.

Le choix du patronyme « office » témoigne de la volonté d'assurer une représentation paritaire des trois collèges : élus, associations intéressées, personnes individuelles motivées. Reste à déterminer dans quelle proportion : toujours est-il que les élus ne craignent pas d'être minoritaires dès lors que les moyens financiers de l'office dépendront pour beaucoup des subventions municipales, elles-mêmes accordées sous condition, concrétisées en conventions précises.

Le moment opportun semble donc venu de passer à une vitesse supérieure pour construire à Saint-Macaire un outil permanent susceptible de développer le tourisme d'hébergement en complément de l'action conduite au sein de la Maison de Pays.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à participer à la réunion de définition des contours de la nouvelle association, au travers de la réunion d'élaboration de ses statuts qui se déroulera le jeudi 17 mars, à 21 heures, à la mairie de Saint-Macaire.

SAINT-MACAIRE 17/3

Commémoration du 19 mars 1962

Le maire et le Conseil municipal invitent la population à se joindre à la manifestation organisée par le comité cantonal de la FNACA pour commémorer la fin des hostilités en Algérie.

Rassemblement devant la mairie, samedi 19 mars, à 18 heures. Une gerbe sera ensuite déposée devant le monument aux morts, le cortège transitant par la place du 19-Mars.

Office macarien du tourisme

C'est ce soir jeudi 17 mars, à 21 heures, que se déroulera la réunion-débat sur le projet de constitution d'un Office macarien du tourisme. La réunion est ouverte à toutes les personnes intéressées, de la ville ou non.

FNACA

Le bureau cantonal de la FNACA invite ses adhérents à participer aux dépôts de gerbes, à 18 heures, à Saint-Macaire (rassemblement devant la mairie, à 17 h 45); à 19 h 15, à Saint-Germain-de-Graves.

Aux chasseurs du canton

La Fédération des chasseurs organise une manifestation de très grande ampleur le samedi 26 mars, à Bordeaux, où sont attendus 20 000 à 30 000 chasseurs. Pour le déplacement ont été prévus deux cars. Départ prévu de la place de l'Horloge à Saint-Macaire à 13 heures. Se faire inscrire pour ceux qui ne l'ont pas fait auprès de M. Jean Cazenave, tél. 56.63.11.54 ou Michel Destrieux, tél. 56.63.48.47. Il reste encore quelques places.

SAINT-MACAIRE 14/3

Carnaval, le samedi 26 mars

Cette année trois associations (Conseil parents d'élèves de Saint-Macaire, le Prieuré et Ardilla/Ecole de musique) organisent le carnaval 88, avec le concours de la municipalité de Saint-Macaire, du conseil départemental de la culture et la participation des enfants de toutes les écoles laïques du canton.

Une journée carnaval qui débutera dès 9 heures du matin pour se terminer tard, très tard dans la nuit.

Plus de trente musiciens (cuivres, percussions) des acrobates et cracheurs de feu (la troupe IMOTHEP), la section théâtre du Prieuré et 150 enfants des classes CE et CM, qui, sur scène, nous interpréteront quelques chants à la mémoire de M. Carnaval, soit plus de 200 acteurs qui nous ferons vivre sans aucun doute, une journée inoubliable.

Le programme de cette journée. 9 h - 12 h : « Passe école », dans le canton (avec deux convois), premier convoi, Caudrot, St-Martin-de-Sescas, St-Pierre-d'Aurillac, St-Macaire; deuxième convoi, St-Maixant, Verdélais, St-André-du-Bois (regroupement des coteaux), Pian.

12 h - 13 h : passe rue dans St-Macaire et aubade dans les cafés.

17 h - 18 h : spectacle pour les enfants à la salle des fêtes de St-Macaire.

18 h - 19 h 30 : grand défilé dans les rues de la vieille ville.

19 h 30 - 20 h 30 : place de l'Horloge, jugement de M. Carnaval, chants par les CE et CM, mise à feu de M. Carnaval, feu d'artifice, etc...

20 h 30 : buffet campagnard.

21 h 30 : grand bal costumé gratuit.

SAINT-MACAIRE 15/3

95890

SAINT-MACAIRE. Mardi 15 mars, à 21 heures

SUPER LOTO

Cuisse de bœuf. 2 demi-agneaux. Gigots Longes. Jambon. Canards. Poulets. Pintades

SAINT-MACAIRE 19/3

95891

SAINT-MACAIRE. SAMEDI 19 MARS, à 21 h

SUPER LOTO

Cuisse de bœuf. Moutons. Gigots. Longes. Jambon Poulets. Pintades

SPORT/ FOOTBALL

Echos de l'ASM

Résultats. — Dimanche 13 mars, ASM B bat Saint-Pierre-d'Aurillac par 4 à 0 (buts de Thiébault, Ladkar, Pandolfo, Saint-Marc). Bon match, mais trop facile. Plus de sérieux est à espérer par la suite.

Prochains matches. — ASM B à 13 h 50 contre Barie. Rendez-vous au stade à 13 heures.

ASM A à 15 h 30 contre La Réole. Rendez-vous au stade à 14 heures.

SAINT-MACAIRE

95892

SAINT-MACAIRE

Mardi 22 mars à 21 heures

SUPER LOTO (A.S.M. et C.P.E.)

Cuisse de bœuf - Demi-mouton - Gigots - Longes Jambons - Poulets - Pintades, etc...

TRAVAUX COMMUNAUX

Objectif rue d'Aulède

Après la mise en sens unique, après la pose du réseau d'assainissement, après le renouvellement du réseau d'eau potable, vient tout naturellement à l'ordre du jour la restructuration des revêtements de rues.

Et le Conseil municipal a choisi la rue d'Aulède pour réaliser la première expérience macarienne de reconversion d'une voie de circulation en véritable espace public, apportant une plus-value de qualité de vie pour ses résidents. Il est bien évident que d'autres rues seront concernées par le premier programme, mais de manière moins significative.

En conséquence, tous les riverains de la rue d'Aulède sont invités à la réunion de concertation qui se déroulera à la mairie ce

mercredi 23 mars, à 21 heures, pour débattre des intentions d'aménagement mises au point par l'architecte conseiller de la commune, M. Castagné, à partir des objectifs définis par la commission municipale concernée.

Il est bien évident que, si les riverains sont directement concernés, tout autre Macarien peut se sentir intéressé par l'opération et doit donc se considérer comme invité à la dite réunion.



La rue d'Aulède pendant la pose du réseau d'assainissement (Photo J. Sanche)

Un Contrat bleu « comme sur des roulettes »

25/3



Les adeptes du « jeu théâtral » en plein exercice (Photo J. Sanche)

Récemment, tous les partenaires du Contrat bleu, piloté par l'Association d'animation des coteaux macariens (AIACM), ont fait à la mairie le bilan du premier trimestre et ratifié le programme du deuxième trimestre, déjà mis en œuvre.

Les chiffres sont là : 72 % de participation des enfants du primaire, seuls concernés par l'opération. En fait, comme plusieurs enfants n'hésitent pas à choisir jusqu'à trois ateliers, ce sont 137 enfants qui sont à ce jour accueillis par semaine.

Chaque semaine, le ping-pong, animé par Nathalie Gardera, de l'AIACM, retient quatre-vingt-treize enfants répartis sur trois fois une heure; le judo, piloté par M. Grimoux, animateur sportif départemental, accueille trente-quatre enfants en deux fois une heure. La bibliothèque du Prieuré reçoit sur deux heures vingt-trois enfants, sous la conduite de Josette Guindeuil, Sandrine Priam, Sylvie George et Marie Ramillon.

A toutes ces activités du premier trimestre maintenues au second par une volonté unanime des utilisateurs, ont été rajoutées l'initiation au jeu théâtral animée par Florence Des-

port, du Prieuré (trente enfants et trois fois deux heures) et la découverte du patrimoine initiée par Chantal Lalanne et Wladimir Charrov, du mouvement de sauvegarde (sept enfants en une fois deux heures).

Autant dire que c'est la pléthore et d'ailleurs ce dynamisme avait été à l'origine de l'émergence du « stage petites vacances » de carnaval, financé par la direction départementale de la jeunesse et des sports, stage qui a rassemblé chaque après-midi vingt-sept enfants autour d'activités tout à fait inusitées: tir à l'arc, canoë-kayak, équitation, cyclotourisme, etc.

Pour le troisième trimestre, devront faire leur apparition la gymnastique sportive et les activités dites de « pleine nature ». Tout cela devant se conclure le dernier mercredi de juin par une journée non-stop permettant aux enfants de montrer aux parents tout ce qu'ils ont appris au travers du Contrat bleu.

Et déjà Claude Lorriot, président de l'AIACM, mais aussi directeur de l'école primaire, se pose la question: ne faudra-t-il pas continuer l'expérience l'an prochain peut-être sous une autre forme ?

SAINT-MACAIRE 24/3

FOIRE DU MERCADIOU

« Quitte ou double »

Tel sera l'enjeu de la prochaine assemblée générale de l'Association des artisans, commerçants et professions libérales qui se déroulera le vendredi 25 mars, à 21 heures.

En effet, la dernière mouture de la foire a causé quelques difficultés pour rassembler un nombre suffisant de brocanteurs, le nombre de manifestations du genre se développant de manière inconsidérée.

Une réorientation sur la restauration de l'habitat a été alors envisagée en relation avec le cadre médiéval qu'offre Saint-Macaire.

Mais les énergies disponibles dans le monde artisanal restent limitées pour satisfaire l'échéance.

Enfin, plusieurs membres du bureau ressentent une mobilisation décroissante de leurs mandats. Aussi en viennent-ils à se poser la question de l'avenir même de l'association.

L'ACPL pourra-t-elle dépasser cette phase de pessimisme : tous les artisans, commerçants et professions libérales de Saint-Macaire et de son pays sont cordialement invités à apporter leur contribution à cette interrogation.

Samedi 26 mars, rendez-vous

Samedi 26 mars, Sa Majesté Carnaval sera dans les murs de Saint-Macaire à l'invitation de l'école de musique, du prieuré et du conseil local de parents d'élèves.

Cette année, cette manifestation, macarienne à l'origine, a été élargie au canton grâce à deux « passe-école ». En effet, deux convois sillonneront nos routes dès 9 heures du matin, suivant les itinéraires suivants : premier trajet, écoles de Caudrot, à 9 heures, de Saint-Martin-de-Sescax à 10 heures, de Saint-Pierre-d'Aurillac à 10 h 30 et de Saint-Macaire à 11 h 30.

Deuxième trajet : écoles de Saint-Maixant à 9 heures, de Verdélais à 10 heures, de Saint-André-du-Bois à 10 h 45, et de Pian-sur-Garonne à 11 heures.

De 12 heures à 13 heures, un passe-rue animera les rues de Saint-Macaire et s'arrêtera dans les cafés pour donner des aubades.

La fête recommencera vers 17 heures avec le rendez-vous donné aux enfants (accompagnés de leurs parents) à la salle des fêtes de Saint-Macaire pour un goûter et un spectacle surprise. L'entrée sera gratuite.

A partir de 18 heures, commencera le grand défilé dans les rues de Saint-Macaire. Sa Majesté Carnaval sera escortée par les enfants, les parents, les élèves de l'école de musique, des musiciens, des acrobates, des cracheurs de feu, des dragons.

Dernier voyage de Sa Majesté car, dès son arrivée, place de l'Horloge, vers 19 h 30, elle sera jugée par le groupe de théâtre du Prieuré et (sans

avec Sa Majesté Carnaval

doute condamnée à être brûlée au milieu des danses de joie... et de peine.

Dès 20 h 30, un buffet campagnard accueillera les personnes désirant fi-

nir la soirée en beauté à la salle des fêtes où un grand bal costumé gratuit clôturera cette journée de rires et de musique.

SAINT-MACAIRE

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, pu-
blicité J. Sanche, cours Victor-Hugo,
33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Hor-
loge.

Sous-dépt. R. Querré, cours de la Ré-
publique.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 26. A 19 h, messe anticipée à la
chapelle de la maison de retraite.

Dimanche 27. A 9 h, messe à Saint-André-
du-Bois. A 11 h, messe à Saint-
Macaire. A 18 h 30, messe à Pian-sur-
Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Castaingts à Preignac, tél.
56.63.27.42.

Ambulance. Claverie à Cadillac, tél.
56.62.65.25.

Vétérinaire. Docteur Richard à Bazas,
tél. 56.25.01.05.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél.
56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél.
56.63.15.70.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél.
56.62.81.05; Langon : M^{me} Dubercq et
Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-
Macaire : M. et M^{me} Braud, tél. 56.63.40.21;
Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-
Tallet, tél. 56.63.71.19.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

**Musée des poissons de mers tropi-
cales.** Place de l'Horloge. Ouvert tous
les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commen-
tée le dimanche de 14 h à 18 h.

Lotus. Dimanche à 16 h et mardi à
21 h.

Carnaval. De 18 h à 20 h 30, défilé, ju-
gement. A 20 h 30, buffet avec un
grand bal costumé (samedi 26 mars).

Echos de l'ASM

Dimanche 27 mars : 1 B va à Beauran,
15 h 30; 1 A va à La Brède, 15 h 30.
Rendez-vous et départ pour les deux
équipes à 13 h 30, place de l'Horloge.

SOCIÉTÉ/ COMMÉMORATION

Bicentenaire : c'est parti

Le Comité macarien pour la commémoration du bicentenaire de la Révolution française est né le 10 mars dernier à la mairie. Il rassemble toutes les personnes, Macariennes ou non désireuses de contribuer localement à la diffusion d'un événement qui touche aux fondements de notre organisation politique et sociale.

Pour ne pas créer une nouvelle structure associative, le comité s'est doté d'une simple coordination avec secrétariat et trésorerie : les financements correspondants seront gérés sur un compte spécial par le mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire. Toute personne intéressée pourra donc s'y adjoindre aisément.

Trois dimensions de l'action possible du comité ont été envisagées : recherche historique, organisation de manifestations locales, coordination avec les initiatives extérieures.

Sur le premier point, deux initiatives immédiates ont été dégagees : dépouillement des documents macariens révolutionnaires déposés aux archives départementales (action confiée au groupe de travail « archives » du mouvement de sauvegarde), détermination de conférences illustrées permettant de recadrer l'ensemble de l'histoire révolutionnaire.

Sur le second point, les idées affluèrent de tous bords : sensibilisation des enfants de l'école primaire par les enseignants, apprentissage de chants révolu-

tionnaires par la chorale de l'école de musique, émission d'une flamme temporaire en liaison avec le Musée postal, exposition dans les vitrines des commerçants, rétablissement de la devise « Liberté, Egalité, Fraternité », sur les édifices publics, diffusion de la déclaration des droits de l'homme sous forme de tract, reconstitution de la fête de l'Être suprême, préparation d'un colloque sur la vie de François Bergeoning, etc.

Enfin sur le troisième point, M. Sapaly a pu exposer les intentions du comité langonnais visant à confédérer les initiatives des comités de la région. Des spectacles mis au point au niveau départemental pourront être ainsi réceptionnés au plan local, comme tout autre exposition ou conférence.

Voici donc la composition provisoire du comité : J.-M. Billa, Daniel Bore et Guy David (secrétaires), Josette et Michel Guindeuil (trésorier), Annie Lorrriot, Pierrette Poutays, Marie-Hélène Bédouret, Chantal Lallanne, Bernard Lacampagne, Arlette Cambillau, Françoise Labrousse, Yves Chavaneau, Jack Cadi, Alain Falissard, Louis Trema, Gil Guérin, Wladimir Charov, Jacques Gratecap (membres de la coordination).

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la mairie de Saint-Macaire, tél. 56.63.03.64.

95893

SAINT-MACAIRE - Mardi 29 mars à 21 heures
SUPER-LOTO (ASM et CPE)
Cuisse de bœuf, gigots, longes, jambons, poulets, pintades...

DANS NOTRE COURRIER

A propos des sens interdits

M. Guy Merleau, boulanger, nous communique : après la parution dans la presse locale d'un article de la mairie concernant les sens interdits, et me sentant concerné (voir « S.-O. » du 29 février 1988), je voudrais dire à M. le Maire que je ne suis pas un inconditionnel lorsque c'est justifié. Et lorsque c'est une minorité de mécontents, je suis d'accord, puisque cela ne concerne que les habitants de la vieille ville, et aussi mes clients, qui eux, sont obligés de faire le grand tour pour revenir dans le centre.

Mais essayez donc de mettre le cours de la République en sens inter-

dit pour voir si ce sera une minorité de mécontents !

Je voudrais aussi que l'on me dise pourquoi la rue Chanzy est la seule à être en sens interdit (sauf riverains) et pourquoi pas les autres ?

Et pour en finir avec les sens qui n'ont aucun sens dans notre ville, je vais vous citer le cas de la rue de la Mane, à Saint-Pierre-d'Aurillac, qui devait être mise en sens interdit : à la demande du boulanger, qui se trouve dans cette rue, le maire de Saint-Pierre-d'Aurillac a accepté de ne pas le faire afin que cette boulangerie ne meure pas, ce qui est tout à fait à son

honneur.

Quant au « commerçant récalcitrant » que je suis, je puis vous dire que l'altercation que j'ai eue avec M. Cadi est tout à fait justifiée. Car lorsque l'on veut jouer les apprentis dictateurs en barrant la rue avec sa voiture et en disant « Puisque c'est ça, vous ne passerez pas », je voudrais qu'on me dise lequel des deux est le plus « récalcitrant » ?

Alors, je vous en prie, laissez aux habitants de la vieille ville la liberté de sortir dans le centre ville sans qu'ils soient obligés de faire le grand tour pour aller chercher une boîte de

petits pois ! Et cela permettrait aux convois funèbres, pour se rendre au cimetière, de ne pas être obligés d'emprunter le sens interdit.

En conclusion, je pense que le Conseil municipal aura le « bon sens » de comprendre la raison pour laquelle je défends les habitants de la vieille ville ainsi que mon commerce.

NDLR. — En ce qui concerne « Sud-Ouest », la polémique n'ira pas plus loin (cul-de-sac). Et souhaitons que les deux parties aient le « bon sens » de s'entendre pour trouver un juste milieu (voie de dégagement).

Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire : oui à l'art roman !

Telle est l'interjection qui a jailli des bouches de vingt participants à la balade organisée par le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire.

Car, le groupe bénéficia de trois atouts majeurs pour goûter pleinement la découverte du patrimoine proposé : le beau temps, une échelle de groupe adéquate, des guides d'un niveau remarquable sans être ennuyeux.

Dans ces conditions, la découverte de la sculpture de Moissac comme du trésor de Conques ne pouvait qu'être exceptionnelle. Laissons d'ailleurs Guy David nous dire son émotion devant le site de Conques : « Dans ce lieu, on voit le génie de ce pays roman, on voit la volonté des hommes, leur foi, leur espoir vers une vie plus heureuse, vers cet au-delà qui devait récompenser les meilleurs d'entre eux.

• Que représente l'histoire même avec un grand H vis-à-vis de ce que des siècles de volonté, avec des moyens plus que modestes ?

• Allez à Conques ! Si vous n'y trouvez pas les merveilleuses motivations de notre peuple, si vous



Ceux qui avaient osé l'ascension au pied du site de Conques (Photo J. Sanche)

ne vous sentez pas transportés au-delà du temps des idées, des péccadilles qui font notre temps, votre voyage sera alors inutile.

« C'est là que les jeunes de notre pays peuvent et doivent retrouver quoi qu'ils pensent l'immémorable volonté vers un monde meilleur qui a commencé avec les pre-

miers tailleurs de silex et qui s'est poursuivie au fil des siècles. Là, ils trouveront toutes les possibilités

d'espérer d'aller de l'avant, d'être les fils de ceux qui ont élevé cette merveille. »

JEUDI 31 MARS 1988

SAINT-MACAIRE

SAINT-MACAIRE 30/3

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 31 mars à 21 heures.

A l'ordre du jour : budget primitif 1988; office macarien du tourisme; usine relais; centre de secours; plaques de rues; questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Les CM 2 en classe de neige



Les élèves du CM2 accompagnés de M^{me} Lorriot embarquent pour la classe de neige (Photo J. Sanche)

JUDO/ ASM

**A Patrice Dussillol
Le challenge du club**



Nouveaux promus au grade de ceinture jaune (Photo J. Sanche)

La Coupe challenge gagnée l'an passé par Olivier Roy a été remise en jeu cette saison.

Ont participé, les 27 judokas suivants : Guillaume et Fabien Applaincourt, Antoine et Stanilas Belles, Ben Hassem, Stéphanie Cougouilles, Courregelongue, Jérôme et Nathalie Cazenave, Coufite, Carrère, Dupouy, Katia Duc, Patrice et Christelle Dussillol, Etienne, Steeve Galaup, Morente, Patrice Larrue, Cyril Piron, Pénard, Roy, Gérard et Sandrine Servant, Christophe Sanz, Stéphan Sabatier, Vezzozi.

Une compétition amicale organisée par poule de quatre et groupant dans chaque poule, des judokas de même catégorie de poids et d'âge (environ) a donné de bons résultats pour certains.

Comité des Amis du Bas-Pian

Les habitants du quartier du Bas-Pian sont chargés de procéder à la collecte annuelle à partir du 4 avril. Merci d'avance, pour le bon accueil que vous leur réserverez. Nous vous rappelons que les réjouissances traditionnelles du Bas-Pian auront lieu les 6,7 et 8 mai.

Il a été remarqué que les « copains » ne se faisaient pas de cadeau (et c'est normal) tout en restant dans l'esprit judo...

Les résultats des points additionnés dans chaque poule ont donné : 1^{er}, Patrice Dussillol, 30 points; 2^e, Dupouy, 27 points; 3^e ex-aequo, Morente et Nathalie Cazenave, 25 points.

Le challenge revient donc cette année à Patrice Dussillol et la médaille de 2^e à Stéphan Dupouy. Une médaille souvenir a été remise à chacun des participants. La réunion s'est terminée par une démonstration édifiante des trois professeurs que le bureau, unanime, remercie pour leur compétence et leur dévouement strictement bénévole (il en reste encore !).

Un remerciement également aux parents des judokas qui étaient venus très nombreux encourager leurs champions en herbe. Ces témoignages de sympathie sont à la fois indispensables aux judokas et très motivants pour les responsables.

Les compétitions amicales vont débuter très prochainement et nous espérons que le club y sera bien représenté.

C'est maintenant une coutume bien établie, puisque pour la quatrième année, les élèves de la classe de CM 2 sont en classe de neige au mois de mars, avec M^{me} Lorriot.

Le séjour, d'un coût global de 20 645 F a été financé de la façon suivante : Subvention communale 12 000 F soit 58,12 %; subvention du CPE Saint-Macaire 4 395 F, soit 21,29 %; participation des familles (250 F par enfant), 4 250 F, soit 20,59 %.

Malgré le temps maussade, les enfants ont pleinement profité de leur séjour grâce à un hébergement et un encadrement de qualité. Le chalet d'accueil se situe près de Sainte-Marie-de-Campan et, chaque jour, un car emmenait nos skieurs sur les pentes de La Mongie. Les veillées étaient occupées par des « diaporamas » expliquant la faune et la flore des Pyrénées, ainsi que l'économie de la vallée.

Le séjour a donc été bénéfique tant sur le plan sportif que sur le plan éducatif. Nous ne pouvons que souhaiter que cette « coutume » se perpétue longtemps.

Services religieux de la semaine sainte

Confessions. — Jeudi saint, à 10 heures, à la maison de retraite; vendredi saint, de 15 heures à 18 heures, à l'église; samedi saint, à 9 heures, à Saint-André et, à 10 heures, au Pian.

Offices. — Jeudi saint 31 mars, à 19 heures, à l'église, lavement des pieds des apôtres, messe solennelle, procession au reposoir, adoration. Vendredi saint 1^{er} avril, à 19 heures, à l'église, lecture de la passion et adoration de la croix. Samedi saint 2 avril, à 19 heures, à l'église, veillée pascale abrégée, cierge pascal et messe des aléluias. Dimanche de Pâques 3 avril, à 9 heures, messes à Saint-André-du-Bois; à 11 heures, à Saint-Macaire (chorale Saint-Sauveur); à 18 h 30, au Pian. Lundi de Pâques 4 avril, à 10 h 30, messe chantée (sacrement des malades). Mardi de Pâques 5 avril, à 10 h 30, à l'église, messe de l'opus et conférence.

Agenda

2/4

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo 33490 Saint-Macaire.

Dépôt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la Ré publique.

PERMANENCES

Maire. De 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi. A 19 h, messe anticipée à l'église.

Dimanche. A 9 h, messe à Saint-André-du-Bois. A 11 h, messe à Saint-Macaire. A 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Dimanche, De Hiranza Debelle, à Langon, tél. 56.63.12.14.

Ambulance. Dimanche, Micaelo, téléphone 56.62.36.36.

Vétérinaire. Dimanche, docteur Cayron, tél. 56.25.34.03 à Uzeste.

Sogedo. Tél. 56.63.06.56.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite (rue de Verdun). Téléphone 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Téléphone 56.63.15.70.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, téléphone 56.62.81.05. Langon, M^{me} Dubercq et Prevost, tél. 56.63.74.96.

Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, tél. 56.63.71.19.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons de mers tropicales (place de l'Horloge). Ouvert tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.34.65.

Musée postal d'Aquitaine. Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée de 14 h à 18 h le dimanche.

Lotus. Pas de quine samedi et dimanche. Mardi à 21 h.

PCF

La section du Parti communiste français organise un car le samedi 9 avril à l'occasion du meeting d'André Lajoinie à Bordeaux-Lac. Départ place du Général-de-Gaulle à 14 h 15. Les personnes intéressées sont priées de se faire inscrire chez M. Roger Légise, à Saint-Pierre-d'Aurillac, téléphone 56.63.20.76.

Sens interdit et sens du commerce

Le plan de circulation mis en place à Saint-Macaire fait des vagues. Suite à la parution dans nos colonnes (« Sud-Ouest » du 26 mars) d'un courrier de lecteur concernant le sens interdit de la rue de l'Eglise, le docteur Cadi, mis en cause, tient à préciser que « lorsqu'on est dans son bon droit on ne peut pas tolérer de s'entendre traiter d'apprenti dictateur ».

Il s'agit d'une petite altercation ayant opposé, rue de l'Eglise, les

véhicules appartenant respectivement à M. Jack Cadi et M. Guy Merleau, boulanger, se trouvant face à face dans une rue prévue pour le passage d'un seul... Les conducteurs se sont traités mutuellement de « commerçant récalcitrant » et « d'apprenti dictateur ». Précision du docteur Cadi : « Je circule dans le bon sens. Il arrive en face, en sens interdit; je lui fais signe de reculer; il refuse. »

De leur côté, le boulanger et son épouse, M^{me} Merleau, persistent dans l'idée que le nouveau plan de circulation nuit à leur commerce. « Le dimanche nous vingt-cinq ou trente pains de moins; les clients sortant de l'église n'ont pas envie de faire un détour pour s'arrêter chez nous. »

Respecter le code de la route, oui. Mais se priver des gâteaux du dessert pour un sens interdit...

SAINT-MACAIRE

SOCIÉTÉ/ FÊTES

Trois cents enfants ont fêté Carnaval

Le 26 mars dernier était jour de liesse dans les rues de Saint-Macaire. On a fêté, en musique et en chansons, Monsieur Carnaval



Pendant le goûter-spectacle : des costumes éblouissants



Une place du Mercadiou noire de monde



Un bel exemple de musique vivante pour tous les âges (Photos B. L.)

Saint-Macaire : 300 enfants ont fêté Monsieur Carnaval

Jour de liesse dans les rues du village, où 300 enfants, musique en tête, ont fêté Monsieur Carnaval (Page D)

Samedi 26 mars, 9 heures du matin. Dans la salle des fêtes de Saint-Macaire, deux gigantesques bonhommes de Carnaval (assis, ils mesurent... 5 mètres !) attendent patiemment que la pluie cesse pour aller rejoindre, comme promis, avec musiciens et saltimbanques, les enfants des écoles du canton.

Las ! Ils doivent rester à l'abri, et c'est sous un léger crachin qu'un convoi de huit véhicules va s'ébranler, à 9 h 30, pour aller malgré tout porter bonne parole... et musique ! A Caudrot, Saint-Martin, Saint-Pierre, Saint-Maixant, Verdélais, Saint-André, Pian et Saint-Macaire : partout le même accueil joyeux, coloré, enthousiaste, et les mêmes chan-

sons. 17 heures : enfants et parents commencent à affluer à la salle des fêtes, où le conseil des parents d'élèves les accueille pour un petit goûter et un spectacle-animation conçu par l'école du cirque IMOTHEP. Applaudissements, émotions, costumes chatoyants. La fête commence à vibrer. Pendant ce temps, fifres et tambours de La Rafale, accompagnés d'une délégation d'enfants, sont partis à la maison de retraite offrir un bouquet de sons et de couleurs.

L'ENTRÉE DE CARNAVAL

18 heures. Ça y est : Sa Majesté Carnaval, installé sur son fauteuil de palettes, est prêt à s'engager sur l'allée des Tilleuls, juchée sur la remorque tirée par M. Chavaneau, son fidèle serviteur d'un jour. Derrière lui, une foule importante (à vue d'œil 700 personnes) se met en marche au son d'une « Samba Lélé » effrénée, lancée par l'orchestre de percussions de l'école de musique et les amis instrumentistes venus prêter main forte. Quel défilé !... Chants qui résonnent, pétards qui ponctuent, dragon fendant la foule,

Comité des Amis du Bas-Pian

Deux délégués du comité passeront prochainement chez les habitants du Bas-Pian pour la collecte annuelle. Merci pour l'accueil que vous leur réserverez. Le président Lagahuzère est hospitalisé depuis quelques jours pour une intervention chirurgicale. « Les Amis du Bas-Pian » lui souhaitent une prompte guérison.

acrobates qui pirouettent, fumée multicolore et serpentins géants... jusqu'à la place de l'Horloge où, sur la scène dressée, la troupe de théâtre du Prieuré invite à participer au jugement du bonhomme. Un sacré match ! Les avocats de l'an dernier ont fait place à deux lutteuses aussi acharnées que ravissantes. Faute de gagnante en ce combat singulier, le public est appelé à se prononcer : oui, Carnaval sera brûlé en un feu purificateur et joyeux que les bourreaux déclenchent sous les yeux du public. Sur scène, les enfants ont remplacé les comédiens pour un dernier adieu chanté à « Pobre Carnaval ».

20 heures : il n'y a pas trop de la

salle des fêtes et des cafés voisins pour que puissent se réchauffer petits et grands. Encore quelques aubades joyeuses, style banda, et la soirée dansante commence. Elle sera animée derrière les comptoirs appétissants par les dynamiques parents d'élèves, et sur scène par les non moins dynamiques parents d'élèves, ainsi que par les non moins dynamiques professeurs et élèves de l'école de musique.

A 2 heures du matin, « Samba Lélé » retentit une dernière fois. Un grand bravo à tous ceux qui ont fait en sorte que cette grande fête ait pu avoir lieu, et à l'année prochaine, tous déguisés !



Place Carnot : jongleurs et acrobates ouvrent la marche

95894

SAINT-MACAIRE. MARDI 5 AVRIL, à 21 heures
SUPER QUINE ASM et CPE
Cuisse de bœuf. Jambon. Gigots. Longes. Poulets. Canards

CONSEIL MUNICIPAL

Des projets associatifs

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 25 février dernier en présence de treize élus (absents excusés : MM. Broustet, Labarrière, Bore, Lépine et Cassagne) et de trois Macariens.

Classe de neige. — M^e Lorriot donne lecture du projet de classe de neige élaboré par le conseil local des parents d'élèves, projet concernant les dix-sept enfants du CM2 pour la période du 14 au 19 mars inclus. Le coût de l'opération d'un total de 20 645 francs se répartit en frais d'hébergement (70 %), coût du transport (23 %) et location matériels (7 %).

La couverture financière serait assurée par la commune (58 %), le CPE (21 %) et les familles concernées (21 %, soit 250 francs par enfant). Une telle évolution aboutit à la reconduction de la subvention municipale 1987 à hauteur de 12 000 francs; celle-ci est adoptée à l'unanimité, la qualité des installations et des services apportées par la Fédération des œuvres laïques de la Gironde devant être particulièrement soulignée.

Carnaval. — Le maire expose le montage élaboré conjointement par le Prieuré, Ardilla et le CPE pour l'édition 88 du Carnaval prévu pour le 26 mars. Le budget de l'opération passe de 13 500 francs à 17 000 francs de dépenses, en raison de l'élargissement de la manifestation à l'ensemble des écoles du canton qui seront visitées en matinée par deux passe-rues. Les recettes escomptées sont limitées au buffet dansant de la soirée, soit 9 000 francs, donc un déficit prévisionnel de 8 000 francs et une demande de subvention de même niveau (au lieu de 5 500 francs en 1987). M. Sudery fait remarquer qu'une augmentation de 40 % appelle la définition d'un plafond à l'avenir. Le maire regrette que ni les associations de parents d'élèves du canton, ni les municipalités n'aient été informées systématiquement de l'initiative. MM. Cadi et Falissard plaident pour que soit sollicitée la participation financière des communes concernées, alors que M. Trema fait ressortir la responsabilité particulière de Saint-Macaire en tant que chef-lieu. Finalement, la demande est acceptée à l'unanimité avec deux réserves pour la prochaine édition : limitation du niveau de participation municipale et concertation avec les institutrices de chaque commune sollicitée.

Stage de folklore. — Le maire rend compte du renouvellement de la demande de l'association Inter Groupe Folklore pour bénéficier du 13 au 20 juillet de la salle de gymnastique du groupe scolaire, afin d'y organiser un stage d'initiation aux danses traditionnelles. Après consultation des deux directeurs d'écoles, la requête est acceptée à l'unanimité sous deux conditions : établissement d'une convention précise pour l'utilisation des locaux scolaires, parrainage par l'association Ardilla qui pilotera l'accueil sur place es stagiaires et plus particulièrement leur hébergement chez l'habitant.

Grass-track du 24 avril. — M. Cadi présente le vœu formulé par l'association Hexagon 33 de bénéficiaire de l'exonération de la taxe sur les spectacles pour le Grass-track qu'elle organisera le 24 avril sur les installations du Moto Start-Club Macarien. Considérant que cette faveur est réservée aux seules associations possédant leur siège social à Saint-Macaire, le Conseil rejette à l'unanimité le vœu d'exonération. Toutefois toutes les autres prestations seront accordées telles que transport de matériel, prêt de barrières, etc.

Stages demandeurs d'emploi. — Le maire explique la démarche effectuée par l'IRFAC, Institut régional de formation et d'action culturelle, visant à organiser une session de formation pour seize demandeurs d'emploi de longue durée, à raison de 36 heures par semaine pendant trois mois. Cautionné par l'ANPE, ce stage n'a pu être logé à Langon et le bureau municipal a décidé d'attribuer la petite salle de réunion de l'étage de la mairie à l'IRFAC. Aucune indemnisation n'est demandée : s'il le désire, l'organisme pourra faire un don au CCAS à titre de remerciements. Cette décision est ratifiée à l'unanimité, moyennant que les stagiaires n'occupent les lieux que pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Prêt de l'esplanade des grottes. — M. Bouey fait état de plusieurs demandes de groupements extérieurs désireux d'utiliser l'ancienne « guinguette » des grottes pour des repas champêtres, notamment les retraités de la DDE et le Comité des œuvres sociales du Centre hospitalier régional. Toutes les installations seraient à prendre en charge par les utilisateurs, les points d'alimentation eau et électricité leur étant fournis. M. Bouey propose que le prêt soit gratuit pour les associations macariennes qui ont toutes participé au nettoyage de l'établissement et limité à une indemnisation de 100 francs pour les associations extérieures et les particuliers macariens (en analogie avec la salle des fêtes). Après une remarque de M. Sudery quant à la nécessité de vérifier l'inaccessibilité des carrières souterraines, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Extension cimetière. — M. Falissard décrit le projet élaboré par la DDE dégageant une centaine de caveaux sur la bande de terrain amputée à l'emprise de la Maison de retraite, avec une création d'une clôture mixte grillage et végétaux côté établissement. L'enveloppe prévisionnelle de l'opération se situe à 250 000 francs TTC, soit 210 000 francs HT et une possibilité de subvention de 74 000 francs au titre de la DGE 2^e part. Le projet est adopté à l'unanimité pour inscription au budget primitif 1988.

Etude Sacré-Cœur. — Après le forfait de la SCIC, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, la Société anonyme HLM, l'Habitation économique s'est déclarée prête à prendre le relais pour réaliser une résidence personnes âgées de seize à dix-huit logements au Sacré-Cœur. Une large partie des bâtiments actuels, trop dégradés devraient probablement être détruits et l'opération serait à dominante en construction neuve, sous le contrôle de l'Architecte des bâtiments de France. Il faut rappeler que la promiscuité des lieux rend difficile une utilisation en logement sociaux ordinaires. A l'unanimité, le Conseil décide de déléguer la maîtrise d'ouvrage du projet à l'Habitation économique. Dans cette optique, la mission d'étude préalable reprise par l'équipe d'architecte BCCR de Bordeaux, pourrait être achevée par l'élaboration d'un avant-projet sommaire permettant de franchir toutes les étapes d'accord de financement. La réorientation ainsi définie est acceptée à l'unanimité. Le maire profite du débat pour interroger le Conseil sur l'opportunité d'acheter à l'Etat et au franc symbolique le bâtiment, devenu aujourd'hui son bien, sachant que seule une initiative publique peut éviter la présence prochaine d'une ruine ou d'un vide urbain. L'unanimité se déclare en faveur de l'achat.

Questions diverses. — M^e Darrousat fait part de l'accord de M. Douillet pour laisser le prix de vente du chai A 285 à 4 000 francs au lieu de 5 000 francs. Le Conseil municipal charge le maire de remercier l'intéressé.

M. Chavaneau signale l'efficacité des conseils délivrés par M. Ernest Coulon aux employés municipaux pour la taille des tilleuls. Une lettre de remerciements lui sera adressée par le maire.

M. Darbo rend compte du remplacement des bancs des allées au prix d'achat de 325 francs HT l'unité auprès des établissements ABM de Langon.

M. Sudery rapporte le contenu des travaux eau et assainissement réalisés rue Bergoeing et rue des Cordeliers, relevant la qualité du travail effectué par la SOC.

M. Chavaneau relate les contacts qu'il a pris avec deux entrepreneurs pour curer le fossé de Gabot, dont l'entretien ne sera plus à la charge de la commune lorsque l'assainissement sera achevé. Les arbres devront être préalablement dégagés par les riverains.

M. Lagahuzère sollicite des mesures permettant de ralentir la circulation automobile sur les allées des Tilleuls : chicanes, dos d'âne, etc.

M. Sudery transmet le désir de M. Raghenaz que soit redressée par un échange de terrains la limite séparative de son terrain professionnel avec le terrain communal situé entre la rue Bergoeing et la 113 : projet à étudier.

Sortie à Guéthary au club du 3^e âge

Le club organise une sortie le jeudi 21 avril, à Guéthary. Nous en avons déjà fait une dans ce charmant village basque; tout le monde ayant été ravi nous avons décidé de la renouveler.

Le programme de la sortie est le suivant: départ de la place de l'Horloge à 7 h 15.

A Guéthary, apéritif dansant, puis repas avec un menu très convenable en fin de matinée avec un spectacle de music hall.

Se faire inscrire chez M^{me} Caillau et Cassagne ou au club le mercredi.

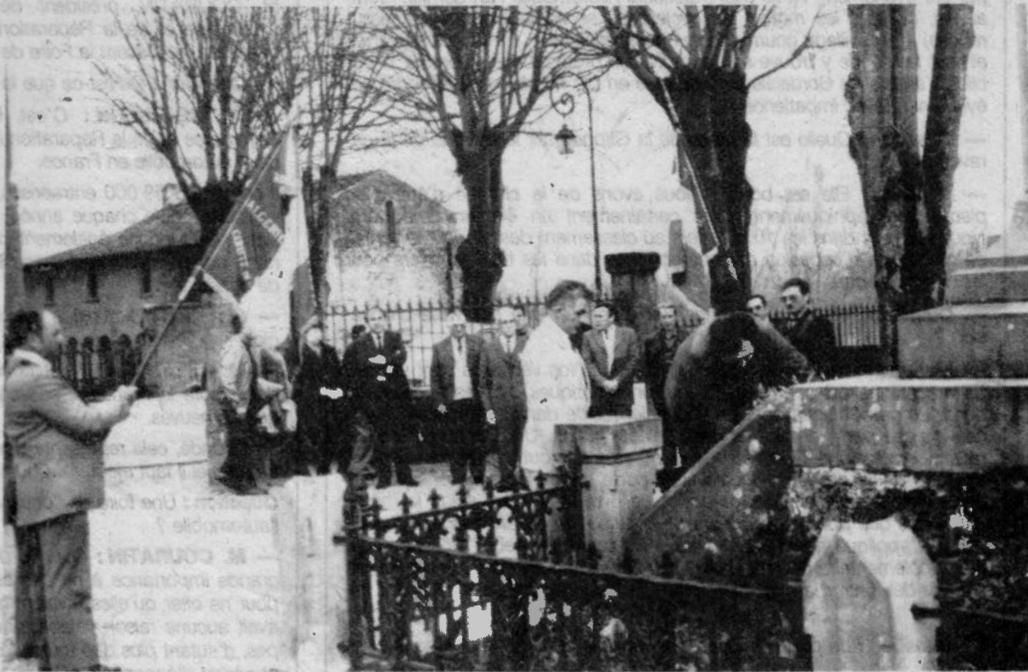
Absence du correspondant

M. Jean Sanche, correspondant du journal « Sud-Ouest » à Saint-Macaire, sera absent du jeudi 7 avril au mercredi 13 avril. Pour tous articles, annonces et publicité, s'adresser l'agence « Sud-Ouest » de Bordeaux, cours du Gâté, 56.62.33.15.

P. S. 8/4

Les socialistes et sympathisants du pays macarien invitent toutes les personnes désireuses de figurer avant le premier tour dans le comité de soutien du pays macarien à la candidature de François Mitterrand, à s'inscrire auprès de Jack Cadi, secrétaire de section (tél. 56.63.07.93 ou 56.62.36.61) ou Jean-Marie Billa, membre du bureau (tél. 56.63.31.66).

19 mars 1962 : une commémoration dans la sérénité



Le dépôt de gerbe au pied du monument aux morts (Photo J. Sanchez)

C'est à 18 heures que le cortège formé par la FNACA et les élus macariens s'est dirigé depuis la mairie en direction de la place du 19-Mars-1962 (anciennement maison La Nau).

Sur place, le président du comité cantonal, M. Servand, devait lire le manifeste national des anciens combattants d'Algérie, restituant la portée exacte de cette commémoration. Il faut rappeler que la plaque signalétique a été remplacée sous une forme plus banale et à un endroit plus inaccessible. Puis, après le retentissement de l'hymne national, le cortège gagna le monument aux morts pour déposer une gerbe, le maire profitait de l'occasion pour réaliser une mise

au point quant au respect de l'ordre républicain. Enfin, chacun gagna la mairie pour lever le verre de l'amitié,

avant que le comité cantonal ne gagne la commune de Saint-Germain-de-Graves.

LUNDI 11 AVRIL 1988

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

ENVIRONNEMENT/ CAMPING DES REMPARTS

Les peupliers décapités



Les peupliers étêtés (Photo « Sud-Ouest »)

Quelle mouche a bien pu piquer les responsables municipaux du futur camping des Remparts ? Les peupliers ont été raccourcis de moitié, ne laissant plus apparaître que des troncs de sept mètres

de haut facilement assimilables à des asperges.

Renseignements pris, des récentes tempêtes avaient démontré la fragilité des peupliers qui pouvaient devenir un danger pour les

campeurs : quatre d'entre eux s'étaient brisés.

Les pépiniéristes ont été consultés : tous jurèrent les grands dieux qu'une fois étêtés, les peupliers repoussent.

Mars au centre de secours

Le 1^{er} mars. — Accident de la circulation à Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime malade évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 3 mars. — Destruction de guêpes, à Saint-Pierre-d'Aurillac.

Le 5 mars. — Transport d'urgence à Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

Le 7 mars. — Accident du travail à Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 9 mars. — Accident du travail à Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 10 mars. — Transport d'urgence à Saint-André-du-Bois, soins effectués sur place. Accident de la circulation à Pian-sur-Garonne, RN 113, deux victimes éva-

cuées sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Feu de broussaille à Saint-Maixant.

Le 11 mars. — Malade à domicile à Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

Le 12 mars. — Feu de maison à Caudrot.

Le 13 mars. — Accident sportif à Saint-Martial, une victime éva-

cuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 15 mars. — Feu de cheminée à Saint-Maixant.

Le 16 mars. — Epuisement de sous-sol à Saint-Germain-de-Graves.

Le 17 mars. — Feu de hotte aspirante à Saint-André-du-Bois.

Le 18 mars. — Deux sauvetages de biens à Saint-Macaire. Feu de camion à Saint-Maixant. Sauvetage d'animaux à Saint-Macaire.

Le 19 mars. — Sauvetage de biens à Saint-Macaire.

Le 20 mars. — Feu de maison à Verdélais.

Le 21 mars. — Voiture tombée dans un fossé à Saint-Martin-de-Sescas. Sauvetage de biens à Saint-Macaire. Epuisements de sous-sol à Caudrot.

Le 22 mars. — Epuisements de sous-sol à Saint-Macaire. Dégagement de chaussée à Saint-Macaire.

Le 23 mars. — Nettoyage de la station d'épuration à Saint-Macaire. Dégagement de chaussée à Saint-Pierre-d'Aurillac.

Le 30 mars. — Transport d'urgence à Saint-Maixant, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Transport d'urgence à Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CHR Haut-Lévêque après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SAMU.

95896

M. MERLEAU

remercie les nombreuses personnes qui lui ont apporté leur soutien et leur sympathie à la suite de son article.

SAINT-MACAIRE

95895

SAINT-MACAIRE - Mardi 12 avril, à 21 heures

SUPER-QUINE A.S.M. et C.P.E.

Cuisse de bœuf, jambon, gigots, longes, poulets, canards

EQUIPEMENT/ PRIEURÉ 18/4

Les améliorations continuent



Les anciens du Prieuré se sont remis à l'ouvrage (Photo «S.-O.»)

Les Macariens peuvent constater, en façade ouest du Prieuré, côté monaquant aux morts, la présence d'un chantier destiné à créer une nouvelle entrée au bâtiment, accessible aux handicapés, permet-

tant simultanément d'abriter la porte du sous-sol.

Cet ensemble entre dans la volonté d'installer au rez-de-chaussée la bibliothèque. Aussi est en cours la construction d'un meuble formant sanitaire-rangement et

sas de distribution, permettant de séparer la future salle de lecture de la cage d'escalier.

Enfin, le chauffage vient d'être installé dans le cellier situé entre le rempart. Les issues de secours sont complètement équipées.

Convivialité chez les pompiers



Tout récemment, le bureau municipal a convié les sapeurs-pompiers bénévoles à un casse-croûte du soir, suffisamment copieux pour que se noue une saine ambiance d'amitié entre les convives. A cette occasion, Claude Sudery, premier adjoint, offrait au corps au nom de la municipalité, un téléviseur destiné en particulier à permettre la projection de films vidéo pour la formation des intéressés. Ce qui ne manquera pas de plaire aux jeunes recrues dont aucune ne manquait à l'appel. Et aux côtés de Yves Chavaneau (notre photo), l'on pouvait voir le visage réjoui de Jean-Pierre Cosson, organisateur du casse-croûte (Photo «S.-O»)

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

EQUIPEMENT/ EGLISE SAINT-SAUVEUR

La toiture en voie d'achèvement



Le vaisseau de l'église Saint-Sauveur vu des toits

Ça y est, par lettre du préfet, le Conseil municipal a pu apprendre que l'Etat s'était décidé à accorder la tranche de 150 000 francs nécessaire à l'achèvement des travaux de charpente et de couverture, suivi en cela par le Conseil général. Rappelons que le premier

prend à sa charge 50 % des travaux et le second 25 %.

Mieux, l'Etat a accepté par la même occasion une tranche de 250 000 francs concernant les vitraux et les corbeaux d'absides. Reste au Conseil général à se déterminer.

L'architecte en chef des monuments historiques chargé du chantier, M. Fonquernie, a précisé au maire que la location des échafaudages a toujours été gratuite, les seuls surcoûts étant attachés à la révision annuelle des prix.

(photo « S.-O »)

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 23 avril. A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la Maison de retraite.

Dimanche 24 avril. A 9 h, messe à Saint-André-du-Bois. A 11 h, messe à Saint-Macaire. A 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Favereau, à Verdélais, tél. 56.62.02.47.

Ambulance. Claverie, à Cadillac, tél. 56.62.65.25.

Vétérinaire. De Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Duberq et

Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud, Bazin, Bahans,

tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois,

M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19;

Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée postal d'Aquitaine. Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, tél. 56.63.08.81.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

Loto ASM-CPE. Mardi 26, à 21 h.

Echos de l'ASM

ASM 1 B, 0; Villandraut, 3. — Match dominé pendant près d'une heure sans concrétisation, puis relâchement complet avec trois buts encaissés en quinze minutes. Vraiment dommage!

ASM 1 A, 1; Langon 1 B, 1. — Difficile déplacement chez des voisins jouant la montée. Match musclé qui voit les équipiers premiers ramener le nul. Score qui aurait pu être facilement à leur avantage car Langon se trouva pratiquement dominé.

DIMANCHE 24 AVRIL

La 1 B reçoit Hure-Fontet B. — Rendez-vous à 13 heures au stade A.-Seyrac.

La 1 A reçoit Hostens A. — Rendez-vous au stade à 14 heures.

A 18 h 30, réunion du comité-directeur. Présence indispensable.

Comme chaque saison, l'ASM organise son tournoi de sixte. Il aura lieu le lundi 23 mai.

Grass-track international de Saint-Macaire

Essais de 11 heures à 12 heures
Présentation des pilotes : 14 heures
Début des épreuves : 14 h 30
 Au total 24 manches dans la journée

SAINT-MACAIRE

SPORT/ GRASS-TRACK

Le grand rendez-vous des motards d'avril

Trente-six pilotes et plusieurs milliers de spectateurs se retrouvent dimanche pour le Master Grass-Track de Saint-Macaire

R amdam à Saint-Macaire. Dimanche, la cité des bords de Garonne troque ses pierres médiévales contre autant de fanions de couleur, pour le grand rendez-vous du printemps des motocyclistes. Grass-track au programme, un sport encore méconnu en France, sauf... dans le Sud-Gironde, un des fiefs des courses sur pistes.

Sur des engins spécialement étudiés pour ce type d'épreuves (moteur monocylindre alimenté au méthanol développant 70 à 80 CV), trente-six pilotes vont tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre sur une piste d'herbe (au début !), le pied gauche chaussé d'une semelle métallique pour prendre appui à l'entrée des courbes attaquées à une vitesse avoisinant les 120 km/h...

TITRE DU MASTER FRANÇAIS

Récompense des vingt-quatre courses au programme, un titre de Master français. Quatorze étrangers sont inscrits dont le Danois Hans Nielsen, champion du monde 87 de speed-way, l'Anglais Simon Wigg et ses compatriotes Devin Tatum et Simon Cross. Les meilleurs Français sont représentés, Patrice Blondy, Jean-Claude Auffret, Christian Ianotto et le champion de France Alain Blondy.

L'épreuve a lieu au stade motocycliste de Saint-Macaire sur une piste de 505 mètres de long située en bordure de Garonne. Le Moto-Club Hexagon 33, organisateur de l'épreuve, prévoit un premier départ à 13 h 30 pour les finales et la remise des trophées en fin d'après-midi. Essais officiels et présentation des pilotes le matin à partir de 10 heures. Et c'est bien sûr le Moto-Start Club Macarien qui accueille le grand prix. En la personne de son président Michel Dufour, dit « Pinguin », lui aussi un ancien du grass-track...

Plusieurs milliers de spectateurs sont attendus ce week-end derrière la balustrade. La course n'est pas nouvelle et sa réputation



Trente-six pilotes vont tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (Cliché « Sud-Ouest »)

a dépassé les frontières du département depuis longtemps. Déjà l'an dernier, à pareille époque, on astiquait la piste du « French Master ».

Entrée payante : 60 francs pour la journée.

I. P.-S.

Le grass-track de Saint-Macaire organisé par le Moto-Club Hexagon 33, en collaboration avec le Moto-Start-Club Macarien, a dû être annulé dimanche, à 12 h 30.

Tout était pourtant prêt sur la piste Michel-Paris.

Tous les pilotes annoncés étaient présents et plus de 500 spectateurs s'étaient rendus dès le matin pour assister aux essais.

Malheureusement, les pluies abondantes de la nuit et de toute la matinée rendaient la piste impraticable. A cela s'ajoutaient des informations pessimistes de dernière minute : la Garonne risquait de pénétrer sur le terrain vers 16-17 heures.

Saint-Macaire : autorisation d'exploitation d'une carrière

Le Conseil d'Etat vient de valider un arrêté préfectoral du 4 août 1986 autorisant la société les Gravier langonnais à exploiter une carrière à ciel ouvert de grave sur le territoire de la commune de Saint-Macaire.

Un tel arrêté avait pourtant été annulé en première instance par un jugement du 19 mai 1987 du tribunal administratif de Bordeaux (à la demande des associations SEPANSO et Brion-Garonne).

Mais la société les Gravier langonnais, qui avait fait appel de ce jugement, a finalement obtenu gain de cause. En effet, le Conseil d'Etat a estimé que l'étude préalable d'impact écologique n'a pas comporté des insuffisances d'une part et n'a pas « sous-estimé la valeur agricole du site », d'autre part.

C'est d'un commun accord qu'organisateur et pilotes décidaient d'annuler la manifestation. Fort heureusement car à 17 h 30 le parc coureur était totalement inondé et, à 18 h 30, l'eau pénétrait déjà sur la piste.

Félicitations une fois de plus aux membres du club de Saint-Macaire qui, avec l'aide du club Hexagon 33, ont su se mobiliser pour enlever les panneaux de bois qui entourent le terrain.

Souhaitons aux organisateurs une meilleure réussite pour le grass-track du 25 juin en nocturne.

SAINT-MACAIRE 23/4

Le grass-track annulé



17 h 30 : le parc coureur inondé par la Garonne (Photo J. Sanche)

FOOTBALL/ ASM

Beaucoup de regrets

ASM (1 B), 2; Hure-Fontet (B), 4.
ASM (1 A), 3; Hostens, 2.

Quel plaisir de voir évoluer une équipe qui joue avec envie de faire un résultat positif. Match d'excellent niveau sur la magnifique pelouse du stade de Saint-Pierre-d'Aurillac face à une équipe qui occupe la place de

leader, alors que nous évoluons dans le bas du tableau.

Beaucoup de regrets à avoir car avec une telle façon de jouer, nous n'en serions pas rendus à cette mauvaise situation.

Match très correct des vingt-deux acteurs et excellent arbitrage de M. Espy.

Prochain week-end, dimanche 1^{er} mai. — La 1 B va à Lamothe à 13 h 30. Départ à 12 h 30.

La 1 A va à Cudos à 15 h 30. Départ à 14 heures.

Mardi 3 mai. — A 19 heures, sur le stade A.-Seyrac, nous aurons le plaisir d'accueillir les demi-finales du Challenge Ferrère. Bonne chance à nos petits Macariens pour une place en finale.

Remerciements. — L'A.S.M. remercie les présidents des clubs de Hure-Fontet, de Saint-Pierre-d'Aurillac, de nous avoir prêté leurs installations pour le déroulement des rencontres du 24 avril.

SAINT-MACAIRE 2/5

Réjouissances

Cette année, le sport sera à l'honneur au Bas-Pian.

Samedi 7 mai, le traditionnel concours de pétanque animera les rues et places du quartier à partir de 14 heures.

Dimanche matin 8 mai, le Saint-Pierre Cyclo-Club a été chargé d'organiser la Ronde cycliste du Bas-Pian. Cette compétition parcourra son circuit habituel qui ceinture le quartier du Bas-Pian et ne manquera pas de susciter un vif intérêt chez les amoureux de la « petite reine ».

Les réjouissances traditionnelles du Bas-Pian, une autre façon de faire la fête.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépôt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 30 avril. A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la maison de retraite.

Dimanche 1^{er} mai. — A 9 h, messe à Saint-André-du-Bois; à 11 h, messe à Saint-Macaire; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecins. Voir Langon.

Pharmacie. Rassat, à Langon, téléphone 56.63.12.41.

Ambulance. Micaelo, tél. 56.62.36.36.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

388027

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun. Tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Téléphone 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot : téléphone 56.62.81.05. Langon : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire : cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19. Saint-Maixant : cabinet Gazziero, Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée postal d'Aquitaine. Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, tél. 56.63.08.81.

Musée des poisons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. — Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Lot. Mardi 3 mai, A.S.M., C.P.E.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE CHAUFFAGE Philippe LAPORTE

vous informe de son installation
rue de l'Eglise, à Saint-Macaire, tél. 56.76.82.58 et 56.65.41.79

SAINT-MACAIRE

A la mémoire des déportés



L'assistance pendant la minute de silence (Photo J. Sanche)

Le dimanche 24 avril correspondait au premier tour des élections présidentielles mais aussi à la journée de la déportation. Aussi à midi, une délégation du Conseil municipal quittait-elle le bureau de vote pour se rendre avec les représentants des associations macariennes et de la brigade de gendarmerie devant le monument aux morts, sous la conduite de la garde d'honneur et du drapeau des sapeurs-pompiers.

Une partie significative de l'assistance de la messe dominicale vint re-

joindre le cortège avec l'archiprêtre Pierrot, sous le tintement des cloches.

Après le dépôt de gerbes par Daniel Bore, ancien déporté du travail et l'observation d'une minute de silence, le maire brossa l'historique de la

montée de l'antisémitisme dans le III^e Reich, des lois de Nuremberg aux chambres à gaz. Un souvenir inaliénable de la conscience nationale, dignement commémoré par les Macariens.

95900

SAINT-MACAIRE - MARDI 3 MAI - 21 HEURES

SUPER-QUINE ASM-CPE

CUISSE DE BŒUF, JAMBON, GIGOTS, LONGES, CANARDS, POULETS

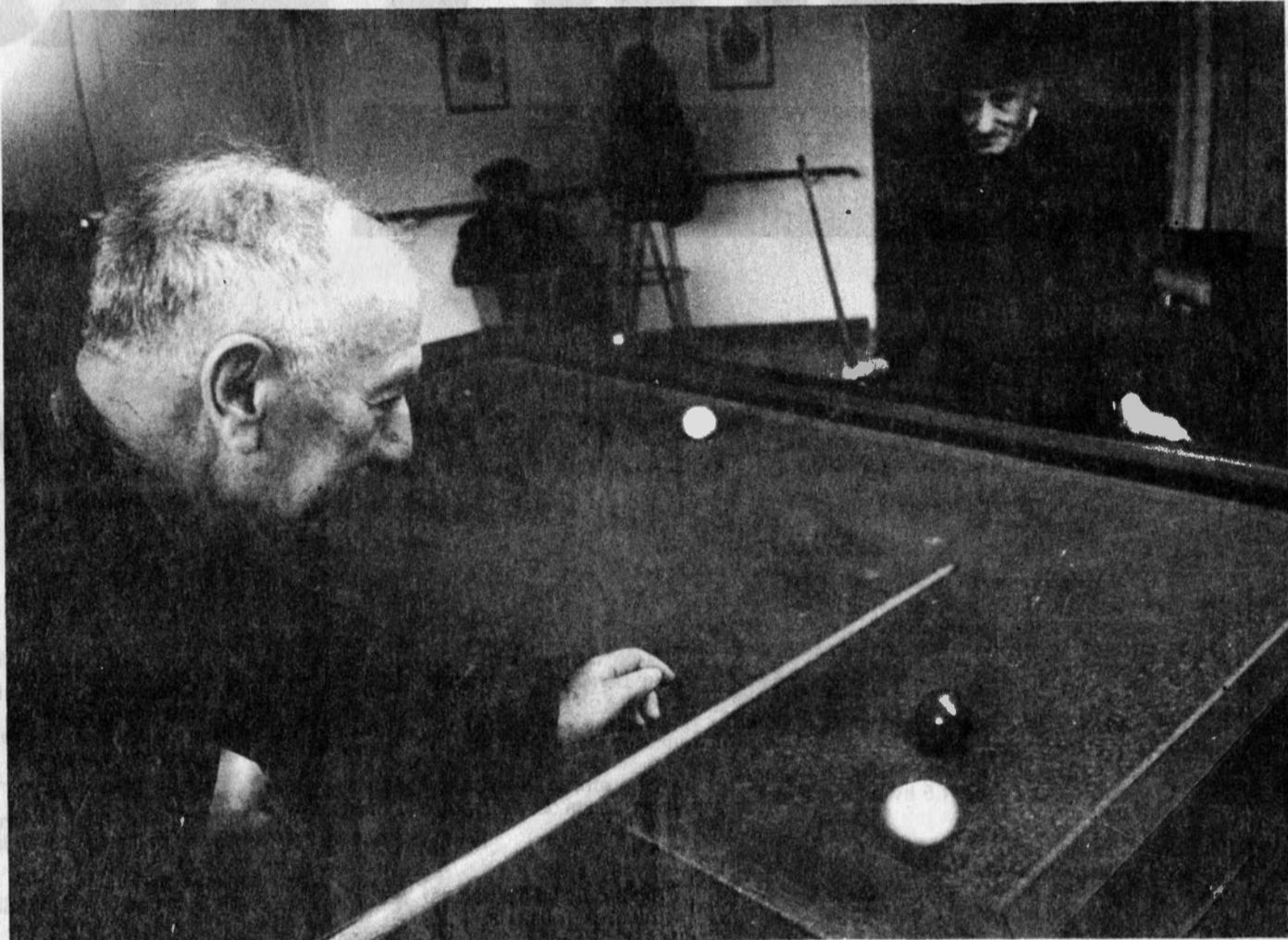
La grande misère des maisons de retraite

Les quatre maisons de retraite les plus vétustes du secteur public girondin, Langon, Saint-Macaire, Podensac et Vertheuil dans le Médoc, vont à la pêche aux subventions pour reloger décemment des centaines de personnes âgées

Au premier étage de la maison de retraite de Saint-Macaire, une pensionnaire qui part en vacances fin mai a déjà bouclé sa valise. Elle parle de sa Vendée natale dans le dortoir aux petits lits simplement séparés par des cloisons de box, les chaussons joints sur un bout de lino posé comme un tapis. Autour d'elle, l'eau verte des peintures s'est écaillée depuis longtemps. Le plâtre des murs est rongé, jusqu'à la brique par endroits.

Pour une centaine de pensionnaires, la maison de retraite de Saint-Macaire compte trois baignoires. La fermeture de la dernière chambre noire, sans fenêtre, remonte à quelques mois seulement. Avec en plus cette odeur qui suinte dans les étages, de renfermé, de soupe et de détergent, l'endroit pourrait porter ce nom terrible et redouté des vieilles personnes : l'hospice.

Heureusement que le scandale de la vétusté des lieux n'affecte pas tous les bonheurs de vivre. « Ici, je suis très bien. Bien soignée, bien entourée. On s'ennuie moins que chez soi, au village. L'an dernier, la maison de retraite a organisé un voyage à Carcans. J'ai vu la mer pour la deuxième fois de toute mon existence. » Marcelle a 82 ans. Ancienne lingère de métier, la vieille demoiselle brode et raccommode encore pour le Secours catholique et cette complicité avec le monde extérieur la conserve active et alerte. Tous n'ont pas cette chance et, pour les inactifs, la vie se trouve coincée entre le poste de télévision, les tablettes de chocolat du goûter et les promenades dans les couloirs où l'on rencontre le directeur de l'établissement, un jeune homme de 37 ans qui se bat pour obtenir des crédits...



« Ici, on s'ennuie moins que chez soi, au village »... (Photo « Sud-Ouest »)

« Notre avant-projet de rénovation est prêt. Il doit être accepté par la DDASS; ensuite nous irons à la pêche au financement. Il nous faut 22,5 millions de francs pour entreprendre des travaux comprenant la démolition des bâtiments insalubres et la construction d'une aile neuve », constate Jean-Michel Daube qui, faute de subventions, se contente depuis deux ans d'acheter quelques pots de peinture pour égayer le pire...

MOURIR EN PUBLIC

En Gironde, Saint-Macaire fait partie avec Langon, Podensac et Vertheuil dans le Médoc des quatre priorités d'humanisation urgente reconnues par la DDASS.

Les pensionnaires de la maison de retraite Cabanieu, à Langon, partagent des chambres à six lits. « Il y a même un dortoir à sept lits, la chambrée des hommes et pour tous, les derniers objets de la vie personnelle, ce sont trois pauvres photographies posées sur une table de nuit. On s'éteint en public. Au dernier moment, nous plaçons un paravent. » Le directeur de Cabanieu, André Bidolet, parle de « dignité humaine ». Et aussi de sécurité, d'évacuation en cas d'incendie. Cabanieu répond aux normes de la réglementation mais les pompiers de Langon, conscients des dangers, effectuent de fréquentes manœuvres dans les couloirs de la maison de retraite. « Le potentiel calorifique est important à cause de la vétusté des locaux. Le feu se propagerait rapidement. » Sans détecteur de fumée, l'incendie prévient moins vite. Des grabataires sont concernés.

A Langon comme à Vertheuil, un dossier de rénovation est ficelé. Pour un investissement avoisinant les 20 millions de francs, comme à Saint-Macaire.

A Podensac, l'espoir revient ce printemps avec un chèque de 3 millions de francs du Conseil général qui permet de financer une partie des travaux de réhabilitation. Les pavillons situés en bord de Garonne abritaient des lits qui prenaient l'eau régulièrement, au moment des crues du fleuve...

Jacques Loirat, directeur de la DDASS-département, connaît bien ces quatre dossiers et la volonté qui anime les directeurs des quatre maisons de retraite. Lui aussi emploie le mot « dignité ».

Aussi souvent que le mot « subventions ».

« En deux ans, constate-t-il, le Conseil général a doublé son financement concernant les maisons de retraite. Nous sommes passé de 5 à 10 %. 3 millions de francs ont été votés sur le budget 1987. » Des sommes bien insuffisantes et qui n'autorisent que des investissements de petite fortune.

Pourtant, dans tous ces projets, 40 % de subventions sont nécessaires à l'attribution d'un prêt complémentaire et sans intérêt de la CRAMA. Si on ne l'obtient pas, reste la possibilité d'utiliser les prêts locatifs du ministère de l'équipement. Le tout représente un joli marathon administratif et des semaines de patience avant les premiers coups de pioche, les premières pierres des logements neufs. Des mois d'attente pour Pierre, Jeannette à Saint-Macaire, Marie à Langon, 95 ans.

A la maison de retraite de Cabanieu où elle est pensionnaire depuis l'âge de 70 ans, on l'appelle la patronne des fleurs. Marie cultive ses jacinthes. Elle dispose d'une chambre seule, la seule disponible dans tout l'établissement. Elle ne fugue pas comme les au-

tres que l'on ramasse régulièrement dans les couloirs, cherchant leur lit en direction de la sortie.

Ici comme dans beaucoup de structures publiques du département, la moyenne d'âge est de 80 ans. L'image de la maison de retraite telle qu'on la concevait autrefois, peuplée de « jeunes » pensionnaires, a bien changé. Deux explications à cela, la reconnaissance sociale du troisième âge à travers les clubs, vacances communes et activités associatives, l'autre raison étant la politique menée par les caisses nationale, d'intensification de l'aide ménagère et des soins à domicile, qui maintient les personnes âgées chez elles.

La maison de retraite, c'est aujourd'hui le plus tard possible. Le bout du chemin. « La durée de trois quarts des séjours est chez nous de neuf mois, avoue une infirmière. Nous faisons presque de l'accompagnement aux mourants. »

Ainsi, dans ces maisons de retraite décrépies, les derniers moments de la vie contemplent des murs nus, la laideur et l'ennui.

ISABELLE POUHEY-SANCHOU

SAINT-MACAIRE 6/5

ASSOCIATION ARDILLA/ ECOLE DE MUSIQUE

Vendredi soir à Saint-Macaire soixante voix pour Rossini

Rien à voir, bien sûr, avec les présidentielles : les soixante voix étaient celles de l'ensemble vocal Voix et Rythme de Talence, que Macariens et voisins ont déjà pu apprécier en juin 1987 pour une soirée de chant choral organisés par l'école de musique dans le cadre de la Saint-Jean. Ces amis reviennent donc vendredi avec cette fois une seule œuvre, mais de dimension beaucoup plus importante. Cette « Petite messe solennelle », dont Rossini se demandait lui-même si elle était musique sacrée ou... une sacrée musique, est d'une étonnante originalité. Son caractère vif et changeant, la rapidité de ses tempi, la richesse de ses harmonies, l'allégresse de ses fugues, la légèreté de l'ensemble des trois pièces qui constituent la messe : tout est fait pour surprendre un public dont on espère qu'il sera très nombreux.

Outre l'ensemble Voix et Rythme qui assurera les chants, plusieurs jeunes solistes du conservatoire de Bordeaux (moyenne d'âge 25 ans) interviendront; futurs professionnels du monde lyrique, ils sont également presque tous instrumentistes. La soprano Isabelle Sentaurens est bassiste et saxophoniste. La mezzo-soprano Bernadette Lamothe flûtiste et professeur d'éducation musicale. Thierry Trégan ténor et médaille d'or de la ville de Bordeaux en trombone.

Philippe Thohiard, basse, chante pour sa part au Madrigal de Bordeaux. Pour l'accompagnement instrumental la pianiste Françoise Larrat joue à l'Ensemble de musique nouvelle et à l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine. Enfin Sandrine Détente, qui sera à l'harmonium, prépare un diplôme de piano au conservatoire. Tous ont accepté de travailler et de se produire gracieusement sous la direction de la jeune Marthe-Anne Mazeau, professeur de formation musicale au centre d'art polyphonique de Bordeaux, au conservatoire d'Angoulême et... à l'école de musique de Saint-Macaire.

Ajoutons qu'une première partie sera assurée par l'ensemble vocal du pays macarien, Méli-Mélie, qui a sélectionné dans son répertoire quatre œuvres, dont une composition de Brahms et un gospel, adaptée à cette soirée, que conduiront Jacques Gratecap, Bernard Merlet et France Turjman : une raison supplémentaire pour venir nombreux vendredi 6 mai, à 21 heures, à l'église Saint-Sauveur de Saint-Macaire qui pourra, grâce à la compréhension de l'archiprêtre Pierrot, être le cadre idéal de ce concert.

La participation aux frais sera de 30 francs (gratuit pour les enfants jusqu'à 15 ans).

SAINT-MACAIRE 5/5

Le Bas-Pian en fête pendant trois jours

Le Bas-Pian sera en fête les 6, 7 et 8 mai, à l'occasion des réjouissances traditionnelles organisées par le comité des Amis du Bas-Pian. Le programme mis sur pied est éclectique et pour tous les goûts.

Le vendredi 6 mai, à 21 heures, une grande soirée loto avec quarante-cinq lots attirera les amateurs de cette distraction.

Le samedi après-midi sera consacré au sport avec le concours officiel de pétanque organisé par la Pétanque macarienne.

Samedi soir, à partir de 21 heures, une célèbre disco animera le bal.

Dimanche 8 mai, à partir de 9 heures, retour au sport avec la Ronde cycliste du Bas-Pian, organisée par le Saint-Pierre Cyclo Club, qui réjouira les amateurs de la petite reine.

L'après-midi, un bal disco gratuit et la fête foraine avec ses manèges permettront de clôturer en beauté ces trois jours de fête.

Dès à présent, vous pouvez acheter des billets de la souscription 1988 au prix de 2 francs le billet, et peut-être que vous gagnerez le téléviseur portable et les nombreux autres lots mis en jeu.

Commémoration du 8 mai 1945

Le maire et le Conseil municipal invitent la population et en particulier les anciens combattants et prisonniers de guerre à se joindre nombreux à la cérémonie de commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui se déroulera le dimanche 8 mai prochain.

En raison de la tenue du scrutin du deuxième tour des présidentielles, l'horaire sera le suivant : rassemblement devant la mairie à 10 h 30; dépôt de gerbe et allocution devant le monument aux morts à 10 h 45.

Les parents sont priés d'associer leurs enfants munis de bouquets à la cérémonie, comme le veut la tradition.

95904

SAINT-MACAIRE - BAS-PIAN
VENDREDI 6 MAI A 21 H
LOTO : 45 LOTS

SAINT-MACAIRE 7/5

95903

SAINT-MACAIRE - BAS-PIAN
SAMEDI 7 MAI, EN SOIRÉE
DISCO MAXI PLUS

SAINT-MACAIRE 10/5

95902

SAINT-MACAIRE - MARDI 10 MAI, à 21 h

SUPER-QUINE A.S.M.-C.P.E.

Cuisse de bœuf, jambon, gigots, longes, canards, poulets

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, le mercredi 11 mai, à 21 heures.

A l'ordre du jour : recrutement TUC, point dossiers travaux, achat Sacré-Cœur, extension cimetière, questions diverses.

SAINT-MACAIRE 16/5

Remerciements

Dernièrement a été célébré en notre hôtel de ville le mariage de M. Hafid Ouchagour avec M^{me} Marie-Hélène Despujols.

A l'issue de la cérémonie, une collecte a permis de recueillir parmi l'assistance une coquette somme d'argent qui a été immédiatement remise à Monsieur le Maire pour versement au Centre communal d'action sociale.

Que tous soient remerciés et que les jeunes époux trouvent ici nos souhaits sincères de bonheur.

95905

SAINT-MACAIRE - MARDI 17 MAI, à 21 h

SUPER-QUINE A.S.M.-C.P.E.

Cuisse de bœuf, jambon, gigots, longes, canards, poulets

Football : ASM 21/5

Tournoi de sixte. — L'Amicale Sportive Macarienne organise un tournoi de sixte réservé aux seniors et juniors, le lundi de Pentecôte 23 mai, à partir de 9 heures.

Les inscriptions seront prises sur place au stade André-Seyrac.

Venez nombreux à cette manifestation sportive dotée de nombreux lots.

Résultats :

ASM 1 B, 4; Barsac, 3. — Réduite à dix pour cause de défections inexplicables de dernière minute, notre équipe, après avoir été dominée au score, remporte une belle victoire qui la met définitivement à l'abri de la descente. Bravo aux présents.

ASM 1 A, 0; Verdélais, 1. — Trente secondes de jeu et but pour Verdélais, puis plus rien. Saint-Macaire essaie bien de refaire son retard avec d'excellentes actions orchestrées le plus souvent par Maillié, Lorriot, Hammy, Artins, mais sans résultat. Dommage que ces garçons ne disposent pas de quelqu'un qui sache les diriger et exploiter leurs qualités qui pourraient apporter un meilleur classement et éviter une descente inévitable.

SAINT-MACAIRE 13/5

CENTRE DE SECOURS

Nouvelle moto-pompe



Le Centre de secours vient d'être doté par la Direction départementale d'incendie et de secours d'une moto-pompe 90 m³/h en remplacement de la 60 m³ hors service depuis quelque temps (Photo J. Sanche, « S-O »)

Les sorties du mois d'avril

Le 1^{er} avril : accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du Corps.

Le 4 avril : tentative de suicide, commune de Verdélais, une victime évacuée sur le CH Pasteur. — Accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

Le 7 avril : Accident du travail, commune de Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

Le 11 avril : chute d'un cycliste, commune de Caudrot, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

Le 14 avril : accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, RN 113, une victime évacuée sur le CH Pasteur. — Accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, aucune victime.

Le 18 avril : transport d'urgence, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CH Pasteur. — Transport de corps à la morgue de Saint-Macaire. — Destruction

de guêpes, commune de Saint-Macaire. — Accident de la circulation, commune de Saint-André-du-Bois, deux victimes évacuées sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du Corps.

Le 19 avril : feu de dépôt, commune de La Réole.

Le 20 avril : malaise à domicile, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 23 avril : destruction de guêpes, commune de Saint-Maixant.

Le 24 avril : feu de maison, commune de Saint-Maixant, fausse alerte.

Le 27 avril : malaise sur la voie publique, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CH Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du Corps.

Le 29 avril : destruction de guêpes, commune de Saint-Macaire.

Le 30 avril : dégagement de chaussée, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. — Dégagement de chaussée, commune de Saint-Macaire. — Destruction de guêpes, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Subventions aux projets allocatifs

Le Conseil municipal s'est réuni le 31 mars à la mairie en présence de six macariens et de treize élus (absents excusés : MM. Sudery, adjoint, Lagahuzère, Lepine et Cassagne), avec pour thème dominant le projet de budget primitifs 1988 préparé par la commission des finances.

Le compte-rendu de la réunion du 25 février est adopté à l'unanimité.

Subventions aux projets associatifs.

— L'Association Ardilla avait demandé une aide de 38 000 francs contre 27 000 francs l'an passé. Se basant sur l'augmentation du nombre d'élèves de l'école de musique de 80 à 112, l'aide aurait été ainsi portée de 337 à 245 francs par élève, soit une augmentation limitée à 5 %. Le Conseil ne voulant pas s'enfermer par le seul paramètre du nombre des élèves, a préféré adopter à l'unanimité moins une abstention un autre raisonnement pour limiter l'aide 1988 à 30 000 francs. Partant du coût de l'animation musicale en milieu scolaire, il affecte la même somme à l'école de musique, débouché indispensable à cette même animation. Pour faire face aux problèmes de financement d'Ardilla, plusieurs hypothèses ont été évoquées dont une modulation des tarifs selon l'appartenance ou non des élèves au pays macarien, ou encore, selon le niveau de revenus des familles.

L'Association intercommunale d'animation des coteaux macariens recevra une aide de 20 000 francs pour 1988, cumulée avec une avance de trésorerie de 8 000 francs pour 1989, au lieu de 29 000 francs l'an passé (unanimité moins une abstention).

Cette enveloppe permettra toutefois de couvrir à la fois l'intervention de l'animatrice (25 130 francs), l'opération contrat bleu (9 200 francs) et le stage petites vacances de Carnaval (2 500 francs), puisque l'activité de l'AIACM a été interrompue pendant six mois en 1987 pendant la recherche d'un nouvel animateur.

L'Association le Prieuré a demandé une aide exceptionnelle de 10 000 francs lui permettant de prolonger de deux mois l'intervention d'un SIVP en fin de stage, afin d'assurer l'achèvement des travaux visant à l'installation de la bibliothèque au rez-de-chaussée du bâtiment, à la mise en service d'une nouvelle entrée en façade ouest accessible aux handicapés et à l'équipement en chauffage du cellier entre remparts. L'aide est accordée à l'unanimité moins deux abstentions (élus membres du bureau de l'association), puisque le Prieuré fait partie intégrante du patrimoine communal.

Office macarien du tourisme. — Sur rapport du maire, le conseil adopte le projet de statuts mis au point en groupe de travail prévoyant que l'office macarien du tourisme soit doté d'un conseil d'administration, composé de dix membres désignés par les trois associations fondatrices (Prieuré, ACPL et mouvement de sauvegarde) et neuf membres désignés par les élus.

A l'unanimité moins une abstention, sont délégués : M^{me} Darroussat, MM. Billa, Sudery, Falissard, Cadi, Bouey, Tremea et comme personnes qualifiées, M. l'archiprêtre Pierrot (affectataire de l'église) et M. David (guide des visites de groupes). Dans les mêmes conditions de vote, une enveloppe de 30 000 francs est retenue pour le budget primitif, afin d'assurer le financement de la permanence d'accueil des visiteurs au Prieuré, le

renouvellement de dépliants et les premiers frais de gestion du camping des Remparts.

Sachant que le Conseil est décidé à proposer à l'Office Macarien du tourisme de prendre en main le nouveau camping, M. Bouey propose le rachat à M. Guindeuil d'une licence 4 affectable à la future guinguette des Grottes, ceci pour la somme de 15 000 francs. Le Conseil le suit dans cette voie à l'unanimité moins une abstention, M. Bore faisant remarquer qu'il ne s'agit pas d'une dépense de première nécessité.

Programmes d'investissement.

— Outre l'extension du cimetière, opération déjà retenue, sont ajoutées les trois opérations suivantes : achèvement de la charpente et de la couverture de l'église (150 000 francs TTC, première tranche de restauration de la maçonnerie et des vitraux du même bâtiment (250 000 francs). Mise en conformité des locaux scolaires (230 000 francs).

Il faut rappeler que les deux premiers programmes sont subventionnés par l'Etat à hauteur de 50 % de leur montant TTC et par le Conseil général à hauteur de 25 % du montant HT, quant au troisième, il est couvert pour 50 % de son enveloppe HT par l'ADIC.

Actions pour l'emploi. — Le maire informe le Conseil que le préfet a reçu favorablement la demande de deux stages d'insertion dits « compléments de ressources » limités à six mois et attribuables à des chômeurs longue durée en fin de droits, âgés de plus de 25 ans. Employés sensiblement dans les mêmes conditions que les TUC, donc à mi-temps, les intéressés recevraient une indemnité mensuelle de 2 000 francs dont 400 francs à la charge de la commune, soit un engagement financier total de 4 800 francs. La mesure est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, le maire fait état du projet de création d'une mission locale pour l'emploi basée à Cadillac et regroupant les quatre cantons de Cadillac, Podensac, Targon et Saint-Maire. Lors d'un premier examen pendant la dernière réunion de l'association des maires du canton, ce projet a reçu un accueil mitigé, portant sur l'opportunité de sa teneur géographique. En effet, les jeunes du Pays Macarien utilisent essentiellement les services mis à leur disposition à Langon et non à Cadillac. C'est pourquoi, à l'unanimité, sans nier l'intérêt de ses objectifs, le Conseil rejette le projet en l'état, dans l'attente d'une nécessaire coordination avec Langon.

Usine relais. — L'examen détaillé de la candidature de l'entreprise Serge Cosson au projet d'usine relais laisse peu d'espoir sur un débouché positif dans l'état actuel des choses.

En effet, les critères d'attribution de subvention fixés par la région et par le département ne peuvent être intégralement respectés pour l'instant par l'intéressé, à savoir pour l'essentiel l'embauche de trois salariés dans les deux années venir et la réalisation d'investissements industriels d'un montant équivalent à la moitié de l'enveloppe de l'opération. Cette deuxième obligation est d'autant plus difficile à respecter qu'il s'agit pour le cas d'un transfert d'outillage déjà existant donc frappé d'un coefficient de vétusté, ce qui exclut la possibilité de garantie de la moitié de l'emprunt par le département.

En d'autres termes, pour satisfaire la demande de l'entreprise Serge Cosson, la commune devrait assurer le relais financier directement sans aide extérieure. Dans cette hypothèse, après un tel précédent, tout autre entrepreneur local pourrait prétendre à une même intervention.

Il convient donc, aux yeux du maire, de réserver la procédure relais pour les seules candidatures répondant aux critères définis par la région et le département, c'est-à-dire les candidatures justifiant d'un net accroissement de productivités. A l'unanimité moins une abstention (M. Cadi), le Conseil municipal décide d'attendre que l'entreprise Cosson entre dans le cadre précédemment défini avant de continuer avec elle la démarche usine relais.

En conséquence, le Conseil décide selon les mêmes répartitions de vote, d'attribuer le terrain de la gare au projet de centre de secours intercommunal en cours de négociation.

Par ailleurs, le maire précise que les contacts continuent avec d'éventuels reprenneurs des anciens établissements Labrousse.

Plaques de rues. — MM. Chavaneau et Falissard présentent les conclusions de la commission habitat et cadre de vie, après consultation des fournisseurs.

La vieille ville pourrait être équipée de plaques en « lexiglass » recuit et fumé avec lettres blanches insérées dans la masse, soit 60 plaques à 598 francs HT l'unité. La ville nouvelle pourrait ne recevoir que des plaques de « makrolon » avec texte collé au revers, lettres crème sur fond marron, texte protégé par une plaque d'aluminium, soit 80 plaques à 293,27 francs HT l'unité. Les numéros de rues seraient limités à des plaques d'aluminium formées en relief et peintes à l'identique des plaques de la ville nouvelle, soit 800 numéros à 22,18 francs HT l'unité.

Sachant que toutes les plaques porteraient le blason de la cité, la dépense s'élèverait pour l'ensemble à 91 717,82 F TTC répartie sur la société Acryglass de Bazas pour les plaques de la vieille ville, et la société Bencop de la région parisienne pour tout le reste.

Le maire fait état de l'opposition de M. Sudery à cette proposition, fondée sur le refus que la vieille ville et la ville nouvelle soient différenciées dans leur traitement. M. Bore juge l'opération onéreuse et inutile. Finalement, le projet est adopté à l'unanimité moins une abstention et une voix contre.

Implantation de jardinières sur les trottoirs. — Le maire donne lecture de la lettre de M^{me} Lafabrie-Raymond demandant l'autorisation d'implanter à sa charge des jardinières sur le trottoir situé face à son habitation, prenant en cela exemple sur le cas de M. Faugas, cours Gambetta. La même requête a été transmise verbalement par M. Durand. Dans ces démarches, il s'agit de mettre en œuvre un système efficace dissuadant le stationnement sauvage sur les trottoirs, sans pour autant nuire à l'esthétique des lieux, tout ceci dans la mesure où la municipalité ne peut effectuer immédiatement la dépense d'un aménagement adéquat (notamment en attente de travaux d'assainissement public).

M^{me} Lorriot se déclare opposée à cette éventualité qui, créant un précédent, pourrait aboutir à la multiplica-

tion de jardinières hétéroclites. M. Tremea se déclare très réservé car ce type d'embellissement pourrait aboutir à la mise en place d'un véritable parcours d'obstacles pour le piéton : il faut rester vigilant quant à l'occupation du domaine public par des initiatives privées.

M. Cadi, comme M. Bouey, serait favorable à une solution garantissant de bonnes conditions de passage pour les piétons. M. Falissard, rejoint en cela par M. Broustet, préfère de toute façon l'obstacle des jardinières à celui des voitures sur le trottoir : dans la mesure où il est difficile dans l'immédiat d'imposer un strict respect des règles de stationnement, sauf à verbaliser quotidiennement, les propositions des riverains doivent être reçues favorablement avec toutefois un modèle de jardinières imposé.

Le maire propose alors une expérience sur quelques mois, soit limitée à des jardinières alignées en limite de chaussée, soit généralisée à une implantation possible en tout point du trottoir. La première formule est rejetée par 7 voix contre 5 et une abstention. La seconde est également rejetée par 9 voix contre 4. En conséquence, les deux requêtes sont rejetées et il sera demandé à M. Faugas de se mettre en conformité avec cette décision.

Décisions diverses. — A l'unanimité, le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur les ventes Burlon (place du Mercadiou), Artigeberte (rue de l'Eglise), Ballans (près cimetière), Massieu (rue de la Benaige), Dubos (place Tourny) et Palissat-Becarie (rue du Thuron).

— A l'unanimité, le Conseil a décidé de demander au préfet de la Gironde d'être classé comme commune sinistrée après les récentes inondations dues à la Garonne;

— A l'unanimité, le Conseil a adopté la motion de soutien présentée par l'Association pour la défense des pêcheurs amateurs aux engins et filets de la Gironde afin de protéger le statut des pêcheurs amateurs dans ce domaine (le secrétaire est un Macarien, Paul Toitot);

— A l'unanimité moins une abstention, a été décidé l'achat d'un perforateur pneumatique au prix de 8 500 francs TTC, pour l'équipe des ouvriers d'entretien de la voirie.

Questions diverses. — M. Cadi tient à informer ses collègues que, lors de l'incident qui s'est déroulé avec M. Merleau, il était dans le sens normal de circulation et n'a pas par conséquent barré la route à un utilisateur qui était en infraction avec le sens unique. La locution d'« apprenti dictateur » relève donc de l'offense publique caractérisée;

— M. Bouey informe le Conseil de l'achat par EDF d'un terrain appartenant à M. Douillet et autrefois occupé par un chai, en vue de l'installation future d'un transformateur;

— M. Chavaneau s'inquiète des dépôts effectués rue Yquem sur les trottoirs par l'un des riverains.

8 Mai : le souvenir 19/5



La gerbe est déposée par le maire et une écolière sous l'œil des anciens combattants et prisonniers de guerre (Photo J. Sanche)

Malgré le scrutin des présidentielles mis à un autre horaire, les Macariens ont honoré comme il se devait le souvenir de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les anciens combattants et prisonniers de guerre, les enfants des écoles, le corps local des sapeurs-pompiers, la brigade de gendarmerie, les représentants des associations et une délégation d'élus municipaux étaient au rendez-vous devant la mairie pour se rendre en cortège au pied du monument aux morts.

Le dépôt de gerbes eut lieu pendant que les cloches de l'église Saint-Sauveur sonnaient à toute volée sur l'initiative de Mgr l'archiprêtre Pierrot. Puis, après la traditionnelle minute de silence, s'élevèrent les accents du « Chant des partisans ».

Après la lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants par M. Falissard, le maire livra le commentaire déli-

Sortie du club du 3^e âge

Le club du 3^e âge de Saint-Macaire informe ses adhérents qu'une sortie aura lieu à Aubetère en Charente le jeudi 26 mai. Les inscriptions se font chez M^{me} Caillaud et Cassagne ou au club. Départ de la place de l'Horloge à 7 heures.

Les adhérents sont informés également que les anniversaires du deuxième trimestre seront fêtés le mercredi 18 mai au siège.

vré le 8 mai 1945 par le journaliste René Brisson. C'est ainsi que fut souligné la profonde différence entre la nature des deux armistices : 1918 et 1945. La France sortait du cauchemar de la Seconde

Guerre mondiale, meurtrie dans son honneur et ravagée par la division des Français : tout était à refaire. La cérémonie se conclut par le message d'espoir de « la Marseillaise ».

SAINT-MACAIRE 19/5

Fêtes du Bas-Pian : la fidélité

Les réjouissances traditionnelles de la commune du Bas-Pian se sont déroulées le 8 mai dernier, mais le deuxième tour des élections présidentielles a soustrait de la fête la traditionnelle démarche du président venant chercher le maire et le conduisant dans son quartier.

Le passe-rues était remplacé par un autre type d'occupation des voies publiques, c'est-à-dire les courses cyclistes impressionnantes d'habileté et organisées par le Saint-Pierre Cyclo-Club.

A 12 heures, tout le monde se retrouvait au cœur de la fête foraine pour le traditionnel vin d'honneur et les échanges d'allocutions.

Le président devait souligner la présence de René Buffard, l'un des premiers animateurs des Amis du Bas-Pian, et rappeler qu'il fut l'un des lauréats des courses cyclistes du Bas-Pian à la fin des années 40. Le maire, à son tour, se réjouissait de la pérennité des festivités — si singulière de nos jours —, devenue une véritable institution qu'il



Le président, René Lagahuzère, pendant son allocution (Photo J. Sanche)

convient de renforcer par l'arrivée de jeunes au sein du comité.

Numéros gagnants de la souscription :

129 - 205 - 221 - 484 - 565 - 639 - 779 1145 - 1150 - 1234 - 1315 - 1426 - 1436 - 1464 - 1682 - 1700 - 1704 - 1818 - 2391 - 2509 - 2530 - 2562 - 2601 - 2627 - 2723 - 2803 - 2849 -

2899 - 2940 - 2957 - 2989 - 3065 - 3145 - 3191 - 3351 - 3385 - 3446 - 3534 - 3793 - 3811 - 3824 - 3845 - 3997

Le reçu n° 162 de la collecte gagne un lot de vins fins.

Lots à réclamer chez M. Garbay (cycles) avant le 15 juin, dernier délai.

SAINT-MACAIRE - LUNDI 23 MAI, à 9 h
GRAND TOURNOI DE SIXTE
 JUNIORS - SENIORS

Inscriptions sur place

Foire du Mercadiou 88
1^{er} Carrefour de
l'amélioration
de l'habitat

Cette fois c'est parti, l'Association des artisans, commerçants et professions libérales du canton de Saint-Macaire a lancé les invitations pour un premier carrefour de l'amélioration de l'habitat.

L'idée est simple : la réhabilitation de l'habitat existant, autrement dit la rénovation des vieilles maisons, est devenue une préoccupation équivalente à la construction de logements neufs.

Aménager l'ancien n'apparaît plus forcément comme trop cher ou trop contraignant : les exemples de réalisation se multiplient, démontrant que d'excellents rapports qualité-prix peuvent être établis dans l'amélioration de l'habitat.

Le neuf et l'ancien n'ont pas les mêmes avantages ni les mêmes inconvénients mais ils sont devenus des solutions aussi rentables l'une que l'autre, notamment pour accéder à la propriété. En somme, l'amélioration de l'habitat est devenue un marché porteur, tout à fait spécifique, qui intéresse chacun d'entre nous.

Dans cet esprit, ne pouvait que germer l'idée de rassembler pour une foire-exposition les producteurs de matériaux traditionnels en plein essor (carrelages terre cuite, tuiles canal à crochets, lambris pin, meubles de bois naturel, etc.), les diffuseurs des solutions aux problèmes de la construction ancienne (remontées d'humidité en pied de mur, isolation phonique des planchers bois, isolation thermique en comble apparent, etc.), les acteurs administratifs de la restauration des immeubles existants (l'ANAH, le Service départemental de l'architecture, etc.) les intervenants sur chantiers (artisans, maîtres d'œuvre, Chambre de métiers, EGF, etc.) et la liste pourrait continuer longuement.

En fait, les organisateurs attendent suffisamment d'exposants pour occuper la place du Mercadiou qui, chacun en conviendra, s'adapte particulièrement à un tel thème, d'autant plus que les problèmes de l'amélioration de l'habitat font partie du quotidien à Saint-Macaire. Cela n'empêche pas la présence d'autres activités tant sur la place Carnot que la place du Général-de-Gaulle, bien entendu.

Mais l'ACPL a voulu donner à cette première tentative une dimension supplémentaire dépassant le simple contact direct visiteurs-exposants. Des visites commentées de chantiers de réhabilitation dans le pays macarien et sur Saint-Macaire même sont prévues tant à l'intention des professionnels que du grand public : ainsi, des maisons restaurées seront-elles ouvertes à toutes les personnes intéressées. De même, des exposés-débats sont-ils prévus autour de problèmes précis tels que l'utilisation de la presse ou le choix du mode de chauffage.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 à 12 heures.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 21 : A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la Maison de retraite.

Dimanche 22. A 9 heures, messe à Saint-André-du-Bois; à 11 heures, messe à Saint-Macaire; à 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompier. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Buysse-Desponts, à Langon, tél. 56.63.00.02.

Ambulance. Claverie, à Cadillac, tél. 56.62.65.25.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Clinique Saint-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire : cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant : cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.
Musée postal d'Aquitaine. Tous les jours (sauf mardi), de 10 à 12 h et de 14 à 18 h 30, tél. 56.63.08.81.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

Sports. Lundi 23, à 9 heures, tournoi de sixte seniors-juniors.

Loto. Mardi 24 mai, à 21 heures, par ASM-CPE.

Dimanche 5 juin :
une journée
de divertissements
non-stop

La section ASCEE 33 de la Direction départementale de l'équipement organise aux grottes de Saint-Macaire une journée de divertissements non-stop le dimanche 5 juin.

Le matin, à 10 heures, aura lieu une visite du musée postal d'Aquitaine et du Prieuré.

A midi, chacun pourra se restaurer soit en repas libre, soit entrecôte, soit assiette anglaise.

L'après-midi, vers 14 h 30, concours de boules, ainsi que visite de la cave aquarium des poissons tropicaux.

La journée se terminera par un méchoui et une soirée dansante à partir de 18 h 30.

Les prix sont de 60 francs par personne et de 30 francs pour les enfants de moins de 12 ans. Les inscriptions sont prises chez M. René Escabasse, Les Noyers, Saint-Maixant, 33490 Saint-Macaire, tél. 56.63.13.36 ou M. Fernand Barbé, rue Carnot, 33490 Saint-Macaire, tél. 56.63.23.53, avant le 26 mai.

Vie associative :
Comité des fêtes

Course de trotinettes de la Saint-Jean. — A l'occasion des festivités de la Saint-Jean qui auront lieu les 17, 18, 19 et 20 juin, le Comité des fêtes organise une course de trotinettes ouverte aux jeunes de 10 à 15 ans. Cette compétition se déroule sur deux jours (samedi et dimanche) en plusieurs étapes.

Le Comité des fêtes a limité à 35 le nombre des participants. Les inscriptions seront prises par Jean-Loup Dutreuilh, à la pharmacie Cambillaud, à Saint-Macaire.

Dépêchez-vous, car seulement trente-cinq participants seront acceptés. Ouverture des inscriptions à partir du mardi 24 mai 1988.

Roseau Macarien

A l'occasion de la Fête nationale de la pêche, le Roseau Macarien signale que la pêche sera autorisée, sans permis, le samedi 28 et le dimanche 29 mai, dans toute la Gironde.

A cette occasion, la société organise un concours de pêche pour les enfants de moins de 16 ans, entièrement gratuit et doté de nombreux lots et médailles. Ces lots seront constitués principalement de matériel de pêche pour inciter les enfants à pratiquer ce sport. Le classement se fera au nombre de poissons.

Pour les adultes, un concours inter-

sociétaire aura lieu, le même jour.

Ces deux épreuves se dérouleront dans l'étang de Saint-Martial, aimablement prêté par M. le maire pour cette journée du dimanche 29 mai.

Les inscriptions seront prises, place du Général-de-Gaulle, à Saint-Macaire, de 8 heures à 9 heures.

Les concours enfants et adultes se dérouleront de 10 heures à 11 h 30.

La distribution des récompenses aura lieu à 12 heures.

Pour les personnes n'ayant pas de véhicule, le transport sera assuré, dans la mesure des places disponibles.

SAINT-MACAIRE - MARDI 24 MAI, à 21 h
SUPER-QUINE A.S.M.-C.P.E.

Cuisse de bœuf, jambon, gigots, longues, canards, poulets

Un canton qui aime la musique

Fondée voici trois ans, l'Association musicale Ardilla ne cesse de croître, tant au plan qualité qu'au point de vue des effectifs. Les responsables ont bon espoir

Dans le dédale des rues tortueuses du vieux Saint-Macaire, une petite place, si minuscule qu'elle passerait presque inaperçue. C'est là que l'Association Ardilla a son siège et ses ateliers. Fondée en 1985, elle n'a pas cessé, depuis, de croître et de s'étendre. De quarante élèves au départ, il y en a plus de cent à présent, qui s'épanouissent sous la houlette de onze professeurs, salariés ou bénévoles.

Particularité de cette association : elle n'est pas spécifiquement communale et rayonne sur tout le canton, voire sur les cantons voisins. Après trois ans de route, les responsables peuvent faire un premier point sur la marche et le devenir d'Ardilla.

« Il importe avant tout de nous positionner comme association cantonale, déclare M. Gratecap, un des responsables. Association uniquement musicale bien entendu. En partant de ce principe, tout autre association ou collectivité locale qui apporte son soutien devient automatiquement membre du conseil d'administration ».

Pour l'instant, par exemple, les communes de Saint-Macaire, Saint-Maixant, Verdélais, Saint-Germain-des-Graves, mais aussi des associations comme Le Prieuré, ou l'APE des Coteaux sont membres de l'association au CA.

SE CENTRER SUR LE CANTON

Moyennant quoi les collectivités ou associations bénéficient de certains moyens mis en œuvre : animations en milieu scolaire, spectacles musicaux, et bien entendu développement de l'Ensemble vocal, qui compte pour l'instant trente participants originaires de tout le canton.

« Il faut, poursuit M. Gratecap, adapter l'organisation et l'administration au grossissement de l'effectif. Pour faciliter les choses, nous fonctionnons par commissions : pédagogie, diffusion, spectacles, etc. ».

Quant aux problèmes d'avenir, ils sont uniquement d'ordre moral :

continuer le centrage sur le canton, et faire face au développement de l'école (par les relations avec les communes, animations en milieu scolaire, ou participation des associations).

A l'école de musique proprement dite, on applique un compromis entre le système scolaire et le système convivial. « Ce qui permet, précise M. Terrance, le président, de se mettre à la portée de tous et de mettre à l'apprentissage en fonction de l'âge (de 7 à 77 ans) et du but recherché ».



Des groupes se forment spontanément



Il n'y a pas d'âge pour apprendre (Photos Bernard Lafon)

DU PIANO AU FIFRE

Douze instruments sont enseignés à l'école de musique. Choix très éclectique puisque la gamme s'étend du piano au fifre, en passant par toutes les catégories de guitares, les percussions ou l'accordéon.

« Si les effectifs demandeurs sont assez importants à la rentrée prochaine, nous envisageons l'enseignement de la trompette et d'instruments à cordes », dévoile M. Gratecap.

Spontanément, naissent des groupes formés par les élèves eux-mêmes voire les professeurs : un trio jazz, trois groupes rock, un groupe de percussions parfois renforcés par des cuivres...

Sans oublier la chorale, qui propose une large représentation des genres : classique, renaissance, jazz, traditionnel...

« Quant aux tarifs d'inscriptions, précise M. Terrance, ils sont établis en fonction des revenus familiaux, et du nombre d'élèves par secteurs. L'adhésion va de 100 à 70 francs par an, et il est demandé une cotisation mensuelle qui varie entre 120, 90 et 70 francs. Ceci donne droit à plus d'une heure de cours par semaine, pratique instrumentale bien sûr, mais aussi solfège ».

Pour l'instant, aucun examen et contrôle n'existe. Mais afin de détecter les « perles rares » ou les retardataires, les responsables souhaiteraient établir à l'avenir non

point des examens stricts et sérieux, mais une sorte d'autoévaluation.

Pour tous ceux qui désireraient découvrir un peu mieux l'associa-

tion Ardilla, une nuit de l'école de musique est proposée le samedi 28 mai, salle François-Mauriac, à Saint-Macaire. Cette soirée sera l'apothéose d'une année riche en événements.

Cent élèves qui se produiront seuls ou en groupe ! Le début de la soirée est fixé à 20 h 30 précises. Une occasion à ne pas manquer !

BERNARD LAFON

SAINT-MACAIRE 28/5

La nuit de l'école Ardilla

Après sept mois de fonctionnement, l'association Ardilla propose la Nuit de l'école de musique qui se tiendra à 20 h 30 précise le samedi 28 mai, salle François-Mauriac, à Saint-Macaire.

Troisième dans son genre depuis la création de l'école, cette soirée sera l'apothéose d'une année riche en événements musicaux dans le canton de Saint-Macaire. Chaque élève prépare les vacances scolaires de Pâques le ou les morceaux qu'il présentera sur scène. Imaginez le casse-tête des professeurs pour organiser la présentation de plus de cent élèves se produisant seul ou en groupe... Rassurez-vous ! Ils monteront tous sur les plan-

ches. Cette année, la soirée sera l'occasion aussi pour un groupe de jeunes musiciens de présenter leur travail voire leurs récentes compositions; ils brûlent déjà les planches et attendent avec impatience cette occasion. Pour permettre à tous de se produire, le début de la soirée est fixé à 20 h 30. Un grand bal, où tous les genres seront proposés clôturera la soirée, avec la participation des musiciens élèves ou professeurs présents. Invitez vos parents, amis, voisins, pour faire connaître l'école de musique de Saint-Macaire. Il est promis une soirée inoubliable, où vous découvrirez de jeunes et talentueux musiciens.

95908

COMMUNE DE SAINT-MACAIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT par corps d'état séparés

OBJET : Réhabilitation de deux logements communaux existants et dépendances. Montant provisoire des travaux : 390 000 F H.T.

Répartition en huit lots. — Lot 1 : maçonnerie et canalisations enterrées; Lots 2, 3, 4 : Charpente, Couverture, Zinguerie; Lot 5 : Menuiserie extérieure et intérieure; Lots 7 et 8 : Plâtrerie et isolation thermique; Lot 9 : Carrelages; Lots 10 et 11 : Plomberie, sanitaire, chauffage; Lot 12 : Electricité; Lot 15 : Peinture, vitrerie, revêtements collés. **Délai d'exécution :** Première tranche au mois de juillet 1988, deuxième tranche de septembre à novembre 1988 inclus. **Modalités de retrait des dossiers de consultation :** Les dossiers sont à la disposition des entreprises intéressées auprès du PACT de la Gironde, 25-27, rue Francis-Martin à Bordeaux (Tél. 56.90.92.30). **Date d'envoi de la présente publication :** 24 mai 1988. **Modalités de réception des offres :** Les offres doivent être adressées sous pli recommandé à M. le Maire de 33490 SAINT-MACAIRE ou déposées contre décharge à la mairie **avant le mercredi 15 juin à 18 heures.** Elles doivent être composées d'une offre complète correspondant au dossier de consultation et des références de l'entreprise pour des travaux analogues. **Renseignements complémentaires :** M. Martin, conducteur de travaux au PACT de la Gironde.

SAINT-MACAIRE

95909

MARDI 31 MAI, à 21 h, à SAINT-MACAIRE

DERNIER QUINE organisé par les Jeunes du Château de Tardes

45 LOTS : Longes de porc, jambons, gigots, champagne, apéritifs et **UNE CUISSE** de BŒUF découpée

VIE ASSOCIATIVE/COMITÉ DES FÊTES

Le programme des fêtes de la Saint-Jean des 17, 18, 19 et 20 juin

Cette année encore, malgré un effectif très restreint, le Comité des fêtes travaille pour organiser les fêtes de la Saint-Jean qui auront lieu les 17, 18, 19 et 20 juin.

Tout d'abord, force est de reconnaître que toutes les fêtes foraines ont perdu de leur splendeur depuis déjà quelques années à Saint-Macaire comme ailleurs. Dans certaines cités voisines, elles ont même disparu : une situation que personne ne souhaite dans notre localité. C'est pour cette raison que le Comité des fêtes avait lancé un appel en début d'année; appel qui a été ignoré par la majorité des Macariens. L'équipe en place essaie donc de travailler avec ses moyens. Nous espérons seulement animer notre cité pendant quatre jours pour préserver la tradition de la Saint-Jean. Mais il est évident que nous avons besoin du soutien et de la participation des Macariens. Sans cela, la Saint-Jean deviendra une fête comme les autres et disparaîtra un jour ou l'autre. Comme auparavant, la Saint-Jean doit redevenir la fête de tous les Macariens et les critiques doivent laisser place à la bonne humeur pendant au moins quatre jours. Cela serait, en effet, bénéfique pour tout le monde et cela constituerait un encouragement pour les gens qui veulent faire vivre la Saint-Jean.

Le programme 1988 commencera le

vendredi soir avec une soirée cossue avec repas et animation musicale par un orchestre.

Le samedi et le dimanche après-midi, pour la deuxième année consécutive, auront lieu les courses de trotinettes ouvertes aux jeunes de 10 à 15 ans. Six étapes en deux jours, permettront aux participants de se mesurer et les récompenses seront à la hauteur des prestations de chacun.

Pour les jeunes, le samedi soir, grand bal disco avec Gari-Son.

Pour un autre public, toujours samedi soir, concert à la chapelle de la maison de retraiter.

Dimanche, concours de tarot et concours de pêche le matin. L'après-midi, rétrospective des fêtes de nos parents et grands-parents qui donnera beaucoup de joie et d'émotion à bon nombre de Macariens. Une séance à ne pas rater !

Le dimanche soir, bal disco avec Maxi Plus.

Le lundi, les Macariens pourront se retrouver pour le concours de manille (le matin) et le concours de pétanque (l'après-midi), les jeunes participant à deux jeux prévus pour eux.

La fête d'achèvera lundi soir, par le « bal à papa » et le « toro de fuego ».

Un programme qui, nous l'espérons, donnera envie à tous de sortir et s'amuser.

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

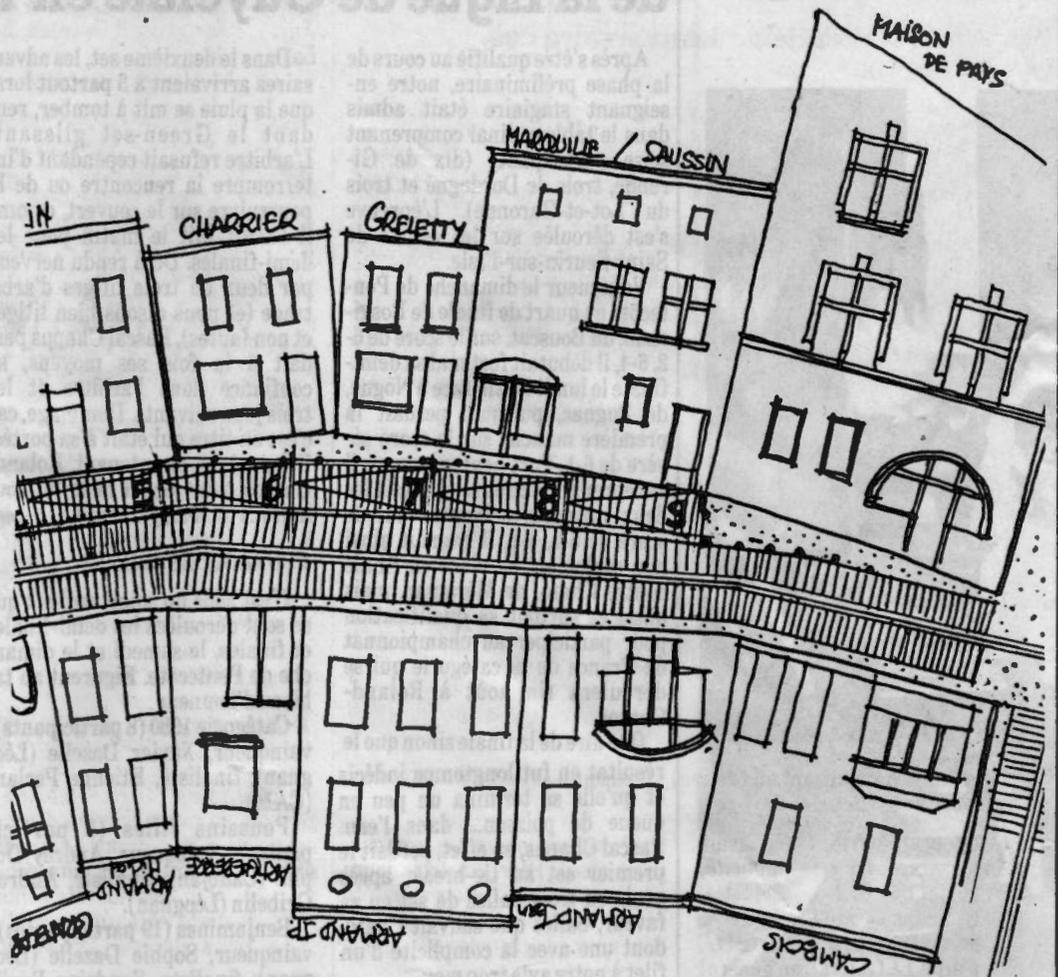
Rue d'Aulède : stationnement ou non ?

Les riverains de la rue d'Aulède viennent de recevoir les deux versions du reconditionnement de l'espace public qu'ils utilisent au quotidien. L'une écarte tout stationnement autre que l'arrêt d'urgence afin de dégager l'ensemble des façades des immeubles. L'autre définit le nombre maximum de places autorisables sans gêne pour le trafic à sens unique, c'est-à-dire quatorze. Ces deux avant-projets correspondent aux conclusions de la première réunion de concertation entre municipalité et riverains.

Mais tout Macarien peut se sentir intéressé par le devenir de la rue d'Aulède qui préfigure le recadrage des rues majeures de la vieille ville: aussi, la prochaine réunion, qui se déroulera le mardi 31 mai, à 21 heures, dans la mairie, est-elle ouverte à tous.

D'ores et déjà, une précision s'impose: il n'a jamais été question de paver la rue d'Aulède. Une solution de ce type, susceptible de résister aux taches d'hydrocarbures, serait bien trop onéreuse et sans rapport avec les matériaux traditionnels du Pays Macarien.

Par contre, un caniveau central est envisagé afin de dégager les eaux pluviales des seuils de portes d'entrée des trois quarts des immeubles riverains.



Un extrait des documents remis aux riverains (Cliché «Sud-Ouest»)

Naissance de l'Office macarien du tourisme

C'était le 21 avril dernier, à 21 heures, dans la mairie. Étaient rassemblés pour adopter les statuts de l'Office macarien du tourisme dix administrateurs désignés par les trois associations fondatrices du groupe de travail tourisme (Prieuré, ACPL, Mouvement de sauvegarde) et neuf administrateurs désignés par le Conseil municipal.

Le bureau était aussitôt composé comme suit:

Président, Alain Falissard (ad-joint au maire); vice-président, Guy David (guide de visites de groupes, désigné par le Conseil municipal); secrétaire, Chantal Lalanne (Mouvement de sauvegarde); secrétaire adjoint, Louis Tremet (conseiller municipal); trésorier, Francis Bouey (conseiller municipal); trésorière adjointe, Arlette Cambillau (Mouvement de sauvegarde).

S'ajoutent au bureau pour former le conseil d'administration: Charline Darroussat, Jean-Marie Billa, Jack Cadi, Claude Sudery (élus municipaux), l'architecte Pierrot (affectataire de l'église, désigné par le Conseil municipal), Nicole Baillon (le Prieuré), Marie-Hélène Bedouret, Evelyne Servant, Pierre Rodriguez et Jean-Marco Sbrissa (ACPL), Pierrette Dudillot-Poutays, Vladimir Charov, Michel Guindeuil (Mouvement de sauvegarde).

En conséquence, l'opération Gît-Hôtel, les caves Aquariums, le Musée postal des PTT sont donc directement ou indirectement représentés, tout autant que le lien est institué pour une nécessaire

régulation des visites de la prieurale Saint-Sauveur.

De même est prévue la présence d'une voix consultative d'un représentant de l'Association de gestion de la Maison de pays, afin de bien signifier la volonté de complémentarité avec l'outil de promotion touristique intercommunal.

D'ores et déjà, l'Office a consacré tous ses efforts à la mise en place de l'accueil des visiteurs, comme de la gestion du camping des Remparts qu'il a acceptée d'assurer par délégation du Conseil municipal (il ouvre du 1^{er} juillet au 31 août pour une première année).

En priorité ont été explorées les possibilités de réédition du dépliant d'accueil avec plan-guide et liste des services macariens. La production d'un dépliant de promotion du camping ainsi que la mise en œuvre d'une signalisation correspondante ont été soigneusement étudiées. Il faut dire que l'Office a reçu le renfort opportun d'une macarienne, Cathy Bouey, qui effectue un stage de formation à la filière « tourisme » sur Tonneins, mais avec pour thème d'application précisément le camping des Remparts.

Sont aussi à l'étude la fixation d'une indemnité forfaitaire à verser à l'office par les groupes utilisant le guide, la publication d'une série de fiches historiques permettant de visiter seul Saint-Macaire, la reprise de la signalisation des monuments dans la vieille ville, etc.

Et puis de multiples idées fleu-

rissent: challenge ambassadeurs, participation à l'Union touristique Sud-Gironde, mise au point de journées complètes à l'intention des caristes, en somme toute une série d'actions qu'aborde habituellement un office de tourisme.

Celui-là est cependant singulier puisqu'il s'occupe de Saint-Macaire: alors, Macariens ou amis de Saint-Macaire, vous êtes invités à venir renforcer ses rangs en vous adressant à l'un de ses administrateurs directement.

ST-MACAIRE 1/5

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le vendredi 3 juin à 21 heures. A l'ordre du jour : rue d'Aulède, point budgétaire, questions diverses. Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

SAINT-MACAIRE 3/6

Journée jeux non-stop de l'ASCEE 33

C'est dimanche 5 juin que l'ASCEE 33, une des sections de la DDE, organise une journée de divertissements suivant le programme suivant dans le cadre magnifique des grottes sur les bords de la Garonne.

10 heures : ball-trap ouvert à tout le monde sur les bords de Garonne.

Visite de Saint-Macaire sous la houlette de M. David : Musée postal, prieuré, église, caves, aquarium, marché Dieu.

12 heures : repas libre ou entrecôte ou assiette anglaise, merguez, saucisses.

14 h 30 : concours de boules au camping des grottes.

18 h 30 : méchoui et soirée dansante.

Tout le monde est cordialement invité à cette fête champêtre pour un prix raisonnable : 60 francs pour les adultes et 30 francs pour les moins de 12 ans.

L'assemblée générale de l'ASM

Samedi 28 mai avait lieu au siège de l'ASM l'assemblée générale annuelle du club.

Après le bilan financier et le compte-rendu moral, l'assemblée est passée au renouvellement du tiers sortant et des nouveaux membres.

Ont été élus, M^{me} Eymier, M^{me} Barbé, M. Eymier, M. Duville, M. Laronze, M. San José.

Les membres du Comité directeur pour l'année 1988-1989 sont donc les suivants : MM. Baluteau, Barbé, Laronze, Eymier, Laujacq, Alain et Pierre Fondeville, Pandolfo, Duville, Daniel Boré, Escabasse, Lamothe, Belloc, San José, M^{me} Barbé, Eymier, M. Rechenaz.

Distribution de sacs poubelles

Une distribution de sacs poubelles sera effectuée à la mairie, du lundi 6 au vendredi 10 juin inclus, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Nous rappelons que durant ces journées il sera distribué un nombre de sacs poubelles correspondant aux besoins d'une année entière.

SAINT-MACAIRE 2/6

VIE ASSOCIATIVE/ CPE

La kermesse des écoles, samedi



Des jeunes enfants du primaire présentant une danse russe lors de la dernière kermesse (Photo J. Sagné)

Comme tous les ans, dès qu'arrive le mois de juin, le Conseil local des parents d'élèves des écoles de Saint-Macaire, en collaboration avec les enseignants organise la kermesse au groupe scolaire. Elle aura lieu le samedi 4 juin, à partir de 15 heures, dans la cour des Tilleuls et dans la salle de gymnastique.

Dans la cour seront installés les stands de jeux qui attireront petits et

grands espérant gagner les nombreux lots proposés.

Dans la salle de gymnastique seront exposés les œuvres exécutées par les élèves des classes primaires et maternelles. Ces œuvres sont bien entendu à voir et à acheter, l'argent recueilli alimentant les coopératives des écoles.

Enfin, tous les élèves présenteront

leurs spectacles, de danses et de chants, préparés en cours d'année. Un spectacle à ne pas manquer qui se déroulera dans la cour des Tilleuls en espérant que le beau temps sera de la partie. Parents, amis des écoles, nous vous disons à samedi.

SAINT-MACAIRE 6/6

SOCIÉTÉ/ SORTIE

Trois maisons de retraite en voyage

Pour la première fois, trois maisons de retraite publiques du département - Pessac, Podensac et Saint-Macaire - ont organisé en commun des vacances pour leurs pensionnaires

Cinquante personnes âgées, dont la moyenne d'âge est de 90 ans, et six accompagnateurs, dont un infirmier et des aide-soignantes, sont parties de bon matin le 23 mai pour les Pyrénées. Le centre social et de loisirs de Labroquère, dans les Hautes-Pyrénées, avait été retenu par les organisateurs pour la qualité de son accueil et la beauté de son cadre.

En effet, ce centre est situé aux portes du Haut-Aragon et de la

Catalogne, en région Comminges-Val d'Aran.

Avec un bel enthousiasme, Jean-Michel Daube, directeur de la maison de retraite de Saint-Macaire, avait pris la direction de cette opération et avait organisé les vacances de ces anciens, avec la participation active de la responsable du centre, M^{me} Bondeau.

Les vacanciers ont pu admirer les sommets des Pyrénées et voir dans la vallée la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges,

qu'ils ont eu l'occasion de visiter lors de ce séjour.

Rien n'a manqué; chaque journée était consacrée à une excursion et à des visites différentes : marché local, fromagerie, chalet du Moulis, ballade en Espagne, promenade à Lannemezan, etc. Une dernière soirée-cabaret et un arrêt surprise sur le chemin du retour, au château de Cassaigne, en Armagnac, ont mis fin à cette semaine qui restera pour tous un merveilleux souvenir.

Voici la relève des jeunes de l'AS Macarienne



L'équipe poussins avec, debout : B. Michelot, J. Chaumont, G. Noguès, C. Merleau, N. Seyrac. Accroupis : C. Sanz, P. de Marchi, F. Thuillier, J. Seyrac, L. Corjial. A droite, leur manager Laurent Gabarra.



L'équipe pupilles avec, debout : O. Daube, C. Mongès, S. Lanzeray, A. Gadois, O. de Marchi. Accroupis : D. Broustet, J. Marcano, M. Antico, G. Gouttel, L. Laronze. A droite, Pierre Lanzeray, leur entraîneur (Photos J. Sanche)

En gascon dans le texte



M^{me} Drouet, directrice de l'école maternelle, avec un des sept ateliers proposés (Photo J. Sanche)

Dernièrement, une centaine d'enfants se sont retrouvés à l'école maternelle. Ils venaient de Toulence, Caudrot, Le Puy et Saint-Pierre-d'Aurillac pour rencontrer la classe des grands de Saint-Macaire.

Ce rassemblement était le premier d'une série placée dans le centre d'un projet d'action éducative (PAE) intitulé « Expression de parole occitane de la maternelle au collège » et lancé en 87-88 dans le Langonnais-Réolais.

Dès leur arrivée, les enfants furent mélangés puis se dirigèrent successivement vers chacun des sept ateliers prévus où un maître les attendait. Chaque atelier fonc-

tionnait sous forme de jeux avec des questions-réponses entièrement en occitan (« Com t'apèras ? Jo que m'apéri... Cal ora es ? Que son... On va ? Que va... Las colores, las bestias, l'esquilhot, lo chirau que... »).

Chacun put ainsi, à la fois apprendre, investir ses acquis, témoigner de sa capacité d'inventer, dans une ambiance certes studieuse mais sereine.

Un goûter clôtura cette rencontre qui fut donc une réussite grâce au sérieux du travail de tous les enfants et des maîtres et particulièrement de M^{me} Drouet, directrice de l'école maternelle.

Club du troisième âge

Le club de l'Amitié informe ses adhérents qu'une sortie aura lieu le jeudi 16 juin, à Villandraut, au restaurant La Crémaillère. Le repas sera animé par un chanteur et un accordéoniste.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au siège ou auprès de M^{me} Caillaud et Cassagne. Le départ aura lieu à 11 h 30 de la place de l'Horloge.

A l'occasion de la foire du Mercadiou, le 2 et 3 juillet, le club aura un stand de mercerie, objets divers, pâtisseries confectionnées par les dames de notre société dont le renom dans ce domaine n'est plus à faire.

VIE LOCALE/ COMITÉ DES FÊTES

Le programme des fêtes de la Saint-Jean

La soirée couscous et la course de trottinettes

Soirée couscous. — Lors des festivités de la Saint-Jean, le comité des fêtes propose une grande soirée couscous le vendredi soir 17 juin. L'animation sera assurée par Michel Sorres et son orchestre.

Le prix du repas est fixé à 60 francs avec comme menu : salade niçoise, couscous, dessert.

Les inscriptions seront prises à la pharmacie Cambillau à Saint-Macaire jusqu'au mercredi 15 juin.

Courses de trottinettes. — Pour la deuxième année consécutive, le comité des fêtes organise des courses de trottinettes ouvertes aux jeunes de 10 à 15 ans. Cette compétition n'est envisageable que grâce aux généreux sponsors que nous remercions vivement.

Cette épreuve se déroule en deux journées les 18 et 19 juin.

Le samedi après-midi, trois étapes dont un contre-la-montre individuel.

Le dimanche, trois étapes dont

un contre-la-montre par équipe.

Les trente-cinq participants seront répartis en sept équipes de cinq coureurs dont une équipe composée exclusivement de filles.

Aux habitants de Saint-Macaire, nous demandons d'encourager tous ces jeunes sportifs lorsqu'ils passeront dans nos rues. La bataille sera rude pour succéder au palmarès à Philippe Garrelongue brillant vainqueur l'année dernière.

Vie paroissiale

Les jeunes paroissiens de Saint-Macaire assureront une nuit d'adoration en l'honneur du sacré cœur dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 juin pour le salut du monde et de la France.

Chacun peut y participer, de la messe célébrée, à 21 h 10 vendredi soir, en l'église de Saint-Macaire, jusqu'à la reposition du saint sacrement, le lendemain matin, à 7 h 30.

CONSEIL MUNICIPAL

La poste à l'ordre du jour

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 11 mai en présence de dix élus (absents excusés : MM. Gadi ayant donné procuration au maire, Lagahuzère, Broustet, Sire, Lepine, Labarrière et Cassagne) et de trois Macariens.

Le compte-rendu de la réunion du 31 mars a été adopté à l'unanimité.

Plaques et numéros de rues. — Le maire rapporte les contacts pris avec l'entreprise Acryglass de Bazas en compagnie de MM. Sudery et Chavaudou, pour la confection des plaques et numéros de la vieille ville. Cette dernière a proposé de réaliser des prestations rigoureusement identiques pour la ville nouvelle, en respectant les prix des plaques de moindre qualité initialement prévues. La même proposition vaut pour les numéros.

Un avant-projet de numérotation des immeubles, rue par rue, a été établi par des membres de la commission Habitat et Cadre de vie. La numérotation commence aux extrémités des voies les plus proches de la porte de la Benaugue. Comme partout, les numéros pairs seront situés à droite, les numéros impairs à gauche. Des numéros ont été réservés pour d'éventuelles constructions sur des terrains à bâtir ou d'éventuelles réhabilitations de « chais ». Enfin, pour conserver une cohérence dans les vis-à-vis (trentaine paire faisant face à la trentaine impaire par exemple), certains numéros ont été carrément supprimés dans les artères les plus longues.

Le prototype mis à l'essai rue d'Aulède serait modifié comme suit : lettres portées à 5 cm de hauteur (2 cm pour les anciens noms de rues), coloration moins fumée des plaques (pour assurer une meilleure transparence sur la pierre), spécification du blason sur fond sépia (après simplification du dessin), systématisation de l'indication des anciens noms de rues (pour 20 % des plaques).

Finalement, la commande s'établit comme suit, après vérification de la toponymie auprès de M. Joël Baudet :

— 66 plaques pour la vieille ville à 600 francs HT l'unité.

— 82 plaques pour la ville nouvelle à 300 francs HT l'unité (soit une moyenne de 434 francs HT par plaque).

— 706 numéros à 23 francs HT l'unité. Y compris blason, percement et fourniture des vis et cabochons en laiton, la somme totale atteint 80 438 francs HT et 95 399,47 F TTC.

Le conseil adopte à l'unanimité moins une abstention (M. Sudery) le projet définitif ainsi établi.

Acquisitions foncières et immobilières.

Poste. — Le maire rapporte les contacts pris avec l'Administration des PTT pour l'établissement du projet de restructuration et d'extension du bureau de poste dont la réalisation doit commencer en septembre. Il apparaît qu'un accès handicapé dans les conditions actuelles grèverait totalement l'entrée déjà étriquée de la poste. Pensant que le terrain situé devant la boulangerie et la pâtisserie était public, l'administration des PTT proposait de maintenir un escalier en façade pour utiliser comme rampe cette emprise. De plus, cette mesure permettrait d'établir six à huit places de stationnement tout à fait propices pour les utilisateurs de la poste. De fait, ce terrain d'environ 205 m² appartient à M. Robert Billa, père du maire, et a été évalué par les domaines à la somme forfaitaire de 14 000 francs. A l'unanimité moins l'abstention du maire, le conseil s'est déclaré favorable à l'achat de ce terrain, afin de faciliter l'utilisation du bureau de poste.

Cimetière. — Le conseil d'administration de la Maison de retraite propose la vente des 2 160 m² nécessaires à l'extension du cimetière pour la somme de 80 000 francs, ceci en fonction d'une évaluation des domaines de 75 600 francs. Cette offre est acceptée à l'unanimité, étant donnée la compréhension manifestée par l'établissement dans cette affaire.

Sacré-Cœur. — La Direction générale des impôts, après prise en compte des frais de démolition partielle probables, a baissé son offre de vente de l'immeuble du Sacré-Cœur de 100 000 à 50 000 francs. A l'unanimité, le conseil charge le maire d'une nouvelle intervention permettant de rapporter cette offre à un montant symbolique, puisque la commune a déjà exécuté par le passé des frais d'entretien sur ce bâtiment.

Terrain gare. — Après étude en commission, le maire demande au conseil d'envisager la rétrocession gracieuse du terrain de la gare, acquis pour 58 000 francs, au syndicat intercommunal chargé de l'étude du centre de secours, dans la mesure où ce dernier jugerait cette implantation préférable : hypothèse ratifiée à l'unanimité.

Interventions géomètre. — A l'unanimité le conseil retient les devis de M. Rostein, géomètre à Monségur, pour l'arpentage de l'extension du cimetière (2 188,72 F TTC), la rectification de limite terrain gare, propriété Reghenaz (1 387,62 F) et le relevé des emprises situées entre la Carreyrotte et la rue Amiral-Courbet (6 404 francs).

Autres décisions. — A l'unanimité, le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur les ventes Douillet (rue Bergoing) et David (allées de Tourny).

A l'unanimité, la convention avec le CAUE 33 assurant à la commune les prestations de M. Castagne, architecte conseiller, a été reconduite pour la somme de 24 000 F TTC.

A l'unanimité, a été retenu le devis de M. Bedouret, soit 3 187,96 F TTC, pour l'alimentation gaz nécessaire au logement de fonction Lorriot.

A l'unanimité, le Moto start club a été exonéré de la taxe sur les spectacles pour le « grass-track » nocturne du 25 juin prochain.

A l'unanimité, le conseil a exprimé son vœu de renouveler la procédure Contrat bleu l'an prochain auprès de la Direction départementale de la jeunesse et des sports.

A l'unanimité, le conseil a reconduit dans des termes adéquats sa demande de retrait du syndicat intercommunal pour l'accueil des gens du voyage, comme toutes les autres communes adhérentes.

A l'unanimité, le curage du fossé Gabot a été attribué à l'entreprise Cluzan de Saint-Martin-de-Sescas pour la somme de 21 348 francs TTC, les propriétaires riverains devront au préalable supprimer la végétation interdisant l'accès aux engins.

A l'unanimité moins une abstention (M. Bore), a été retenu le principe de limiter le programme de dépenses d'aménagement du camping des Remparts à 1 400 000 francs TTC au lieu des 1 540 000 francs TTC prévus pour tenir compte des modifications du

subventionnement. (Ce montant inclut le busage du fossé longeant le chemin du Port, l'éclairage de la Cale et du tunnel du Prieuré, l'aménagement du local d'accueil, la signalisation routière et les compléments de terrassement notamment).

A l'unanimité, le conseil a refusé l'aide financière demandée par le collège Toulouse-Lautrec de Langon pour la réalisation d'un film sur le bicentenaire de la Révolution française dont plusieurs scènes seraient tournées à Saint-Macaire (cf. éventuellement comité local du bicentenaire).

Questions diverses. — Le maire informe le conseil des problèmes de

conformité aux autorisations de construire concernant M. Clavie, rue d'Aulède (omission de dépôt d'un permis de construire) et M. Douillet, place de l'Eglise (couverture de tuiles en béton proscrites par les Bâtiments de France). Il rend compte également de l'hypothèse d'implantation d'une salle de danse démontable sur l'ancien camping du Viaduc (appréciation de conformité demandée à la DDE).

M^{me} Darroussat demande que soit examinée l'éventualité du transfert des « Bérêts jaunes » du Sacré Cœur au groupe scolaire, afin d'y trouver des conditions décentes de séjour en juillet et août.

Elle réclame le désherbage du cimetière et la recherche d'un compromis avec M. Douillet, investisseur conséquent en matière de logements sur Saint-Macaire.

Enfin, elle demande que soit examiné le remplacement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par une redevance par tête d'habitant, M. Sudery se chargeant de préparer un projet pour que décision soit prise avant le 1^{er} juillet.

Une discussion s'instaura enfin sur le profil des candidats à retenir pour les postes dits « compléments de ressources ».

9^e CIRCONSCRIPTION

Pierre LAGORCE (PS)

❶ La lutte contre le chômage et pour assurer la sécurité de l'emploi (formation professionnelle).

La protection de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat français, dans la perspective du marché unique européen de 1992.

La défense des droits des anciens combattants, veuves et victimes de guerre.

❷ Développement des communications par chemin de fer (suite au futur TGV) et par route (surtout les petites routes départementales) pour désenclaver le département.

Elaboration d'un plan départemental pour le développement des PME, PMI.

❸ Ma principale préoccupation sera l'aménagement, jusque-là entièrement négligé, de la vallée de la Garonne (fleuve et canal latéral) sur les plans économique et touristique (avec le développement de la navigation de plaisance) et pour renforcer la protection contre les inondations.



MAISON DE RETRAITE

La fête des Mères



M^{me} veuve Berguerie entourée par la délégation municipale
(Photo J. Sanchez)

Comme chaque année, après la distribution du muguet par l'ACPL à l'occasion du 1^{er} mai, une délégation municipale a rendu visite aux 72 pensionnaires féminines de la Maison de retraite pour remettre à chacune d'entre elles une rose de circonstance

le jour de la fête des Mères.

Ces petits gestes contribuent à maintenir le trait d'union nécessaire entre la vie locale Macarienne et les hôtes de l'établissement et en la matière, rien n'est négligeable.

Une première, un stage de formation à la mairie 10/6



L'ensemble des participants en séance (Ph. J. Sanchez)

Pendant trois mois, le deuxième étage de la mairie a connu une fréquentation singulière, répartie sur quatre journées hebdomadaires en moyenne. En effet seize stagiaires (dont une seule femme) ont suivi régulièrement et avec une assiduité sou-

tenue une formation d'une durée de 436 heures.

Il s'agissait d'un stage réalisé par l'Institut régional de formation et d'action culturelle dans le cadre des mesures gouvernementales à destination des demandeurs d'emploi de lon-

Saint-Macaire : un jeune cyclomotoriste grièvement blessé

■ Un habitant de Verdélais, près de Langon, a été grièvement blessé dans un accident de la circulation qui s'est produit mardi, à 22 h 30, sur la route nationale 112, à hauteur de la commune de Saint-Macaire.

M. Eric Larrue, âgé de 18 ans, pilotait un cyclomoteur et il semble que c'est au moment où il voulait changer de direction qu'il a été renversé par une voiture que conduisait M^{me} Dominique Labrousse, 22 ans, demeurant à Langon.

Centre aéré

Le Centre aéré intercommunal ouvrira ses portes à Saint-Pierre-d'Aurillac du 1^{er} au 31 juillet, pour les enfants de 2 à 14 ans. Des activités diverses (jeux, randonnées, piscine, veillées...) seront proposées.

Les dossiers d'inscription et d'information sont à votre disposition à la mairie de Saint-Macaire.

La clôture des inscriptions est fixée au mercredi 15 juin.

Concours villages fleuries

C'est le samedi 11 juin, à partir de 9 heures que le jury communal chargé d'apprécier vos idées et vos efforts sillonnera les rues et les routes de la cité.

Le casse-croûte du Bas-Pian



Vue sur l'assistance concentrée sur la consommation de tourtes
(Photo J. Sanchez)

Au lendemain des réjouissances traditionnelles de la commune libre du Bas-Pian, les organisateurs se sont retrouvés au cœur du quartier chez Yves Chavaneau pour procéder à une cérémonie obligée, à savoir la dégustation d'un casse-croûte bucolique.

C'est ainsi que dans le chai à vins ont été servis aussi bien poule au pot qu'aloise grillée ou encore l'omniprésente entrecôte. Une chaleureuse ambiance accompagnait la manifestation à laquelle avaient été invitées toutes les personnes soutenant l'action du comité, notamment les ouvriers riverains d'entretien de la voirie.

gue durée, permettant de faciliter leur réinsertion dans le monde du travail.

Le Conseil municipal avait mis gracieusement à disposition ses locaux, moyennant le remboursement des frais de photocopie et de téléphone. En retour, l'IRFAC a gratifié d'un don substantiel le Centre communal d'action sociale.

Centre aéré intercommunal

Le centre aéré intercommunal Caudrot, Saint-Macaire, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Martin-de-Sescas, ouvrira ses portes du vendredi 1^{er} au vendredi 29 juillet, dans les locaux et aménagements mis gracieusement à sa disposition par la commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Les enfants de 2 à 14 ans y seront accueillis tous les jours de la semaine de 7 h 45 à 18 h 15, sauf le samedi et le dimanche. Les activités proprement dites s'étaleront de 9 h 30 à 17 h 30. Le repas de midi et le goûter seront assurés.

L'encadrement sera composé d'une équipe de moniteurs et de monitrices compétente qui proposera aux enfants de multiples activités (ateliers, expression artistique, jeux, sports, piscine, promenades, etc.), un séjour d'une semaine à Louvie-Juzon, dans les Pyrénées sera proposé à une vingtaine d'entre eux durant la semaine du 24 au 29 juillet.

Le car de ramassage de Saint-Pierre-d'Aurillac assurera quotidiennement le transport des enfants de Saint-Macaire, Caudrot et Saint-Martin-de-Sescas.

Les inscriptions seront reçues aux mairies de ces quatre communes jusqu'au 15 juin 1988. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux mairies concernées.

SAINT-MACAIRE 14/6

FOOTBALL/ ASM

J.-M. Billa, nouveau président

L'Assemblée générale de l'ASM s'est déroulée le samedi 27 mai dans la grande salle de la mairie, en présence de plus de quarante-cinq membres, dirigeants, joueurs, sympathisants et une pléiade de jeunes cadets et juniors.

Le compte-rendu moral bien exposé ne s'est pas avéré très positif.

L'équipe fanion descend d'une série malgré la qualité des entraînements, mais un manque flagrant d'effectifs a été néfaste.

L'équipe réserve, quant à elle, se maintient en 2^e division avec une saison en dent de scie.

L'école de football, sous la houlette de Pierre Lanzeray, et, malgré un manque évident d'aide a eu un comportement méritoire toute la saison. (Pupilles, poussins, débutants). La formation des pupilles, phare de cette école, se trouve dans les huit équipes en finale du challenge Ferrère, c'est-à-dire la Coupe du District Jeunes. Belle récompense pour des animateurs et accompagnateurs de ces jeunes qui, toute la saison, ne les ont pas lâchés.

Le compte-rendu financier lui, s'est avéré positif, à la satisfaction générale.

L'équipe vétérans non évoquée

lors de cette assemblée, a fini sa saison en beauté après un départ laborieux.

La suite de l'assemblée générale révélait un manque de dirigeants, la lassitude de beaucoup. Un appel était fait à candidatures.

Se sont présentés et ont été élus : M. Michel Laronze, Claude Duville, M. et M^{me} Eymier, M^{me} Barbé. M. San José qui se présentait au titre de tiers sortant a été réélu.

A l'issue de la réunion, il a été convenu de se retrouver pour la constitution du bureau, le jeudi 2 juin.

Ce qui a été fait. Devant les très nombreuses difficultés auxquelles le club a à faire face et après que bon nombre de considérations de tous ordres aient été évoquées, le bureau, à l'unanimité des membres présents, a décidé de faire appel au président d'honneur et a ainsi été formé :

Président : M. Jean-Marie Billa.

Vice-présidents : M. Fernand Barbé et André San José.

Secrétaire : M. Jean-Claude Baluteau.

Secrétaire adjoint : M^{me} Elisabeth Barbé.

Trésorier : M. Roger Chaine.

Trésorier adjoint : M^{me} Danièle Eymier.

Responsable de l'école de football : M. Laronze.

Animateur-entraîneur des jeunes : M. Barbé aidé d'un moniteur diplômé d'Etat. Responsables des juniors : MM. Eymier et Michel Duville; entraîneurs : MM. Daubisse et Garrelongue; responsable seniors : M. Eymier qui sera polyvalent sur les équipes.

Inutile de dire que devant tous les problèmes et difficultés évoquées et rencontrés lors de ces deux réunions, le nouveau bureau doit se réunir après la date limite des démissions du 15 juin afin de faire le point.

En tout état de cause, quel que soit la situation, la continuité sera assurée pour que vive l'ASM.

Un appel est fait à tous les éléments désireux de participer activement à la vie et à la relève de l'ASM, que ce soit accompagnateurs bénévoles, joueurs, vétérans, seniors, juniors, cadets, école de football, le meilleur accueil leur est réservé.

S'adresser à M. Fernand Barbé, tél. 56.63.23.53 ou à M. André San José, tél. 56.63.11.96.

Comité des fêtes : soirée couscous

Le Comité des fêtes rappelle aux Macariens qu'une soirée couscous est organisée le vendredi soir 17 juin.

Le prix du repas est fixé à 60 francs avec, comme menu, salade niçoise, couscous et fromage.

Les inscriptions sont prises à la pharmacie Cambillau.

Nous demandons aux personnes intéressées par cette soirée de s'inscrire de toute urgence afin de faciliter son bon déroulement.

Concours de pêche : des fêtes de la Saint-Jean

Dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean de Saint-Macaire, le Roseau macarien organise un grand concours de pêche doté de 3 000 francs de prix. Premier prix : 300 francs; deuxième prix : 250 francs; troisième prix : 200 francs; quatrième prix : 150 francs; plus de nombreux lots de valeur.

Le classement se fera au plus grand nombre de poissons. 9 heures : engagements sur les lieux de pêche. 10 h 30 à 11 h 30, concours; 12 heures, place du Général-de-Gaulle : distribution des prix.

Concert chante école 15/6

Un concert chante-école aura lieu le mardi 21 juin, à 20 h 30, à la salle des fêtes François-Mauriac de Saint-Mauriac. Il regroupera des élèves des écoles de Mongauzy, Hure, Loubens, Langon et Saint-Macaire.

Ce concert se situe dans le plan départemental d'action musicale appelé « chante-école » qui est organisé par l'éducation nationale, le conseil départemental de la culture et l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public.

Financé par des subventions émanant des ministères de l'édu-

cation nationale, de la culture et de la communication, du Conseil général de la Gironde et de certaines municipalités, ainsi que par les recettes des concerts, Chante-Ecole a pour but de promouvoir l'éducation musicale.

A l'origine des concerts, se trouve un stage de formation musicale pour les enseignants. A l'issue de ce stage, un travail de fond a été accompli en musique avec les élèves, travail de fond dont le résultat sera présenté donc mardi 21 juin, à Saint-Macaire, à 20 h 30. Un concert à ne pas manquer !

ECOLE DE MUSIQUE/ CONCERT DU 28 MAI

La couleur et le parfum des sons

En bouquets (de pianistes), exotiques (flamenco, percussions), vigoureuses (les batteurs); fleurs des champs (les fifraïres) et des chants (les choristes), ou fleurs de balcon (guitaristes); fleurs en bouton (... d'accordéon) et fleurs au vent (des flûtes, sax et clarinettes) : ils furent près de cent, pour cette troisième nuit des élèves de l'Ecole de musique, à nous faire goûter la couleur des sons, les parfums de la musique.

Une soirée préparée consciencieusement et qui, pour sa troisième édition, a trouvé un rythme plus soutenu — soirée arc-en-ciel, pour tous les âges, tous les niveaux, toutes les musiques : classique, jazz, traditionnelles, actuelles. Grâce à la participation de tous (élèves, parents, professeurs, membres et amis de l'école de musique), elle restera, nous l'espérons, un excellent souvenir pour chacun. Couronnée par la prestation surprise de trois solides groupes de rock, elle témoigne du dynamisme dont peuvent faire preuve tous ceux qui ont contracté, dans notre coin de Gironde, ce virus musical si enrichissant.

Bientôt fin juin et la fin des cours : il cesseront le 25 pour reprendre le premier lundi d'octobre. Les inscriptions auront donc lieu durant tout le mois de septembre prochain. D'ici là bonnes vacances à tous !...



Une partie du public, aussi dense qu'attentif (Clichés « Sud-Ouest »)



Derrière leur professeur Christian Vieussens, les fifraïres Bernard Merlet, Michel Hilaire, Philippe Langel (par ailleurs professeur de batterie), Pascal Albizu, accompagnés par Charlie Berna et Jean-Pierre Bertin



Stéphanie Baillon (piano) et Corinne Darniche (tambourin), pour une danse russe



Vincent Thomas : haut comme trois pommes... mais quelle pêche l...



« Fragile », de Sting, avec Clothilde Laguérie, Delphine Boussillon, Emmanuel Fargeaud et Eric Franck aux guitares et Jean-Christophe Pedecastaing à la basse



Claire Courtade et Sophie Deszagne, accompagnées à la batterie par Yannick Zalan dans un thème traditionnel yougoslave



Nathalie Duchamp, guitare classique ou « comment se rire des difficultés »



Les deux Frédéric (Villeneuve et Corazza), dans une excellente prestation de percussion au Djembé



95912

SAINT-MACAIRE - 17-18-19 et 20 JUIN 1988

FÊTES DE LA SAINT-JEAN

VENDREDI 17 : SOIRÉE COUSCOUS avec MICHEL SORBES

SAMEDI 18, à 21 h 30 : BAL DISCO avec GARI-SON

DIMANCHE 19, à 21 h 30 : BAL DISCO avec MAXI-PLUS

LUNDI 20, à 21 h 30 : BAL A PAPA gratuit avec MÉLODIE

95911

**URGENT, recherche
MENUISIER ATELIER**

Expérience machine

Lieu de travail :

ST-PIERRE-D'AURILLAC

Tél. 56.62.01.32

SAINT-MACAIRE

17, 18, 19, 20 JUIN / 4 JOURS DE FÊTE

Le programme des fêtes de la saint Jean

La tradition veut que pour le troisième week-end de juin, Saint-Macaire soit en fête.

Pour cette saint Jean 88, le comité des fêtes a élaboré un programme varié qui débutera le vendredi soir par une soirée couscous (prix du repas: 60 francs avec inscription pharmacie Cambillaud) avec la participation de Michel Sorbes.

Samedi après-midi, première étape des courses de trottinettes avec un spectacle de qualité si le temps le permet.

Samedi soir, à partir de 21 heures, à la chapelle de la maison de retraite, l'ensemble vocal du pays macarien dirigé par J. Gratecap, B. Merlet et F. Turjman participera à la fête en donnant un concert. En deuxième partie, le Cercle choral dacquois nous fera découvrir les chants traditionnels du Pays Basque et du Béarn.

Toujours samedi soir, les jeunes pourront retrouver leur musique préférée avec la disco Gari Son. Le dimanche débutera par les concours de tarot et de pêche à 10 heures.

Le dimanche après-midi verra la deuxième étape des courses de trottinettes qui désignera les lauréats de 1988.

Vers 17 heures, séquence « Souve-

nirs... souvenirs... » avec une projection d'images des saint Jean d'autrefois.

Nous espérons que tous les Macariens viendront assister à cette projection car ils auront l'occasion de revoir des visages connus (Claude Claverie, L. Cambois, R. Buffard, M. Dutreuilh...) et les matches de rugby sur les bords de Garonne, etc., ainsi que des images plus récentes. En résumé, des souvenirs, des images, de la joie, du rire et... une pointe d'émotion pour une séance entièrement gratuite.

Dimanche soir, retour du disco avec Maxi Plus.

Le lundi matin, le concours de manille permettra de commencer la journée entre Macariens, tandis que l'après-midi, le concours officiel de pétanque attirera les amateurs de boules pendant que les enfants participeront à des jeux dotés de lots.

Lundi soir, pour clôturer ces fêtes de la saint Jean, sera tiré un toro de fuego qui sera suivi du traditionnel bal à papa animé par l'orchestre Mélodie.

Le comité des fêtes espère que les Macariens viendront nombreux pour s'amuser et se détendre et que le soleil sera de la fête lui aussi.

CONCOURS PHOTO

L'Association de gestion et d'animation de la Maison du Pays de Saint-Macaire organise un concours photo « Photographie le pays de Saint-Macaire ». Les bons de participations sont à retirer à la mairie. Date limite de participation, 9 juillet 1988.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépôt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 18. — A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la maison de retraite.

Dimanche 19. A 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, messe à Saint-Macaire; à 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Minvielle-Busetta à Barsac, tél. 56.27.16.41.

Ambulance. Claverie à Cadillac, tél. 56.62.65.25.

Vétérinaire. Docteur Richard à bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud; Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée postal d'Aquitaine. Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, tél. 56.63.08.81.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Fêtes de la Saint-Jean avec soirée couscous, bals disco et à papa, concours de manille, tarot et pétanque, courses de trottinettes, toro de fuego...

Commémoration

La mairie et le Conseil municipal invitent les Macariennes et les Macariens à se joindre à la manifestation du souvenir qui se déroulera ce samedi 18 juin 1988, en fin d'après-midi, pour commémorer l'Appel du général de Gaulle, qui contribua à sauver l'honneur de la République française. Rendez-vous devant la mairie, à 18 h 30.

95913

SAINT-MACAIRE, les 18, 19, 20 juin 1988 FETES DE LA SAINT-JEAN

Samedi 18, à 21 h 30 :

BAL DISCO avec GARI-SON

Dimanche 19, à 21 h 30 :

BAL DISCO avec MAXI-PLUS

Lundi 20, à 21 h 30 :

BAL A PAPA GRATUIT avec MELODIE

FÊTES DE LA SAINT-JEAN/ « A TRAVERS CHANTS »

De la Renaissance à la Dacquoise



Le Cercle choral de Dax

A l'occasion de la fête locale, le Comité des fêtes et l'association musicale « Ardilla » ont décidé d'organiser, comme l'an passé, une soirée « à travers chants » qui se déroulera samedi 18 juin, à

21 heures, en la chapelle de la maison de retraite.

L'ensemble vocal du pays macarien « Méli-Mélie » présentera, dans une première partie, son ré-

pertoire 1988, allant de Brahms à André Mincielle, de la Renaissance à Claude Nougaro. Puis il accueillera, en seconde partie, le Cercle choral dacquois, un ensemble vocal composé de 35 hommes chantant à pleine voix un magnifique répertoire où dominent les chants landais, basques et béarnais. « Adieu Bayonne », « Se canto » et « La Dacquoise » (popularisée à Saint-Macaire par le re-

gretté Louis Cambois) charmeront, nous en sommes sûrs, les gens du Sud que nous sommes.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment qui renouera avec une tradition musicale macarienne dont le souvenir est présent dans de nombreuses mémoires. Le Concert prendra fin à 22 h 30 et la participation aux frais sera de 30 francs (gratuite pour les enfants jusqu'à 16 ans).

ANIMATION / MAISON DE PAYS

Photographiez le pays de Saint-Macaire

La Maison de pays de Saint-Macaire a de nouveau ouvert ses portes pour la saison estivale 1988. Chargée de la promotion du tourisme et de l'animation du pays, elle est un centre d'informations touristiques et une vitrine de nos richesses. Elle a pour vocation de faire découvrir ce pays tant aux touristes de passage qu'aux gens qui y vivent.

C'est dans ce cadre-là qu'elle organise un concours photos autour de trois thèmes : les sites, les monuments, les gens de chez nous et leur travail.

Les cinq premiers lauréats dans chaque thème seront récompensés (premier prix : quatre caisses de 12 bouteilles de vin).

Alors, photographes amateurs, prenez vite votre appareil photo et partez sillonner le pays à la recherche de clichés inédits !

Vous pouvez retirer des bons de participation et avoir tous renseignements supplémentaires dans les mairies ou à la Maison de pays (tél. 56.63.32.14). Mais dépêchez-vous, vous devez déposer vos photos avant le 9 juillet.

Visites du vieux Saint-Macaire

A la demande de ses nombreux amis, Guy David reprend son bâton de pèlerin pour présenter notre ville millénaire. Son activité toujours bénévole inciterait des émules. Il ne peut qu'être enchanté de quelques initiatives ce qui prouverait l'intérêt que suscite notre si vieille cité.

Toutefois il ne faut pas perdre de vue que la présentation de Saint-Macaire est une tâche ardue et difficile qui réclame pas mal de connaissances. Il se fera un devoir de guider leurs premiers pas s'ils le sollicitent.

Saint-Macaire est une antique cité qui possède une continuité.

Les cigales jouent atout cœur

Ce soir, 20 h 30, les écoliers du Langonnais et du Réolais seront regroupés pour un concert exceptionnel à Saint-Macaire

Le chant choral est le ciment de l'amitié, mais plus sûrement celui des énergies. A travers tout le département, l'inspection académique, le Conseil départemental de la culture et l'Association des pupilles de l'enseignement public ont ainsi décidé de faire chanter les écoles. De la diversité de leur situation est né un programme fédérant toutes les nombreuses initiatives existantes.

Ce soir, pour la Fête de la musique, la salle des fêtes reflètera cette unité dans le pluralisme. A 20 h 30, les écoliers de Langon, Hure, Loubens, Mongauzy et Saint-Macaire joueront leur atout cœur. Une carte de poids reposant sur la qualité du travail effectué, en profondeur, quotidiennement dans les classes. Le concert, regroupant plus de 300 choristes, est l'une des étapes girondines de cette vaste opération au service d'un système éducatif public compétitif.

Chansons d'Anne Sylvestre, Catherine Le Forestier, dirigées par Gilles Laborde, Nadine Lacoste, Annie Lorient, Jacques Salomon ou Marie-Thérèse Le Mercier illustreront ce souci de qualité qui anime chaque enseignant. D'ailleurs, pour démontrer qu'ils savent joindre le geste (pédagogique) à la (bonne) parole, institutrices et instituteurs du Réolais et du Langonnais clôtureront la soirée.

Il ne pourra y avoir que des bonnes notes pour ce spectacle exceptionnel puisqu'il réunit, sur le thème « A la découverte de l'autre », des écoles disséminées dans la région. Un bel exemple contraire à la morale d'une célèbre fable. Si les cigales chantent lorsque l'été est venu, ce n'est que pour prouver qu'elles ont effectué dans les mois qui précèdent un travail de fourmis.

J.-M. D.

GRASS-TRACK/ MOTO START CLUB MACARIEN

Un anniversaire du tonnerre

Samedi 25 juin, à 20 h 30, sur la piste Michel-Paris, un plateau de coureurs royal : 12 pilotes étrangers dont Karl Maier (Allemagne), Hans Nielsen (Danemark), champions du monde 1987, pour le 10^e anniversaire du club



Le départ d'une manche 500 inter au cours du grass track l'an dernier (Photo J.-C. Dupouy, « S.-O. »)

La piste Michel-Paris, sur les bords de la Garonne, va vivre, samedi 25 juin, dès 20 h 30, ses grandes heures de grass-track. En effet, pour son 10^e anniversaire, le Moto Start Club Macarien va présenter au public, toujours aussi nombreux, un plateau exceptionnel. Même plus, un plateau royal. Parmi les douze étrangers au départ, deux champions du monde : l'Allemand Karl Maier, champion du monde 87 du 1 000 mètres sable; le Danois Hans Nielsen, champion du monde 87 de speedway. Avec ces deux coureurs, les Anglais Simon Wiff, vice-champion du monde; Martin Hagon, vainqueur à Morizès le week-end dernier; Nigel Death, second en demi-finale du championnat d'Europe de La Réole 88.

Avec les douze pilotes étran-

gers, il faudra compter sur les six meilleurs Français inter dont Patrice Blondy, qualifié pour la finale du championnat d'Europe 88; Jean-Claude Auffret, l'enfant du pays, le sociétaire du Moto Start Club Macarien et membre du bureau; le Marmandais Christian Iannotto...

Le président Michel Dufour et son équipe de bénévoles s'activent depuis plusieurs jours pour que l'environnement soit en état de satisfaire le public qui est espéré nombreux. Nul doute que, dès la première manche qui débutera à 21 heures, la bagarre va faire rage sur la piste Michel-Paris.

Les essais se dérouleront de 17 h 30 à 19 heures. La présentation des coureurs à 20 h 30. Attention, pour les retardataires, les horaires seront respectés.

SAINT-MACAIRE 23/6

Ce vendredi 24 juin
Feu de Saint-Jean
et bal

L'association le Prieuré vous invite au feu de Saint-Jean qui se déroulera place de l'Horloge, le vendredi 24 juin.

La soirée débutera vers 21 h 30 par une animation musicale avec l'Accordéon Club de Cenon sur la place de l'Horloge.

Vers 22 h 15, allumage du traditionnel feu de Saint-Jean.

Vers 23 heures, toujours au son des accordéons, nous vous invitons à un bal à papa salle Mauriac.

Cette soirée est gratuite et ouverte à tous.

MOTOCYCLISME/ GRASS-TRACK INTERNATIONAL 24/6

Les rois de la glisse à Saint-Macaire

Grande soirée motocycliste demain sur les rives de la Garonne

Le Moto Start-Club macarien et Hexagon 33 organisent un grass-track international, demain en nocturne, à Saint-Macaire (à côté de Langon, 40 km au sud-est de Bordeaux).

A l'occasion de son dixième anniversaire, le Moto Start-Club macarien a mis les petits plats dans les grands et accueillera les plus grands pilotes mondiaux. Seront présents Karl Maier (RFA), champion du monde 1987 du 1 000 mètres sable; Hans Nielsen (DAN), champion du monde 1987 de Speedway; Simon Wigg (G-B), vice-champion du monde 1987; Martin Hagon (G-B), champion d'Europe à Morizès 1988; Nijel Deaht (G-B), deuxième de la demi-finale du cham-

pinat d'Europe à La Réole, en 1988.

Les meilleurs pilotes français seront là également. Patrice Blondy, troisième à Morizès cette année; son frère Alain; Christian Iannotto et Jean-Claude Auffret (qui courra devant son public) affronteront les douze pilotes étrangers.

Le plateau est donc relevé et les vingt-cinq manches au programme seront animées et spectaculaires, d'autant que ces courses se dérouleront de nuit, à partir de 20 h 30.

Les rois de la glisse sur deux roues et un pied seront opposés dans trois catégories de compétition : série Nationale, série Inter-Français, série 500 Juniors, plus une série side-cars, ce qui promet une rude bataille.

75736

25
JUN

GRASS-TRAK INTERNATIONAL

SAINT-MACAIRE (près de Langon)

25
courses!

UNE NOCTURNE D'ENFER

- 12 pilotes étrangers (NIELSEN, WIGG, MAIER)
- Les meilleurs Français (BLONDY, YANNOTO, AUFFRET)

essais : 17 h 30
courses : 20 h 30

Ajournement de la 8^e Foire du Marcadiou

Déjà la version 1987 de la Foire du Marcadiou avait reçu l'adhésion d'un nombre moins important qu'à l'accoutumée de brocanteurs : il faut dire que le dynamisme d'Alain Cassagne n'était plus là pour assurer un recrutement plus significatif.

Aussi cette année, après maintes réflexions, l'ACPL avait imaginé d'orienter la Foire du Marcadiou plus systématiquement que par le passé sur l'amélioration de l'habitat. Deux motifs militaient dans ce sens : les retombées possibles sur l'artisanat du bâtiment qu'une foire à la brocante ne concernait pas directement, l'existence au sein du bureau des Macariens susceptibles par leurs relations professionnelles de mobiliser un potentiel d'exposants sur ce thème.

Finalement les réalités ont eu raison de cette tentative : le bénévolat connaît les limites qu'impose l'activité professionnelle et la mobilisation des organisateurs n'a pu se faire de manière aussi intense qu'il était souhaitable.

De plus, l'organisation d'une première sur ce thème, pratiquement jamais réalisée sur le département, supposait une recherche encore plus soutenue d'exposants, même si tous les organismes officiels intéressés ont immédiatement soutenu la démarche (Chambre des métiers, ANAH, Bâtiments de France, CAUE 33, etc.).

Donc à un mois de la date fixée, une quinzaine d'exposants s'était manifestée avec une diversité d'activités insuffisamment représentative du secteur de l'amélioration

de l'habitat. Le bureau de l'ACPL a donc jugé préférable d'ajourner la foire pour éviter que la manifestation ne soit pas à la hauteur de ses ambitions.

Il s'agit bien d'un ajournement, puisque l'objectif est conservé avec une préparation plus soutenue pour au plus tard l'an prochain à la même période. Le bureau lance un appel à tous les commerçants, artisans et professions libérales désireux d'assurer le succès de cette prochaine mouture de la foire pour qu'ils viennent renforcer ses rangs. (S'adresser à la présidente, M^{me} Bedouret, au 56.63.46.42.)

Recrutement de postes de TUC

Le maire de Saint-Macaire informe les jeunes âgés de 16 à 25 ans inclus à la date du 1^{er} juillet 1988, ne bénéficiant ni d'un contrat de travail ni d'une action de formation, que quatre stages pour travaux d'utilité collective vont leur être ouverts à compter du 1^{er} juillet.

Trois postes, attribués par la commune sur douze mois maximum, seront affectés à des travaux d'embellissement de la commune (réfection de la Cale, aménagement de la guinguette des Grottes, etc.).

Un poste, attribué par l'Office macarien du tourisme pour deux mois seulement, sera affecté à l'accueil des visiteurs au Prieuré, en tandem avec une étudiante.

Rappelons que pour vingt heures par semaine, l'indemnité de stage mensuelle s'élève à 1 750 francs, la couverture sociale étant assurée par l'Etat. Prière de prendre contact le plus rapidement possible avec le secrétariat de mairie.

Importé de Grande-Bretagne, juste après la guerre, aux alentours des années 46 dans notre Sud-Ouest, le grass-track a trouvé la même notoriété que le rugby.

En quarante ans, ce sport mécanique, n'a pas mis une ride. Si la piste de Mijema à La Réole s'est trouvée être l'un des premiers « temples », d'autres par la suite ont emboîté le pas : les Vergers à Langon, Valence-d'Agen, Fleurance, Miramont, Lauzun, Les Carpettes à Marmande...

Depuis l'arrêt des vergers, le Moto Start Club Macarien a pris la succession. Le crépitement des machines, l'odeur du méthanol et de l'huile de ricin ont simplement traversé la Garonne. A vol d'oiseau la distance est vraiment minime.

Parti avec une poignée de bénévoles, le Moto-Start-Club Macarien a fait son chemin. Voici déjà dix ans comme le temps passe. Aujourd'hui, un ancien pilote du club en est le président : Michel Dufour, avant lui Philippe Tauzin, Michel Paris et tous les autres bénévoles ont mis la pierre à l'édifice.

Pour ce dixième anniversaire, le Moto-Start-Club Macarien va pouvoir présenter au public un plateau exceptionnel : deux champions du monde seront présents : l'Allemand Karl Maier, champion du monde des 1 000 mètres sable. C'est la première fois qu'il vient courir en France. Le Danois Hans Nielsen, champion du monde de speedway en 87. L'Anglais Simon Wigg, vice-champion du monde. Son compatriote Martin Hagon, le fils du célèbre constructeur de cycles anglais. Marvin Cox (G.B.), le Tchèque Kucera... Mais attention, un engagé de dernière heure veut relever le défi, l'Anglais Trévor Banks. Le « chouchou » du public de Saint-Macaire, vainqueur à plusieurs reprises sur la piste Michel-Paris, ne veut laisser à personne la suprématie. Tous se

souviennent de sa victoire du mois d'avril 87, devant ses compatriotes Martin Hagon et Simon Cross.

Si les étrangers assurent le principal du spectacle, quelques coureurs nationaux se sont hissés souvent à leur hauteur. C'est le cas de Patrice Blondy, qualifié pour la finale du championnat d'Europe 88, à La Réole. Avec l'enfant du pays Jean-Claude Auffret, le Marmandais Christian Iannoto, les 500 inter français tâcheront de prendre les places d'honneur. Le président Michel Dufour qui se trouvait la semaine dernière à Paris pour préparer la cipale (piste municipale du bois de Vincennes) pour le speedway du 18 juin, peut assurer que tout a été mis en place, avec les béné-

voles pour le confort des spectateurs. En marge du grass-track, trois manches de side-cars 500 cm³ opposeront les six meilleurs français.

Les essais se dérouleront de 17 h 30 à 19 heures; la présentation des pilotes à 20 h 30. Le départ de la première manche à 21 heures précises.

Pour le bon fonctionnement des vingt-cinq manches, les horaires seront respectés.

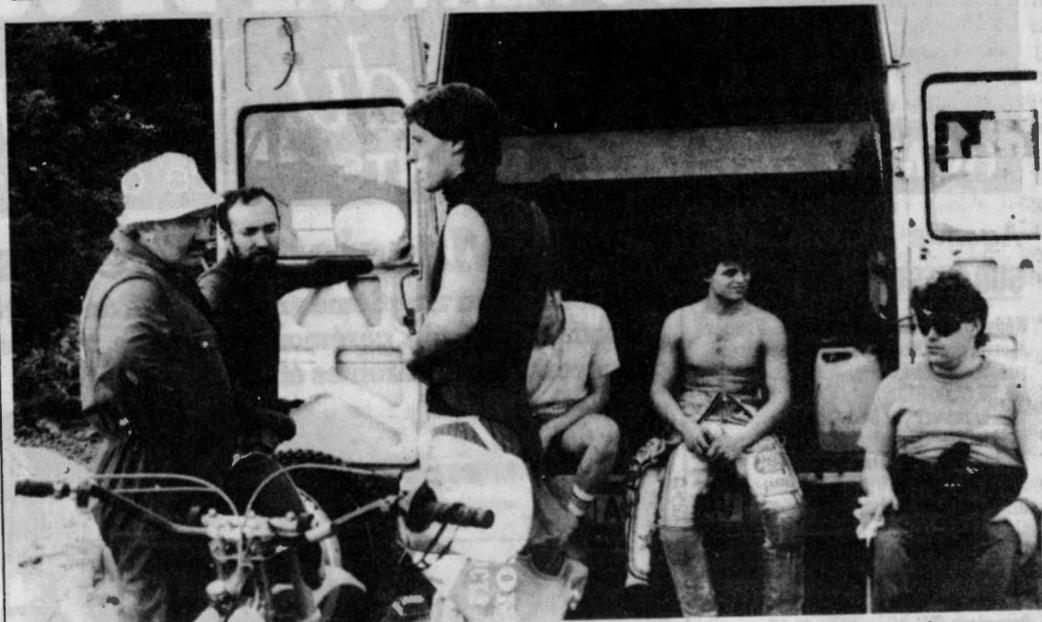
Il faut espérer que le beau temps sera de la partie. Une chose est certaine, l'eau n'arrivera pas de la capricieuse Garonne comme ce fut le cas au mois d'avril ou le grass-track dut être annulé!

I.-C. DUPOUY

GRASS-TRACK/ MOTO-START CLUB MACARIEN 25/6

Poussière, bruit et la foule

Douze pilotes étrangers, dont les champions du monde Karl Maier et Hans Nielsen, six pilotes français avec à leur tête Patrice Blondy pour le dixième anniversaire du club, ce soir 25 juin de 20 h 30



La face cachée de la course : la préparation de la machine et la décontraction des pilotes avant d'aborder une nouvelle manche (Photo J.-C. Dupouy, « S.-O. »)

AUTO-MOTO/ GRASS-TRACK DE SAINT-MACAIRE

Simon Wigg intouchable

Le pilote anglais a survolé la finale de l'épreuve des 500 cm³ internationaux. Christian Cigana remporte, de son côté, la finale des 500 cm³ nationaux



Les 500 cm³ nationaux en pleine action à Saint-Macaire (Photo Jean-Louis Duzert)

C'est au cours d'une douce soirée d'été et devant un public évalué à environ 3 000 personnes que s'est déroulé le dixième grass-track anniversaire du Moto-Start-Club-Macairien.

Après que les jeunes motards (benjamins, cadets et juniors) eurent mis le public en appétit, ce fut au tour des 500 inter-Français de se livrer une rude bataille.

Ce n'est qu'au cours de la finale, avec les meilleurs 500 nationaux, que Christian Cigana a pris le meilleur sur Antoine Goiburo.

C'est un plateau exceptionnel qui fut ensuite présenté par les organisateurs dans la catégorie 500 inters. Seule défection, l'Anglais Andy Schmith. Par contre, l'Allemand Karl Maier a fait passer des sueurs froides aux organisateurs car, à 20 h 30, il était encore à l'aéroport de Mérignac, via Genève et Paris.

La demi-finale de ces 500 inters voyait la victoire du champion du monde de speedway 1987, Hans Nielsen, et du vice-champion, Simon Wigg; deux pilotes français parvenaient à se classer parmi les meilleurs au cours de ces demi-finales, Patrice Blondy et Christian Yannoto.

La finale promettait et Simon Wigg ne laissait aucune chance à ses adversaires qui n'avaient plus qu'à constater les dégâts.

LES RÉSULTATS

Benjamins. — 1. Martin.

Cadets. — 1. Dubernard.

Juniors : 500 cc. — 1. Ph. Berger; 2. Fr. Goret.

Side-car (seniors) : finale 500 cc. — 1. Leduc-Fray; 2. Lachaud-Carlu; 3. Goiburo-Golfier; 4. Reigner-Cocubeau.

500 cc nationaux et inter-Français : finale. — 1. Ch. Cigana; 2. Antoine Goiburo; 3. Christophe Faure; 4. J.-P. Pagès; 5. Régis Grand; 6. Joël Tresarieu.

500 cc inter : finale. — 1. Simon Wigg (G-B); 2. Hans Nielsen (Danemark); 3. Trevor Banks (-B); 4. Martin Hagon (G-B); 5. Marving Cow (G-B); 6. Karl Maier (Allemagne).

Une médaille d'or



Démonstration



Cécile Novack et Cathy Arnaud

Tout récemment, un samedi après-midi, Saint-Macaire a eu le privilège de recevoir Cathy Arnaud et Cécile Novack venues spécialement pour diriger un entraînement de masse essentiellement destiné aux jeunes judokas. Nous rappelons brièvement le palmarès de nos deux championnes membres de l'équipe de France : Cécile Novack : moins de 48 kilos, championne France junior — championne du monde universitaire — championne Europe par équipe. Cathy Arnaud : moins de 56 kilos, trois fois championne de France — deux fois championne d'Europe, championne monde 1988 — sélectionnée pour Séoul. La réunion était organisée par ASM judo qui avait invité une dizaine des clubs voisins. Plus d'une centaine de judokas étaient présents accompagnés par les parents ou les responsables de clubs.

Nous remercions sincèrement tous les participants et leurs accompagnateurs qui ont contribué à la réussite de cet après-midi. Tous ceux qui étaient présents dans la salle ont pu voir avec quelle ardeur les tout jeunes judokas ont voulu se « mesurer » avec nos championnes et à l'issue de la réunion ont réclamé des autographes souvenir. Il est vrai que cela est un privilège de dire : « J'ai

tiré avec la championne du monde », surtout quand on a 10 ou 12 ans !

Merci Cathy Arnaud et Cécile Novack, votre gentillesse et votre simplicité font plaisir à tous ceux qui vous approchent, et nous vous disons à l'année prochaine... et... zut... pour Séoul.

Saint-Macaire. — Vendredi, à 16 h 25, une collision s'est produite entre un autobus Citram circulant à vide, conduit par M. Marcel Baradat, 59 ans, chauffeur, habitant Langon et un ensemble agricole tracteur-remorque conduit par M. Guy Dupeyron, 57 ans, viculteur à Fargues-de-Langon. M. Dupeyron a été grièvement blessé.

Saint-Macaire: appel à témoin. Suite à l'accident qui s'est produit sur la route nationale 113, entre Langon et Saint-Macaire, le vendredi 24 juin, à 16 h 30, entre un car Citram et un ensemble agricole, la gendarmerie de Saint-Macaire prie toute personne ayant été témoin de l'accident de se manifester en téléphonant au 56.63.15.70.



Le public venu nombreux

MARDI 28 JUIN 1988

SAINT-MACAIRE

GRASS-TRACK / MOTO START-CLUB MACARIEN

Les Anglais vendangent toujours en Aquitaine

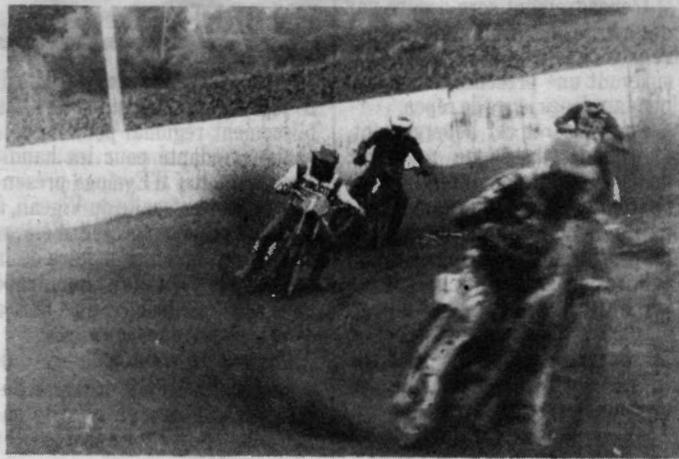
L'Anglais Simon Wigg remporte la finale 500 inter du dixième anniversaire du Moto Start-Club Macarien

Ils étaient tous là, en cette douce soirée d'été, les fans du grass-track et de la moto, venus près de 3 000 « communier » pour le dixième anniversaire du Moto Start-Club Macarien.

Bien avant que ne débute les courses, cette « faune » de connaisseur partageait l'intimité du parc des coureurs. Comme un encens, l'odeur du méthanol, et des stands à frites venait vous chatouiller les narines. Tous étaient bien dans cette corrida d'enfer, autour de ce cercle infernal. La passion de ce sport mécanique que vénère depuis plus de quarante ans le Sud-Ouest vous effleurait la peau.

Le « Pingouin » et ses camarades avaient mis le paquet pour ce dixième anniversaire du club. Sur le lot de pilotes exceptionnels, une seule défection : l'Anglais Andy Schmith. Sa moto était bien à Saint-Macaire, dans le camion de son compatriote Martin Hagon. Le malheureux Andy a dû déclarer forfait, victime d'une chute quelques jours auparavant, et non remis de ses blessures.

Il y a un coureur qui a fait passer des sueurs froides aux organisateurs : l'Allemand Karl Maier, le champion du monde 1987 des 1 000 mètres sable. Le matin, il était encore en Allemagne et pas du tout décidé à faire le déplacement. Sur l'insistance du public-relation des pilotes étrangers, Didier Duflade, le pilote allemand, prenait l'avion via Genève et Paris. A 20 h 30, il débarquait à Mérygnac, sans sa moto. Patrice Blondy lui prêtait la sienne. Voilà une des péripéties du grass-track qui donne des cheveux blancs aux organisateurs, et qui amène un retard de trois quarts d'heure dans l'histoire du programme.



La lutte est chaude dans le virage de l'ancienne N 113
(Photos J.-C. Dupouy)

Après la présentation des pilotes, les jeunes (benjamins, cadets et juniors) mettaient le public en appétit.

Les 500 inter français ont fait comprendre dès la première manche que la lutte serait chaude pour la victoire finale entre Christian Cigana et Antoine Goiburo. Le premier nommé devait l'emporter en finale devant le « petit » et toujours amusant Goiburo.

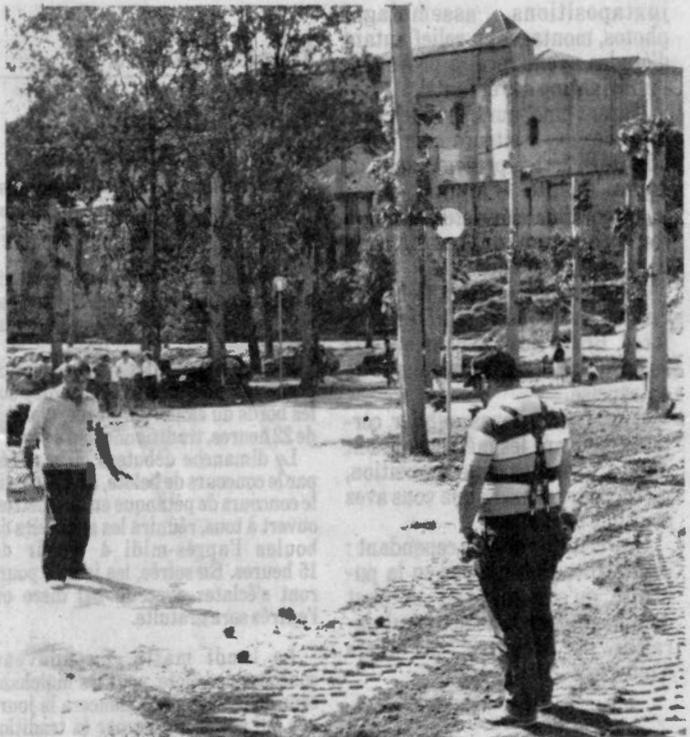
Les premières manches des 500 inter ont mis l'eau à la bouche du public. Nielsen, Wigg, Maier (même sans sa moto personnelle) s'imposaient. Les demi-finales voyaient les victoires de Wigg et Nielsen. Le public pouvait pousser un « cocorico » avec la présence des Français Patrice Blondy et Christian Yannoto qui prenaient les cinquième et deuxième place de ces demi-finales. Le classement étant calculé par addition de points, chacun des deux n'étaient présents lors de la finale.

Une finale à grand spectacle. Le vice-champion du monde de speedway 1987, l'Anglais Simon Wigg prenait le meilleur sur le tenant du titre, le Danois Hans Nielsen. Seul un léger accident, lors de la première manche des 500 inter, la chute du Britannique Andy Philips. Sa tête heurtait les planches. Remis de son « groggy », il s'est souvenu qu'il était bien à Saint-Macaire et qu'il fallait repartir pour la prochaine manche. Les premières heures de la journée de dimanche étaient égrenées quand les « fans » quittèrent leurs idoles.

Auparavant, M. Billa, maire de Saint-Macaire, à la tête des généreux donateurs, a remis les coupes aux vainqueurs. On entendait dans le public : « A dimanche à La Réole ! » Un nouveau rendez-vous était pris au sein du monde du grass-track.

J.-C. DUPOUY

Le camping des remparts et son baptême de pétanque 21/6



Jeu de pétanque et tranquillité au pied des Remparts
(Photo J. Sanche)

Le dimanche 5 juin, la Pétanque Macarienne avait décidé de mettre à profit le site du camping des Remparts et de l'esplanade des Grottes pour organiser son concours interne annuel, ainsi que

ses agapes traditionnelles.

A cette occasion, les Macariens ont pu encore une fois goûter aux charmes du lieu qui s'avère décidément plein d'avenir.



Le maire et M. Chavaneau s'apprêtent à déposer la gerbe

C'est en pleines fêtes de la Saint-Jean qu'une délégation du Conseil municipal et du corps des sapeurs-pompiers s'est rendue devant le monument aux morts pour donner lecture solennellement de

l'appel du 18 juin 1940, lancé depuis Londres par le général De Gaulle, qui devait contribuer efficacement à sauver l'honneur de la France.

(Photo J. Sanche)

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant, articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 2 juillet. A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la Maison de retraite.

Dimanche 3 juillet. A 9 h, messe à Saint-André-du-Bois. A 11 h, messe à Saint-Macaire. A 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. De hiranzo, Debelle à Langon, tél. 56.63.12.14.

Ambulance. Meillon à Bazas, tél. 56.25.92.62.

Vétérinaire. Docteur de Peretti à Langon, tél. 56.62.38.67.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Brud-Bazin-Bahams, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazzierolo-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée postal d'Aquitaine. Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, tél. 56.63.08.81.

Chante Ecole... et viva la musica



Un groupe suit attentivement les gestes du chef de chorale (Photo J. Sanche)

Mardi 21 juin, jour de la fête de la Musique, le concert Chante Ecole a réuni quelque 250 élèves... et leurs parents, si nombreux que la salle François-Mauriac s'est très vite révélée trop exigüe. Pendant plus d'une heure et demie, les chœurs d'enfants et d'adultes se sont succédés, présentant des chants à l'unisson, en canon et à plusieurs voix.

Le public applaudit chaleureu-

sement les chanteurs et apporta sa contribution en interprétant l'une des quatre voix du chant final. Ce fut un véritable succès!

Ont participé à ce concert les élèves de Mongauzy, Hure, Loubens, Saint-Macaire, Langon, Le Puy. Que soient une nouvelle fois remerciés tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête.

Maison du pays

■ Cette année encore, la maison du pays vous informera durant tout l'été des différentes manifestations organisées dans les communes du pays. Pendant la semaine du 4 au 10 juillet, auront lieu, le vendredi 8 juillet, à Saint-Pierre-d'Aurillac : fête de l'Alose, organisée par la Gavés, repas champêtre, musique et danse avec la Rafale; le samedi 9 juillet, à Saint-Martial : fête locale, ball-trap à 10 heures, concours de belote à 16 heures et repas dansant à 20 heures; à Verdalais : festival de musique rock avec BBCL big band, P. Cauvin, M. Bangoura et Koba, et Lucrèce Borgia; feu d'artifice musical à 24 heures; le dimanche 10 juillet, à Saint-Martial : fête locale, concours de pêche à 11 heures et course cycliste à 14 heures.

Absence du correspondant

■ M. Sanche, correspondant à Saint-Macaire, étant absent du 7 au 21 juillet, les personnes désirant publier des articles ou des annonces publicitaires, devront s'adresser à l'agence « Sud-Ouest » de Langon, 87, cours du Général-Leclerc, tél. 56.62.33.15.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi).

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

Concours officiel de pétanque. A Tourny, dimanche à partir de 14 heures.

Résultats tombola

Tombola Saint-Jean 88. — 1064, 1478, 2213, 2727, 2970, 3233, 3713, 3971, 4178, 4759, 4857, 4887, 4976, 5048, 6046, 6359, 6437, 6484, 6572, 7271. Le 3707 gagne le radio-réveil, le 6093 gagne le radio-cassette, le 2420 gagne la télé-portative couleur.

Les lots sont à retirés chez M. Reau, allées Tourny à Saint-Macaire.

Football à l'ASM : appel aux jeunes

Le bureau de l'ASM, et tout particulièrement les moniteurs et responsables, vous informent que l'école de football continuera à fonctionner pour la saison 88-89, pour les enfants garçons et filles nés entre le 1^{er} août 1977 et le 31 juillet 1982, à partir du mercredi 7 septembre, 14 heures, le nouvel encadrement étant assuré.

Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser à partir du 8 juillet à M. Fernand Barbé, tél. 56.63.23.53, ou à M. Michel Laronze, tél. 56.63.49.39.

Le meilleur accueil est réservé à ces jeunes footballeurs en herbe.

D'autre part, le tirage de la souscription destinée à l'école de football a sorti trente gagnants. Voici les numéros dans l'ordre :

3130 1309 1271 1560 1907 3113 854
 870 933 1095 111 3520 258 431
 444 3032 285 1100 1572 3277 572
 1931 3815 921 2904 2937 3623 2899
 1830 3415

A retirer chez M. Barbé à partir du 8 juillet.

SAINT-MACAIRE

VIE ASSOCIATIVE/ COMITÉ DES FÊTES

Courses de trottinettes de la Saint-Jean

C'est par un temps superbe que s'est déroulée la deuxième édition des courses de trottinettes. La lutte a été rude pour succéder à Philippe Garrelongue, vainqueur de l'édition 1987. Tous les participants sont à féliciter pour leur courage et leur vaillance car les parcours des six étapes étaient difficiles.

Le samedi, la première étape en ligne fut remportée par Bruno Daubisse devant un groupe de poursuivants composé de G. Labadie, J. Broussard, J.-J. Loda, J. Cazenave, C. Mongès.

Lors du contre la montre individuel, la bataille fut superbe. Tous les coureurs ont donné le maximum dans cette épreuve. Après que la charmante Barbara Derrian ait réalisé le meilleur temps, P. De Marchi, M. Antico, J. Cazenave, J.-J. Loda, J. Broussard l'amélioreront tour à tour. Mais la victoire reviendra à deux coureurs qui finirent à égalité : B. Daubisse et G. Labadie.

Pour la journée de dimanche, le soleil était encore de la fête. J. Broussard, troisième au général, remportait les deux étapes en ligne. La course contre la montre par équipe fut remportée par l'équipe S. Marquille-Midiprix, devant l'UAP, la Laiterie des Arcades, la Caisse d'épargne, Citroën, B. Buffard, Comité des fêtes et Spartonic formée exclusi-



Un groupe de coureurs avec leurs coupes (Photo J. Sanche)

vement de filles. Grâce à ses deux deuxième places le dimanche, Gérald Labadie remportait la deuxième édition des courses de trottinettes devant B. Daubisse et J. Broussard.

LES CLASSEMENTS

Général. — 1. G. Labadie; 2. Bruno Daubisse; 3. J. Broussard; 4. J.-J. Loda; 5. J. Cazenave; 6. P. De Marchi;

7. M. Antico; 8. C. Mongès; 9. C. Corjial; 10. B. Derrian.

Jeunes. — 1. P. De Marchi; 2. M. Antico; 3. C. Mongès; 4. O. De Marchi; 5. A. Lusseau.

Filles. — 1. B. Derrian; 2. N. Duchamps; 3. M.-L. Antico; 4. C. Dussilol; 5. A. Tallet.

Général par équipes. — 1. UAP; 2. Laiterie des Arcades; 3. Midiprix; 4. Caisse d'épargne; 5. Citroën-Buffard; 6. Comité des fêtes; 7. Spartonic.

Le comité des fêtes a tenu ses promesses : la Saint-Jean 1988 a tenu largement la route.

Dès le vendredi soir, les réjouissances avaient commencé par la soirée couscous, préparé avec beaucoup de compétence par

M^{me} Segrestan et Hechinger, mais dégusté par trop peu de convives macariens. Le samedi, ce fut le début des courses de trottinettes organisées par Jean-Loup Dutreuilh et l'équipe des jeunes du comité : 35 jeunes macariens parcoururent ainsi pendant deux après-midi le vieux Saint-Macaire dans tous les sens.

Après le grand bal du samedi soir, le dimanche matin voyait se rassembler les pêcheurs sur les bords de la Garonne mais aussi les lauréats du concours « villages fleuris » à la mairie. Le dimanche après-midi, 150 Macariens se pressaient dans la salle François-Mauriac pour découvrir les images des Saint-Jean de 1938 et 1946 tournées par René Labat : il faut dire que tout un riche passé s'imposait à la mémoire de tous et que dans ce domaine, fort peu de personnes restent insensibles.

Enfin, le lundi, après le traditionnel concours de pétanque, ce fut le toro de fuego et le feu d'artifice avec clôture sous forme de bal à papa.

Soirée du 13 juillet

■ Le comité des fêtes et le Conseil municipal invitent tous les Macariens à la soirée du 13 juillet qui se déroulera dans le magnifique cadre des Grottes.

L'orchestre Chris Miller animera un grand bal populaire. Un repas est organisé pour le prix de 60 francs avec le menu suivant : salade de tomates, entrecôte, frites, fromage, fruit.

Les inscriptions sont prises à la pharmacie Cambillau.

Pour éviter que la pluie vienne

écouter la soirée comme l'an dernier, des bâches seront installées.

Une navette sera mise à la disposition des personnes âgées depuis la place de l'Horloge (aller et retour).

Espérons que les Macariens viendront nombreux dans ce lieu riche de souvenirs pour bon nombre d'habitants de notre cité. Alors rendez-vous le mercredi soir 13 juillet aux Grottes. L'entrée au bal est gratuite.

Images de la Saint-Jean



Le lauréat du concours (Photo « Sud-Ouest »)



Pendant la projection des images des Saint-Jean de 1938 et 1946, René Labat commente

Concours photo

L'Association pour la gestion et l'animation de la Maison du pays de Saint-Macaire vous informe que la date limite de participation au concours photo est repoussé au 30 juillet à midi.

Le jury se réunira l'après-midi du même jour, pour déterminer les lauréats. Ce concours photo est ouvert à tous les amateurs et porte sur le pays de Saint-Macaire, c'est-à-dire sur l'ensemble des communes du canton.

Les trois thèmes retenus sont : les sites, les monuments, les gens de chez nous et leur travail.

Un prix spécial photos d'enfants sera attribué pour les moins de 15 ans.

ASM football

Assemblée générale extraordinaire.

— Le vendredi 8 juillet, à 21 heures, se déroulera une assemblée générale extraordinaire de l'Amicale Sportive Macarienne, section football, animée par Jean-Marie Billa, nouveau président.

A l'ordre du jour : ratification du choix du bureau quant au président, bilan de la situation de l'ASM face à la saison prochaine (points forts et points faibles), discussion sur les motifs d'affaiblissement des activités du club.

Toutes les personnes intéressées par le devenir de l'ASM sont cordialement invitées à participer à cette réunion.

Assemblée générale de la chasse

Les chasseurs de la Société de chasse sont informés que l'assemblée générale aura lieu le vendredi 8 juillet, à 21 heures, dans une salle de la mairie.

Rapport moral et financier, achat de gibier et questions diverses constituent l'ordre du jour de la réunion.



Même les enfants dansent autour du feu

Le feu et le succès populaire



L'Accordéon Club de Cenon soutient l'ambiance

Le feu de Saint-Jean du 24 juin a rencontré à nouveau l'adhésion des Macariens qui s'étaient rassemblés, au nombre de 400 environ, au pied de la porte de Benauges, pour assister à la cérémonie du solstice d'été.

Il faut dire que l'Accordéon-Club de Cenon, présent pour la troisième fois consécutive, jouit d'une cote d'amour indéniable pour ce type d'occasion. Chacun peut ainsi attendre patiemment la tombée de la nuit en riches accompagnements.

L'équipe organisatrice du Prieuré rencontre ensuite quelques difficultés d'allumage des sarments mal séchés mais, grâce au renfort des cracheurs de feu de

l'école de musique, l'obstacle finit par être surmonté.

Après les ronds autour des flammes, ce furent les sauts courageux au-dessus des braises de « vignottes », quelquefois périlleux.

La soirée se clôtura nuitamment dans la salle François-Mauriac, avec l'Accordéon Club.

la place du Général-de-Gaulle, pendant la Saint-Jean.

Questions diverses. — M. Falissard fait le point sur la préparation de la saison touristique par l'Office macarien du tourisme et en particulier sur la gestion du camping des Remparts. Ce dernier ouvrira du 1^{er} juillet au 31 août, sous la responsabilité de Cathy Dauba qui, bénéficiant d'un stage de formation rémunéré, peut offrir un mois de gestion à titre gracieux, le second étant rémunéré sur les mêmes bases. Par ailleurs, après recherche, c'est Karine Guindeuil qui, avec un TUC, assurera la permanence d'accueil du prieuré, avec pour charge particulière l'ouverture de l'église Saint-Sauveur et sa visite commentée (en appoint de Guy David).

M. Bouey demande que soient mis sévèrement en garde les jeunes adolescents qui commettent des dégradations contre le nouveau bloc sanitaire du camping.

M. Sudery réclame l'examen des conditions de suppression de circulation automobile pendant la tenue du marché du jeudi matin.

Sur une question de M. Bore, le maire précise qu'il n'a accepté la charge de président de l'ASM que dans la mesure où le bureau n'a pu se mettre d'accord sur le nom d'un président choisi en son sein.

CONSEIL MUNICIPAL 8/7

Pas de modifications

budgétaires

Le maire a rappelé que le budget primitif 1988 ne prévoit pas de modification de taux d'imposition local, depuis progressivement, les Macariens vont en moyenne voir leur facture d'eau multipliée par 3,2 au fur et à mesure de la pose du réseau d'assainissement.

Or, les charges de remboursement des emprunts contractés pour le renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable et la création du réseau d'assainissement (via le Syndicat intercommunal concerné) prennent cette année toute leur ampleur. Dans le même temps, seuls les abonnés de la première tranche vont acquitter leur consommation d'eau au nouveau tarif. La couverture de la charge de remboursement ne sera donc assurée en 1988 par les usagers qu'à hauteur de 10 %.

De ce fait, l'équilibrage du budget primitif n'a pu se réaliser que par affectation en recette de l'excédent de fonctionnement 1987, jusque-là mis en jeu au moment de l'adoption du budget supplémentaire. La version 1988 de ce dernier document ne pourra donc intervenir qu'en régulation du budget primitif, sans engagement de nouveau programme d'investissement.

L'observation de l'évolution budgétaire de ces dernières années révèle clairement les choix de gestion municipale. Le produit de la fiscalité locale s'est accru de 9 % par année en moyenne, par le seul jeu de l'augmentation des bases d'imposition appliquées au niveau national par le service des impôts. Les réalisations décidées ont donc été basées à la fois sur la recherche systématique de subventions et le recours plus fréquent à l'emprunt : la dette de la commune est passée de 11,3 points en 1982 à 17,7 points en 1988 (23,3 si l'on ajoute l'opération eau-assainissement).

Cet accroissement de dette a été pour l'essentiel financé par la réduction de l'excédent budgétaire

conservé d'année en année à de plus justes proportions : 10,5 % des recettes de fonctionnement en 1987 contre 17,1 % en 1982.

En fait, cette année, le budget ne dégagera pas d'excédent pour permettre de couvrir la charge eau-assainissement sans augmentation des taux d'imposition locale dans l'attente des recettes à venir par le biais de la facturation de l'eau.

M. Cadi approuve la réduction de l'excédent budgétaire, qu'il vaut mieux utiliser pour investir plutôt que de le laisser improductif. Il renouvelle la nécessité à ses yeux de relever chaque année légèrement les taux d'imposition locale.

M. Bore se déclare peu satisfait par un budget qui, en 1988, ne dégagera pas d'excédent.

A l'unanimité moins une abstention, la présentation budgétaire du maire est ratifiée par le Conseil municipal.

Rue d'Aulède. — M. Falissard fait le compte rendu de la réunion de concertation du 30 mars dernier, animée par l'architecte conseiller du CAUE 33, en présence de quinze riverains (trois autres s'étaient excusés après avoir communiqué leur position). De manière surprenante, il s'avère qu'une large majorité se dégage en faveur d'une suppression du stationnement dans la mesure où il gêne l'accès aux habitations. Par ailleurs, l'éventualité de bornes de dissuasion a été plutôt rejetée au bénéfice d'obstacles plus proches du niveau du sol. Globalement, la réunion a connu une très bonne tenue et la participation de chacun des riverains s'est révélée très constructive et positive. L'architecte conseiller doit présenter en commission une solution maintenant un maximum de quatre à six places de stationnement dans la partie la plus large de la rue d'Aulède, avant que le Conseil municipal ne prenne définitivement position.

M^r Darroussat pense que l'avis des riverains doit de toute façon être suivi, d'autant plus que le maintien du stationnement sera l'objet de controverses entre voisins. M. Sudery ajoute que le Conseil municipal ne devrait arbitrer que dans la mesure où ne se dégagerait pas de majorité parmi les riverains, ce qui n'est pas le cas.

Le maire et M. Treméa soulignent que l'aménagement de la rue d'Aulède relève de l'intérêt général et ne peut donc reposer sur le seul avis des riverains.

Redevance ordures ménagères. — M. Sudery donne les premiers éléments d'approche définissant une éventuelle redevance des ordures ménagères au lieu et place de la taxe actuelle liée au foncier bâti.

Ces premiers chiffres ne tiennent pas compte de l'application de la redevance aux activités commerciales et artisanales, ni à l'école privée qui reste à déterminer.

La décision devra être prise avant le 1^{er} juillet pour une mise en œuvre en 1989. D'ici-là, la commission communale des impôts directs et la commission des finances seront réunies pour avis.

Il faut rappeler que le recouvrement de la redevance serait assuré par la SOGEDO qui établirait la facturation cependant que le secrétariat de mairie devrait établir la liste des foyers assujettis et leur taille.

Le rallye du CHR



Les lauréats réunis (Photo «Sud-Ouest»)

Dimanche dernier, se déroulait le rallye annuel du CHR.

Les participants étaient nombreux et enthousiastes. C'est dans le village

de Castelviel que le pique-nique du midi s'est déroulé autour d'un apéritif offert gracieusement par son maire, M. Jaumain.

L'après-midi et la soirée ont eu

pour cadre la superbe ville de Saint-Macaire où tous les concurrents se sont retrouvés sur l'esplanade jouxtant les fameuses grottes de Saint-Macaire.

La journée s'est enfin terminée dans la bonne humeur pour tous les équipages par une remise de prix, des jeux et un souper « entrecôtes ».

Sortie annuelle des Amis du Bas-Pian

Le 21 août prochain, le comité des Amis du Bas-Pian propose une excursion à l'île d'Oléron.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire inscrire auprès de M. Robert Campodarave, rue Bergoing, à Saint-Macaire, tél. 56.62.27.33 tous les jours, de 12 heures à 15 heures, et le soir à partir de 19 heures.

SAINT-MACAIRE 11/7

Théâtre et danse au Prieuré

Dernièrement, les groupes danse et théâtre du Prieuré ont invité les adhérents de l'association à découvrir les producteurs mises au point par chacun des ateliers : quatre tableaux dansés et une courte nouvelle de théâtre.

Pour l'occasion et en avant-première, le public était convié dans le cellier situé en sous-sol, entre deux remparts, en voie d'achèvement dans son aménagement. Nul doute que cette salle à l'accoustique remarquable et à la singularité non moins évidente deviendra un lieu de prédilection pour les petits spectacles limités à cinquante spectateurs. On attend son inauguration qui permettra de l'apprécier.

Dans tous les cas, rappelons que



« Les plus jeunes dans une figure finale » (Cliché «Sud-Ouest»)

les ateliers théâtre et danse reprendront dès septembre : s'adresser à Guylainé Sanche ou Sandrine Priam à Saint-Macaire.

Un nouvel officier au centre de secours

Le corps macarien des sapeurs-pompiers volontaires s'est enrichi d'une nouvelle promotion grâce à l'accession de l'adjutant Darniche au grade de sous-lieutenant.

Jacky Darniche, membre du centre de secours depuis sa création en 1980, a suivi toutes les formations requises pour patiemment et brillamment parvenir au grade d'officier. Nul doute que prochainement, après formation correspondante, il sera nommé lieutenant.

C'est au cours d'une cérémonie amicale en présence du bureau municipal et des membres du corps, que le lieutenant Paratge, chef de corps lui a fait part de sa promotion dans le nouveau local des sapeurs-pompiers à la mairie.



La pose des galons

(Cliché « S.-O. »)

Les Contrats bleus ? J'aime...

Tel est le cri unanime des 57 enfants participants à la journée de clôture du Contrat bleu, qui a vu une participation soutenue et effective des trois-quarts des effectifs de l'école primaire.

Le matin, une dizaine d'enseignants et d'animateurs ont accompagné dix équipes en quête de patrimoine local dans une véritable balade au cœur du vieux Saint-Macaire, soigneusement préparée par le Mouvement de sauvegarde.

C'est ainsi que nos jeunes émules apprennent que le premier maire de la commune de Saint-Macaire se nommait en 1926 Raymond-Guilhem Aymeric : y a-t-il beaucoup de Macariens qui le savent ? En fin de compte les groupes conduits par Florence Desport et Anne Lorriot se révélèrent les plus pertinents. Il faut dire que les autres allèrent si vite en besogne que Claude Lorriot coordonnateur dut en hâte improviser un complément de programme pour clôturer la matinée : ce fut M. Rodriguez qui gracieusement ouvrit les portes des caves aquariums aux enfants enthousiasmés.

Il a bien fallu se restaurer au cours d'un copieux pique-nique dégusté sur le stade intercommunal. L'après-midi était consacrée à des jeux physiques inédits : le ski sur gazon ou le parachute au sol... De plus, le dynamique club de tir à l'arc de Saint-André-du-Bois avait apporté son concours pour une initiation sur matériel sophistiqué.

Après ce moment de joyeuse détente, tout le monde a gagné la salle François-Mauriac où Alain Grimoux, animateur départemental Jeunesse et Sports, a fait une démonstration de gymnastique acrobatique avec les enfants de son atelier.

Puis ce fut l'ASM judo qui avec ses principaux animateurs, sous le

commentaire de Claude Sudery entre autres, fit une brillante exhibition. Enfin les ateliers jeu théâtral conduits par le Prieuré ont donné trois morceaux choisis au cours desquels se révélèrent de véritables talents qui ont ravi le public des parents. Parallèlement étaient exposés les travaux des ateliers « bibliothèque » du Prieuré et « patrimoine » du Mouvement de sauvegarde.

Enfin avec René Lefèvre, représentant de la Direction départementale Jeunesse et Sports, fu-

rent remis les résultats du jeu de piste patrimoine et les récompenses correspondantes.

Avant de lever le verre de l'amitié, le maire a remercié tout particulièrement l'Association d'animation des côteaux macariens et son animatrice, Nathalie Gardera, qui ont géré le Contrat bleu, ainsi que les associations partenaires : ASM judo, Prieuré et Mouvement de sauvegarde. Il n'a pu que conclure son propos par un évident « à l'année prochaine ».



Sur les skis !



Les mains écrivent ce que les yeux déchiffrent (Clichés « S.-O. »)

Les sorties du centre de secours 11/7

SORTIES DU MOIS DE JUIN

Le 3. — Accident de la circulation, commune de Mazères, renfort du CSP, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

Le 4. — Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 5. — Accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, Bas-Pian, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Transport d'urgence, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 7. — Chute sur la voie publique, commune de Saint-Macaire, à la gare,

une victime évacuée sur le CH Pasteur.

Malaise cardiaque, commune de Pian-sur-Garonne, une personne décédée.

Accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, au Viaduc, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

Le 11. — Tentative de suicide, commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

Le 12. — Transport d'urgence, commune de Saint-André-du-Bois, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

Le 14. — Destruction de guêpes commune de Saint-Maixant.

Le 16. — Transport d'urgence, commune de Verdélais, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 18. — Destruction de frelons, commune de Saint-Macaire.

Transport d'urgence, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CH Pasteur.

Le 20. — Transport d'urgence, commune de Verdélais, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Transport d'urgence, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 21. — Destruction de frelons commune de Saint-André-du-Bois.

Le 23. — Destruction de frelons commune de Pian-sur-Garonne.

Destruction de frelons commune de Saint-Macaire.

Le 24. — Accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, au Viaduc, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 25. — Destruction de frelons commune de Sainte-Foy-la-Longue.

Feu de broussailles commune de Saint-Martin-de-Sescas.

Tentative de suicide, commune de Verdélais, une victime, soins donnés sur place par le médecin du corps.

Le 28. — Accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, un blessé léger, soins donnés sur place par le médecin du corps.

Le 29. — Chute de personne à domicile, commune de Pian-sur-Garonne, soins donnés sur place par le médecin du corps.

Le 30. — Accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le CH Pasteur.



Le monde du silence, multicolore et fascinant
(Photos « Sud-Ouest »)

TOURISME/ AQUARIUM

Poissons passions à Saint-Macaire

Un passage par Saint-Macaire vous permettra de découvrir des dizaines de poissons exotiques. Passionné, M. Rodriguez se fera un plaisir de vous proposer une visite guidée de sa cave très particulière

Si vous passez par Saint-Macaire, cité médiévale entre vignes et Garonne, faites un tour du côté de chez M. Rodriguez. Le sourire aux lèvres et le verbe facile, cet aquariophile hors du commun vous fera découvrir son antre : une grande cave garnie d'aquariums, à l'intérieur desquels sont exposés les poissons d'eau douce et d'eau de mer les plus rares. Venus du monde entier, de la mer Rouge à l'océan Indien en passant par la Calédonie, la Thaïlande ou les Etats-Unis, ces poissons constituent une véritable passion pour le maître des lieux. Si vous insistez, celui-ci se fera un plaisir de vous faire une visite guidée de son univers aquatique. Histoire de faire plus ample connaissance avec les spécimens. D'une rareté souvent exceptionnelle, chaque variété est représentée. Les plus drôles : les cardinaux, au corps transparent, dont on voit les arêtes (et qui font la joie des enfants), ou encore les poissons d'Amazonie dont on aperçoit le cœur battre. Les plus monstrueux : ce sont les poissons chinois, agrémentés de bulles sur le haut du corps du meilleur effet... Mais vous verrez aussi les poissons chirurgiens qui possèdent des poignards qu'ils sortent de leur fourreau en cas d'attaque ! Il y a même les « docteurs », un par aquarium, qui déparasitent leurs copains !

Citons encore les piranhas dont il faudra vous méfier. Mais celui dont notre hôte est le plus fier, c'est l'aratron qui a l'aspect d'un phoque et qui n'ennuie personne

(sic) : « Je pense que nous allons bien nous entendre tous les deux », dit-il, non sans malice. Ici, même les tortues vous regardent d'un ceil amusé. Plus loin, les requins découvrent leurs dents. Diabolique !

Tout un monde, on le voit. On y entre presque comme dans un sanctuaire. Tout y est silence et curiosité. Spectacle multicolore, dégradé du jaune vif au violet le plus profond. Les poissons évoluent sur fond de coraux blancs, rouges ou verts, calmes et étonnés.

On peut s'approprier un de ces aquariums composés par les soins de M. Rodriguez : il faut compter 1 000 francs pour un bel ensemble, ou beaucoup plus, selon la rareté de l'espèce. Le mérou, par exemple, poisson très rare venu d'Australie, ou le fucus, auquel une ville japonaise entière est consacrée et qui doit être cuisiné de telle façon que, si l'on s'y prend mal, on en meurt ! Tout simplement.

Cette cave est donc un vrai royaume aquatique qui vaut le détour. Avec, en plus, l'accueil chaleureux de son propriétaire, lequel rêve de pouvoir, un jour, aller voir ses protégés dans leur milieu naturel, en mers tropicales, par exemple. Rien ne vous empêche, après cette visite marine, d'aller vous désaltérer sous les parasols du bar attenant.

L. G.

Pour tout renseignement : Henri-Pierre Rodriguez, place du Général-de-Gaulle, Saint-Macaire, tél. 56.63.05.62.



M. Rodriguez, entouré de ses aquariums

Les festivités

Mercredi 13 juillet. — A Saint-Macaire : soirée entrecôte et bal, aux grottes.

A Saint-Pierre-d'Aurillac : loto au bord de la Garonne à 21 heures.

Judi 14 juillet. — A Saint-Pierre-d'Aurillac : fête du 14 Juillet (bal).

Vendredi 15 juillet. — A Saint-Macaire : soirée folk à la salle des fêtes.

A Saint-Pierre-d'Aurillac : tournoi de badminton au bord de la Garonne, à 21 h 30.

Samedi 16 juillet. — A Caudrot : fête locale.

A Saint-Pierre-d'Aurillac : spectateur imitateur de J.-P. Dupin à la salle des fêtes, à 21 h 30.

Dimanche 17 juillet. — A Caudrot : fête locale.

A Saint-Macaire : sortie pêche.

A Saint-Pierre-d'Aurillac : rendez-vous à 13 heures à l'église, pour un baptême de plongée sous-marine.

Mairie : heures d'ouverture

Durant les vacances, les bureaux de la mairie resteront ouverts aux horaires habituels : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, tous les jours, sauf le samedi après-midi.

Par ailleurs, le dernier compte rendu du Conseil municipal paru dans « Sud-Ouest » concernait la réunion du 2 juin.

Roseau Macarien

Le Roseau Macarien organise le dimanche 17 juillet une « sortie-concours » à Condom, dans le Gers. Le départ est fixé à 6 h 30, place du Général-de-Gaulle; le retour est prévu le soir vers 21 heures (prévoir un repas). Les inscriptions seront prises jusqu'au samedi 16 juillet chez M. Claude Pauré, rue de l'Eglise à Saint-Macaire.

Agenda du 14 juillet

- Pompier.** Tél. 18.
- Médecin.** Voir Langon.
- Pharmacie.** Cambillau, à Saint-Macaire, tél. 56.63.03.91.
- Ambulance.** Dufau, à Langon, tél. 56.63.05.53.
- Vétérinaire.** Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.
- Clinique Sainte-Anne.** Tél. 56.63.24.80.
- Hôpital Pasteur.** Tél. 56.62.30.30.
- Gendarmerie.** A Saint-Macaire, tél. 56.63.15.70.
- SOGEDO.** Tél. 56.63.06.56.

Cette semaine dans le pays de Saint-Macaire

La soirée folk du vendredi 15 juillet, à Saint-Macaire, est annulée en raison de la suppression du stage folk qui devait être organisé par l'Association nationale intergroupes folklore.

Les festivités

Mercredi 13 juillet. — A Saint-Macaire : soirée entrecôte et bal, aux grottes.

A Saint-Pierre-d'Aurillac : loto au bord de la Garonne à 21 heures.

Judi 14 juillet. — A Saint-Pierre-d'Aurillac : fête du 14 Juillet (bal).

Vendredi 15 juillet. — A Saint-Macaire : soirée folk à la salle des fêtes.

A Saint-Pierre-d'Aurillac : tournoi de badminton au bord de la Garonne, à 21 h 30.

Samedi 16 juillet. — A Caudrot : fête locale.

A Saint-Pierre-d'Aurillac : spectateur imitateur de J.-P. Dupin à la salle des fêtes, à 21 h 30.

Dimanche 17 juillet. — A Caudrot : fête locale.

A Saint-Macaire : sortie pêche.

A Saint-Pierre-d'Aurillac : rendez-vous à 13 heures à l'église, pour un baptême de plongée sous-marine.

SAINT-MACAIRE

Agapes au Parti socialiste

Dernièrement la section cantonale du Parti socialiste du pays macarien organisait une soirée repas à la salle des fêtes de Pian.

Après l'accueil de Jean-Marie Billa, membre de la commission exécutive fédérale et de Jack Cadi, secrétaire de la section cantonale, les nombreux convives ont pu partager jambons, entrecôtes, pâtisseries et vins du pays, chants et danses, les seules paroles prononcées au micro, furent celles de... chansons populaires. La politique était momentanément exclue jusqu'en septembre où de nouveaux rendez-vous attendent nos nombreux sympathisants.



Une vue de l'assistance (Cliché « Sud-Ouest »)

ST-MACAIRE 13/7

Cette semaine dans le pays de Saint-Macaire

Lundi 18 juillet. — A Saint-Pierre-d'Aurillac, tournoi de scrabble au bord de la Garonne, à 21 h 30.

Mercredi 20 juillet. — A Saint-Pierre-d'Aurillac, loto au bord de la Garonne, à 21 heures.

Vendredi 22 juillet. — A Caudrot, fête locale.

A Saint-Macaire, partez à la découverte de l'église Saint-Sauveur, avec le mouvement Sauvegarde et rénovation. Commentaires sur le bâtiment et ses peintures murales, agrémentés de pièces de guitare classique. Concertiste, Denis Abatte.

A Saint-Pierre-d'Aurillac, spectacle. Théâtre de Montauban au bord de la Garonne, à 21 h 30.

Samedi 23 juillet. — A Caudrot, fête locale.

A Saint-Germain-de-Graves, fête locale.

A Saint-Pierre-d'Aurillac, kermesse du centre de loisirs.

Dimanche 24 juillet. — A Caudrot, fête locale.

A Saint-Germain-de-Graves, fête locale.

A Saint-Pierre-d'Aurillac, rendez-vous à 13 heures, à l'église, pour une sortie à cheval.

A Caudrot, fête locale.

ST-MACAIRE 13/7

Cette semaine dans le pays de Saint-Macaire

Mercredi 20 juillet. — A Saint-Pierre-d'Aurillac, loto au bord de la Garonne, à 21 heures.

Vendredi 22 juillet. — A Caudrot, fête locale.

A Saint-Macaire, partez à la découverte de l'église Saint-Sauveur, avec le mouvement Sauvegarde et rénovation. Commentaires sur le bâtiment et ses peintures murales, agrémentés de pièces de guitare classique. Concertiste, Denis Abatte.

A Saint-Pierre-d'Aurillac, spectacle. Théâtre de Montauban au bord de la Garonne, à 21 h 30.

Samedi 23 juillet. — A Caudrot, fête locale.

A Saint-Germain-de-Graves, fête locale.

A Saint-Pierre-d'Aurillac, kermesse du centre de loisirs.

N.B.

■ Musée régional des PTT d'Aquitaine, sur la place du Mercadiou de Saint-Macaire, à 50 kilomètres de Bordeaux. Le musée est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à midi et de 14 heures à 18 h 30.

Les visites sont guidées.

Pour tous renseignements, téléphoner au 56.63.08.81.



L'époque de la malle-poste (Photos « Sud-Ouest »)

Musée des postes

La poste à dix heures. Tous les matins, une poste très spéciale ouvre à Saint-Macaire. Elle raconte son histoire, de la tablette d'argile au télégramme

Ici, les gens étaient du diocèse de Bordeaux, ils pouvaient vendre leur vin plus tôt. Tandis qu'à Langon...

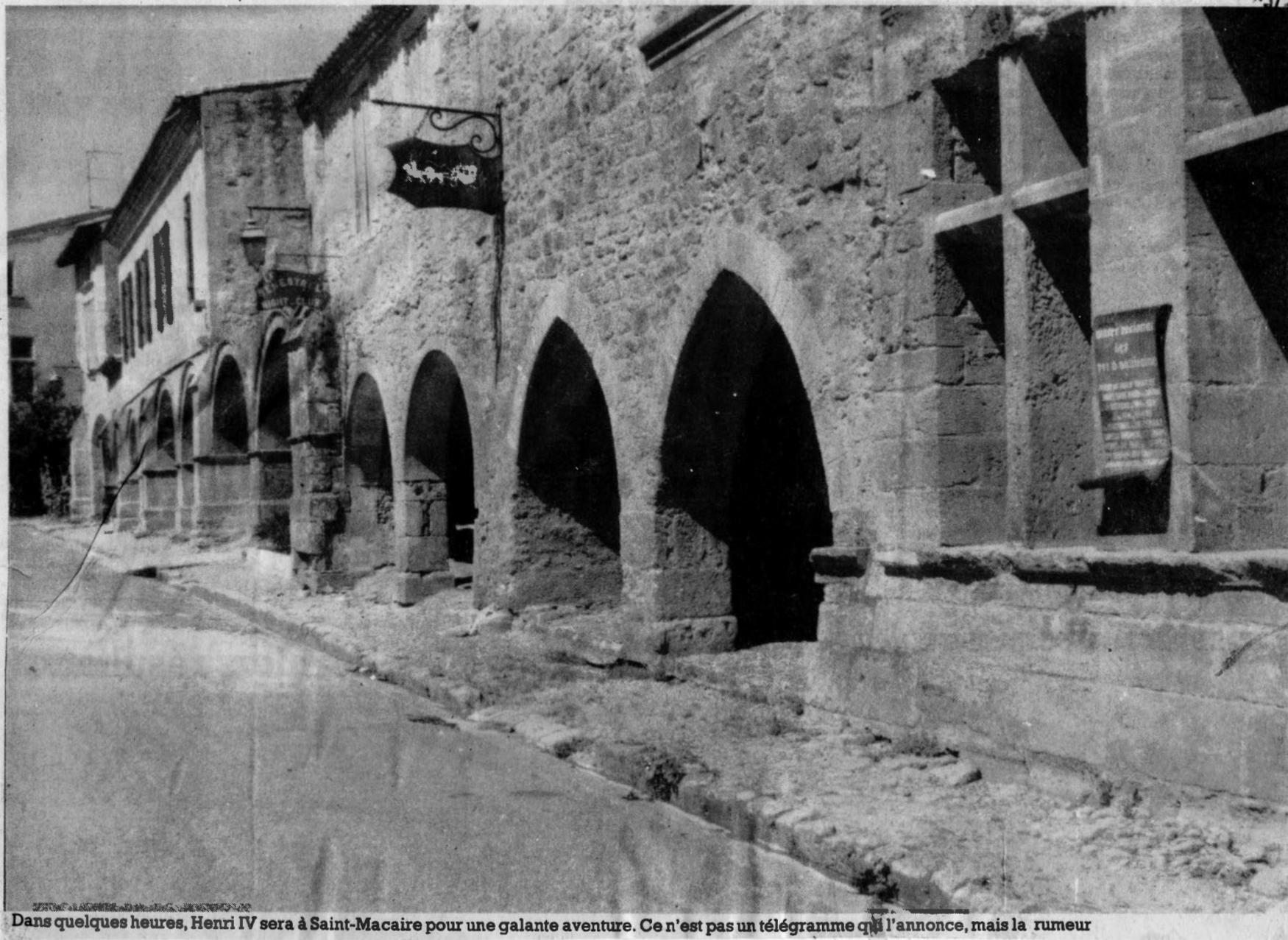
La rivalité, vieille comme la Garonne, entre Langon et Saint-Macaire s'est aujourd'hui assoupie. Fini le temps des querelles. D'ailleurs, les deux filles du fleuve ne sont-elles pas l'une et l'autre jumelles ? Séparées par un bras de rivière, les deux cités conservent quand même toujours leurs distances. Chacune son canton...

Mais les vacanciers, langonnais le temps d'une étape touristique, ignorent tout de ce découpage administratif. En matière de communication, et plus précisément de courrier, le pays est, ici, capitale de l'Aquitaine. Le monde entier s'y retrouve, en lettres et timbres-poste, à pied, à cheval, en voiture. C'est un musée où la visite, à l'inverse du service des PTT, est plus appréciée en vitesse lente...

LES BAVARDAGES DE CHICOT

Les premiers pas de l'Homme. Ici, la lettre d'argile voisine avec la tablette romaine et le scytale grecque. Une vision émerge de nos souvenirs d'enfance. Le visage penché sur un travail d'artiste, assis en tailleur, le scribe ne sait pas qu'il gratte pour les millénaires à venir...

Autre temps, autre image. Un pèlerin se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle, lui aussi messenger, lui aussi porteur de courrier. C'est Louis XI qui instaure le premier service de poste afin de correspondre avec ses seigneurs. Henri IV le démocratise. Le bon roi de Navarre a d'ailleurs doublement marqué Saint-Macaire, la place du Mercadiou et l'immeuble qui abrite aujourd'hui le musée. Ancien relais de poste,



Dans quelques heures, Henri IV sera à Saint-Macaire pour une galante aventure. Ce n'est pas un télégramme qui l'annonce, mais la rumeur

Le Musée régional des postes reçoit à Saint-Macaire

De nombreux vacanciers font étape à Saint-Macaire, cité de charme, qui abrite le Musée régional des postes (Page E)

la maison accueillit, selon la légende, Henri, le temps d'une aventure galante. Une scène reconstitue la chose et la raconte ainsi : une diligence arrive au relais; les voyageurs sont assitôt servis par une acorte servante. Mais leurs regards sont attirés par un officier du roi. C'est Chicot, qui murmure à l'oreille de l'aubergiste : « mon maître arrive dans la soirée

pour un rendez-vous galant ».

La pudeur tire aussitôt le rideau, mais, sur la suite, les langues, à Saint-Macaire comme à Langon, vont aussitôt bon train. Pas besoin de poste pour que voyage la rumeur. Même sans facteur, elle parvient toujours sans retard...

Encore une gloire de l'Histoire du courrier, l'époque des dili-

gences. « Guimbarde incommode et vieillotte où les voyageurs engourdis se tassaient... », rapporte la chronique de 1888. Autre nouvelle des chariots d'autrefois, cette étrange lettre datée du 29 Thermidor de l'An 3 : « il vaut mieux aller dans des voitures publiques que tout seul. Je n'ai pas rencontré en chemin une seule voiture de poste. A Valenciennes,

nous avons failli être assommés de coups par le postillon et le conducteur qui étaient un tant soit peu saoul »

LAMALLE-POSTE BOUDE

De la Poste aux Moines du Moyen-Age à l'Imprimerie nationale des timbres qui, bon point pour la région, se trouve à Périgueux, l'Histoire des PTT se dé-

roule ainsi. L'homme, rêvant depuis toujours de l'invention du téléphone, imagine mille façons de correspondre. Faire sortir une lettre de Paris en 1870, c'est un peu briser le siège. Pigeons-voyageurs, ballons, tout est bon. De curieuses « boules de Moulins » flottent sur la Seine, lestées de missives. La dernière a été retrouvée il y a trois ans exactement dans le fleuve, et le courrier qu'elle contenait a été redistribué aux descendants des destinataires. Il paraît que la Poste, honnête et soucieuse de son image de marque, continue les recherches...

Et puis, un jour, la caricature allonge le nez de la malle-poste voyant passer le train. C'est en 1930 que la SNCF prend le relais. Souci de commodité et de rapidité surtout, le triage s'effectuant dans les wagons.

D'autres aventures feront date. En octobre 1913, le premier courrier aérien effectue une liaison Paris-Provence, selon un compte-rendu publié dans la « Petite Gironde » du 16 août 1913. L'expédition suivait les traces du vol d'Henri Pequet, première poste aérienne du monde, le 18 février 1911.

Enfin, quelques marches d'escalier au-dessus du scribe, le monde moderne pousse la porte. Téléphone, bien sûr, câble, fibre optique, il y a même la célèbre horloge parlante qui, du central

Palais-Gallien, donna l'heure aux Bordelais pendant quarante ans. Elle se repose aujourd'hui, noire et usée, muette, à Saint-Macaire.

L'histoire ne dit pas si quelque fièvre épistolaire saisit le touriste quand il quitte les lieux, ni si les agents des PTT de Saint-Macaire travaillent ici davantage. Mais elle est fantastique, cette histoire, riche, colorée, bruyante comme la « claquette », l'ancêtre des boîtes aux lettres. La claquette, comme son nom l'indique, claquait entre les doigts du préposé au courrier qui rameutait son monde à l'heure de la distribution. Le plaisir de recevoir un billet se doublait des joies de la conversation. C'était la petite poste, la même que celle qui se charge, régulièrement, de nous donner des nouvelles de la reconstruction de la passerelle entre Saint-Macaire et Langon...

ISABELLE POUY-SANCHO



La tournée du facteur rural au début du siècle.

ASM/ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
La stabilisation avant le redressement

L'Amicale sportive macarienne est-elle devenue un bateau ivre ? Après un long débat de fond, l'assemblée générale extraordinaire de ses adhérents, réunie dernièrement à la mairie, a conclu que l'ASM se trouvait simplement au creux de la vague.

Le nouveau président avait souhaité cette réunion pour faire le bilan exact de l'état du club et ainsi faire taire les rumeurs plus ou moins bienveillantes.

Premier point : le recours au maire ne se justifie que par la difficulté qu'a rencontrée le bureau pour dégager un président de consensus. Par voie de conséquence, le bureau s'institue en direction collégiale, aucun de ses membres ne possédant de prééminence sur un autre, si ce n'est dans le cadre de ses attributions reconnues.

L'inexpérience du nouveau président dans le domaine du football l'invite à n'envisager cette situation exceptionnelle que sur une saison.

Deuxième point : le bureau a enregistré la démission de dix-neuf joueurs seniors pour former une équipe première. Il s'est donc résolu à limiter pour la saison prochaine le cadre d'intervention de l'ASM à la reconduction de l'école de football, et d'une possible équipe de vétérans, relevant avec satisfaction la renaissance d'une formation de juniors pleine de promesse pour l'avenir.

Troisième point : un tel affaiblissement, amorcé malheureusement depuis plusieurs années, appelle une autocritique de la part des adhérents qui restent indéfectiblement attachés à la pérennité de l'ASM. Comme ailleurs, les exigences respectives des joueurs et des dirigeants faussent leurs rapports. Les joueurs réclament sous forme de dû l'accompagnement administratif, technique et festif du club par les dirigeants. Les dirigeants attendent un niveau d'engagement de la part des joueurs qui confirme au professionnalisme. En somme, chacun accepte mal les grandeurs et les servitudes du bénévolat.

Il faut ajouter dans le cas particulier de Saint-Macaire, la démission chronique et persistante des dirigeants « historiques » en deux fractions hostiles. Chacune d'elles s'est sentie à ce point légitime qu'ont pu se mettre en œuvre, aussi bien le recours à l'exclusion pour excès de zèle, que la recherche de prestige personnel au travers de la détention de la présidence. Les joueurs ont déjà tenté d'intervenir en jouant un camp contre l'autre, ne parvenant pas à mettre

en forme une troisième voie qui les aurait conduits à prendre en main les destinées du club. Pourtant, comme le faisait remarquer un vétéran, les carences des dirigeants n'ont jamais empêché un groupe de copains de constituer une équipe dynamique, comme le prouve aujourd'hui le cas des juniors. En foi de quoi, la large désertion des seniors est à mettre aussi sur le compte d'un déficit de convivialité interne à l'équipe.

Les dirigeants, conscients de leur discrédit, et les joueurs, sceptique sur l'efficacité de leur groupe, ont donc conjointement baissé les bras et l'équipe première disparaît du championnat, pour la première fois depuis bien des lustres.

De nombreux vétérans se sont élevés contre une telle extrémité et ont proposé leurs services pour pallier le manque de seniors. Il est vrai que, lorsqu'elle renaîtra, l'équipe seniors devra repartir du plus bas échelon. Il est vrai que l'absence d'équipe fanion peut être démobilisatrice pour les juniors comme pour l'école de football. Il est vrai que la disparition de la première évitera aux partants de faire acte de mutation pour jouer dans un autre club. Il est vrai enfin qu'à l'extérieur certains se réjouissent de manière malsaine de la perte de substance de l'ASM.

La majorité des participants a jugé toutefois qu'il était trop tard pour sauver la situation de la première, sinon à recourir à une solution bancaire qui n'éviterait pas une nécessaire reconstitution de l'ASM. Il ne s'agit pas de repartir de zéro : l'expérience des dirigeants historiques est indispensable surtout en matière de bénévolat. Il ne s'agit pas de recommencer l'identique. Les joueurs qui viennent d'arrêter la pratique du football doivent prendre en main le club pour réussir l'harmonisation des directives du bureau avec les attentes de la nouvelle génération.

De manière responsable, l'ASM a sans doute raison d'avouer sa réalité du moment mais elle peut et doit se ressaisir, au risque de faire disparaître de Saint-Macaire un maillon essentiel de la formation des jeunes. Chacun doit y contribuer à sa manière, et défricher de nouvelles pistes : par exemple, la mise en commun de moyens dans un cadre intercommunal.

Nul doute que c'est dans l'adversité que se retrouveront les véritables amis de l'Amicale sportive macarienne : qu'ils viennent nombreux renforcer le bureau.

A la découverte de l'église Saint-Sauveur

Le Mouvement de sauvegarde et rénovation de Saint-Macaire vous propose, à travers ce thème, une découverte originale de l'église Saint-Sauveur, mais surtout des peintures du XIII^e siècle qui ornent son chevet.

Ces peintures sont une des richesses de la ville de Saint-Macaire, peu accessibles en raison de la fermeture fréquente de cet édifice.

Ce soir-là, nous allierons le plaisir des yeux à celui des oreilles; en effet, la soirée se déroulera essentiellement en trois parties :

- un historique du bâtiment avec l'étude de quelques chapiteaux;
- un intermède musical;
- l'examen des peintures murales.

La partie musicale sera assurée par un guitariste classique, Denis Abatte qui, dans son répertoire a choisi des œuvres très voisines de l'époque que nous évoquerons.

La soirée se terminera sous la collonade du prieuré autour d'un pot.

Rendez-vous vendredi 22 juillet, à 21 heures, à l'église Saint-Sauveur. Participation aux frais : 15 francs.



« Un ange musicien », extrait des peintures murales (Cliché « Sud-Ouest »)

SAINT-MACAIRE 23/7

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant, articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 h à 12 heures.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 24. A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la maison de retraite.

Dimanche 25. A 9 h, messe à St-André-du-Bois. A 11 h, messe à St-Macaire. A 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompier. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Favereau, à Verdelaïs, tél. 56.62.02.47.

Ambulance. Micaello, tél. 56.62.36.36.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon : M^{me} Duberq et Prevost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire : cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois :

M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19. Saint-Maixant : cabinet Gazziero, Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65. Musée postal d'Aquitaine. Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, tél. 56.63.08.81.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.61. Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

Football match amical

Ce soir à 18 h 30, l'équipe de Division 3 de Saint-Lô en stage au château Garros à Langon, sera opposée en match amical à la formation de Division 3 de Villenave-d'Ornon. Coup d'envoi à 18 h 30. Entrée générale 10 francs.

Bonne aventure 26/7

Tout commence à la nuit tombée, place du Marché-Dieu. Cracheurs de feu et montreurs d'ours s'avance au son du fifre, des tambours gascons et de la répétaouillère.

La compagnie se donne en spectacle et l'on s'aventure ensuite dans les rues de Saint-Macaire, tortueuses à y perdre son âme... Ici, des mendians sortent de l'ombre. Là, des diseuses de bonne aventure vous donnent de vos nouvelles sous le châle.

Il ne s'agit pas de répétition pour le prochain tournage d'un film (chut), mais d'une visite guidée en nocturne de Saint-Macaire qui aura lieu le vendredi 5 août prochain.

Vertubleu!

Affranchissez-vous

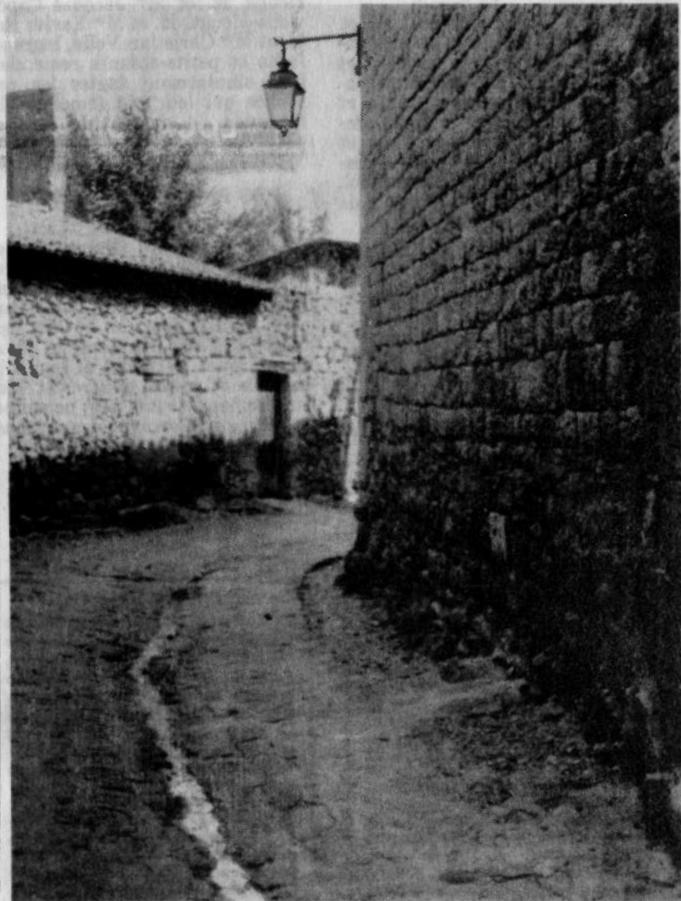
Des nouvelles du scribe, des tablettes romaines, des pèlerins de Saint-Jacques porteurs de courrier, des diligences, de la tournée du facteur en milieu rural, de l'imprimerie, de la poste et des timbres, c'est au musée de Saint-Macaire.

Le musée régional des PTT d'Aquitaine, sur la place du Mercadiou, est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30.

Pour les visiteurs, suivez le guide et pour tous renseignements, téléphoner au 56.63.08.81.

La Maison du Pays vivant 28/7

La Maison de Pays de Saint-Macaire œuvre pour le tourisme et le développement économique. A l'échelle du canton et avec des idées qui bougent



Une ruelle à parcourir au pas des dimanches (Photos « Sud-Ouest »)

Le marché de construction de la Maison fut signé le 21 juin 1565 entre Bertrand Giraudeau « maçon de Langon en Bazadais » d'une part, et Guillem Flou, « bourgeois et habitant de Saint-Macaire » d'autre part. Il prévoit que le maçon aura « du vin pendant sa besogne, un gilet et tout linge et meuble qu'il lui sera besoin et le boys pour son cuisinage ». Giraudeau recevra en paiement de son travail « cent quatre-vingt francs bordelais et une barrique de vin, trois boisseaux de blé froment, un boisseau de seigle et un quartier de lard ».

Affichant les couleurs du « café de l'Eléphant noir » au temps jadis

de sa reconversion épicière, la Maison abrite aujourd'hui le Pays de Saint-Macaire. Et Sylvie Castex anime pour la saison ce Syndicat d'initiative vantant, à l'échelle du canton, les sites, le terroir, l'agriculture et les produits régionaux. Deux brochures ont déjà été réalisées. L'une présente le vignoble et les appellations qui font les bonheurs du pays, des côteaux aux bords de la Garonne; l'autre illustre, du porche roman de Saint-Martin-de-Cescas à château Malagar (1) le patrimoine. Ici, traversant une bourgade au cœur d'une cité enfermée dans ses remparts, à l'ombre des arceaux du Mercadiou, l'histoire se conjugue



Sylvie Castex parmi les charmes de Saint-Macaire

au présent. Et les couleurs puissantes de l'été sont le rouge des géraniums, le blanc du soleil, l'ombre douce d'une ruelle parcourue au pas des dimanches.

Il fait bon vivre au Pays. Ceux qui tentent ainsi de revaloriser le tourisme de l'intérieur ne manquent pas d'idées. Un concours de photographies a été lancé le 15 juin dernier, ouvert aux habitants des treize communes du canton et aux vacanciers. « Plus de cent clichés nous sont parvenus, se rapportant aux trois thèmes choisis : sites, monuments et gens de chez nous. »

Sylvie Castex envisage d'exposer les meilleures photos sur les murs de la Maison de Pays (2) qui est ouverte au public depuis la saison 1987. Pour les années à venir, d'autres projets sont à l'étude, associant l'enjeu touristique au défi économique à relever, puisque tel est le double objectif de l'association et du Syndicat de Pays. Des contacts ont déjà été pris avec divers partenaires, viticulteurs, restaurateurs et hôteliers, mais aussi professionnels du voyage, agences et clubs du troisième âge.

La Maison de Pays, ouverte durant les vacances, est ainsi appelée à jouer le rôle d'un véritable

centre de dynamisation du canton. A plein temps, afin que se mobilisent les richesses humaines, agricoles et architecturales, d'une région dont les beautés, après tout, ne chantent pas que le temps d'un été.

(1) La demeure où vécut François Mauriac n'est malheureusement pas encore ouverte au public.

(2) Maison du Pays de Saint-Macaire, rue de l'Eglise 33490 Saint-Macaire, tél. 56.63.32.14. Ouverte tous les jours (sauf le lundi), de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 h 30.

Manifestation dans le Pays de Saint-Macaire

Judi 28 juillet. — A Saint-Pierre-d'Aurillac, spectacle, soirée chilienne au bord de la Garonne, à 21 h 30.

Vendredi 29 juillet. — A Saint-Pierre-d'Aurillac, tournoi de ping-pong au 1 000 Club, à 21 h 30.

Samedi 20 et dimanche 31 juillet. — A Saint-Pierre-d'Aurillac, sortie kayak; rendez-vous à l'église.

Dégustation de vins à la Maison du Pays

Le dimanche 31 juillet, les viticulteurs de Pian-sur-Garonne animent une journée dégustation gratuite, à la Maison du Pays, pendant les heures de permanence habituelles (10 heures-12 heures, 15 heures-18 h 30).

Vous pourrez découvrir des bordeaux rouge, des bordeaux blanc, des bordeaux rosé et des blancs secs et moelleux côtes bordeaux Saint-Macaire.



Fenêtre surprise.

CINÉMA/ RÉVOLUTION 28/7

De la Garonne aux quais de Paris

Un film illustrant la Révolution de 1789 sera tourné à Saint-Macaire en septembre

Saint-Macaire choisi pour le tournage d'un film sur la Révolution française... La rumeur, depuis quelque temps déjà, colporte la nouvelle. Le vent souffle de la place du Mercadiou jusqu'au château de Cadillac. Eh bien! La chose semble se confirmer puisque le tournage démarre le 6 septembre.

Quelques indiscretions ont déjà filtré et l'on apprend ainsi qu'il s'agit d'une coproduction franco-britannique, une série de quatre fois une heure, destinée à la télévision, tournée à Bordeaux, à Saint-Macaire et à Cadillac. Des

repérages sont en cours et des châteaux de la région pourraient également servir de décor à cette histoire de deux villes sous la Révolution française. Il paraît que le scénario serait inspiré d'une œuvre de Charles Dickens et que Philippe Monnier, connu du grand public pour son adaptation « Des grives aux loups », signerait la mise en scène.

On s'active déjà à Saint-Macaire. La place du Mercadiou serait un coin de Paris et les bords de la Garonne feraient quai de la Seine. En septembre.

SAINT-MACAIRE 30/7

COMITÉ DES FÊTES

Les grottes ont servi de cadre à la fête



Près d'une centaine de personnes ont participé au repas (Photo J. Sauche)

Comme l'année précédente, le comité des fêtes et le Conseil municipal avaient choisi le magnifique cadre des grottes pour la soirée du 13 juillet.

Durant toute la journée, membres du comité des fêtes, bénévoles et employés municipaux ont travaillé pour rendre aux grottes un aspect présentable, car la végétation pousse à vitesse grand V. Contrairement à l'année dernière, la pluie ne vint pas écourter la soirée, malgré de grandes frayeurs durant l'après-midi. Une centaine de personnes avait pris place pour partager le repas. Certes, celui-ci fut un peu long à cause de petits problèmes de cuisson, mais l'orchestre Chris Miller a fait patienter tout le monde. Après le repas, place était faite aux danseurs jusqu'à 2 heures du matin.

Le magnifique cadre de cette

soirée sera utilisé de nouveau le 5 août par le Mouvement de sauvegarde et de rénovation pour clôturer la balade nocturne de Saint-Macaire.

Le comité des fêtes tient à remercier très sincèrement la gendarmerie de Saint-Macaire et tous les jeunes bénévoles qui ont assuré la sécurité des courses de trotinettes, les personnes qui ont aidé et soutenu pendant ces quatre jours de fête, les habitants de Saint-Macaire pour leur accueil et leur générosité lors de la quête en ville, tous les sponsors des équipes pour leur générosité, M. Bortot de Saint-Maixant pour les magnifiques médailles offertes aux participants, M. Gilles Castandet pour le matériel de sonorisation, ainsi que les employés municipaux et tous les bénévoles.

AGENDA

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi. A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la maison de retraite.

Dimanche. A 9 h, messe à Saint-André-du-Bois; à 11 h, messe à Saint-Macaire; à 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Degoulange, à Cadillac, tél. 56.27.03.68.

Ambulance. Meillon, à Bazas, tél. 56.25.92.62.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à

Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et

Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin-Bahans,

tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois,

M^{me} Lafosse, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyron-

nin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée postal d'Aquitaine. Tous les

jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de

14 h à 18 h 30, tél. 56.63.08.81.

Musée des poisons tropicaux. Tous

les jours (sauf lundi).

Eglise Saint-Sauveur. Visite commen-

tée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Nocturne médiéval

Vendredi 5 août, le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire organise place du Mercadour, à partir de 21 h 30, devant le Musée postal, une balade historique aux torches dans les rues insolites de la ville médiévale. La nuit met en scène Ripataoulière, musique avec la Rafale, vielles et fifres, cracheurs de feu et autres « accommodements assortis », jusqu'à l'embrasement final des remparts. La clôture a lieu à la guinguette des Grottes avec soupe à l'oignon, pâté chaud macarrien et vin du terroir.

**Réunion
extraordinaire
du Conseil municipal**

Une réunion extraordinaire du Conseil municipal aura lieu ce lundi 1^{er} août, à 18 h 30, à la mairie de Saint-Macaire, avec, comme ordre du jour, les points d'actualité. Les Macarriens peuvent assister à cette séance, à la fin de laquelle ils pourront poser toute question.

**Saint-Macaire
en nocturne 2/8**

Le vendredi 5 août, la cité médiévale de Saint-Macaire donne rendez-vous aux noctambules. Avis aux bonnes gens, dames et pèlerins touristes. La nuit sera foutrement moyennageuse dans les remparts de la vieille ville. Comme l'an dernier où plus de trois cents personnes s'étaient retrouvées pour une visite nocturne et surprise de Saint-Macaire, près de Langon.

Tout commence à 21 h 30, place du Marché. L'école de musique et le théâtre du Priouré entament le spectacle à remonter le temps. La visite guidée de la cité, de la rue du Thurron à celle des Portes-de-Cornes, s'interrompt au coin d'une porte basse pour échanger la parole aux diseuses de bonne aventure et montreurs d'ours. Une fenêtre s'ouvre sur un joueur de vielle, un mendiant disparaît dans l'ombre de minuit.

Plus tard, les remparts s'embrasent et l'assistance se retrouve aux grottes, ou soupe au fromage et pâté chaud macarrien font réveil. Pour leur quatrième édition, les nocturnes montées par le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire en promettant de bonnes...

SAINT-MACAIRE

AMICALE SPORTIVE MACARIENNE

Deux beaux matches de football

Mercredi 3 août, aura lieu sur le stade intercommunal de Pian-Saint-Macaire deux belles rencontres amicales de football.

Tout d'abord, à 18 h 30, la 1 B des Jeunes de Langon contre Saint-Médard-en-Jalles. Les jeunes éléments de l'équipe langonnaise, évoluant cette saison en Promotion de ligue et prise en main par Christophe Darquey, auront à prouver leur aspiration à évoluer en équipe fanion. Leurs homologues de Saint-Médard-en-Jalles, réserve d'un club qui fut tout récemment dans l'élite régionale, aspirent à y revenir. C'est dire si cette formation s'est sérieusement renforcée.

Puis, à 19 h 30, les équipes fanions des deux clubs, évoluant en Division Honneur régionale, aspirent toutes deux à la Division Honneur.

LES ÉQUIPES

Les Jeunes de Langon. Entraîneur, Bernard Mugica. Très connu

de notre région, il a fait ses débuts comme moniteur à Saint-Symphorien et vient de s'illustrer à Castets-en-Dorthe. Cette saison 87-88, en faisant accéder l'équipe en Quatrième division, nul doute que les Jeunes de Langon ont fait un très bon choix en s'attachant ses services. De plus, ce club s'est assuré des renforts de haut niveau, tels Laquèche, ex-Castérot et venant de Villenave; Bonnavé et Pourrat, venant de Castets; Brola, venant de Fargues; Fiat, gardien de Saint-Symphorien; Lestrade, venant d'Auros et retour au club. Ajoutons à cela les fidèles Carreno, les Argentins Ricardo Faga et Sergio Alfonsin, Xavier Arzenton, et les jeunes aux dents longues : Jean-Philippe Neyrolles, Duville, Ottro, Bouédou, Courbin.

Déjà, les entraînements ont repris depuis le 25 juillet à raison de un tous les deux jours, et l'objectif avoué est d'effectuer un bon parcours aux matches aller et prépa-

rer l'avenir pendant la deuxième phase.

Les grands absents de cette soirée, car encore en vacances : Neyrolles, Denev, Arzenton.

Saint-Médard-en-Jalles. Entraîneur : l'insusable René Desvignes, qui driva l'équipe alors qu'elle était en Troisième division, et qui effectue cette saison son retour à la tête du club, a fait reprendre à ses troupes les entraînements depuis le 15 juillet et veut faire monter la formation en Division Honneur. Pour cela, il dispose de trois ex-professionnels de Première division : Jean-François Douis, ancien niçois et rennais; Olivier Barthou, ex-Girondin et Libourne; Jean-Louis Desvignes, fils de l'entraîneur, vainqueur de la Coupe de France avec Bastia et ex-lyonnais également. Puis, des joueurs confirmés comme le gardien Moll; Brugier, gaucher redoutable; puis un trio d'Africains remarquables : Fall N'Gon, N'Doumbia, terribles

chasseurs de buts. Le tout complété par des jeunes pleins de



Thierry Laquèche : sous les couleurs de Langon, cet excellent attaquant retrouvera son district de prédilection, pour le plus grand plaisir de ses nombreux supporters (Clichés « Sud-Ouest », Jean-Claude Dupouy)

talent comme Ségalat, Lamaignère, Astier. Bref, un effectif très riche pour le niveau.

Objectif de cette rencontre pour les deux clubs : pratiquer une large revue d'effectifs, chacun devant prouver ses qualités et ambitions.

Pour les Jeunes de Langon, la composition probable de ce mercredi soir sera : Fiat, Pourrat, Alfonsin, Faga, Ottro, Bonnavé, Du-

ville, Bouédou, Carreno, Courbin, X. Arzenton, Laquèche, Labadie, Broca, plus un ou deux joueurs à désigner.

Les arbitres seront Pierre Lanzeray, André et Yves Pallaruello, Pierre Rives, M.-F. Cluchet.

Sportifs, amateurs de beau football, vous ne serez pas déçus. Venez nombreux. Après la rencontre des Troisièmes division du 30 juillet, Saint-Lô - Villenave-d'Ornon, l'ASM vous propose encore de belles rencontres.



Ricardo Faga et Sergio Alfonsin, au centre sur le cliché, seront cette saison encore deux éléments importants de l'édifice langonnaise.

*Cette semaine
dans le pays
de Saint-Macaire*

Vendredi 5 août. — À Saint-Macaire : « Saint-Macaire la nuit », balade historique aux torches dans les rues insolites de la vieille ville, à 21 h 30. — Soirée organisée par le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire.

Samedi 6 et dimanche 7 août. — À Saint-Pierre-d'Aurillac : fête organisée par le PCF Gironde Sud : stands, artistes, chanteurs, musiciens, créateurs...

Saint-Macaire : ce soir,

visite nocturne de la cité

Depuis quatre ans, cette visite est devenue une institution.

SAINT-MACAIRE 5/8

MOUVEMENT DE SAUVEGARDE EN RÉNOVATION

Ce soir à 21 heures, quatrième édition de la Balade nocturne



La place du marché (Reproduction « Sud-Ouest »)

Depuis quatre ans la visite de Saint-Macaire de nuit est devenue une véritable institution attendue par les Macariens, recherchée par les nombreux touristes qui visitent notre cité et son pays.

À l'origine, il s'agissait pour le mouvement de sauvegarde et rénovation de sensibiliser les Maca-

riens à l'Histoire de leur ville sous une forme originale. Dès la première édition, cette manière originale d'appréhender le passé a connu un vif succès. Depuis, chaque année notre association améliore la prestation proposée et le succès va grandissant (400 personnes l'été dernier).

Cette visite est originale en ce

qu'elle allie l'Histoire, l'architecture, la musique et les jeux de lumière. En effet, entrecoupant les commentaires de quatre guides (A. Falissard, J. Baudet, G. David et J.-M. Billa) s'intercalent des pauses musicales (vielle, flûte, ripataoulère... etc). La promenade est cadencée par la musique de la Rafale. Simultanément, les torches illuminent le moindre recoin de ruelle, la petite gargouille oubliée sur une façade. Chaque fois de nombreuses surprises attendant les visiteurs : cracheurs de feu, éclairage inattendu d'un lieu lui-même inattendu, découverte d'une impasse depuis longtemps oubliée.

Cette année, nous ne manquons pas de vous surprendre encore une fois, même si certaines modifications sont intervenues. Le départ est fixé à 21 heures, place du Mercadiou, puis nous dirigerons par la rue du Palais vers le Thuron pour ensuite rejoindre le prieuré par la rue du Port-Nava. C'est à cet instant qu'interviendra l'allumage des torches pour ensuite nous faufiler par la rue du collège, l'impasse de Malice et la rue des Pommiers vers le second grand quartier de Saint-Macaire, Rensesse.

Sans vouloir dévoiler tout le parcours et toutes les surprises qui interviendront nous pouvons signaler que cette année la clôture ne s'effectuera pas place du Mercadiou, mais aux pieds des remparts avec leur embrasement mettant en valeur le prieuré et l'Église.

Pour clôturer cette longue soirée, un « mini-réveillon » sera servi sur l'esplanade des Grottes. Pour caler les estomacs que les rues et ruelles auront creusé, vous pourrez déguster une soupe à l'oignon, le pâté chaud macarien, le tout arrosé de vin du pays.

Le mouvement de sauvegarde, les musiciens de la Rafale, les nombreux intervenants vous attendent nombreux aujourd'hui 5 août, à 21 heures, à Saint-Macaire, place du Mercadiou.

29432

C. C. M. G. - M. M. I. G.



CAISSE CHIRURGICALE MUTUELLE DE LA GIRONDE
MUTUELLE MEDICALE INTERPROFESSIONNELLE
DE LA GIRONDE.

PERMANENCE DE NOTRE
BUREAU ITINERANT DE RENSEIGNEMENTS

**Le mardi 9 août 1988
de 14 heures à 14 h 30
Place de la Mairie
à SAINT-MACAIRE**

Les Mutuelles
MERIADECK
8 Terrasse du Front
du Médoc
33054 BORDEAUX CEDEX

Elle allie l'histoire, l'architecture, la musique et les jeux de lumière et se terminera par un mini-réveillon

Absence du correspondant

M. Sanche, correspondant « Sud-Ouest » de Saint-Macaire étant absent jusqu'à la fin du mois d'août, les personnes désirant publier des articles ou des publicités doivent s'adresser à l'agence « Sud-Ouest » de Langon, 87, cours du général-Leclerc, tél. 56.62.33.15.

secondaires comme les activités professionnelles.

Dans ce cas, la commune doit établir la liste des contribuables et les titres de cotes, obligation qui avait jusqu'à la suspension de la création de la redevance.

Aujourd'hui la SOGEDO se déclare prête, moyennant une indemnité approximative de 13 francs par facture émise, à assurer cette mission.

Ainsi définie, pour assurer le recouvrement des 290 000 francs correspondant à la participation au SICTOM prévisible en 1989, augmentée des frais de facturation, la redevance annuelle pourrait atteindre 281 francs pour une personne seule, 478 francs pour deux personnes, 506 francs pour trois personnes et au-delà, 562 francs pour résidence secondaire et 323 francs pour les activités professionnelles. Ces chiffres ne constituent que l'une des simulations destinées à éclairer le choix des élus.

M. Sudery conclut son intervention en se déclarant favorable au principe de la redevance pour application en 1989, quitte à trouver une modulation encore plus équitable, sachant que la taxe reste fondamentalement injuste.

MM. Chavaneau, Bouey, Bore et M^{me} Darroussat rejoignent cette position, M^{me} Darroussat ajoutant les vifs remerciements du Conseil municipal à M. Sudery pour la qualité du travail effectué.

Le maire précise que les sondages effectués en commission dans les registres d'imposition locale, ont révélé que les augmentations toucheraient plutôt les familles nombreuses à revenus modestes, que les dégrèvements bénéficieraient plutôt aux occupants titulaires de revenus normaux ou au-delà. C'est pourquoi les commissaires extra-municipaux présents se sont déclarés défavorables unanimement à une application immédiate de la redevance. Il semble donc préférable au maire de procéder à un nouvel examen approfondi de la question.

MM. Falissaire, Cadi, Lagahuzère, Tréméa et Sire expriment le même avis, M. Cadi préconisant l'étude d'un recouvrement par le biais des quatre taxes d'imposition locale.

Par six voix contre cinq et une abstention (M^{me} Lorriot), le Conseil décide de surseoir à la mise en place de la redevance au lieu et place de l'actuelle taxe. MM. Sudery et Bore trouvent frivole une telle prise de position, la mettant sur le compte de la préparation de l'échéance de mars 1989.

Redevance ordures ménagères

Le Conseil municipal s'est réuni le 30 juin en présence de onze élus (absents excusés : M^{me} Lorriot, avec pouvoir de vote au maire, MM. Broustet, Labarrère, Cassagne, Lepine et Darbo) et de cinq Macariens.

Le compte rendu de la réunion du 3 juin est adopté à l'unanimité, moyennant la suppression des simulations financières relatives à la redevance ordures ménagères, réclamée par M. Sudery.

Redevance ordures ménagères. — M. Sudery rend compte des analyses

qu'il a effectuées et présentées à la commission communale des impôts directs réunie conjointement avec la commission des finances, analyses visant au remplacement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par une redevance.

Il rappelle que le système actuel de la taxe proportionne le montant de la contribution à la valeur locative de l'immeuble occupé et qu'il affecte toute construction, quelle que soit son utilisation. Ainsi, une personne seule, vivant dans une grande maison, peut

très bien acquitter une taxe largement supérieure à celle d'une famille nombreuse titulaire d'un petit logement. De même, les propriétaires de dépendances, comme les garages, sont frappés d'une taxe alors qu'ils n'y déposent jamais d'ordures ménagères.

La redevance présente a priori l'avantage de lier le montant de la contribution à la personne, avec une modulation permettant de ne pas désavantager les familles nombreuses et de prendre en compte les résidences

Rue d'Aulède. — M. Falissard expose les conclusions de la synthèse effectuée en commission avec l'architecte conseiller du CAUE 33, Michel Castagne. Cinq à six places de stationnement peuvent être déterminées sans gêner les accès des immeubles riverains mais leur rareté engendre de réels problèmes de voisinage. C'est pourquoi une solution limitée à deux emplacements d'arrêt d'urgence semble le plus souhaitable.

M. Cadi ne juge pas indispensable les arrêts d'urgence, faisant référence à l'exercice de son activité de médecin. C'est pourquoi, à l'unanimité, le Conseil ratifie l'avis majoritaire des riverains pour retenir l'interdiction complète du stationnement rue d'Aulède.

Le maire insiste alors sur la nécessité d'obstacles matériels pour dissuader le stationnement, sous forme de bornes, de bancs ou de jardinières, restant à définir. M. Lagahuzère pense que de simples panneaux de stationnement interdit suffiraient. Après débat, six voix se dégagent en faveur d'obstacles matériels, six contre. Le nouveau revêtement de rue sera donc effectué en premier lieu et la question des obstacles réexaminée après cette échéance.

Enfin, M. Falissard, notant que la mission de programmation du CAUE est achevée, propose de confier la maîtrise d'œuvre de l'opération conjointement à la DDE et à M. Blasquez, technicien du bâtiment, puisque ce dernier figure parmi les riverains de la rue d'Aulède. MM. Cadi et Tréméa pensent au contraire que M. Blasquez pouvait être juge et partie et préféreraient confier le travail à M. Pradal, architecte. Par cinq voix pour, deux contre et cinq abstentions (dont celle du maire), la proposition de M. Falissard est adoptée.

Autres décisions. — Par 10 voix contre 2 (MM. Sudery et Bore) le Conseil a confirmé son accord de principe pour une opération usine-relais sur les anciens Etablissements Labrousse dans la mesure où les candidatures reçoivent l'assentiment des instances régionale et départementale.

A l'unanimité moins deux abstentions (MM. Cadi et Sudery), le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur la vente Morgues (île de David) sachant que le site de la gravière sera donné à la commune après exploitation. Unanimité pour renonciation à préemption sur les ventes Boucher (place du Mercadiou) et Merle (Macluzau).

Questions diverses. — Le maire annonce qu'après accord des directeurs d'école, les adeptes de l'essentialisme séjourneront désormais dans le groupe scolaire au lieu du trop vétuste Sacré-Cœur.

M. Falissard rapporte que la commission départementale spécialisée a homologué sans problème le camping des Remparts en catégorie deux étoiles, et que Valérie Brouch a été recrutée comme TUC pour la permanence d'accueil des visiteurs au prieuré.

M. Sudery souhaite que soit appréhendé en profondeur l'avenir des grottes et son mode d'occupation. Une commission composée de MM. Sudery, Cadi, Bouey, Sire et le maire est désignée à cet effet par le Conseil devant travailler en liaison avec le GASM.

M. Bouey souhaite que soient publiquement mis en garde les enfants qui se livrent à des déprédations sur les sanitaires du camping, ainsi que leurs familles (dégâts pour cet hiver évalués à 3 000 francs).

M^{me} Darroussat, outre l'élagage du tilleul de Porte-Neuve, réclame une solution à l'infraction Douillet. Le Conseil, unanime, appuie le maire dans sa fermeté puisque l'intéressé savait pertinemment que les tuiles béton étaient interdites place de l'Eglise et dans la vieille ville en général.

M. Lagahuzère demande que des mesures soient prises pour limiter le tapage nocturne des adolescents place du Général-de-Gaulle et rappelle que le parquet utilisé pour les festivités appartient aux Amis du Bas-Pian.

Sur interrogation de M. Bore, M. Chavaneau confirme que, résidant dans Pian à titre principal, il est électeur dans cette commune.

SAINT-MACAIRE

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant Articles, photos, publicités, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Mairie. Le samedi de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 13. A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la maison de retraite.

Dimanche 14. A 9 h, messe à Saint-André-du-Bois. A 11 h, messe à Saint-Macaire. A 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Audoy à Toulence, tél. 56.63.35.71.

Ambulance. Dufau à Langon, tél. 56.63.05.53.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon: M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire: cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois: M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19. Saint-Maixant: cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée postal d'Aquitaine. Tous les jours (sauf mardi, de 10 h à 12 h et de

14 h à 18 h 30, tél. 56.63.08.81.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi).

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

Appel à témoins

L'abribus du quartier du Moulin a été complètement détruit par une voiture le samedi 30 juillet, les conducteurs ayant pris la fuite. Toutes les personnes pouvant apporter des informations sur cet incident sont priées de s'adresser à la mairie (tél. 56.63.03.69), ou à la brigade de gendarmerie (tél. 56.63.15.70).

Recette des impôts

La recette des impôts de Saint-Macaire est fermée du 12 août au 22 août 1988. Les usagers sont priés de s'adresser pendant cette période à la recette des impôts de Saint-André-du-Bois.

SAINT-MACAIRE 15/8

Club de l'amitié

Le club organise une sortie le jeudi 1^{er} septembre, au lac de Saravis dans le Lot-et-Garonne, près de Lavardac. Trois visites sont prévues le matin, dont deux sont fort intéressantes: le complexe de Kiwis niveau modial et la verrière de Vianne. Puis, repas avec, par la suite, ambiance musicale et danses.

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire au plus tôt chez M^{me} Caillaud et Cassagne. Départ place de l'Horloge à 8 heures précises.

Recette des impôts

La recette des impôts de Saint-Macaire sera fermée du 12 août au 22 août, les usagers sont priés de s'adresser pendant cette période, à la recette des impôts de Saint-André-du-Bois.

Roseau Macarien

Le dimanche 21 août, la société organise un concours-sortie, à Lalinde.

Départ place du Général-de-Gaulle à 6 h 30; retour vers 21 h 30 (prévoir le repas du soir).

Les inscriptions seront prises jusqu'au samedi 20 août, chez M. Claude Faure, rue de l'Eglise.

Actes de vandalisme

Le maire informe les enfants et les familles auxquelles ils appartiennent que des poursuites judiciaires seront engagées à leur endroit pour les dégradations qu'ils causeront à l'avenir au bloc sanitaire du nouveau camping des Remparts. Pour cet hiver, les dégâts constatés sont évalués à 3 000 francs et les coupables ont été clairement identifiés par des témoins directs: dernier avertissement.

SAINT-MACAIRE 19/1

PHOTOGRAPHIEZ LE PAYS DE SAINT-MACAIRE

Les résultats du concours photo

Le concours photo organisé sur le pays par l'Association pour la gestion et l'animation de la Maison de pays de Saint-Macaire, a réuni vingt-deux participants, originaires, pour la plupart, des différentes communes du canton.

Le jury, composé de trois photographes (M. Grafoulière et M^{me} Larrey de Langon et M. Robert de La Réole) et de trois amateurs (M. A. Bord, de Verdélais; M. Bergey, de Sainte-Foy et M. Lestrat, de Saint-Macaire) n'a pas eu la tâche facile!

Il a du, en effet, examiner quelques 190 photos illustrant les trois thèmes proposés: les sites, les monuments, les gens de chez nous et leur travail.

Après deux heures de délibération, ses membres ont pu néanmoins déterminer les lauréats des différents thèmes:

Les monuments. — 1^{er} prix: M^{me} Desport (de Bordeaux), puis M. A. Aragon (de Saint-Macaire), M. Elisseix (de Saint-Pierre-d'Aurillac), M^{me} Lacoste (du Bouscat) et M. Hilaire (de Saint-Pierre-d'Aurillac).

Les sites. — 1^{er} prix: M. Hilaire (de Saint-Pierre-d'Aurillac), puis M. Cadi (de Saint-Macaire), M. Meilhac (de Saint-Macaire), M. Rouge (de Toulence), M. A. Desport (de Saint-Macaire) et M. A. Aragon (de Saint-Macaire).

Les gens de chez nous et leur travail. — M. Scheidt (de Saint-

Pierre-d'Aurillac) et M. Ganuchaud (de Saint-Maixant).

Tous pourront déguster le vin de Saint-Macaire, offert par des viticulteurs des différentes communes du pays.

Les premiers prix recevront en particulier quatre caisses de douze bouteilles, de quoi commencer ou alimenter une bonne cave!

La remise des prix aura lieu début septembre, en présence des membres du bureau du syndicat de pays et de l'Association pour la gestion et l'animation de la Maison de pays.

Les autres participants, non lauréats, recevront également chacun une bouteille de vin de pays, pour les remercier de leur collaboration.

Toutes ces photos vont en effet permettre de constituer des panneaux présentant les richesses des communes du pays de Saint-Macaire.

Les photographes membres du jury (MM. Grafoulière et Robert et M^{me} Larrey) ont proposé gratuitement leur service pour faire des agrandissements des photos primés.

Toutes les photos prises dans le cadre de ce concours seront exposées à la Maison du pays.

Cette semaine dans le pays de Saint-Macaire

Dimanche 21 août: à Saint-Pierre-d'Aurillac, sortie cheval.



Vieilles maisons et porte du Thuron à Saint-Macaire (Cliché « Sud-Ouest »)

Absence du correspondant

M. Sanche, correspondant « Sud-Ouest » de Saint-Macaire étant absent jusqu'à la fin du mois d'août, les personnes désirant publier des articles ou des publicités doivent s'adresser à l'agence « Sud-Ouest » de Langon, 87, cours du général-Leclerc, tél. 56.62.33.15.

secondaires comme les activités professionnelles.

Dans ce cas, la commune doit établir la liste des contribuables et les titres de cette obligation qui avait jusque là suspendu la création de la redevance.

Aujourd'hui la SOGEDO se déclare prête, moyennant une indemnité approximative de 13 francs par facture émise, à assurer cette mission.

Ainsi définie, pour assurer le recouvrement des 290 000 francs correspondant à la participation au SIC-TOM prévisible en 1989, augmentée des frais de facturation, la redevance annuelle pourrait atteindre 281 francs pour une personne seule, 478 francs pour deux personnes, 506 francs pour trois personnes et au-delà, 562 francs pour résidence secondaire et 323 francs pour les activités professionnelles. Ces chiffres ne constituent que l'une des simulations destinées à éclairer le choix des élus.

M. Sudery conclut son intervention en se déclarant favorable au principe de la redevance pour application en 1989, quitte à trouver une modulation encore plus équitable, sachant que la taxe reste fondamentalement injuste.

MM. Chavaneau, Bouey, Bore et M^{me} Darroussat rejoignent cette position, M^{me} Darroussat ajoutant les vifs remerciements du Conseil municipal à M. Sudery pour la qualité du travail effectué.

Le maire précise que les sondages effectués en commission dans les registres d'imposition locale, ont révélé que les augmentations toucheraient plutôt les familles nombreuses à revenus modestes, que les dégrèvements bénéficieraient plutôt aux occupants titulaires de revenus normaux ou au-delà. C'est pourquoi les commissaires extra-municipaux présents se sont déclarés défavorables unanimement à une application immédiate de la redevance. Il semble donc préférable au maire de procéder à un nouvel examen approfondi de la question.

MM. Falissaire, Cadi, Lagahuzère, Tréméa et Sire expriment le même avis, M. Cadi préconisant l'étude d'un recouvrement par le biais des quatre taxes d'imposition locale.

Par six voix contre cinq et une abstention (M^{me} Lorriot), le Conseil décide de surseoir à la mise en place de la redevance au lieu et place de l'actuelle taxe. MM. Sudery et Bore trouvent frileuse une telle prise de position, la mettant sur le compte de la préparation de l'échéance de mars 1989.

Redevance ordures ménagères

Le Conseil municipal s'est réuni le 30 juin en présence de onze élus (absents excusés : M^{me} Lorriot, avec pouvoir de vote au maire, MM. Broustet, Labarrère, Cassagne, Lepine et Darbo) et de cinq Macariens.

Le compte rendu de la réunion du 3 juin est adopté à l'unanimité, moyennant la suppression des simulations financières relatives à la redevance ordures ménagères, réclamée par M. Sudery.

Redevance ordures ménagères. — M. Sudery rend compte des analyses

qu'il a effectuées et présentées à la commission communale des impôts directs réunie conjointement avec la commission des finances, analyses visant au remplacement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par une redevance.

Il rappelle que le système actuel de la taxe proportionne le montant de la contribution à la valeur locative de l'immeuble occupé et qu'il affecte toute construction, quelle que soit son utilisation. Ainsi, une personne seule, vivant dans une grande maison, peut

très bien acquitter une taxe largement supérieure à celle d'une famille nombreuse titulaire d'un petit logement. De même, les propriétaires de dépendances, comme les garages, sont frappés d'une taxe alors qu'ils n'y déposent jamais d'ordures ménagères.

La redevance présente a priori l'avantage de lier le montant de la contribution à la personne, avec une modulation permettant de ne pas désavantager les familles nombreuses et de prendre en compte les résidences

Rue d'Aulède. — M. Falissard expose les conclusions de la synthèse effectuée en commission avec l'architecte conseiller du CAUE 33, Michel Castagne. Cinq à six places de stationnement peuvent être déterminées sans gêner les accès des immeubles riverains mais leur rareté engendre de réels problèmes de voisinage. C'est pourquoi une solution limitée à deux emplacements d'arrêt d'urgence semble le plus souhaitable.

M. Cadi ne juge pas indispensable les arrêts d'urgence, faisant référence à l'exercice de son activité de médecin. C'est pourquoi, à l'unanimité, le Conseil ratifie l'avis majoritaire des riverains pour retenir l'interdiction complète du stationnement rue d'Aulède.

Le maire insiste alors sur la nécessité d'obstacles matériels pour dissuader le stationnement, sous forme de bornes, de bancs ou de jardinières, restant à définir. M. Lagahuzère pense que de simples panneaux de stationnement interdit suffiraient. Après débat, six voix se dégagent en faveur d'obstacles matériels, six contre. Le nouveau revêtement de rue sera donc effectué en premier lieu et la question des obstacles réexaminée après cette échéance.

Enfin, M. Falissard, notant que la mission de programmation du CAUE est achevée, propose de confier la maîtrise d'œuvre de l'opération conjointement à la DDE et à M. Blasquez, technicien du bâtiment, puisque ce dernier figure parmi les riverains de la rue d'Aulède. MM. Cadi et Tréméa pensent au contraire que M. Blasquez pouvait être juge et partie et préféreraient confier le travail à M. Pradal, architecte. Par cinq voix pour, deux contre et cinq abstentions (dont celle du maire), la proposition de M. Falissard est adoptée.

Autres décisions. — Par 10 voix contre 2 (MM. Sudery et Bore) le Conseil a confirmé son accord de principe pour une opération usine-relais sur les anciens Etablissements Labrousse dans la mesure où les candidatures reçoivent l'assentiment des instances régionale et départementale.

A l'unanimité moins deux abstentions (MM. Cadi et Sudery), le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur la vente Morgues (île de David) sachant que le site de la gravière sera donné à la commune après exploitation. Unanimité pour renoncement à préemption sur les ventes Boucher (place du Mercadion) et Merle (Macluzau).

Questions diverses. — Le maire annonce qu'après accord des directeurs d'école, les adeptes de l'essentialisme séjourneront désormais dans le groupe scolaire au lieu du trop vétuste Sacré-Cœur.

M. Falissard rapporte que la commission départementale spécialisée a homologué sans problème le camping des Remparts en catégorie deux étoiles, et que Valérie Brouch a été recrutée comme TUC pour la permanence d'accueil des visiteurs au prieuré.

M. Sudery souhaite que soit appréhendé en profondeur l'avenir des grottes et son mode d'occupation. Une commission composée de MM. Sudery, Cadi, Bouey, Sire et le maire est désignée à cet effet par le Conseil devant travailler en liaison avec le GASM.

M. Bouey souhaite que soient publiquement mis en garde les enfants qui se livrent à des déprédations sur les sanitaires du camping, ainsi que leurs familles (dégâts pour cet hiver évalués à 3 000 francs).

M^{me} Darroussat, outre l'élagage du tilleul de Porte-Neuve, réclame une solution à l'infraction Douillet. Le Conseil, unanime, appuie le maire dans sa fermeté puisque l'intéressé savait pertinemment que les tuiles béton étaient interdites place de l'Eglise et dans la vieille ville en général.

M. Lagahuzère demande que des mesures soient prises pour limiter le tapage nocturne des adolescents place du Général-de-Gaule et rappelle que le parquet utilisé pour les festivités appartient aux Amis du Bas-Pian.

Sur interrogation de M. Bore, M. Chavaneau confirme que, résidant dans Pian à titre principal, il est électeur dans cette commune.

Depuis vingt-cinq ans, ils sont là...

L'école de l'essentialisme, animée par M^{me} Sundari, est présente à Saint-Macaire chaque été depuis vingt-cinq années



M. Le Norcy, responsable local, et l'un des fidèles « essentialistes » à leur arrivée dans notre cité (Cliché « Sud-Ouest »)

Peut-être vaut-il mieux, pour désigner ses membres, évoquer les termes de « végétariens » ou « bérets jaunes » plus connus des Macariens.

Très rapidement, l'ancien immeuble du Sacré-Cœur leur avait été confié pour se réunir durant les mois de juillet et d'août. Leur fidélité macarienne aura été mise à l'épreuve par la vétusté des locaux, mais elle n'aura pas été vaine puisque, vingt-cinq ans après, le groupe scolaire leur a été

ouvert grâce à la compréhension des deux directeurs d'école.

Et puis, cette année, outre le traditionnel logement chez l'habitant, le camping des Remparts est à leur disposition. Une telle mise à jour laisse espérer que l'école de l'essentialisme se rassemblera à Saint-Macaire pendant vingt-cinq années supplémentaires. Tel fut, en tout cas, le propos majeur tenu lors de la manifestation de sympathie qui s'est déroulée à la mairie le 11 août dernier, à l'occasion de cet anniversaire.

Centre de secours

LES SORTIES DE JUILLET

- 1^{er} juillet. — Destruction de frelons, commune de Saint-Macaire.
- 2 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.
- 6 juillet. — Accident du travail commune de Caudrot, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.
- 8 juillet. — Destruction de frelons, commune de Saint-Macaire; personne s'étant électrocutée, commune de Saint-Martin-de-Sescas; victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.
- 10 juillet. — Accident de la circulation commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; chute de cycliste, commune de Saint-Martial,

une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

- 11 juillet. — Feu de débris d'un jardin, commune de Saint-Macaire.
- 13 juillet. — Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de la circulation commune de Saint-Macaire, RN 113, pas de blessés.
- 14 juillet. — Chute de personne sur la voie publique, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; chute de personne à domicile commune de Sainte-Foy-la-Longue, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.
- 15 juillet. — Accident de la circulation commune du Pian-sur-Garonne, une victime, soins donnés sur place par le médecin du corps; transport d'urgence commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

SAINT-MACAIRE

Agenda

Dimanche 21. A 9 h, messe à Saint-André-du-Bois; à 11 h, messe à Saint-Macaire; à 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

URGENCES

- Pompier. Tél. 18.
- Médecin. Voir Langon.
- Pharmacie. Buyse-Despouts, à Langon, tél. 56.63.00.02.
- Ambulance. Micaello, tél. 56.62.36.36.
- Vétérinaire. Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.
- Clinique Saint-Anne. Tél. 56.63.24.80.
- Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

- Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.
- Musée postal d'Aquitaine. Tous les jours sauf lundi.
- Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Arrêté municipal 22/8

Il est demandé aux usagers de bien vouloir prendre connaissance de l'arrêté suivant et de le respecter.

« Le maire de Saint-Macaire, vu le Code de la route et notamment les articles R 44 et R 225, vu les articles L. 131-3, L. 131-4 et L. 184-13 du Code des communes, vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière, considérant la configuration particulière, la sinuosité et l'étroitesse de la plupart des rues de la commune, compte tenu des travaux devant être exécutés dans le cadre de l'assainissement et de l'adduction d'eau publique dans la commune de Saint-Macaire, arrête :

— Art. 1. A compter du lundi 22 août 1988 et pendant toute la durée des travaux intéressant cette voie, la circulation des véhicules de toute nature est interdite dans la rue de Verdun;

— Art. 2. L'interdiction de circulation visée à l'article premier n'est pas applicable aux propriétaires riverains ni aux usagers des garages de cette voie ainsi qu'aux véhicules de médecins, aux ambulances, aux véhicules de police ou des services de secours et de lutte contre l'incendie;

— Art. 3. Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés pour permettre l'application des présentes dispositions qui prendront effet le lundi 22 août 1988, à 8 heures;

— Art. 4. Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents. »

**Centre de secours
Les sorties de juillet
(suite)**

16 juillet. — Feu de broussailles, commune du Pian-sur-Garonne; malaise sur la voie publique, commune de Saint-Martin-de-Sescas; une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

17 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de la circulation commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence commune de Caudrot, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

18 juillet. — Destruction de guêpes commune de Saint-Pierre-d'Aurillac; transport d'urgence, commune de Caudrot, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

19 juillet. — Destruction de frelons commune de Saint-Macaire.

20 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

21 juillet. — Transport d'urgence commune de Caudrot, pas d'intervention de la part des pompiers.

23 juillet. — Transport d'urgence commune de Caudrot, une victime trouvée décédée à son domicile; dégagement de chaussée commune de Saint-Maixant.

25 juillet. — Destruction de guêpes commune de Saint-Macaire; destruction de guêpes commune de Saint-Martial.

26 juillet. — Destruction de guêpes commune de Saint-Macaire.

28 juillet. — Destruction de frelons commune de Saint-Martin de Sescas.

Rentrée scolaire

Les opérations de rentrée en ce qui concerne les transports scolaires, les adhésions au CPE, les assurances scolaires auront lieu pour la commune de Saint-André-du-Bois, le mardi 30 août 1988, de 8 heures à 12 heures, dans une salle de la mairie de Saint-Macaire.

Depuis vingt-cinq ans, ils sont là...

L'école de l'essentialisme, animée par M^{me} Sundari, est présente à Saint-Macaire chaque été depuis vingt-cinq années



M. Le Norcy, responsable local, et l'un des fidèles « essentialistes » à leur arrivée dans notre cité (Cliché « Sud-Ouest »)

Peut-être vaut-il mieux, pour désigner ses membres, évoquer les termes de « végétariens » ou « bérets jaunes » plus connus des Macariens.

Très rapidement, l'ancien immeuble du Sacré-Cœur leur avait été confié pour se réunir durant les mois de juillet et d'août. Leur fidélité macarienne aura été mise à l'épreuve par la vétusté des locaux, mais elle n'aura pas été vaine puisque, vingt-cinq ans après, le groupe scolaire leur a été

ouvert grâce à la compréhension des deux directeurs d'école.

Et puis, cette année, outre le traditionnel logement chez l'habitant, le camping des Remparts est à leur disposition. Une telle mise à jour laisse espérer que l'école de l'essentialisme se rassemblera à Saint-Macaire pendant vingt-cinq années supplémentaires. Tel fut, en tout cas, le propos majeur tenu lors de la manifestation de sympathie qui s'est déroulée à la mairie le 11 août dernier, à l'occasion de cet anniversaire.

Centre de secours

LES SORTIES DE JUILLET

- 1^{er} juillet. — Destruction de frelons, commune de Saint-Macaire.
- 2 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.
- 6 juillet. — Accident du travail commune de Caudrot, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.
- 8 juillet. — Destruction de frelons, commune de Saint-Macaire; personne s'étant électrocutée, commune de Saint-Martin-de-Sescas; victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.
- 10 juillet. — Accident de la circulation commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; chute de cycliste, commune de Saint-Martial,

une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.

- 11 juillet. — Feu de débris d'un jardin, commune de Saint-Macaire.
- 13 juillet. — Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de la circulation commune de Saint-Macaire, RN 113, pas de blessés.
- 14 juillet. — Chute de personne sur la voie publique, commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; chute de personne à domicile commune de Sainte-Foy-la-Longue, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.
- 15 juillet. — Accident de la circulation commune du Pian-sur-Garonne, une victime, soins donnés sur place par le médecin de corps; transport d'urgence commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.

SAINT-MACAIRE

Agenda

Dimanche 21. A 9 h, messe à Saint-André-du-Bois; à 11 h, messe à Saint-Macaire; à 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

URGENCES

- Pompier. Tél. 18.
- Médecin. Voir Langon.
- Pharmacie. Buyse-Despots, à Langon, tél. 56.63.00.02.
- Ambulance. Micaello, tél. 56.62.36.36.
- Vétérinaire. Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.
- Clinique Saint-Anne. Tél. 56.63.24.80.
- Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

- Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.
- Musée postal d'Aquitaine. Tous les jours sauf lundi.
- Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Arrêté municipal 22/8

Il est demandé aux usagers de bien vouloir prendre connaissance de l'arrêté suivant et de le respecter.

« Le maire de Saint-Macaire, vu le Code de la route et notamment les articles R 44 et R 225, vu les articles L 131-3, L 131-4 et L 184-13 du Code des communes, vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière, considérant la configuration particulière, la sinuosité et l'étroitesse de la plupart des rues de la commune, compte tenu des travaux devant être exécutés dans le cadre de l'assainissement et de l'adduction d'eau publique dans la commune de Saint-Macaire, arrête:

- Art. 1. A compter du lundi 22 août 1988 et pendant toute la durée des travaux intéressant cette voie, la circulation des véhicules de toute nature est interdite dans la rue de Verdun;
- Art. 2. L'interdiction de circulation visée à l'article premier n'est pas applicable aux propriétaires riverains ni aux usagers des garages de cette voie ainsi qu'aux véhicules de médecins, aux ambulances, aux véhicules de police ou des services de secours et de lutte contre l'incendie;
- Art. 3. Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés pour permettre l'application des présentes dispositions qui prendront effet le lundi 22 août 1988, à 8 heures;
- Art. 4. Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.»

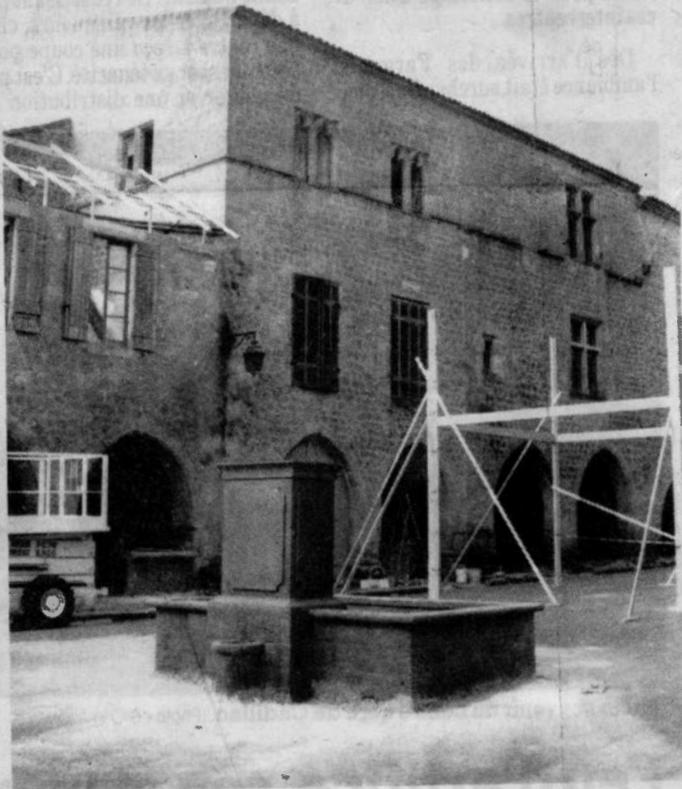
**Centre de secours
Les sorties de juillet
(suite)**

- 16 juillet. — Feu de broussailles, commune du Pian-sur-Garonne; malaise sur la voie publique, commune de Saint-Martin-de-Sescas: une victime évacuée sur le C.H. Pasteur.
- 17 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de la circulation commune de Saint-Maixant, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence commune de Caudrot, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.
- 18 juillet. — Destruction guêpes commune de Saint-Pierre-d'Aurillac; transport d'urgence, commune de Caudrot, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du SMUR.
- 19 juillet. — Destruction de frelons commune de Saint-Macaire.
- 20 juillet. — Transport d'urgence commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, une victime évacuée sur le C.H. Pasteur, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.
- 21 juillet. — Transport d'urgence commune de Caudrot, pas d'intervention de la part des pompiers.
- 23 juillet. — Transport d'urgence commune de Caudrot, une victime trouvée décédée à son domicile; dégagement de chaussée commune de Saint-Maixant.
- 25 juillet. — Destruction de guêpes commune de Saint-Macaire; destruction de guêpes commune de Saint-Martial.
- 26 juillet. — Destruction de guêpes commune de Saint-Macaire.
- 28 juillet. — Destruction de frelons commune de Saint-Martin de Sescas.

Rentrée scolaire

Les opérations de rentrée en ce qui concerne les transports scolaires, les adhésions au CPE, les assurances scolaires auront lieu pour la commune de Saint-André-du-Bois, le mardi 30 août 1988, de 8 heures à 12 heures, dans une salle de la mairie de Saint-Macaire.

Glissements progressifs du Mercadiou



La fontaine centrale : un défi pour les visiteurs crédules



La porte séparant le Thuron du Mercadiou : presque une restitution (Cliché «Sud-Ouest»)

L'accueil au beau fixe



Valérie Brouch et Karine Guindeuil sous un axe du Prieuré (Photo «Sud-Ouest»)

Depuis le 1^{er} juillet pour les deux mois d'été, l'Office macarain du tourisme est en pleine activité. La permanence d'accueil du Prieuré fonctionne tous les après-midi, sauf le mardi, sous la responsabilité de Valérie Brouch et de Karine Guindeuil. Ainsi les visiteurs peuvent-ils bénéficier de la projection d'un diaporama résumant

l'histoire de Saint-Macaire en introduction à la découverte de notre patrimoine. Ainsi sont-ils surtout assurés de pouvoir pénétrer dans le vaisseau de l'église Saint-Sauveur et de contempler les précieuses peintures murales du chœur. Premier bilan pour le 1^{er} de juillet: 1131 visiteurs passés par le Prieuré.

La place du Mercadiou connaît en ce moment une activité insolite qui même coups de marteaux, gémissements de perceuses et vapeurs d'insecticide-fongicide.

Un premier coup d'oeil suffit à comprendre que des décors sont en cours de montage, encore que beaucoup de touristes se sont interrogés sur l'opportunité qui avait conduit la commune à installer une telle fontaine.

Il faut dire que l'équipe de West-Side Studio connaît tous les secrets de la patine et du trompe l'oeil, ce qui a

permis entre autre de restituer, un peu plus haut qu'à son emplacement initial, la porte de la première enceinte qui liaisonnait Mercadiou et Thuron.

Désormais, c'est l'ilot factice destiné à réduire la place qui est en cours de montage et des embans de bois s'appêtent à se vêtir d'enduit les rendant plus vrais que nature.

Le tournage est prévu pour la mi-septembre.

Cadre historique: la Révolution française. Comme quoi Saint-Macaire est capable de s'adapter à toutes les situations.

Camping des remparts ^{22/8}



Cathy Dauba et de jeunes campeurs devant le bloc sanitaire du camping.

Pour la première année, le camping des Remparts a bénéficié d'une fréquentation largement supérieure aux prévisions. La gestion assurée par Cathy Dauba et Jacqueline Labouille a fait mouche auprès des utilisateurs, le plus souvent de passage. Mais les réguliers sont loin d'être rares, tels les adeptes de l'école essentialistes (autrement dénommés végétariens), ou les membres de l'équipe tournage d'un film. Et puis il y



L'aire de campement tranquillement occupée au pied des remparts (Photo «Sud-Ouest»)

a les Macarais en transit vers Lourdes ou l'Espagne. Tous ont particulièrement remarqué la qualité du bloc sanitaire et sou-

gné la singularité du site. Pour le mois de juillet, 258 unités ont été recensées. Un incontestable bon départ.

SAINT-MACAIRE A DU CACHET ^{22/8}



Reconstitution d'un intérieur gascon à l'époque des malles-poste (Photo «Sud-Ouest»)

► Est-ce une aubaine pour Saint-Macaire d'abriter le Musée régional des postes ou bien est-ce une chance pour ce musée que d'habiter dans un si joli village ? Impossible de trancher... Depuis 1974, date de sa création, on parle du Musée postal de Saint-Macaire, associant les deux dans une même appellation, parfaitement contrôlée. Double chance, donc, et même triple, puisque la maison qui est devenu musée — et monument historique — est justement un ancien relais de poste, et que ses pierres ont résisté à quatre siècles et demi d'histoire. Au vrai, ce musée

n'est ni le plus grand, ni le plus riche, ni même le plus connu de la région. Il n'a d'ambition que de raconter la longue épopée de la poste, notamment dans la région. Mais, depuis le coureur de marathon, premier facteur connu, jusqu'aux préposés d'aujourd'hui, en passant par les messagers à cheval, l'histoire de la poste et des postiers mériterait bien ce retour aux sources.

Trois étages d'expositions, de mannequins, de costumes anciens, de philatélie, d'objets d'art, de vieilles cartes postales, de télégraphe antique, et de témoignages amusants du siècle des malles-poste, montrent

tout ce que la vie quotidienne doit au courrier, qu'il arrive par train, par bicyclette, par pigeon, par ballon ou par bateau. Ni la poste aérienne ni la poste moderne ne sont oubliées dans ce panorama où Henri IV, véritable créateur de la poste pour tous, dispose tout naturellement d'une place de choix.

Le Musée postal de Saint-Macaire est ouvert tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, jusqu'au 15 octobre. Au delà de cette date, et jusqu'au 1^{er} décembre, il ouvre l'après-midi, les week-end et jours de fêtes.

SAINT-MACAIRE ^{23/8}

Cette semaine dans le pays de Saint-Macaire

Le mercredi 24 août, à Saint-Pierre-d'Aurillac : journée base-ball; rendez-vous à 14 heures, au bord de la Garonne.

Le samedi 28 août, à Saint-Pierre-d'Aurillac : repas de clôture, des animations CAP 33, spectacle danse africaine.

SAINT-MACAIRE ^{26/8}

Football Premier match des juniors

Ce jour vendredi 26 août, à 19 heures, les juniors nouvelle formule effectueront leur premier match amical contre la formation des cadets de Castets-en-Dorthe, équipe qui joue en Ligue et dans laquelle il y a plusieurs Macariens tels Bruno Daubisse, Fabien Monjot, Grégoire Armand, le tout drivé par encore un Macarien, Jean-Loup Dutreuil. N'oublions pas que les Castériots, en match d'entraînement dimanche dernier, ont proprement étrillé leurs homologues d'Agen, par 7 buts à 1.

Que feront nos juniors en majorité première année, et tous retour au club ayant émigré la saison passée dans différents clubs voisins et entraînés par Eric Daubisse, Didier Garrelongue et comme dirigeants responsables MM. Lymier et Duville. Apparemment cette équipe macarienne est bien structurée; une petite ombre les vacanciers ne sont pas tous rentrés, de même que les licences et le championnat commence le 18 septembre contre Beautiran, et ne pourront jouer que les licenciés.

Amateurs de football, venez donc encourager ces juniors.

Le receveur nous quitte



Le receveur et M^{me} Aguirre ont été fortement touchés de tant d'amitié et de gratitude de la part de tous les postiers qui forment, dit-on, une grande famille (Cliché « Sud-Ouest »)

Après quarante-deux ans de service, Joseph Aguirre a terminé à Saint-Macaire comme receveur de première classe.

Une soirée dansante avec lunch a réuni le personnel de Saint-Macaire et les anciens collègues de Bègles. Le receveur a reçu de ses employés un téléviseur couleur ainsi qu'une magnifique composition florale pour M^{me} Aguirre.

Les anciens de Bègles en ont profité pour marquer leur sympathie et apporter de quoi renouveler la cave du receveur.

Dégustation gratuite de vins, dimanche

Les viticulteurs de Saint-Germain-de-Graves animent une journée « dégustation gratuite », à la Maison du pays, le dimanche 28 août pendant les heures de permanence habituelle

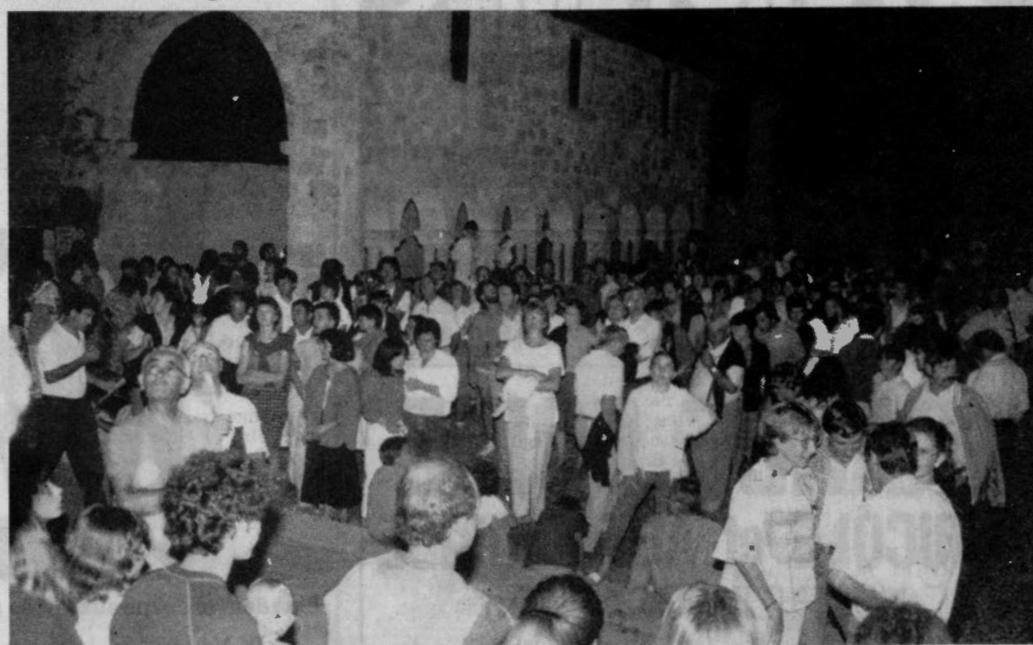
(10 heures-12 heures, 15 heures-18 h 30).

Vous pourrez découvrir des premières côtes de Bordeaux rouge et blanc, des bordeaux supérieur et des blancs secs sauvignon.

MOUVEMENT DE SAUVEGARDE ET RÉNOVATION

La 4^e édition de la Balade nocturne

Un succès malgré le « couac » du spectacle pyrotechnique



Près de six cents personnes dans les ruelles de la cité



Les musiciens qui ont animé cette soirée (Photos « Sud-Ouest »)

Comme les années précédentes la Balade nocturne au travers des rues et ruelles de Saint-Macaire a connu un vif succès. Environ six cents personnes s'étaient donné rendez-vous place du Marché-Dieu auprès d'une fontaine apparue inopinément quelques jours auparavant. Et puis ce fut le départ en musique pour une visite guidée de la vieille ville qui nous a conduit du Thuron au Prieuré, puis à la Maison de Pays que tous les participants ont pu à loisir admirer grâce à un éclairage spécifique qui, ce soir-là, la mettait plus particulièrement en valeur et à l'intermède musical à la veille, interprété depuis une fenêtre du premier étage.

A quelques pas de là, après une petite escale place du 19-Mars, des

cracheurs de feu embusqués dans la rue des Poternes-de-Cornes faisaient diversin, ralentissant un tantinet le cortège, mais il était difficile de rester indifférent à leur prestation.

Par la suite le cadre de la Porte-Rendesse se prêtait à l'écoute d'un morceau de flûte permettant aux promeneurs de souffler un peu avant d'entamer le retour vers les grottes.

Aux pieds des remparts, les attendait un camp de gitans, rien n'y manquait : ni le joueur de flamenco et sa danseuse, ni le monstre d'ours, ni la chèvre et le feu de bois.

Plus loin, un groupe de lépreux annoncé par le bruit de leurs crécelles guidait vers le pied du Prieuré, simultanément des cra-

cheurs de feu, éclairaient la muraille depuis les contretorts.

Et c'est à ce moment-là que la fée Pyrotechnie a décidé de faire un caprice, ne permettant qu'un embrasement plus que partiel des remparts. Ce qui devait être le bouquet final de la soirée s'est achevé comme un pétard mouillé.

Nul ne pourra décrire la panique qui s'empara des maîtres d'œuvre à cet instant, la clôture de la soirée se précipitant. Quelques minutes plus tard tout semblait dans l'ordre et si parmi le public il se trouvait quelqu'un pour crier à la mauvaise organisation, la compréhension de tous est allée droit au cœur des organisateurs. En effet les petits incidents techniques qui ont émaillé la fin de la soirée ne doivent pas faire oublier le travail considérable d'une vingtaine de bénévoles, membres ou non du Mouvement de sauvegarde, et profitons de ce compte-rendu pour les en remercier (cracheurs de feu, voisins des haltes qui ont prêté leur installation électrique pour la sono, serveurs du mini-réveillon, figurants des différentes cénettes, électriciens, guides, etc.). Tous se sont impliqués avec autant d'enthousiasme, tous ont été aussi déçus, tous ont senti avec la même violence les critiques lancées à la volée par un membre du public, certainement spécialiste de l'organisation de telles manifestations. Que cette personne sache que les organisateurs accueilleront avec joie son expérience pour les aider lors de la 5^e Balade en août 1989.

SAINT-MACAIRE 30/8

Cette semaine dans le pays de Saint-Macaire

A Verdélais : fête locale les 2, 3, 4 et 5 septembre.

Vendredi 2 : bal gratuit le soir.

Samedi 3 : course pédestre l'après-midi, bal le soir.

Dimanche 4 : concours de pêche au Luc, le matin; course de trottinettes et de caisses à savon, à 15 heures; repas au cœur de la fête avec bal à papa gratuit, à 21 h 30; toro de fuego, à 23 heures.

Lundi 5 : concours de pétanque, à 14 heures; bal gratuit le soir.

SAINT-MACAIRE 31/8

Société de chasse

La Société de chasse des propriétaires et chasseurs de Saint-Macaire informe tous ses adhérents de Saint-Macaire qu'une réunion aura lieu le vendredi 2 septembre, à 21 heures, à la mairie de Saint-Macaire, avec comme objet l'ouverture de la chasse 88-89 et le lâcher de gibier.

Programme d'intérêt général pour l'amélioration de l'habitat ancien pour mieux vous renseigner

Après l'opération qui a été réalisée sur trois ans, un programme d'intérêt général a été demandé par les élus du canton en vue de soutenir les propriétaires qui veulent encore réaliser des travaux dans leur logement. Cette décision cantonale a été suivie d'un accord du département au mois de mai dernier.

A compter de cette date, pour une durée d'un an, jusqu'en mai 1989, des aides financières sont accordées.

Au-delà, les avantages offerts ne pourront pas être attribués aux propriétaires. Il est donc temps, pour ceux qui ont l'intention d'engager des travaux de réhabilitation, de constituer un dossier dès maintenant.

Rappelons les aides financières : pour les propriétaires occupants, une prime à l'amélioration de l'habitat peut être obtenue à hauteur de 25 % du montant des travaux. Elle est attribuée sous conditions de ressources. Le maximum de la prime est de 17 500 francs. Le complément financier peut se faire avec l'aide éventuelle de certaines caisses de retraite et des prêts bancaires.

Pour les logements locatifs, des subventions ANAH peuvent être accordées. Pour cela, il faut que la taxe additionnelle et le droit de bail aient été payés pour les deux dernières années si le logement est occupé. Dans le cas où il serait vacant, une dérogation devra être demandée à l'ANAH. Ces subventions concernent l'ensemble des travaux de réhabilitation, à savoir : installation du sanitaire,

chauffage, isolation, tout-à-l'égoût, toiture. Ne sont pas retenus les travaux d'entretien.

Pour mieux vous renseigner sur les subventions éventuelles que vous pouvez obtenir, le syndicat intercommunal a demandé au CEREL-ARIM Aquitaine d'assurer l'animation de ce programme.

Des représentants de cet organisme peuvent vous conseiller, tant sur le plan technique que financier.

Le CEREL-ARIM Aquitaine est l'intermédiaire entre les propriétaires et les administrations.

Pour répondre à vos demandes, le CEREL tiendra une permanence pour le canton le vendredi 16 septembre, de 15 h 30 à 17 heures, à la mairie de Saint-Pierre-d'Aurillac. Vous pouvez aussi contacter directement ce bureau, à l'adresse suivante : CEREL-ARIM Aquitaine, BP 28, 33029 Bordeaux Cedex, tél. 56.90.92.30.

Amicale sportive macarienne

Avec la rentrée scolaire, l'école de football réouvre ses portes mercredi 7 septembre, de 14 heures à 17 heures, pour tous les enfants garçons et filles, nés entre le 31 juillet 1982 et le 1^{er} août 1976. Parents, ayez confiance, un excellent accueil est réservé à vos jeunes footballeurs en herbe et le moniteur prenant la responsabilité de leur instruction a très largement fait ses preuves. Pour toutes formalités, venez au stade ou téléphoner au 56.63.23.53.

Permanence du député

M. Pierre Lagorce, député de la Gironde, informe les électorales et les électeurs du canton de Saint-Macaire qu'une permanence sera tenue à la mairie de Saint-Macaire, de 10 heures à 12 heures, le jeudi 8 septembre.

Toutes les personnes désirant faire connaître à leur député un problème d'ordre général ou particulier sont invitées à se présenter à cette permanence où elles recevront le meilleur accueil.

Coupure d'eau

Le service des eaux, SOGEDO, informe les abonnés de Saint-Macaire qu'en raison de travaux urgents, le service sera interrompu dans le quartier du Moulis, route de Largos, Merluzeau, cours Gambetta, le mardi 6 septembre, à partir de 8 heures. L'eau sera rétablie vers 12 heures, sans préavis.

Football

Enfin, c'est parti, la formation junior reconstituée commence à prendre de l'allure. Après avoir essuyé une raclée face aux cadets régionaux de Castets, l'équipe donnait mercredi dernier une réplique aux pompiers de Saint-Macaire ayant parmi eux des éléments très aguerris et solides. Le résultat, 3 à 3, prouve que la cohésion commence à se faire.

Ce vendredi soir, 9 septembre, encore un test, avec la venue de Portets, club qui malgré ses multiples problèmes a été un très bon formateur de jeunes. Nous ne doutons pas que la rencontre sera bien enlevée.

Ensuite, les choses sérieuses vont commencer dimanche 11 septembre. En Coupe Gambardella, les jeunes vont à Casteljaloux. Pour les entraîneurs, Daubisse et Garrelongue, il y aura beaucoup d'enseignements à tirer et les responsables de la formation, Eymier et Duville, auront une idée : comment va se passer la saison ? Départ de la place 12 h 30 dimanche 11 pour les convoqués.

Jeunes, cadets et juniors libres, venez à Saint-Macaire, le club est en pleine mutation. Un très bon accueil vous est réservé.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 8 septembre 1988 à 21 heures.

A l'ordre du jour : mise au point programme d'achèvement du mandat.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

Tournée du contrôleur des impôts

Les contribuables sont informés que le contrôleur des impôts se trouvera à la mairie de Saint-Macaire le 7 septembre pour procéder à la mise à jour annuelle des bases de la taxe d'habitation et de la liste des assujettis à la taxe professionnelle. Les administrés désirant des renseignements sont priés de se présenter au secrétariat à cette date à partir de 9 heures.

Réunion du comité directeur de l'ASM

Elle aura lieu ce vendredi 9 septembre, au club-house de l'ASM, au stade, à 20 h 30.

Cet avis tient lieu de convocation.

Extension du cimetière

Le Conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire le 1^{er} août dernier à 19 heures en présence de huit élus, deux autres ayant donné procuration de vote (absent excusés : M^{me} Lorriot, M. Bore, M. Broustet, M. Sire, M. Cassagne, M. Lépine, M. Labarrière).

Le compte-rendu de la réunion du 30 juin a été adopté à l'unanimité.

Réhabilitation de deux logements communaux. — Le maire rappelle que l'opération concerne les logements occupés par M^{me} Bore et M. Paratge, opération étendue à la réfection de la recette des contributions indirectes et à la reprise de la charpente et de la couverture de l'ancienne perception.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie les 15 et 30 juin pour désigner les entreprises retenues pour effectuer les travaux et établir le montant exact des marchés.

Ont été retenus : pour la maçonnerie la SARL Thomas de Saint-Macaire (46 499,89 F TTC); pour la charpente et la couverture, F. Cazeau de Saint-Macaire (31 542,86 F TTC pour les logements proprement dits) et B. Capdeville de Pian (70 052,28 F TTC pour l'ancienne perception); pour la menuiserie la SAERM de Saint-Macaire (77 792,24 F TTC); pour la plâtrerie R. Codato de Saint-Maixant (32 159,29 F TTC), pour les carrelages, la SARL Thomas (36 268,40 F TTC); pour la zinguerie-chauffage-sanitaire, Cosson et Simonnet de Saint-Macaire (121 526,95 F TTC); pour l'électricité P. Laporte de Saint-Macaire (29 211,18 F TTC), pour la peinture, Laurensan et Mate de Saint-Martin-de-Sescas (31 991,69 F TTC).

L'enveloppe de l'opération atteint donc la somme de 455 076,59 F hors taxes (539 720,78 F TTC), si l'on inclut les honoraires du maître d'œuvre, le PACT (42 696 francs TTC). Elle se répartit pratiquement en trois parts égales affectées à chacun des deux logements et à l'immeuble perception.

Le maire rappelle que la part non subventionnée des travaux sera couverte par les loyers réévalués, pou-

vant atteindre le niveau de 1 250 à 1 300 francs pour les logements, sachant que le locataire peut bénéficier de l'APL, elle-même susceptible de couvrir la quasi totalité du loyer en fonction des revenus. D'autre part, la direction générale des impôts a décidé de saisir le service des domaines pur établir le nouveau loyer de la recette des contributions indirectes, dont la restructuration est pratiquement achevée.

A l'unanimité le Conseil ratifie les conclusions de la commission d'ouverture des plis et l'exposé du maire.

Extension du cimetière. — Le maire indique le montant prévu par la DDE pour les travaux, soit la somme 130 000 francs HT.

La commission d'ouverture des plis a retenu les offres de l'entreprise Pepin de Langon pour les terrassements (73 200 francs HT) et de l'entreprise Reghenaz de Saint-Macaire pour la clôture (50 527 francs HT), sachant que restent à financer les plantations destinées à cacher la clôture vis à vis de la Maison de retraite.

A l'unanimité, le Conseil ratifie un tel choix, précisant que le contenu des travaux devra être révisé en baisse pour que les plantations puissent être intégrées aux prévisions.

Autres décisions. — A l'unanimité a été approuvé le devis de M. Rostein, géomètre, pour la levée topographique de la rue d'Aulède, indispensable pour l'établissement du projet de restructuration de son revêtement (soit 5 977,44 F TTC).

A l'unanimité a ratifié l'offre d'achat faite depuis longtemps à M. Robert Dieuxyssiés de Saint-Pierre-d'Aurillac pour l'achat d'une parcelle en friche située dans le prolongement du camping des Remparts (soit 1 000 francs).

A l'unanimité a été confirmée l'offre de vente formulée auprès du Syndicat de pays pour la rétrocession de l'ancien immeuble Gadois, contigu à la Maison de pays (soit 104 823,70 francs incorporant au prix d'achat initial les frais notariés et les

Questions diverses. — Le maire indique que l'IRFAC a effectué un don de 500 francs auprès du CCAS pour l'utilisation des locaux de la mairie lors du stage de formation de trois mois organisé récemment. Il livre au Conseil municipal les informations qu'il détient du producteur du téléfilm qui va être tourné à Saint-Macaire du 18 au 26 septembre pour le compte de la chaîne anglaise Granada TV.

Sont concernés la place du Mercadiou, les portes du Thuron et Rendesse ainsi que le quai de Tivoli. Enfin il fait le point sur les discussions en cours visant au rachat des anciens Etablissements Labrousse, via la formule usine-relais par la société Clemens de Langon.

M. Sudery développe le contenu des travaux d'assainissement effectués en juillet sur le groupe scolaire, rappelant que la commune devra financer toutes les opérations de raccordement au réseau le plus rapidement possible.

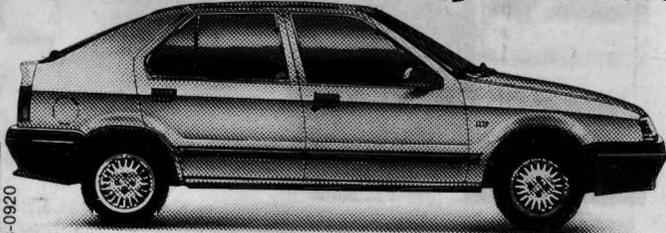
La réunion se conclue par le tirage au sort des candidats au jury d'assises de la Gironde, à savoir M^{me} Paulette Labardin, M^{me} Suzanne Marqueton et M. Ernest Coulon.

intérêts de l'avance remboursable contractée auprès du Conseil général).

A l'unanimité a ratifiée l'attribution d'un poste TUC à Cédric Baillon de Pian-sur-Garonne et Tony Léon de Saint-Macaire.

A l'unanimité le Conseil a renoncé à préempter la vente Drillon rue Yquem.

La nouvelle RENAULT 19 est arrivée



GARAGE CHANTALAT
SAINT-MACAIRE



Rentrée à l'école de musique

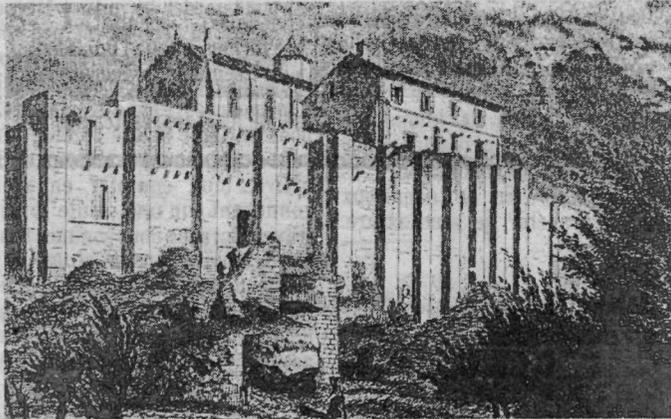
Bientôt la rentrée à l'école de musique du pays macarien : elle est fixée au lundi 3 octobre, et nous en reparlerons très bientôt dans ces colonnes, pour aider l'équipe de bénévoles en ce moment décisif et tout au long de l'année. L'association propose un contrat TUC de dix mois dont l'objet sera d'assurer des fonctions d'accueil, de comptabilité et de secrétariat. Une rémunération complémentaire de 500 francs sera assurée.

Tout jeune intéressé, habitant si possible le canton ou ses environs, peut dès aujourd'hui, et jusqu'au 15 septembre, faire acte de candidature en écrivant à : Association Ardilla, BP 36., 33490 Saint-Macaire.

Sortie du club du troisième âge 10/9

Le jeudi 13 octobre, le club organise une sortie à Saint-Léon-sur-l'Isle (Dordogne) au château de Beauséjour. Départ place de l'Horloge à 8 h 30. Les personnes désireuses d'y participer devront se faire inscrire chez M^{me} Caillaud ou Cassagne. La fête des anniversaires pour le troisième trimestre 1988 aura lieu au siège du groupe scolaire le mercredi 14 septembre, à 15 heures.

Dimanche, la journée des monuments historiques



L'ensemble église-prieuré-remparts avant l'aménagement du camping (Cliché « Sud-Ouest »)

Le dimanche 18 septembre, Saint-Macaire participera, comme à l'accoutumée, à la Journée nationale des monuments historiques; cela devient même un devoir pour une cité dotée d'un tel patrimoine.

Cette même date sera pourtant chargée pour la vie locale, puisqu'elle coïncide à la fois avec l'installation du nouveau titulaire de la paroisse, M. le curé Melous, et le tournage d'un téléfilm franco-anglais sur la place à arcades.

Inutile de souligner que la découverte de l'église Saint-Sauveur et des « embans » du Mercadiou connaîtra quelques perturbations. Cela n'empêchera pas le Mouvement pour la sauvegarde et

la rénovation de Saint-Macaire, l'association Le Prieuré et Guy David d'organiser tout l'après-midi une permanence d'accueil des visiteurs leur permettant de bénéficier de larges commentaires sur nos témoignages du passé. C'est donc de 14 heures à 19 h 30 que sans interruption chaque personne intéressée pourra trouver au prieuré tous les éléments nécessaires à une bonne compréhension du patrimoine local.

Par ailleurs, il faut signaler que le musée régional des PTT s'associera toute la journée à la manifestation, dans le cadre d'une opération « portes ouvertes », entrée libre.

Le receveur des postes honoré



M^{me} et M. Aguirre, heureux de bénéficier d'une gravure-souvenir de l'église Saint-Sauveur (Photo J. Sanché)

Tout récemment, le maire et le Conseil municipal accueillent en mairie l'ensemble du personnel du bureau de poste et du centre de tri cantonal : le receveur partait à la retraite.

Cet événement, somme toute banal pour l'actualité sociale, méritait d'être marqué d'une pierre blanche par les Macariens. En effet, M. Aguirre, en poste depuis cinq années seulement à Saint-Macaire, s'était rapidement signalé par son affabilité et sa compréhension dans la gestion de

sa mission. De plus, c'est sous son mandat qu'a fini par se décider la restructuration complète des locaux occupés par la poste, même si ses prédécesseurs y sont sans doute pour quelque chose eux aussi.

Les élus ont ajouté à leurs vœux de retraite le don d'une gravure de la façade principale de l'église Saint-Sauveur, réalisée par Léo Drouyn, afin que M. et M^{me} Aguirre conservent le meilleur souvenir de Saint-Macaire.

SAINT-MACAIRE 15/9

Installation de

M. le curé Jean Melous

Le maire et le Conseil municipal invitent les Macariens qui le désirent à accueillir le nouveau titulaire de la paroisse, dans le cadre de la manifestation civile qui se déroulera dimanche 18 septembre, à 18 heures, dans la salle François-Mauriac.

CINEMA A SAINT-MACAIRE

► Saint-Macaire jouerait-elle à la grenouille qui veut devenir aussi grosse que le bœuf. Le petit village médiéval se donnera des airs de capitale pendant dix jours. Pour les besoins du tournage de « Un conte des deux villes », téléfilm de

Philippe Monnier, tiré d'un roman de Dickens. Son architecture a été modifiée de manière à créer l'illusion d'un carrefour de rues parisiennes dans le faubourg Saint-Antoine.

L'action de cette coproduction franco-bri-

tannique, qui sera diffusée sur Antenne 2 en septembre 1989, se situe entre 1767 et 1792. Histoire d'amour, vie londonienne et révolution française se mêlent et se heurtent dans un scénario complexe qui s'étalera sur quatre épisodes.

SAINT-MACAIRE 16/9

SOCIÉTÉ/RELIGION

Ce n'est qu'un au revoir...



L'abbé Pierrot entouré des grands clercs (Cliché « Sud-Ouest »)

C'est l'Ave Maria, que les grands clercs réunis autour d'une table chaleureuse ont offert un somptueux présent à l'archiprêtre Pierrot. Les paroissiens, par leurs dons généreux ont témoigné ainsi l'attachement et la profonde reconnaissance à leur ancien curé qui durant vingt-cinq années passées à Saint-Macaire a apporté joie et réconfort à leurs âmes.

Ceux qui ont connu l'abbé Pierrot comme guide spirituel, ou comme ami, le regretteront encore plus. Ces enfants, tout particulièrement attachés à leur curé, ont levé un verre en souhaitant une longue vie à leur pasteur.

Football

Juniors : ASM, 1; Casteljaloux, 4. — En Coupe Gambardella, les juniors n'auront pas fait long parcours.

Dimanche 17 septembre. — A 15 h 30, pour leur premier match de championnat, les juniors accueille-

ront leurs homologues de Beautiran. Espérons que d'ici là, les difficultés seront applanies et qu'ils seront plus nombreux présents. Rappelons également que les entraînements ont lieu tous les mercredi, à 19 h 15. Faites un effort pour être présents.

SAINT-MACAIRE

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos et publicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépositaire. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

M. le Maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 17. A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la maison de retraite.

Dimanche 18. A 9 h, messe à Saint-André-du-Bois; à 11 h, messe à Saint-Macaire; à 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

LES URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir agenda de Langon.

Pharmacie. Busetta, à Barzac. Tél. 56.27.16.41.

SAINT-MACAIRE 19/9

ASM judo

Le bureau informe tous les judokas et futurs judokas que les cours débuteront le mardi 20 septembre. Ils auront lieu les mardis et vendredis à 18 h 30 pour les moins de 14 ans et de 19 h 30 à 20 h 30 pour les grands et adultes.

Le coût de la licence FFJDA est porté cette saison à 85 francs. Le coût des cotisations club demeure inchangé.

Les inscriptions seront prises par MM. Cougouilles et Chevalier, professeurs, aux heures des cours. Ne pas oublier le certificat médical indispensable.

Ambulance. Claverie, à Cadillac. Tél. 56.62.65.25.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas. Tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite (rue de Verdun). Tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoisons. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot : tél. 56.62.81.05; Langon : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire : cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant : cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.52.24.11.

LES LOISIRS

Préfecture, Bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée postal d'Aquitaine. Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Tél. 56.63.08.81.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi). Tél. 56.63.05.60.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

CÉRÉMONIE

Accueil de M. le curé Jean Melons. A la salle François-Mauriac, dimanche 18 septembre, à 18 heures.

SAINT-MACAIRE 22/9

FOOTBALL/ A.S.M.

Trop tendres les juniors

Juniors-A.S. Beautiran, 0-2.

Pour son premier match officiel en championnat, et à domicile, notre jeune équipe juniors reconstituée n'a pas réussi l'exploit de s'imposer chez elle.

Toutefois, nos poulains sont quand même à créditer d'un match honnête.

Bien sûr l'adversaire du jour est une formation qui évolue sans discontinuer depuis longtemps, qui ne se cherche pas, qui est visiblement plus mûre. Ceci en face de nos petits gabarits fougueux, impulsifs, pas tout à fait au point encore, mais plein de bonne volonté.

Avec l'assiduité aux entraînements, la situation devrait s'améliorer, avec aussi un peu plus de copinage et moins de bavardages, on devrait percevoir quelques progrès.

Ecole de football. — C'est parti, et bien parti depuis mercredi 7 septembre, et ce, tous les mercredis, de 14 h 30 à 17 heures. Les inscriptions se font au stade, durant ces horaires, ou chez M. Barbé, le reste du temps.

Parents qui avez des papiers à fournir pour licencier vos enfants, faites les passer sans plus attendre. Les championnats poussins, pupilles commencent le samedi 1^{er} octobre, et pour débiter... il faut être en règle.

Le Comité syndical du Syndicat intercommunal d'études pour la lutte contre l'incendie s'est réuni le vendredi 19 août, à la Maison de pays de Saint-Macaire, sous la présidence de M. Jean Lafourcade.

Etaient présents MM. les délégués des communes de :

Caudrot, Jean-Michel Baillon, chef du CPI; Pian-sur-Garonne, Michel Charron, René Baillon; Saint-André-du-Bois, Pierre Laffitte; Saine-Foy-la-Longue, Pierre Laffitte; Saint-Germain-de-Graves, René Danieck, Jean Gimbre; Saint-Macaire, Claude Sudery, lieutenant Robert Paratge, chef du Centre de secours; Saint-Maixant, Yves Huot; Saint-Martial, Bernard Charritte, Jean-Paul Combret; Saint-Martin-de-Sescas, Robert Cazenave; Saint-Pierre-d'Aurillac, Jean Lafourcade, Michel Lartigue; Semens, Jean Darnauzan; Verdélais, Henri Tazuin, Alain Bord, Michel Lescoat, chef du CPI.

En ouvrant la séance, le président Jean Lafourcade présente les excuses du docteur Cady et de MM. Bergé et Dumeau empêchés; M. Sudéry demande également au comité d'excuser M. Bill; M. Cazenave présente les excuses de M. Ginelli.

Le compte-rendu de la réunion du 18 mai dernier, dont chaque délégué a eu communication, est approuvé à l'unanimité.

Arrêté de constitution du Syndicat. — M. Lafourcade informe le comité que le Syndicat d'études pour la lutte contre l'incendie a été agréé par M. le préfet de la Gironde par arrêté en date du 29 juillet 1988. Il précise que l'information lui a été transmise par téléphone, donc officieusement. Néanmoins, et avant même d'être en possession dudit arrêté, le comité syndical est habilité à délibérer valablement à compter de cette date.

En conséquence, les décisions ou délibérations qui auraient pu être prises antérieurement devront être confirmées.

Vote du budget. — Le président remet à chaque délégué une copie du budget de fonctionnement du Syndicat tel qu'il propose de le soumettre à l'approbation.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 3000 francs. Du fait de la modicité de la charge incombant à chaque commune, le président propose une répartition égale entre les communes, soit 250 francs par commune pour l'exercice 1988. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le budget du Syndicat est ensuite approuvé à l'unanimité conformément aux propositions du président (voir annexe).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉTUDES POUR LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le vote du budget 24/9

Gai... Gai...

Marions-nous ! 24/9

Au cours de ces dernières semaines, une grande activité a été observée auprès des services de l'Etat-civil de la mairie.

Tour à tour, Bruno Lanneluc et Catherine Laurent, Michel Saint-Marc et Lydia Tournier, Frédéric Cailloux et Florence Cazeau, Eric Daubisse et Sandrine Garbay, et, plus près de nous Michel Lafabrie et Nathalie Darrroman, Alain Mallie et Sandrine Priam ont prononcé le « oui » qui devait les unir.

A l'issue de chacune de ces cérémonies, des collectes ont été effectuées parmi la nombreuse assistance et les coquettes sommes d'argent ainsi recueillies ont été remises à M. le maire pour versement au Centre communal d'action sociale.

Que tous soient remerciés et que les jeunes époux trouvent ici des souhaits sincères de bonheur.

Une discussion s'ensuit, au cours de laquelle, M. Lafourcade rappelle les termes de la lettre qui lui a été adressée par le chef de la division de l'équipement de la SNCF, lequel n'envisage pas pour l'instant, de modification du tracé de la voie, ni la suppression du passage à niveau n° 62.

M. Laffitte indique qu'il a été informé que d'importants travaux

sur la voie ferrée devraient débuter en janvier 1989.

M. Sudéry précise qu'il s'agit de remplacement des rails et d'une mise aux normes en prévision du trafic de trains à vitesses supérieures.

Statuts du Syndicat. — Après examen des statuts du Syndicat analogue de Sauveterre-de-Guyenne, dont le président donne lecture, le comité syndical décide de ne rien modifier à ses propres statuts.

Conduite d'opération. — Confirmant une résolution déjà arrêtée lors de la réunion précédente, le conseil syndical, à la demande de son président et après en avoir délibéré, décide de confier à la D.D.E. la conduite d'opération tant sur le plan financier que technique du projet d'aménagement du nouveau centre de secours qu'il entend mettre en place. M. Lafourcade rappelle qu'il devra être tenu compte des diverses suggestions déjà émises. Notamment en ce qui concerne l'utilisation éventuelle des anciens établissements Labrousse, ou la juste évaluation des besoins en matière de lutte contre l'incendie, ou encore l'adaptation de la voirie d'accès dans la perspective d'aménagements prévus par la SNCF pour les trains à grande vitesse.

Désignation des délégués. — En réponse à une question de M. Lafourcade, M. Huot confirme que M. Serge Roy est le deuxième délégué de la commune de Saint-Maixant. M. Darnauzan indique que M. Dubernet est le second délégué de la commune de Semens.

Financement du projet. — M. Lafourcade informe le comité qu'il a reçu l'assurance que le Syndicat bénéficierait de la subvention du Conseil général initialement destinée à financer le projet déposé, en son temps, par la commune de Saint-Macaire. Il souligne qu'il retient le principe de ce transfert, mais qu'il conviendra d'ajuster le montant de la subvention avec le montage financier du projet propre au Syndicat qui reste à définir.

Réunion de la commission technique. — La président Jean Lafourcade propose que la commission technique se réunisse très prochainement pour commencer

la réflexion devant aboutir à la réalisation du Centre de secours. Il est convenu d'associer la DDE et les services départementaux compétents dès la première réunion.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, ce jeudi 29 septembre, à 21 heures.

A l'ordre du jour : compte administratif, point assainissement, point rentrée scolaire, questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

SAINT-MACAIRE 26/9

77524

M. Daniel ANDREU

Pharmacien à la Faculté de Bordeaux a pris la succession de M^{me} MEDEVILLE pour l'exploitation de l'officine sise à SAINT-MACAIRE (33490), rue Yquem.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1988

SAINT-MACAIRE

ASSOCIATIONS/ ARDILLA

La rentrée à l'école de musique

Déjà l'automne, les feuilles mortes... mais aussi la musique vivante, qui va nous rassembler à nouveau pour cette saison 1988-1989. Voici quelques dates très importantes que nous vous demandons de noter.

A partir du samedi 24 septembre, ouverture des inscriptions à l'école de musique (le 24 toute la journée, les autres jours en fin d'après-midi).

Hâtez-vous de vous inscrire : en venant à l'école, ou en nous envoyant un petit mot (BP 36), ou en téléphonant au 56.62.27.36.

A cet égard, précisons d'ores et déjà que :

Pour les adhérents du canton de Saint-Macaire, les cotisations sont inchangées (par trimestre : 360 F, 270 F, 210 F) seule l'adhésion annuelle est portée de 100 à 110 francs.

- Pour les adhérents hors canton nous avons dû monter les cotisations à 580 francs par trimestre au vu tant des problèmes d'équilibres financiers que de la vocation cantonale de notre association. Nous espérons que nos amis des alentours comprendront cette décision, garantie d'une assise solide et durable pour l'école de musique.

Enfin, nous demanderons au moment de l'inscription trois enveloppes timbrées à l'adresse des élèves, afin de faciliter nos contacts durant l'année.

Le mardi 27 septembre, à



L'ensemble vocal lors de son concert de juin dernier (Photo « Sud-Ouest »)

21 heures, nous vous attendons pour participer à l'assemblée générale de rentrée, salle du Conseil, à la mairie de Saint-Macaire.

En effet, toutes les idées et toutes les énergies seront bienvenues pour envisager ensemble ce que sera cette année musicale 1988-1989 et pour que celle-ci voie se réaliser les améliorations et les nouveautés auxquelles nous avons

songé, les uns et les autres, durant l'année dernière.

Le samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre, week-end « tornade blanche », nous nous retrouverons à 14 heures le samedi pour nettoyer et aménager le local de l'école, même si vous êtes libre que deux ou trois heures, venez nous rejoindre !...

Enfin, lundi 3 octobre, démarrage des premiers cours et retrouvailles de l'ensemble vocal : les choristes (anciens et nouveaux) se retrouveront à 20 h 45 au prieuré, pour parler de la saison chorale... et chanter bien sûr !

Les voix mâles seront, en particulier bienvenues, nous en manquons cruellement.

SAINT-MACAIRE

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos et publicité : J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépositaire. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

M. le Maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 17. A 19 h, messe anticipée à la chapelle de la maison de retraite.

Dimanche 18. A 9 h, messe à Saint-André-du-Bois; à 11 h, messe à Saint-Macaire; à 18 h 30, messe à Pian-sur-Garonne.

LES URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir agenda de Langon.

Pharmacie. Busetta, à Barzac. Tél. 56.27.16.41.

Ambulance. Claverie, à Cadillac. Tél. 56.62.65.25.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas. Tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite (rue de Verdun). Tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antidépresse. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot : tél. 56.62.81.05; Langon : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire : cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant : cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.52.24.11.

LES LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée postal d'Aquitaine. Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Tél. 56.63.08.81.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi). Tél. 56.63.05.60.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

CÉRÉMONIE

Accueil de M. le curé Jean Meloux. A la salle François-Mauriac, dimanche 18 septembre, à 18 heures.

SAINT-MACAIRE 19/9

ASM judo

Le bureau informe tous les judokas et futurs judokas que les cours débuteront le mardi 20 septembre. Ils auront lieu les mardis et vendredis à 18 h 30 pour les moins de 14 ans et de 19 h 30 à 20 h 30 pour les grands et adultes.

Le coût de la licence FFJDA est porté cette saison à 85 francs. Le coût des cotisations club demeure inchangé.

Les inscriptions seront prises par MM. Cougouilles et Chevalier, professeurs, aux heures des cours. Ne pas oublier le certificat médical indispensable.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉTUDES POUR LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le vote du budget 24/9

Gai... Gai...

Marions-nous ! 24/9

Au cours de ces dernières semaines, une grande activité a été observée auprès des services de l'Etat-civil de la mairie.

Tour à tour, Bruno Lanneluc et Catherine Laurent, Michel Saint-Marc et Lydia Tournier, Frédéric Cailloux et Florence Cazeau, Eric Daubisse et Sandrine Garbay, et, plus près de nous Michel Lafabrie et Nathalie Darroman, Alain Mallie et Sandrine Priam ont prononcé le « oui » qui devait les unir.

A l'issue de chacune de ces cérémonies, des collectes ont été effectuées parmi la nombreuse assistance et les coquettes sommes d'argent ainsi recueillies ont été remises à M. le maire pour versement au Centre communal d'action sociale.

Que tous soient remerciés et que les jeunes époux trouvent ici des souhaits sincères de bonheur.

Une discussion s'ensuit, au cours de laquelle, M. Lafourcade rappelle les termes de la lettre qui lui a été adressée par le chef de la division de l'équipement de la SNCF, lequel n'envisage pas pour l'instant, de modification du tracé de la voie, ni la suppression du passage à niveau n° 62.

M. Laffitte indique qu'il a été informé que d'importants travaux

sur la voie ferrée devraient débuter en janvier 1989.

M. Sudéry précise qu'il s'agit de remplacement des rails et d'une mise aux normes en prévision du trafic de trains à vitesses supérieures.

Statuts du Syndicat. — Après examen des statuts du Syndicat analogue de Sauveterre-de-Guyenne, dont le président donne lecture, le comité syndical décide de ne rien modifier à ses propres statuts.

SAINT-MACAIRE 22/9

FOOTBALL/ A.S.M.

Trop tendres les juniors

Juniors - A.S. Beautiran, 0-2.

Pour son premier match officiel en championnat, et à domicile, notre jeune équipe juniors reconstituée n'a pas réussi l'exploit de s'imposer chez elle.

Toutefois, nos poulains sont quand même à créditer d'un match honnête.

Bien sûr l'adversaire du jour est une formation qui évolue sans discontinuer depuis longtemps, qui ne se cherche pas, qui est visiblement plus mûre. Ceci en face de nos petits gabarits fougueux, impulsifs, pas tout à fait au point encore, mais plein de bonne volonté.

Avec de l'assiduité aux entraînements, la situation devrait s'améliorer, avec aussi un peu plus de copinage et moins de bavardages, on devrait percer quelques progrès.

Ecole de football. — C'est parti, et bien parti depuis mercredi 7 septembre, et ce, tous les mercredis, de 14 h 30 à 17 heures. Les inscriptions se font au stade, durant ces horaires, ou chez M. Barbé, le reste du temps.

Parents qui avez des papiers à fournir pour licencier vos enfants, faites les passer sans attendre. Les championnats poussins, pupilles commencent le samedi 1^{er} octobre, et pour débiter... il faut être en règle.

Le Comité syndical du Syndicat intercommunal d'études pour la lutte contre l'incendie s'est réuni le vendredi 19 août, à la Maison de pays de Saint-Macaire, sous la présidence de M. Jean Lafourcade.

Etaient présents MM. les délégués des communes de :

Caudrot, Jean-Michel Baillon, chef du CPI; Pian-sur-Garonne, Michel Charron, René Baillon; Saint-André-du-Bois, Pierre Laffitte; Saine-Foy-la-Longue, Pierre Laffitte; Saint-Germain-de-Graves, René Danieck, Jean Gimbre; Saint-Macaire, Claude Sudery, lieutenant Robert Paratge, chef du Centre de secours; Saint-Maixant, Yves Huot; Saint-Martial, Bernard Charritte, Jean-Paul Combret; Saint-Martin-de-Sescas, Robert Cazenave; Saint-Pierre-d'Aurillac, Jean Lafourcade, Michel Lartigue; Semens, Jean Darnauzan; Verdélais, Henri Tauzin, Alain Bord, Michel Lescoat, chef du CPI.

En ouvrant la séance, le président Jean Lafourcade présente les excuses du docteur Cady et de MM. Bergé et Dumeau empêchés; M. Sudéry demande également au comité d'excuser M. Bill; M. Cazenave présente les excuses de M. Ginelli.

Le compte-rendu de la réunion du 18 mai dernier, dont chaque délégué a eu communication, est approuvé à l'unanimité.

Arrêté de constitution du Syndicat. — M. Lafourcade informe le comité que le Syndicat d'études pour la lutte contre l'incendie a été agréé par M. le préfet de la Gironde par arrêté en date du 29 juillet 1988. Il précise que l'information lui a été transmise par téléphone, donc officieusement. Néanmoins, et avant même d'être en possession dudit arrêté, le comité syndical est habilité à délibérer valablement à compter de cette date.

En conséquence, les décisions ou délibérations qui auraient pu être prises antérieurement devront être confirmées.

Vote du budget. — Le président remet à chaque délégué une copie du budget de fonctionnement du Syndicat tel qu'il propose de le soumettre à l'approbation.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 3000 francs. Du fait de la modicité de la charge incombant à chaque commune, le président propose une répartition égale entre les communes, soit 250 francs par commune pour l'exercice 1988. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le budget du Syndicat est ensuite approuvé à l'unanimité conformément aux propositions du président (voir annexe).

Conduite d'opération. — Confirmant une résolution déjà arrêtée lors de la réunion précédente, le conseil syndical, à la demande de son président et après en avoir délibéré, décide de confier à la D.D.E. la conduite d'opération tant sur le plan financier que technique du projet d'aménagement du nouveau centre de secours qu'il entend mettre en place. M. Lafourcade rappelle qu'il devra être tenu compte des diverses suggestions déjà émises. Notamment en ce qui concerne l'utilisation éventuelle des anciens établissements Labrousse, ou la juste évaluation des besoins en matière de lutte contre l'incendie, ou encore l'adaptation de la voirie d'accès dans la perspective d'aménagements prévus par la SNCF pour les trains à grande vitesse.

CENTRE DE SECOURS

Ce n'était qu'un exercice



Une planche est placée sous le passager bloqué afin d'assurer une désincarcération dans les meilleures conditions (Photo J. Sanche)

Oui, ce n'était qu'un exercice du corps des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire, cette intervention au lieu dit Saubon sur la commune de Pian-sur-Garonne. Heureusement d'ailleurs, car le message parvenu au casernement pouvait légitimement provoquer l'inquiétude : « Accident de la circulation, deux véhicule en cause dont un ayant pris feu ».

Il faut préciser que seuls étaient dans la confiance de l'exercice les cadres du centre de secours, la brigade de gendarmerie et les maires de Saint-Macaire et de Pian; les sapeurs-pompiers volontaires sont donc partis, VSAB en tête, persuadés d'intervenir en réel.

Arrivés sur les lieux ils ne pouvaient que constater la force de la collision avec les deux véhicules couchés sur le côté. Pendant que le fourgon pompe-tonne se mettait en batterie pour éteindre l'incendie, les blessés étaient repérés et rapidement diagnostiqués par le médecin du corps. L'homme éjecté du véhicule en feu présentait des brûlures aux avant-bras et un traumatisme crânien. Le conducteur du second véhicule restait bloqué dans la carcasse avec un traumatisme thoracique et une fracture aux deux jambes dont une ouverte. Enfin une adolescente se relevait de l'accident avec quelques contusions.

A ce moment quand même, les sapeurs-pompiers finirent par comprendre qu'il s'agissait d'un exercice puisqu'ils reconnurent les blessés, à savoir Corinne Darniche, Alain et Pierre Falissard. Ces derniers portaient apparentes toutes les

blessures simulées par collage d'éléments postiches.

L'intervention consista alors à assurer le relevage des deux graves blessés sur le VSAB et au préalable la désincarcération du passager bloqué. Au total, l'intervention dura 35 minutes, depuis l'appel sirène jusqu'à l'évacuation des blessés : autant dire que l'exercice démontra la rapidité l'intervention de nos sapeurs-pompiers mais aussi leur calme, les premiers soins effectués sur place permettant de neutraliser les séquelles néfastes d'un relevage trop hâtif.

Mais si les pompiers avaient longtemps cru à la réalité de l'intervention, le public en fut encore plus longtemps convaincu. M. Chavaneau et M. Charron, adjoints de Saint-Macaire et de Pian durent dès le départ rassurer les nombreux curieux, accourus comme à l'accoutumée pour « voir ce qui se passait ».

Demeuraient encore plus perplexes les personnes qui avaient aperçu les « blessés » apprêtés sortir du cabinet du docteur Cadi.

Ce fut en tous les cas, l'occasion de vérifier la compétence de l'équipe dirigée par le lieutenant Paratge, constamment renouvelée par l'entrée de jeunes sapeurs-pompiers.

Gymnastique volontaire macarienne

Les séances du club de gymnastique volontaire reprennent tous les jeudis. Les inscriptions se feront à partir du jeudi 29 septembre, de 20 heures à 21 heures, salle du judo, allées des Til-
leuls.

Un problème à résoudre

Juniors. — Préchac-Pompéjac, 7; ASM, 0. Score se passant de commentaire. Absence imprévue et inexpliquée du numéro 5 et capitaine de l'ASM, les deux entraîneurs jouant aussi dans leurs équipes respectives. Ce n'est pourtant pas le manque de licenciés, nous en sommes à dix-sept et il arrive encore des candidats. Il va être bon de se pencher sur le problème. Dimanche 2 octobre, relâche dans le championnat et comme en coupe les nôtres sont éliminés par Casteljaloux, un match amical est en pourparlers.

Ecole de football. — Le championnat en formule plateau reprend dès samedi 1^{er} octobre.

Les poussins vont à Sauveterre, dans le groupe C, et auront à affronter outre Sauveterre, Hure-Fontet (B) et

Saint-Symphorien.

Les pupilles, dans le groupe C également, vont à La Réole et seront confrontés à La Réole (A) et (B) et Hure-Fontet. Départ des deux formations à 13 h 45 du stade.

Parents, envoyez vos enfants de 6 à 12 ans à l'école de football de Saint-Macaire, c'est du sérieux et tout le monde y joue.

Samedi 1^{er} octobre, à 14 heures, la commission technique a retenu le stade de Saint-Macaire pour y faire la sélection minimes du District; une trentaine de jeunes viendront briguer les seize places de la sélection.

Sortis aux Girondins. — Notre école de football ira assister gratuitement au match Girondins-Metez le mercredi 12 avril.

Esplanade des Grottes : un simple début



Apéritif sous bâches (mariage de Sandrine Priam et Alain Mallie) (Photo J. Sanche, « Sud-Ouest »)

A deux reprises, durant le mois de septembre, l'esplanade des Grottes a accueilli les agapes associées à un mariage macarien, rite familial par excellence.

C'est évidemment le signe que les lieux se révèlent particulièrement adéquats pour ce genre de manifestation : l'esplanade offre une piste de danse avec scène abritée, la terrasse est protégée du nord par le rempart, et largement ouverte au sud sur la vallée de la Garonne, les locaux existants permettent de loger sans problème un traiteur. Reste le problème de la mise hors d'eau en cas de pluie, provisoirement résolu par des bâches.

L'initiative conjointe du Groupement des associations macariennes, du responsable municipal, Francis Bouey, qui a remis les lieux en état, fait recette. Beaucoup de Macariens ont connu la guinguette des Grottes, du temps de sa splendeur avant la guerre. Au-delà, les Macariens retrouvent

les berges de la Garonne, ce poumon de verdure aux portes de la cité médiévale, véritable alternative à l'univers minéral de la vieille ville.

Se perçait bien aussi le véritable enjeu de la réalisation du camping des Remparts, et au-delà de la « reconquête » des bords de Garonne. Il s'agit de donner à la vieille ville des chances supplémentaires d'attirer de nouveaux résidents, séduits par l'existence d'une zone de loisirs compensant l'inexistence ou l'étroitesse de jardins privatifs.

Les projets vont donc bon train pour l'exploitation de l'esplanade des Grottes : l'avenir nous dira s'ils se concluent. Précisons toutefois que l'usage de l'esplanade est réservé aux particuliers macariens, et associations macariennes, mais élargi aux associations à but non lucratif extérieures, à l'exclusion de tout particulier extérieur et d'initiatives à caractère commercial.

Le 23 octobre, nouvelle incursion dans le Moyen-Age

Le dimanche 23 octobre prochain, le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire propose une nouvelle balade dans le patrimoine médiéval, restauré ou en cours de restauration, témoignant d'initiatives municipales et associatives comparables à celles qui se déroulent à Saint-Macaire.

La journée débutera à l'abbaye de Flaran, centre culturel départemental situé au pied de la bastide de Valence-sur-Baïse. En cours de restauration, la fondation présente encore tous les bâtiments caractéristiques d'un monastère médiéval, de sa salle

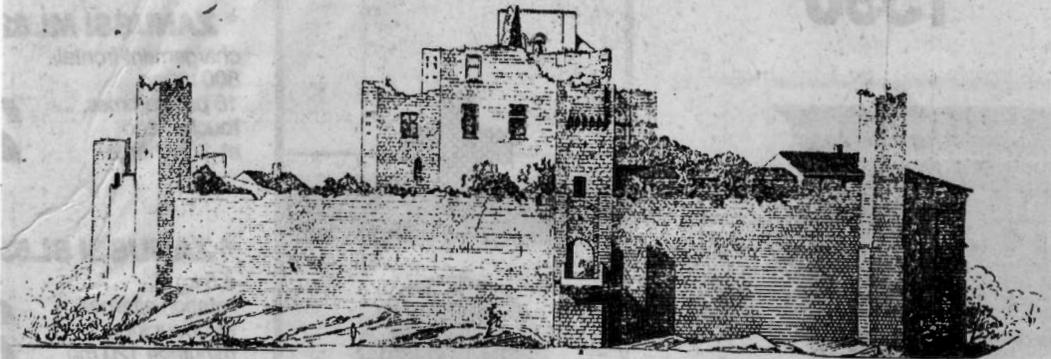
capitulaire au cloître, en passant bien sûr par le sanctuaire sobre et monumental, dans la plus pure tradition cistercienne : un guide délivrera toutes les informations jugées nécessaires.

Puis à 12 h 30, ce sera l'heure du repas à Fources, village très sollicité par les photographes aériens car doté d'un plan parfaitement radioconcentrique avec place centrale circulaire. Après la dégustation, entre autres, d'un civet de chevreuil, les participants pourrout fureter dans les ateliers d'artistes qui se sont installés dans les maisons à colombages.

A 16 heures, le car gagnera le

village fortifié de Larresingle qui a conservé dans leur ampleur originelle tours, fossés et chemin de ronde. Il faut vraiment se raisonner pour ne pas se croire retrouvé au Moyen Age. Et si les délais le permettent, la journée s'achèvera par une halte au moulin fortifié de Barbaste, solidement ancré sur les berges de la Baïse.

La participation aux frais (transport, visites et repas inclus) est fixée à 160 francs par personne. Prière de s'inscrire le plus rapidement possible auprès de la pharmacie Cambillau (tél. 56.63.03.91). Le départ est prévu place de l'Horloge, à 7 h 45, retour à 20 heures.



Les remparts Larresingle avec, au centre, juxtaposés, l'église et le château (Cliché « Sud-Ouest »)

Office macarien du tourisme. —

M. Falissard, président, donne le premier bilan provisoire de la saison touristique. Karine Guindeuil et Valérie Brouch, ont accueilli au prieuré 2 500 visiteurs en juillet et août, soit un affaiblissement dû à la mise en service de la Maison de pays. La nécessité d'un guide écrit se fait nettement sentir ainsi que des reproductions photographiques de peintures murales de l'église Saint-Sauveur.

De son côté, Guy David a assuré l'accueil de 18 autobus de mars à juin inclus, à prédominance scolaire de niveau scolaire. Il a reçu en moyenne 150 personnes par dimanche pour présenter l'église.

Pour ses premiers pas, le camping des Remparts a réalisé en juillet et août 1136 nuitées concernant 451 personnes très exactement et la fréquentation se prolonge en septembre. C'est en tous les cas mieux que prévu, la recette atteignant environ 14 000 francs. Cathy Dauba a souligné les atouts que sont la qualité des sanitaires, la singularité du site et la proximité des commerces. Beaucoup d'améliorations restent à apporter, notamment dans le domaine de l'animation.

Sur une interrogation de M. Broustet, M. Falissard précise que les recettes ne pourront à terme couvrir que les frais de fonctionnement, à l'exclusion de

CONSEIL MUNICIPAL 4/10

Le point d'achèvement du mandat

Le Conseil municipal s'est réuni le 8 septembre en présence de douze élus (absents excusés : M^{me} Darroussat, MM. Lagahuzère, Sudery, Lépine, Cassagne, Labarrière) et de deux Macariens.

Le maire et les adjoints concernés établissent l'inventaire des tâches restant à conclure pour la fin du mandat.

Au plan des gros travaux, les délais nécessaires à la mise au point détaillée du projet ne permettent pas d'ouvrir le chantier de réfection de la rue d'Aulède avant mars 1989. Sur les bases du relevé topographique déjà réalisé, le projet sera toutefois à cette date complètement mis au point par la DDE et M. Blasquez. Par contre, les améliorations de voirie déjà retenues pour les rues affectées par la première tranche eau-assainissement, en dehors de la rue d'Aulède, seront exécutées avant les échéances électorales. Il en sera de même pour l'aménagement des abords de la porte Rendesse et l'implantation d'un nou-

vel abribus sur la pointe du Moulin.

La place Messidan, entre Carreyrotte et Amiral-Courbet, ne sera appréhendée qu'au niveau du remembrement de propriété avec les riverains, sur le relevé effectué par géomètre. Le curage du Gabot devrait inversement être réalisé prochainement, après nettoyage des berges par les propriétaires limitrophes. La pose des plaques et numéros de rues interviendra dès le mois d'octobre, en commençant par la vieille ville.

Toutes les relances nécessaires vont être effectuées pour que se termine enfin la réfection de la couverture et de la charpente de l'église Saint-Sauveur (tous les crédits sont votés) et que débute la refonte complète de l'installation électrique du premier groupe scolaire. A coup sûr, quoique différée de deux mois en raison de retard dans les arrêtés de subventions, les logements Paratge et Bore seront réhabilités. Quant aux travaux de renouvellement du

réseau d'adduction d'eau et de pose d'un réseau d'assainissement, ils suivront leur cours normal sans tenir compte du sort des urnes.

Au plan des acquisitions, les négociations avec l'Etat sont toujours en cours pour le rachat du Sacré-Cœur (désaccord sur le prix) et la reprise du Cercle français suppose l'attente d'une évaluation par les Domaines (pour obtenir l'accord de tous les propriétaires, hors succession Duprat).

Restent les charges de finition du camping des Remparts, de la mairie, de la salle François-Mauriac ou encore du lavoir du château d'eau.

Début 1989, un numéro spécial du « Mercadiou » délivrera à l'intention de tous le bilan exact du mandat, avec ses points forts et ses points faibles, se démarquant aussi honnêtement que possible de toute intervention électorale.

tout amortissement des investissements.

Décisions diverses. — A l'unanimité le Conseil a renoncé à son droit de préemption sur la vente Trigoulet (rue Burdeau).

A l'unanimité moins une voix contre (M. Broustet), a été retenu l'achat d'un groupe électrogène non chemisé de 4 kVA à la société Guinval, de Villenave-de-Rions, au prix de 5 085 francs HT, en vue notamment de la pose des plaques et numéros de rues.

A l'unanimité a été retenu le principe proposé par le docteur Cadi de mettre en service M. Paratge, ouvrier municipal assermenté, tous les jeudis matins, de 8 à 9 heures, pour assurer un placement correct des commerçants du marché.

A l'unanimité a été souscrite la volonté d'utiliser la possibilité légale de consulter la nouvelle mouture du POS de Langon avant son adoption définitive.

« Jean Melous, bienvenue chez nous »



Au centre, l'abbé Melous, aux côtés de Mgr Eyt, écoute le message de bienvenue du maire de Saint-Macaire, appuyé par le maire de Cagnac (Photo J. Sanche)

C'est en ces termes que se conclurent les allocutions officielles en ce dimanche de fin septembre devant une salle François-Mauriac archicomble. Elles s'adressaient au nouveau curé de la paroisse, mais aussi des paroisses de Saint-André-du-Bois, Pian-sur-Garonne et désormais Saint-Maixant.

Les élus des quatre communes concernées avaient répondu présent pour accueillir l'abbé Melous. Certes, depuis la séparation de l'église et de l'Etat, une telle démarche pouvait paraître inconvenante. Mais, dans son propos, le

maire de Saint-Macaire devait souligner le rôle de premier plan joué par l'église dans la défense de droits de l'homme pour justifier la cérémonie civile d'accueil d'un nouveau prêtre.

De son côté, le docteur Guirricc, maire de Cagnac, devait broser le portrait de Jean Melous, témoignant ainsi des profonds liens que celui-ci avait tissés avec les Nord-Girondins. D'ailleurs, ses anciens paroissiens avaient affrété pas moins de sept autobus pour rendre hommage à leur pasteur que le devoir appelait dans le pays macarien.

Auparavant, la messe, concélébrée par les prêtres du Langonnais et du Blayais, avait permis à l'évêque coadjuteur de présenter les tâches qui étaient imparties au nouveau curé. Puis le vicaire épiscopal lut intégralement la lettre de nomination rédigée par Mgr Maziers, archevêque de Bordeaux. Au moment où Mgr Eyt remettait à Jean Melous l'étole, symbole de son entrée en fonction, le recueillement et l'émotion culminèrent dans le vaisseau de l'église Saint-Sauveur, garni à saturation.

Pour la circonstance, les laïcs du doyenné s'étaient répartis les lectures attachées à la célébration. La chorale avait assuré l'accompagnement musical, avec dans ses rangs le président du conseil paroissial, M. Foucart.

Des fidèles quittaient un prêtre pour en rencontrer un nouveau : nul doute que beaucoup eurent une pensée durant toute cette journée pour Léon-Marie Pierrot, archiprêtre, qui demeure malgré tout avec nous, Macarien parmi les Macariens.

Questions diverses. — Le maire informe le Conseil municipal que l'école de l'essentialisme (autrement dit « les végétariens ») a fait un don de 500 francs à la coopérative scolaire pour l'utilisation d'une partie des écoles primaires en juillet et août. Il ajoute que ce même type de démarche, mais en direction du centre communal d'action sociale, a été suggérée aux producteurs du film en cours de tournage que le Mercadiou (la somme n'est pas encore déterminée). A ce sujet, le maire précise que seuls seront récupérés par la commune les pavés intégrés dans le décor, cependant que le garage du Sacré-Cœur recevra un portail bois neuf. La mise à disposition d'employés communaux fera de

toute façon l'objet d'un juste dédommagement.

En outre, il fait le point sur les travaux d'assainissement, indiquant que le mois de juillet a été mis à profit pour installer le réseau interne au groupe scolaire, les raccordements restant à réaliser (l'entreprise prenant ses congés au mois d'août). La deuxième tranche qui à Saint-Macaire ne concernant que l'extrémité de la rue Bergoeing et la rue des Cordeliers vient d'être réceptionnée : notamment la station de refoulement et d'aspiration sous vide de Saint-Maixant. A ce jour, près de la moitié des abonnés concernés par la première tranche sont raccordés.

Football

Poussins. — En plateau à Sauve terre participent et perdent leurs trois rencontres.

Pupilles. — En plateau à La Réole ont perdu les trois rencontres.

Juniors. — Ce samedi soir donnaient la réplique en amical à leurs homologues de l'Entente Fargues-Cadillac. Encore trois absents, mais les douze présents par leur volonté, leur envie de jouer ont vraiment fait plaisir. Devant une formation beaucoup plus athlétique, nos petits gabarits, de par leur volonté ont fait jeu égal, et s'ils perdent 1 à 0, ils auraient tout aussi bien pu gagner. Souhaitons la même prestation dimanche prochain.

LES MATCHES

DU WEEK-END PROCHAIN

Samedi 8 octobre. — Poussins en plateau à Fargues-de-Langon, départ à 14h.

Pupilles en plateau à Morizès, départ à 14h.

Dimanche 9 octobre. — Juniors à 15 h 30 reçoivent Hure-Fontet. Rendez-vous au stade à 14 h 15.

SAINT-MACAIRE 6/10

Une nuit d'adoration pour « la Dernière tentation »

Les jeunes paroissiens de Saint-Macaire assureront une nuit d'adoration, le vendredi 8 octobre, de 21 heures à 6 h 30, en l'honneur du Sacré Cœur, pour demander réparation du film blasphématoire « la Dernière tentation du Christ ». Nous vous insistons à venir nombreux pour que la personne de Jésus Christ ne soit plus impunément bafouée.

Agenda 8/10

« SUD-OUEST »

Correspondant, articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 8 octobre. A 17 h, messe à la Maison de retraite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.

Dimanche 9 octobre. A 9 h à Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Favereau à Verdélais, tél. 56.62.02.47.

Ambulance. Turtant, tél. 56.63.70.28.

Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziers-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée postal d'Aquitaine. Tous les jours (sauf mardi), de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, tél. 56.63.08.81.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi).

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

SAINT-MACAIRE 8/10

EQUIPEMENT/ ASSAINISSEMENT

Le bouclage Bergoeing-Cordeliers en cours

Le centre ville macarien est actuellement investi par Sud-Ouest canalisations pour effectuer la troisième tranche de reprise complète du réseau d'adduction d'eau potable et d'installation du réseau d'assainissement, improprement baptisé tout-à-l'égout.

En réalité, cette troisième tranche, entreprise dans le cadre du syndicat intercommunal, affectera également l'ancien bourg de Saint-Maixant et la montée de La Nauze sur le centre de Verdélais.

Mais revenons à Saint-Macaire, où vont être équipées la rue de Verdun (avec au passage les piquages nécessaires au groupe scolaire et au futur centre de tri PTT), les allées de Tourny (avec une extension jusqu'à la Maison de pays pour desservir le restaurant en cours d'installation) et la place Tourny (avec une jonction sur la rue des Cordeliers). L'accès sous la porte de Benaugue devrait connaître quelques gênes pendant une semaine très prochainement : les sens uniques seront mis hors service à cette occasion.

Pour ce qui est des modalités techniques de raccordement, M. Sudery, adjoint au maire chargé de suivre le dossier, et les responsables de la SOC prennent contact avec chacun des propriétaires riverains, afin de prendre en compte tous les desiderata. De plus, l'architecte conseiller du CAUE 33, Michel Castagne, reste à la disposition du public le premier jeudi de chaque mois, de 14 heures à 16 heures dans l'une



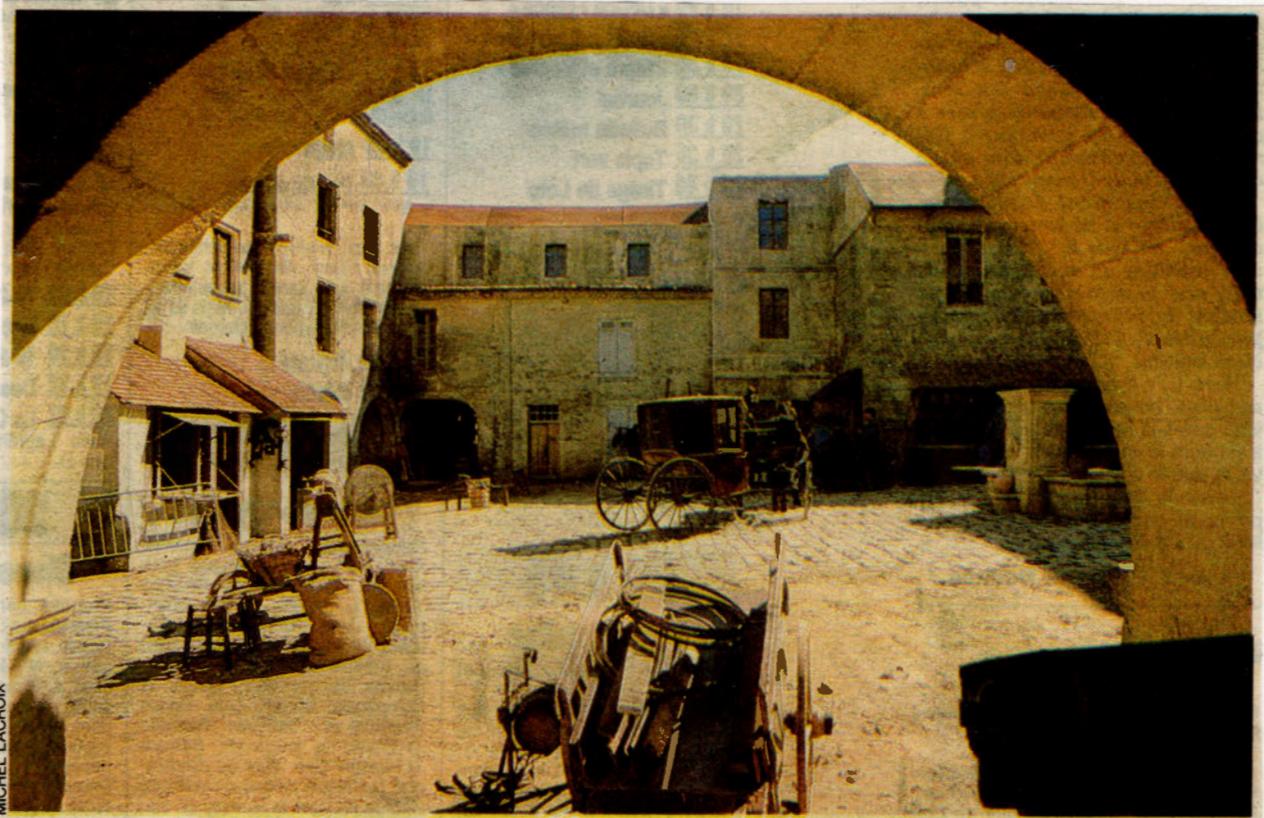
La rue de Verdun, bloquée partiellement pendant un mois (Photo J. Sanche, « Sud-Ouest »)

des mairies du syndicat.

La quatrième tranche en 1989 devrait affecter toute la partie est de la vieille ville ainsi que les allées des Tilleuls, la rue Thiers et le cours Victor-Hugo : tout ceci reste à confirmer en fonction des quotas imposés par l'agence de Bassin Adour Garonne. Le respect d'un plafond maximum de travaux par usager raccordable a bouleversé en effet jusque-là toutes les prévisions en matière de voies équipées par tranche.

Constatons simplement que près de la moitié des abonnés de la première tranche sont aujourd'hui raccordés à l'assainissement. Courant novembre, une réunion publique d'information permettra aux Macariens et plus précisément aux abonnés des deuxième et troisième tranches de

satisfaire tous les besoins d'explication complémentaires.



SAINT-MACAIRE. — Dans le pays des anciens tonneliers, on tourne aujourd'hui un film.



Le visage transitoire du Mercadiou : le faux se distingue de vrai par l'absence de toiture



Gros plan sur les curieux, bienveillants et disciplinés

Digression dans l'univers du cinéma

Saint-Macaire vient de passer dix journées complètes dans le monde insolite du cinéma. Il est vrai tout de même que la transformation progressive des lieux de tournage choisis s'était effectuée sous leurs yeux depuis la fin du mois de juillet. Mais quand la logistique de prise de vues, et les acteurs ou figurants sont là, les décors prennent alors leur pleine signification.

La discrète couverture de l'événement par les médias locaux, regrettée parfois par les producteurs, a limité l'audience des curieux aux seuls Macariens et sympathisants des environs. La quasi intimité de la démarche a favorisé des contacts chaleureux entre intrus et résidents. Bien des problèmes d'intendance qui appelaient des solutions lourdes d'origine bordelaise ont ainsi pu trouver leur solutionnement sur place. L'équipe de tournage se prit d'ailleurs très vite à regretter d'avoir été logée sur la métropole régionale plutôt qu'en pays macarien, largement investi par les décorateurs.

Il en fut toutefois qui échappa aux allers-retours sur Bordeaux, ce fut Gérard Klein qui, de ce fait, presque chaque fin d'après-midi, partageait de longues parties de pêche au « Pichot » avec les habitués des lieux. Le tutoiement était alors de rigueur, comme le souci de ne pas évoquer le travail en cours, comme il se doit. A midi, tout le monde se retrouvait au camping des Remparts pour déjeuner sous tente. Le traiteur, spécialement venu de Paris, était spécialisé dans la desserte de la « gent cinématographique » qui se caractérise par des horaires et des exigences vraiment spécifiques.

Evidemment, le personnel fut sollicité, les riverains perturbés



Parmi les figurants macariens, Emilienne Cluchet et Guy David, qui retrouvaient les planches (Photos J. Sanche)

dans leurs habitudes, les emprises publiques recouvertes de terre ou de pavés, mais finalement la bonne humeur fut largement dominante : sur quatre heures de production, Saint-Macaire en occupera 45 minutes, et figurera en bonne place dans le générique. De toute façon un dédommagement versé sous forme de don au Centre communal d'action sociale, solvabilisera les coûts les plus évidents.

Il n'empêche que Philippe Mounier, le réalisateur, Jean-Paul Blancpain ou Philippe Agostini, les représentants de la production, ou encore Thierry DuLon, le responsable des décors, ont été impressionnés par la discipline et la délicatesse des curieux. Leurs confrères anglais reconnaissent avec beaucoup de « fait-play » que, dans leur pays, le public et surtout les riverains n'auraient pas observé le même niveau de patience. Pour ne pas dire de bienveillance.

Une chaise à porteur était-elle oubliée porte du Thuron ? Elle était aussitôt abritée par un voisin pour être protégée du vol. Une écharpe de un mètre était-elle indispensable pour le tournage ?

Elle était tricotée dans la journée par la gardienne de l'enfant d'une ensemblière. Des outils de tonnelier étaient-ils recherchés pour arrière-plan ? Le fils d'un homme du métier les apportait et proposait simultanément ses services pour les utiliser devant la caméra. Et les anecdotes sont suffisamment nombreuses pour occuper longtemps la mémoire locale.

Car, il y eut aussi la figuration qui permit à des Macariennes et des Macariens de faire ou de re-

faire leurs premiers pas d'acteur, sous le regard amusé de leurs congénères. L'une d'entre elles fut même prise d'un malaise, tant son corset était serré. Le plaisir de jouer l'emportait le plus souvent sur la collecte d'un appoint financier au budget familial.

Aujourd'hui, après vérifications des dernières prises de vues, les décors sont démontés, les pavés récupérés et les lieux remis dans leur état habituel. L'événement servira-t-il à la promotion ouristique de Saint-Macaire ? Peut-être, mais le plus important n'est-il pas de faire partager la qualité de notre patrimoine, au point de convaincre de revenir l'apprécier sous d'autres formes ?

Comité des Amis du Bas-Pian

Au cours de sa dernière réunion, le Comité des Amis du Bas-Pian a procédé à l'élection de son bureau pour 1989 :

Président d'honneur : René Clavères; président : René Lagahuzère; vice-président : Jacques Segrestan; Secrétaire : Nathalie Beaugé; secrétaire adjoint : Noëlle Darcos; trésorier : Yves Chavaneau; trésorier adjoint : Robert Campodarave; archiviste : René Delaye.

Le bureau devait décider de la date des réjouissances du Bas-Pian. Traditionnellement, cette fête a lieu le deuxième dimanche du mois de mai. Or, cette année, cette date coïncide avec Pentecôte pendant laquelle ont lieu deux grandes fêtes proches de Saint-Macaire. Aussi, le bureau a décidé de retenir exceptionnellement la date du dimanche 7 mai pour la fête du Bas-Pian.

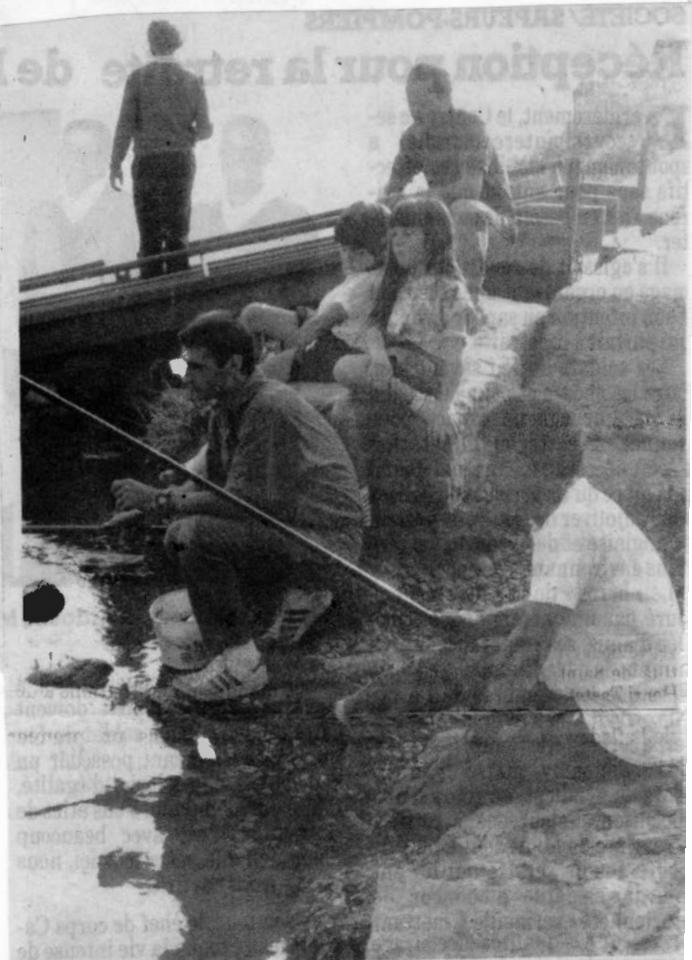
Nîmes solidarité

Le maire informe les Macariens qu'ils pourront déposer leurs dons au secrétariat de mairie durant la semaine présente (dons numéraires, mobilier, appareils de chauffage ou ménagers de préférence).

Droit de bail et taxe additionnelle

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton : Saint-Macaire, Verdélais, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-André-du-Bois, Caudrot, Saint-Martin-de-Sescas.

Ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette des impôts, place de l'Eglise, à Saint-Macaire. Dernier délai de remise : 15 décembre 1988.



Au premier plan, Gérard Klein en pleine action au « Pichot »

SAINT-MACAIRE 11/10

ASM

Pour les membres du bureau de l'ASM, une réunion aura lieu ce soir mardi 11 octobre, à 20 h 30, au foyer du club, au stade.

Permanence parlementaire

M. Pierre Lagorce, député de la Gironde, informe les électrices et les électeurs du canton de Saint-Macaire qu'une permanence sera tenue à la mairie de 10 heures à 12 heures, le 13 octobre 1988.

Toutes les personnes désirant faire connaître à leur député un problème d'ordre général ou particulier sont invitées à se présenter à cette permanence où elles recevront le meilleur accueil.

SAINT-MACAIRE 12/10

77574

POUR VOS TRAVAUX ET PROJETS EN NEUF OU RENOVATION

LES ARTISANS DU PAYS MACARIEN

sont proches de vous, ils tiendront une permanence tous les JEUDIS DE 9 H à 12 H 30, à leur local, allées des Tilleuls, à SAINT-MACAIRE. T. 56.62.20.10

FOOTBALL/ ASM

Des juniors en forme

Plateau débutants. — A Saint-Macaire organisé par le district, l'ASM avait huit représentants qui ont passé un bon après-midi.

Poussins. — Complétés par trois débutants, étaient en plateau à Fargues. Dur dur pour nos tous petits.

Pupilles. — En plateau à Morizès gagnent avec panache un match, mais ont complètement sombré au second. Quand même de très nets progrès pour cette formation.

Juniors. — ASM, 1; Hure-Fontet, 0. Arbitre : M. Barrau, de Hure, secondé par MM. Maubourguet et Lymier.

Excellente pelouse, match joué dans le meilleur des esprits. Nos représentants ont bien confirmé le bien que l'on pensait d'eux après le match amical de Fargues. Il faut penser que cette formation à dix-huit licenciés en règle, ceci est de bon augure pour l'avenir.

LE WEEK-END PROCHAIN

Samedi 15 octobre. — Débutants et rassemblement à Gironde.

Poussins en plateau à Saint-Macaire.

Pupilles en plateau à Caudrot.

Juniors reçoivent à 15 h 30, ce dimanche 16 octobre, Langoiran en championnat.

Appel de l'école de football. — Le bureau de l'ASM et les moniteurs de l'école de football font appel auprès des parents ayant des enfants de 6 à 12 ans désirant jouer au football; les portes de l'ASM leur sont grandes ouvertes.

Actuellement l'ASM compte dans cette tranche d'âge vingt-six enfants auxquels viennent s'ajouter les dix huit juniors, soit quarante-quatre éléments. Envoyez vos enfants à l'ASM, les cadres s'en occupent sérieusement.

SAINT-MACAIRE A3/10

Fête des vendanges

Depuis bientôt une dizaine d'années, le comité des fêtes organise la fête des vendanges qui aura lieu cette année les 15 et 16 octobre. Il faut bien admettre qu'avec l'apparition des machines, les vendanges ont beaucoup changé dans notre région. Cependant, la fête des vendanges continue à exister pour donner un peu d'animation à notre cité l'espace d'un week-end. Sans prétention aucune et dans la bonne humeur, le comité des fêtes s'est remis au travail après un été marqué par trois mariages au sein de la société.

Cette année, les jeunes auront la partie belle avec trois bals discos, le samedi soir, puis le dimanche après-midi et le dimanche soir. Ces deux derniers bals seront gratuits.

Qui parle de vendanges, pense bien sûr au vin blanc doux. A cet effet, un passe-rues aura lieu le dimanche matin 16 octobre. Alors habitants de Saint-Macaire, préparez vos bouteilles et partez faire provision de châtaignes pour déguster le traditionnel vin blanc doux. Un stand sera installé sur la place de l'Horloge dimanche matin. Il permettra aux « lève-tard » de profiter eux aussi du vin blanc doux. Et, bien sûr, pendant ces deux jours de festivités, la traditionnelle fête foraine sera installée sur la place de l'Horloge.

Alors rendez-vous les 15 et 16 octobre pour une nouvelle édition de la fête des vendanges à Saint-Macaire.

SAINT-MACAIRE

95914

ST-MACAIRE. SAMEDI 15 OCTOBRE, A 21 h 30

FÊTE DES VENDANGES MAXI-PLUS

DIMANCHE 16 OCTOBRE

Matin : Passe-rues avec distribution de vin blanc doux
A 16 h 30 et à 21 heures, BALS GRATUITS

Agenda

PERMANENCE

Le Maire. Le samedi de 10 à 12 heures.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 15 octobre. A 17 heures : maison e retraite; à 18 heures : Saint-Maixant.

Dimanche 16 octobre. A 9 h 30 : Saint-André-du-Bois; à 11 heures : Saint-Macaire; à 18 h 30 : Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pharmacie. Degoulange à Cadillac, tél. 56.27.03.68.

Ambulance. Dufau à Langon, tél. 56.63.05.53.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.

Soins infirmiers. Caudrot : tél. 56.62.81.05; Langon : M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire : cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant : cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque.
Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi). tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 à 18 heures.

Musée postal d'Aquitaine. Du 15 octobre au 1^{er} décembre, samedis, dimanches et jours fériés de 14 à 18 heures.

Fête des vendanges. Bals (samedi 21 h 30, dimanche 16 h 30 et 21 h). Passe-rues et distribution de vin doux dimanche matin. Fête foraine.

Football. Samedi : débutants à Gironde, poussins à Saint-Macaire et pupilles à Caudrot. Dimanche à 15 h 30 : juniors à Saint-Macaire contre Langoiran.

Joie d'Afrique à Saint-Macaire^{15/10}

Le Langonnais participe activement au Troisième automne africain lancé à Bordeaux. Expositions, concerts et visites d'écoles sont au programme

Le cœur du Langonnais va battre au son des tams-tams. Ce qui fait courir Ardilla ? L'amour de la musique et durant une semaine, le feu sacré de l'Afrique. L'association bien connue à Saint-Macaire et dans le canton participe activement à la grande fête patronnée à Bordeaux par la Maison de l'Afrique noire. Diverses animations, conférences, expositions et concerts sont ainsi au programme de ce Troisième automne africain entamé le 4 octobre et qui s'achève en novembre. Parmi les temps forts d'un calendrier riche en saveurs, trois dates concernent Saint-Macaire.

L'AMOUR DE L'AFRIQUE

Les festivités commencent mardi 18 octobre, à 21 heures, avec une conférence sur le thème des musiques du Burundi, animée par Yves Chapple, professeur à Chambéry. Des projections de diapositives et des auditions de rythmes inédits en France précéderont le débat. Tout ceci à la Maison de pays de Saint-Macaire qui accueille, à partir de dimanche et jusqu'au samedi 22, une exposition d'instruments. Venus des pays de culture noire, des percussions aux harpes du Gabon et cithares du Camérout, ils en disent long sur les traditions d'un continent, où, peut-être davantage qu'ailleurs, la mémoire est chantée, rythmée, martelée. Murmu-

rée comme dans ce poème de Francis Bebey où « le soir s'enivre d'un chant en graines de notes »...

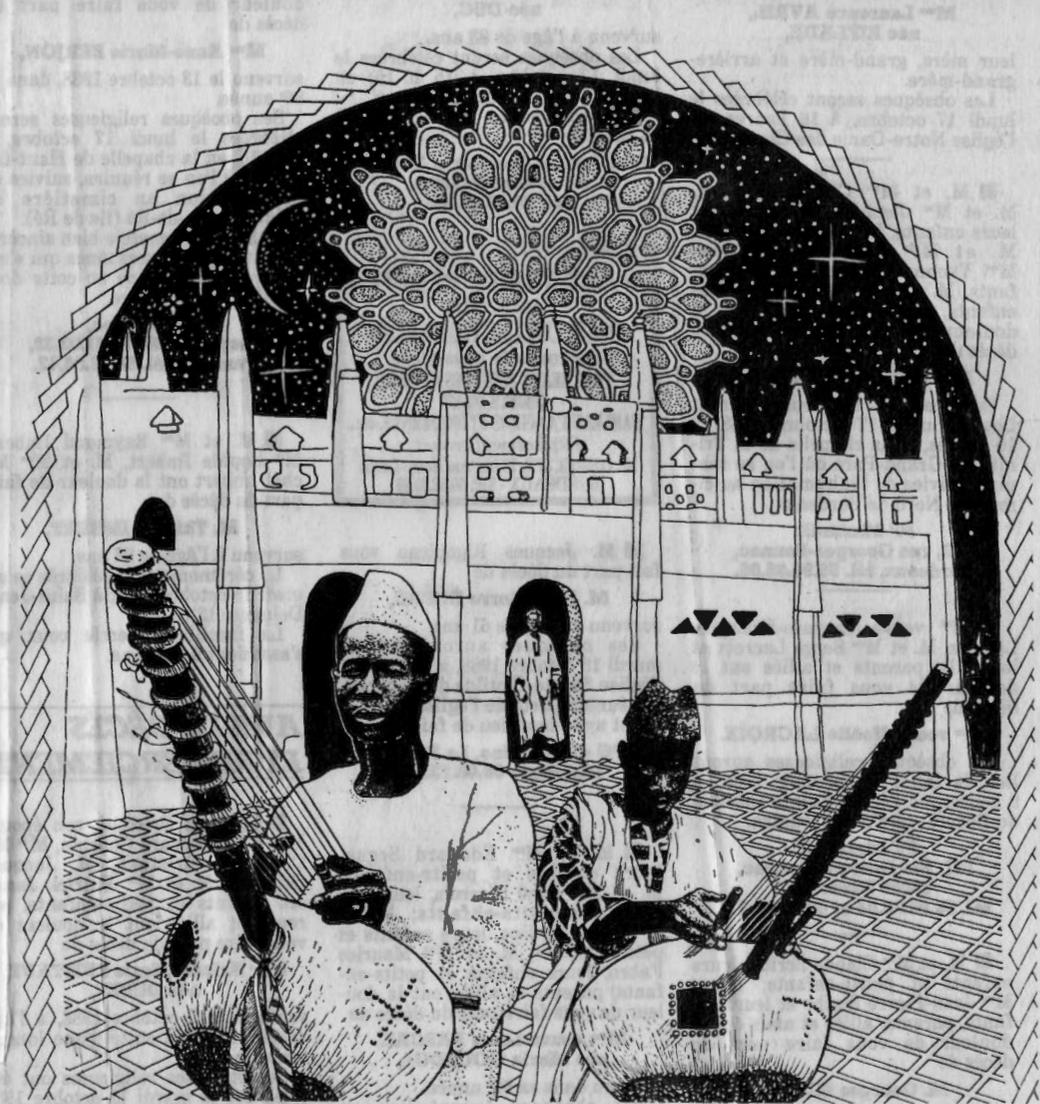
Intégrées aux visites de l'exposition, des animations sont proposées au public sur le thème de la danse, avec la venue d'un groupe du Burkina Faso. La participation macarienne à cet automne africain s'achève samedi prochain aux sons d'un spectacle monté par le Théâtre et le ballet Fooly-Ba venu lui aussi du Burkina.

Qu'il s'agisse d'images, de rythmes ou de danses, l'affaire intéresse autant les petits que les grands. Les écoles du Langonnais sont ainsi invitées par l'Association intercommunale Ardilla à apprendre l'Afrique... dans les murs d'une cité médiévale à peine remise d'un récent tournage cinématographique...

L'automne à Saint-Macaire s'annonce tourbillonnant. Il faut dire que ce n'est pas l'amour de l'Afrique qui manque à Jacques Gratecap, ni les idées qui font défaut aux animateurs d'Ardilla.

L'exposition est ouverte tous les après-midis, du 16 au 22 octobre (entrée libre).

La conférence a lieu mardi 18 octobre, à 21 heures (entrée 15 francs); et le concert à la salle François-Mauriac, samedi 22 octobre, à 21 heures (entrée 50 francs, 20 francs pour les 10-16 ans).



Toutes les traditions musicales de l'Afrique noire (Cliché « Sud-Ouest »)

Les activités de septembre

Le 1^{er}. — Transport d'urgence à la Maison de retraite de Saint-Macaire. Un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 2. — Transport d'urgence, commune de Verdélais, lieu dit Le Bourg. Soins donnés sur place par le médecin du corps, pas d'évacuation.

Le 3. — Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, place Carnot. Une malade évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Transport d'urgence à la Maison de retraite de Saint-Macaire. Un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Feu de voiture, commune de Verdélais.

Le 5. — Reconnaissance de fumée, commune de Semens.

Destruction de nuisibles, commune de Pian-sur-Garonne.

Le 6. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-Maixant.

Le 7. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-André-du-Bois.

Le 8. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Le 9. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-Macaire et commune de Saint-Maixant.

Le 11. — Transport d'urgence,

commune de Saint-Maixant, lieu dit Le Bourg. Un malade évacué sur l'hôpital Pasteur.

Le 12. — Feu de broussaille, commune de Saint-André-du-Bois, lieu dit La Laurence.

Le 14. — Feu de broussaille, commune de Saint-Macaire, lieu dit La Gare.

Feu de broussaille, commune de Caudrot en bordure de la voie ferrée.

Chute à domicile, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lotissement Le Plancher.

Transport d'urgence, commune de Verdélais, allées des Tilleuls. Soins donnés sur place par le médecin du corps. Pas d'évacuation.

Le 15. — Accident de la circulation, commune de Saint-André-du-Bois, à l'entrée du bourg. Deux victimes évacuées sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Renfort du VSR du CSP de Langon.

Le 16. — Accident de la circulation, commune de Langon. Une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 17. — Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, lieu dit Les Noyers. Un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Accident de la circulation, commune de Semens, lieu dit Tourniche. Une victime évacuée

sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 18. — Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, cours Gambetta. Une malade évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Reconnaissance de fumée, commune de Verdélais, lieu dit Li-loy.

Chute sur la voie publique, commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit Gravette. Une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, cours de la République. Un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Le 19. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-André-du-Bois, lieu dit Petit-Peys.

Le 20. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-Maixant, lieu dit Cariot.

Destruction de nuisibles, commune de Saint-Macaire, allées de Savignac.

Le 21. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Fouques.

Destruction de nuisibles, commune de Saint-Martial, lieu dit Jardinot.

Accident de la circulation, commune de Saint-Maixant, lieu



Un accident de la circulation à Saint-Maixant (Photo J. Sanche)

dit Monplaisir. Une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur.

Reconnaissance pour fuite d'eau, commune de Sainte-Foy-la-Longue, lieu dit Gautier.

Le 22. — Feu de broussaille, commune de Saint-Martin-de-Sescas, lieu dit La Distillerie.

Le 23. — Feu de maison, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit La Gare.

Le 24. — Transport d'urgence à Caudrot, lieu dit Le Bourg. Une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Deux victimes évacuées sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Renfort du VSR du CSP de Langon.

Le 25. — Accident de la circulation, commune de Saint-Martin-de-Sescas, lieu dit Côte-de-Machore. Trois victimes évacuées sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Renfort d'un VSAB et du VSR du CSP de Langon.

Feu de cheminée, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Le Bourg.

Le 27. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-Macaire.

Le 28. — Feu de voiture, commune de Saint-Macaire, place Châteaudun.

Accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit Lataste. Une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur.

Feu de broussaille, commune de Saint-Maixant, lieu dit Cariot.

ANNIVERSAIRE / 11 NOVEMBRE

Une exposition sur la Grande Guerre

Le 11 Novembre prochain, à l'occasion du 70^e anniversaire de l'Armistice qui mis fin à la guerre 1914-1918, le Mouvement pour le sauvetage et la rénovation de Saint-Macaire avec le concours de la municipalité, organise dans la grande salle de la mairie, une exposition ayant pour thème :

« La grande guerre 1914-1918 ».

Cette manifestation a pour but, tout d'abord, de rendre hommage aux macariens tombés pour la défense de notre pays, mais aussi de permettre aux plus jeunes de découvrir ou de mieux connaître cette époque en compulsant des documents d'archives et en rencontrant des anciens combattants, acteurs survivants de ces années de souffrances et de sacrifices.

Ce sera aussi l'occasion de se pencher sur une époque charnière. C'est la fin du 19^e siècle, avec les dernières charges de cavaleries, avec les attaqués à la baïonnette des « Piou-Piou » qui, en ce mois d'août 1914, portent encore l'uniforme réglementaire édité sous Louis-Philippe : capote et vareuse bleue marine, pantalon et képi rouge... cible rêvée pour les mi-

traillurs allemands. C'est l'aube du 20^e siècle avec le développement des transports automobiles, l'évolution rapide de l'aviation, les premiers « tanks », les progrès de la chimie et de la médecine; c'est aussi l'émancipation des femmes qui, dans les campagnes comme à l'usine remplacent les hommes.

Pour assurer le succès de cette ex-

position, le Mouvement de sauvetage invite les Macariens possédant des souvenirs de cette période : souvenirs militants, livres, journaux, cartes postales, photos, lettres, gravures, etc... et désireux de participer à cette évocation historique, à se mettre en rapport avec soit M. Louis Tréma, rue du Thuron, ou bien M. Joël Baudet, Bas-Pian, tél. 56.63.37.04.

SAINT-MACAIRE 18/10

Semaine africaine

Ce soir, à 21 heures, à la Maison de pays : musique des mille collines du Burundi.

L'association Ardilla et la Maison d'Afrique noire vous invitent, ce soir, à une conférence-diaporama sur la musique de l'Afrique de l'Est, en particulier du Burundi. C'est le professeur Yves Chaple, de Chambéry, qui animera cette soirée centrée sur un pays où il a longtemps séjourné.

Les visiteurs pourront, par la même occasion, découvrir la magnifique exposition d'instruments de musique d'Afrique noire qui se tient dans cette même maison de pays.

Participation aux frais : 15 francs.

Musique et danse africaines

■ Samedi 22 octobre à 21 heures, le groupe Folyo-ba proposera son spectacle dans la salle des fêtes de Saint-Macaire. Il s'agit là du dernier passage du groupe pour clôturer les trois semaines d'exposition, d'animation et de concerts organisés par la Maison d'Afrique noire dans le cadre de l'Automne africain.

Ce faisant se terminera un périple passionnant qui conduit de Gradignan à Saint-Macaire en passant par Saint-Quentin-de-Baron. La soirée sera chaude dit-on.

Football

CONVOICATIONS DU WEEK-END

SAMEDI 22 OCTOBRE

Débutants. — Vont en rassemblement régional à Preignac. Départ du stade à 14 heures.

Poussins, pupilles. — Repos.

DIMANCHE 23 OCTOBRE

Juniors. — Reçoivent Landiras. Coup d'envoi à 13 h 45. Rendez-vous au stade à 13 heures.

Informations de l'ASM. — L'ASM avise ses amis sportifs et supporters que les lotos reprennent le samedi 29 octobre.

SAINT-MACAIRE 20/10

Football à l'ASM

Débutants. — En plateau à Gironde deux équipes étaient du déplacement ont très bien participé.

Poussins. — A Saint-Macaire, gagnent un match, perdent l'autre.

Pupilles. — A Caudrot, comme les poussins, de très nets progrès sont constatés chez nos footballeurs et herbe. Bravo, vous êtes sur la bonne voie.

Juniors 0; Langoiran, 3.

Service des eaux

Le service des eaux SOGEDO informe les abonnés qu'une coupure d'eau aura lieu le jeudi 20, à partir de 8 heures. L'eau sera rétablie sans préavis.

SAINT-MACAIRE

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 22. A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.

Dimanche 23. A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Buyse-Despots, à Langon. Tél. 56.63.00.02.

Ambulance. Claverie, à Cadillac. Tél. 56.62.65.25.

Vétérinaire. Docteur de Peretti, à Langon. Tél. 56.62.38.67.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun. Tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Musée postal d'Aquitaine. Du 15 octobre au 1^{er} décembre, samedis, dimanches et jours fériés, de 14 h à 18 h.

Salle François-Mauriac. Samedi, à 21 h, soirée africaine avec le Théâtre et le ballet Folyo-Ba du Burkina-Faso. A ne pas manquer.

Samedi soir, à la salle des fêtes rendez-vous en Afrique !



Fooly-ba : sûr que ça balance ! (Cliché « Sud-Ouest »)

A la Maison de pays de Saint-Macaire, la Semaine autour de la musique africaine, co-organisée par Ardilla et la Maison d'Afrique noire, bat son plein. L'exposition d'instruments de musique ne désemplit pas d'écouliers, de collégiens et de curieux de toutes sortes.

Accueillis par Ibrahima Traoré, percussionniste et danseur, ils s'initient, l'espace d'une visite aux secrets des tambours de bois, au symbolisme de la saouza, à la délicate fabrication du balafou, du djembé et de la cora.

Si vous n'avez pas encore pénétré cet univers riche de couleurs et de sons, dépêchez-vous : vous avez jusqu'à dimanche inclus pour le

faire (rappelons que l'entrée de l'exposition est libre et que sa fermeture intervient chaque soir à 19 heures, sauf dimanche à 17 heures).

Mais le bouquet final de cette semaine se situera samedi, à partir de 21 heures, à la salle François-Mauriac de Saint-Macaire. Là, nombre d'instruments pré-

sentés les jours précédents prendront alors vie, sous les doigts des membres de l'ensemble Fooly-ba, regroupant artistes sénégalais, français et burkinabés (dont Ibrahima Traoré).

A travers musiques et danses, ce groupe, dont la réputation n'est plus à faire, vous proposera une fête ouverte à tous, petits et grands, connaisseurs ou profanes.

En première partie, un duo de percussion directement issu de l'école de musique installera le climat swingant de cette soirée.

Un bar et un buffet tropicalisés permettront à chacun de se fondre sans problème dans une ambiance chaude, chaude.

Précisons enfin que les entrées seront de 50 francs (tarif normal), 40 francs (adhérents d'Ardilla) et 20 francs (pour les 10-16 ans). Soyez nombreux pour fêter avec nous l'automne africain au pays macarien.

Les échos de la semaine

Débutants. — Etaient en rassemblement régional à Preignac. Le comportement des quatorze joueurs a été superbe, la relève en herbe est très sérieuse et motivée. Bravo aux responsables, MM. Dupuy, Saint-Marc, Pradal, Risse, pour la qualité de leur encadrement. Ce mercredi, pas d'entraînement.

Juniors, 0; Landiras, 3.
Samedi 29 octobre, première soirée hivernale de l'ASM avec un premier loto. Sont convoqués à 20 heures à la salle des fêtes : M^{me} Eymier et Barbé, MM. San José, Chainé, Eymier, Barbé, Laronze, Daubisse, Garrelongue, Duville, plus les sympathisants et les juniors désirant participer et aider l'ASM.

Vendredi soir, à 20 h 30, installation du matériel dans la salle avec les membres du GASM. Les volontaires de l'ASM seront bien accueillis.

Reprise des entraînements de l'école de football le mercredi 2 novembre à 14 h 30.

Il est rappelé à tous les enfants nés entre le 1^{er} août 1982 et le 31 juillet 1976 que l'ASM les accueillera avec grand plaisir.

Mercredi 12 avril 1989, l'école de

football assistera gratuitement à Bordeaux - Metz.

Prévention routière

Comme chaque année, sous l'égide de la Prévention routière et avec le concours bienveillant de la brigade de gendarmerie, va se dérouler la campagne de l'éclairage et de la signalisation des véhicules.

Cette opération aura lieu le 29 octobre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, place de la Mairie (allée des Tilleuls).

Le contrôle est absolument gratuit et une vignette attestant les vérifications effectuées sera remise aux conducteurs.

Usagers de la route, venez nombreux. Durant l'hiver et par temps de brouillard, un bon éclairage est indispensable pour bien voir et être vu.

La gendarmerie et la Prévention routière comptent sur vous.

A qui le chien ?

Trouvé jeune chien noir tâche au poitrail blanche, téléphone 56.62.21.21 heure des repas.

SAINT-MACAIRE 27/10

Rectificatif

■ L'opération de la campagne de l'éclairage et de la signalisation des véhicules n'aura pas lieu le 29 octobre comme indiqué par erreur mais le dimanche 30 octobre de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, allée de Tilleuls, à Saint-Macaire.

Conseil municipal

■ Le Conseil municipal se réunira à la mairie ce jeudi 27 octobre, à 21 heures.

A l'ordre du jour : budget supplémentaire 1988; gestion camping; animation Maison du pays; questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle il pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

SAINT-MACAIRE 29/10

Comité des Amis du Bas-Pian

Comme chaque année, à la même époque, les Amis du Bas-Pian rendront hommage à leurs disparus.

Rendez-vous et départ devant l'alimentation Seyrac, cours de la République, le samedi 29 octobre à 17 heures. Les Amis du comité et des disparus sont cordialement invités à se joindre au cortège.

St-MACAIRE. A partir du samedi 29 octobre

REPRISE DES SUPER-QUINES

Samedi 29 octobre : A.S.M.

Dimanche 30 octobre : CHATEAU DE TARDES

Mardi 1^{er} novembre : MOTO-START

Cuisse de bœuf. Jambons, Longes, Volailles et de nombreux autres lots.

SAINT-MACAIRE 4/11

Pétanque macarienne

Les concours à la bouteille reprennent le dimanche 6 novembre, à partir de 14 h 30, place Tourny. Ils se dérouleront tous les dimanches et jours fériés jusqu'au début officiel de la saison 1983.

Les amateurs de pétanque de Saint-Macaire, mais aussi des environs sont cordialement invités à y participer.

Assemblée générale de l'Association le Prieuré

L'Association le Prieuré tient son assemblée générale statutaire le samedi 5 novembre à 21 heures au Prieuré, place de l'Eglise. A cette occasion, l'Association invite tous ses membres à y participer. Sont également invitées, toutes les personnes intéressées par les activités du Prieuré (bibliothèque, théâtre, expression corporelle). Le meilleur accueil leur sera réservé.

Agenda 5/11

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.
Médecin. Voir Langon.
Pharmacie. De Hiranzo-Debelle, à Langon, tél. 56.63.12.14.
Ambulance. Turtaut, à La Réole, tél. 56.63.70.28.
Vétérinaire. Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 56.25.52.38.
Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.
Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.
Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.
Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Rencontres et convocations de l'ASM

Samedi 5 novembre. — Débutants : vont à Villandraut. Responsables : MM. Dupuy, Pradal, Lefebvre.

Poussins : vont à La Réole. Responsables : MM. Sanz, Paratge, Saint-Marc.

Pupilles : reçoivent en plateau à Saint-Macaire. Responsables : MM. Laronze et Noguès.

Rendez-vous de tous à 14 heures au stade.

Juniors : vont à Portets. Responsables : MM. Eymier, Duville, Garrelongue, Daubisse.

SAINT-MACAIRE 1/11

Garantie sur déficit...

Le Conseil municipal s'est réuni le 29 septembre, à 21 heures, en présence de treize élus (M^{me} Darroussat, MM. Lépine, Labarrière et Cassagne absents excusés).

Garantie sur déficit de projet associatif. — Le maire rappelle qu'en son temps le Conseil municipal avait décidé d'aider les associations sur leurs projets en fonction de leur intérêt social, pédagogique et culturel, dans la limite des moyens financiers de la commune, aide pouvant s'exprimer sous deux formes : soit la subvention directe soit la garantie sur déficit.

Ont bénéficié d'une aide directe des projets tels que la classe de neige (CPE), le feu de Saint-Jean (Prieuré) ou le carnaval (Ardilla + CPE + Prieuré). Pour la première fois, vient d'être reçue une demande de garantie sur déficit, émanant de l'association Ardilla. Celle-ci projette l'organisation d'une Semaine de musique africaine en collaboration avec la Maison de l'Afrique noire de Bordeaux, incluant une exposition d'instruments de musique et une conférence à la Maison de Pays, ainsi qu'un spectacle de danses et musique dans la salle François-Mauriac. L'exposition serait visitée par de nombreuses écoles du canton, sous la direction d'un animateur spécialisé. L'ensemble des dépenses prévisibles s'élève à 8 200 francs pour un espoir minimal de recettes de 4 700 francs, soit un déficit possible de 3 500 francs, objet de la requête en garantie. Cette somme ne serait évidemment versée que sur présentation de comptes réels après la manifestation.

Le docteur Cadi rejoint en cela par M. Fallissard, se déclare favorable au principe de la couverture de déficit et intéressé par le contenu du projet. Mais il oppose un avis défavorable dans ce cas, puisque l'association Ardilla, encore une fois, s'adresse tardivement au Conseil municipal sans concertation préalable, notamment devant le GASM, mettant tout le monde devant le fait accompli.

M. Sudery affirme son opposition au principe même de la couverture de déficit : les associations doivent se dé-

brouiller à l'intérieur de leur budget, comme l'a fait par exemple le judo pour la venue de Cathy Arnaud. M. Bore ajoute à ce propos que l'on ne refait pas le monde avec l'argent des autres.

M. Lagahuzère s'interroge sur l'opportunité d'un projet qui annonce dès le départ un déficit, M. Broustet faisant en outre remarquer que ce sont toujours les mêmes associations qui demandent des aides.

M. Trémea souhaite qu'à l'avenir soient respectées les conditions d'une concertation préalable avec le GASM et le Conseil municipal. Mais l'intérêt de l'initiative lui semble requérir de passer outre ce principe, d'autant plus qu'il faut prendre plus de risques pour organiser de telles manifestations plutôt qu'un bal public. MM. Sire et Darbo partagent ce point de vue.

M^{me} Lorriot propose que les risques de l'initiative en question soient partagés en deux et que la garantie sur déficit soit plafonnée à 1 750 francs.

Adoptent cette position le maire, MM. Bouey et Chavaneau, ce dernier se montrant compréhensif pour le caractère tardif de la demande, étant donnée sa nature associative.

Par 7 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, le Conseil municipal adopte le principe d'une garantie sur déficit pour l'organisation d'une Semaine de musique africaine par l'association Ardilla, souhaitant que la prochaine requête soit déposée beaucoup plus tôt. Cette garantie a été plafonnée à 1 750 francs, par 5 voix pour, 2 abstentions, 5 refus de vote et 1 contre (M. Trémea, qui préférerait adopter 3 500 francs).

Service religieux de la Toussaint

Mardi 1^{er} novembre. — A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 heures, Saint-Macaire; à 18 h 30, Le Pian.

Mercredi 2 novembre. — A 9 h 30, église du Bas-Pian; à 11 heures, maison de retraite; à 18 h 30, Saint-Maixant.

AGENDA

► Pompiers. Tél. 18.	Bazas, tél. 56.25.92.62.	► Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.
► Médecin. Voir Langon.	► Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.34.03.	► SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.
► Pharmacie. Castaingts, à Preignac, tél. 56.63.27.42.	► Clinique Saint-Anne. Tél. 56.63.24.80.	► Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.
► Ambulance. Meillon, à		

Exposition sur la Grande Guerre

Deux jours - les 10 et 11 novembre - consacrés à la guerre de 14-18, largement ouverts au scolaires

Le Mouvement de sauvegarde, en collaboration avec la municipalité de Saint-Macaire, propose à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 une exposition sur le thème : « La Grande Guerre 1914-1918 ».

Pour découvrir ou mieux connaître cette époque, vous trouverez pendant deux jours des documents : journaux de l'époque, cartes postales, revues, maquettes, souvenirs divers, mais aussi des diapositives et deux films, « J'accuse », d'Abel Gance (1938), et « 14-18 », de Jean Aurel, réalisés à partir de documents originaux.

Cette exposition sera plus particulièrement réservée le jeudi 10 novembre aux groupes scolaires avec la possibilité pour eux de rencontrer un ancien combattant prêt à répondre à toutes leurs questions. Le vendredi 11 novembre, se déroulera, en collaboration avec les manifestations organisées par la municipalité, cérémonie au monument aux morts, vin d'honneur, etc.

Mais pour mieux comprendre l'importance que revêt ce soixante-dixième anniversaire, il faut replacer les événements dans leur contexte.

En effet, quand, le 28 juin 1914, à Sarajevo, capitale de la province autrichienne de Bosnie-Herzégovine, un jeune Bosniaque du nom de Gabriel Princip tua de deux coups de revolver l'archiduc d'Autriche François-Ferdinand et sa femme, la duchesse Sophie, il ne se doutait pas qu'en liquidant deux vies il liquidait ainsi toute une époque.

L'Autriche accusa la Serbie d'avoir fomenté l'attentat et menaça les Serbes de représailles. La Russie, alliée de la Serbie, voyait d'un mauvais œil une future domination des Serbes par les Autrichiens qui, en se rapprochant ainsi du détroit des Dardanelles,

risquaient de couper la communication mer Noire-Méditerranée, vitale pour la Russie.

De plus, la France, humiliée en 1870 par sa cuisante défaite contre la Prusse et la perte de l'Alsace et de la Lorraine, nourrissait à l'égard de l'Allemagne un sentiment de revanche qui se traduisit par la recherche d'alliés sûrs. Ce fut en 1904 l'Entente cordiale, la réconciliation avec l'Angleterre, ennemi héréditaire, qui fit suite à l'alliance franco-russe de 1890.

L'Allemagne était ainsi prise en tenaille, situation qui lui fut rapidement insupportable.

Du fait de ces relations intercroisées, l'Europe était un baril de poudre. Gabriel Princip alluma la mèche.

L'Autriche et l'Allemagne déclarèrent la guerre à la Russie le 1^{er} août 1914; le 3, l'Allemagne déclara la guerre à la France et le 4, à minuit, à l'Angleterre.

Le plan allemand prévoyait de porter un coup décisif à la France par un mouvement tournant à travers la Belgique. L'affaire devait être réglée en six semaines puis, tranquilles sur le front ouest, les Allemands victorieux devaient se retourner contre les Russes pour une campagne plus longue. Au lieu de six semaines prévues, ce fut quatre années d'enfer.

Le 11 novembre 1918, à 11 heures, le silence s'étendit sur l'immense champ de bataille. Après les démonstrations de joie et d'allégresse vint l'heure des bilans, une immense tristesse étreignit l'homme de la rue lorsqu'il réalisa le prix payé afin de remettre de l'ordre dans le monde.

Les morts civils s'élevèrent à 9 millions, les pertes militaires à plus de 8 millions ainsi réparties : Allemagne, 1 770 000 à 2 000 000; Russie, 1 700 000; France, 1 360 000; Autriche-Hongrie, 1 100 000 à 1 200 000; Grande-Bre-



— Oui sire... le terrain est très cher à Verdun... dix mille hommes le mètre ..

Il n'y a plus que 1.200 kilomètres à conquérir !

Dessin paru dans le journal « les Annales » du 16 juillet 1916 (Cliché « Sud-Ouest »)

tagne, 760 000; Empire britannique, 240 000; Italie, 460 000 à 650 000; Turquie, 325 000 à 375 000; Etats-Unis, 110 000 à 126 000.

Si l'on ajoute à ce compte le chiffre des blessés, prisonniers et disparus, le total des pertes militaires s'éleva à près de 37 500 000 hommes.

Le coût économique de la guerre fut estimé à plus de 375 milliards de dollars.

En territoire français, 45 000 hectares de forêts furent détruits, 20 000 hectares de terres agricoles ruinés à jamais et environ 250 000 maisons et édifices divers ruinés.

Le Traité de Versailles fut signé le 28 juin 1919 dans la galerie des glaces du palais, là-même où l'Empire d'Allemagne avait vu le jour en 1871 à l'issue de la victoire de la Prusse sur la France.

Ce traité fut très dur et humiliant pour l'Allemagne qui fut

mise au ban des nations occidentales et rendue seule responsable de la guerre.

En fait, en procédant à « un charcutage » de l'Europe, futur sujet de discorde, en laissant l'Allemagne saignée à blanc se débattre seule dans un chaos économique et politique, les gouvernants des puissances alliées perdirent la paix que, sur le terrain, leurs Poilus avaient si chèrement gagnée. L'on sait ce qui en résultera vingt années plus tard.

La numérotation de l'an II S/M

Bicentenaire oblige, on numérote les rues de Saint-Macaire. Ainsi qu'il avait été prévu en... 1794

Actuellement, la nouveauté à Saint-Macaire, c'est incontestablement la numérotation des habitations et locaux professionnels. Et pourtant, ce n'est que la juste application, certes un peu tardive, d'une délibération municipale prise le 5 messidor de l'an II (1794), en même temps qu'était décrétée une nouvelle dénomination des rues, plus révolutionnaire.

La visite sur place du représentant du peuple, Ysabeau, chargé de conforter l'emprise de la convention montagnarde sur le Bordelais, explique cette initiative. Préalablement, la municipalité avait même demandé que soit carrément changée l'appellation de la commune, qui n'était déjà plus désignée que sous le patronyme de « Macaire », amputé du « Saint ».

Toujours est-il que si plusieurs noms de rues furent bel et bien rebaptisés tout au long du siècle dernier, la numérotation en resta au stade de l'intention. Ce sont surtout les nécessités du repérage pour les abonnements d'eau-assainissement qui ont conduit à sa concrétisation, plus de 200 ans après.

Rappelons les principes retenus pour la numérotation, conformément aux recommandations en vigueur : numéros pairs à droite de la rue, numéros impairs à gauche, point zéro localisé à la porte de Benaige (la numérotation de chaque voie commence donc à son extrémité la plus proche géographiquement du point zéro), placement du numéro en linteau de porte d'entrée (ou à droite dans le cas de l'existence d'une modénature particulière et à 1 m de hauteur minimale dans ce cas).

Par ailleurs, pour éviter de trop forts décalages d'une rive à l'autre de la rue, les quarantaines paires font face aux quarantaines impaires, etc. Des numéros ont été réservés pour les immeubles vacants ou bien des terrains constructibles avant de limiter les numéros bis. Enfin, pour un même immeuble, l'entrée de l'activité professionnelle et l'entrée du logement, quoique appartenant à la même personne, peuvent recevoir chacune un numéro particulier.

Parallèlement, toutes les plaques de rues ont été changées ou complétées, à une hauteur de 2,50 m en moyenne, avec indiqués en caractères plus petits les anciens noms de rues.

Le tout a été conçu et réalisé par



Plaque de rue sur fond de pierre apparente : l'ancienne rue des bancs à chair, c'est-à-dire des bouchers



Pose par intervenants municipaux : sous l'œil bienveillant des riverains (Photos J. Sanche, « Sud-Ouest »)

la maison Acryglass, de Bazas pour répondre au souci de déterminer un produit conforme à l'esprit architectural de la vieille ville. C'est ainsi qu'a été choisi le verre acrylique coulé et inséré de lettres blanches, matériau permettant de garantir à la fois la résistance aux chocs de l'ouvrage et la lisibilité par transparence des pierres de support. Le fabricant a poussé le soin jusqu'à fournir gracieusement toute une visserie en laiton. Seul ennui d'appréciation très probablement rectifiable, les armoiries macariennes s'inscrivent sur un fond trop pâle pour qu'elles se distinguent suffisamment à l'œil.

Il reste des cas de façades hors ton pierre où plaques et numéros se détachent trop peu au gré des riverains, mais le choix de la discrétion s'inspirait dans le vieux Saint-Macaire.

Ajoutons que les visites systématiques de propriétaires pour accord préalable ont été très vite abandonnées, tous donnaient sans difficulté leur aval. Yves Chavaneau et Henri Darbo, élus municipaux ont donc pu se consacrer à repérer les numéros et plaques manquantes, selon les indications des riverains.

D'ores et déjà, Robert Parage et les deux tucistes qui les accompagnent alternativement, à savoir Cédric Baillon et Christophe Lefebvre, ont réalisé 40 % de la tâche correspondante, grâce notamment au groupe électrogène acquis récemment.

Les plaques et les numéros de rues, c'est une affaire d'identité qui va bien plus loin que le repérage dans l'espace pour rejoindre le repérage dans l'histoire. Combien de Macariens connaissent-ils vraiment le nom de leurs rues ?

CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes du restaurant scolaire

Voici la suite du Conseil municipal du 29 septembre dont une partie a été publiée le 1^{er} novembre dans nos colonnes.

Points d'information. — M. Cadi rend compte des modalités fiscales d'exploitation de la licence 4 acquise pour l'esplanade des Grottes. Est ouverte l'hypothèse de cession à l'Office macarien du tourisme. A ce sujet, le maire évoque la nécessité de rédiger la convention de gestion du camping des Grottes destinée à cette même association.

M. Sudery rapporte les retards apportés à la pose du réseau d'assainissement, rue de Verdun, par la présence en sous-sol de rocher calcaire.

M. Broustet regrette vivement à ce sujet que les travaux n'aient pas été achevés pour la rentrée scolaire. Le maire indique l'organisation en novembre d'une réunion publique d'in-

formation, plus particulièrement destinée aux riverains des deuxième et troisième tranches.

M. Cadi expose succinctement les comptes du restaurant scolaire pour l'année 1987-1988, faisant ressortir une augmentation de la prise en charge municipale de 5,75 %, soit 2,733 F par repas. Dans l'année, 29 730 repas ont été servis, soit 221 par jour, dont 36 % sur les communes desservies des coteaux, c'est-à-dire Pian, Saint-André-du-Bois, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Bois et Saint-Martial. D'ores et déjà, le mois de septembre 1988 accuse une augmentation de 8 % en effectif de fréquentation, ce qui démontre que Saint-Macaire est en train d'échapper à la stagnation démographique.

Le maire rend compte de la réunion de commission du Syndicat de lutte contre l'incendie qui a permis de ca-

drer les deux problèmes à résoudre rapidement par le conducteur d'opération, en l'occurrence la DDE : le choix d'implantation (anciens Etablissements Labrousse ou terrain de la gare) et la nécessité des deux logements de fonction (leur suppression réduirait de manière notable le coût d'investissement).

M. Sudery indique qu'un premier recensement des tombes présumées à l'abandon, mené conjointement avec M^{me} Darroussat et M. Chavaneau, a dégagé 146 emplacements disponibles.

Sur question de M. Bouey, le maire indique que le remplacement de l'abribus du Moulin est envisagé sur la pointe même du quartier, moyennant une étude préalable du futur square prévu à cet endroit.

Questions diverses. — M. Bouey rend compte de l'assemblée générale

du GASM qui a vu l'élection comme président de M. Lacampagne, en remplacement de M. Fabe. Dans le calendrier d'occupation de la salle des fêtes, les manifestations culturelles auront la priorité sur les quines.

M. Lagahuzère réclame la mise en place de ralentisseurs sur les allées des Tilleuls pour obliger le ralentissement de la circulation et une chicane pour faire respecter le sens unique. Il rapporte les rumeurs, bien entendu inexacts, concernant le versement de 70 000 rancs à la commune par le producteur du film tourné au Mercadiou et propose la transformation de la place en secteur piétonnier.

M. Tremea demande un enlèvement rapide de la terre répandue sur la chaussée au Thuron, à Rendesse et au Mercadiou, ceci pour les besoins du tournage.

MERCREDI 9 NOVEMBRE 1988

EDUCATION/ SAINT-MACAIRE

Un CES sur la rive droite ?

Depuis dix ans, au Pian-sur-Garonne, un terrain pour l'instant « gelé » attend le collège de « la rive droite ». Les parents d'élèves viennent de le rappeler

« Le conseil général va incessamment voter son budget. Le terrain du Pian-sur-Garonne est toujours gelé, en vue de la construction du CES rive droite. En un an, le projet peut être mené à son terme ! »

Les parents d'élèves du canton de Saint-Macaire et de l'école de Sainte-Croix-du-Mont (FCPE) viennent de rappeler opportunément qu'ils restaient vigilants quant aux décisions qui seront prises dans le secteur, pour résoudre les problèmes scolaires.

« Aujourd'hui, les 400 élèves du canton sont scolarisés dans les collèges de Langon. C'est inadmissible. »

Réunis récemment à la Maison de pays, les parents d'élèves des conseils nouvellement élus ont voulu réactiver le dossier du col-

lège de la rive droite. Leurs arguments ?

« L'éducation est une priorité nationale. Le Conseil général est prêt à débloquer un milliard de centimes. L'ensemble des partenaires locaux (parents, enseignants, personnels de l'éducation, SISS) déplorent les conditions aujourd'hui précaires de l'accueil des enfants à Langon. Le lycée de Langon, pour lequel il avait fallu se battre, est d'ores et déjà trop petit. La population scolarisable ne cesse d'augmenter dans cette partie de la vallée de la Garonne. Et puis », expliquent les parents d'élèves, « agrandir le collège Jules-Ferry n'est pas la solution. Tout comme celle qui consisterait à miser sur un remodelage de la carte scolaire, ou attendre le pourrissement de la situation en pronostiquant une baisse des effectifs. »

SAINT-MACAIRE

Les manifestations du Souvenir

Le maire et le Conseil municipal invite la population à se joindre nombreux aux cérémonies commémoratives du 70^e anniversaire de l'armistice de 1918 qui se dérouleront comme suit :

10 h 15 : rassemblement devant la mairie.

10 h 30 : cérémonie religieuse célébrée par Jean Melous, curé de la paroisse, dans l'église Saint-Sauveur.

11 h 15 : regroupement des croyants et non-croyants sur le parvis de l'église.

11 h 25 : dépôt de gerbe devant le monument aux morts, appel des Macariens tombés au champ d'honneur et allocutions.

11 h 45 : présentation à la mairie de l'exposition préparée conjointement avec le Mouvement de sauvegarde et de rénovation, projection de témoignages d'anciens de Verdun.

12 h 15 : remise de diplômes d'honneur au nom du président de la République à nos derniers témoins de la Grande Guerre, et vin d'honneur.

15 heures : visionnement du film d'Abel Gance, « J'accuse » (1938).

17 heures : projection du montage d'actualités de l'époque réalisé par Jean Aurel et Cécil Saint-Laurent, « 14-18 », document faisant autorité en la matière et décortiquant l'implacable logique de la guerre dans toute son horreur. Il suffit pour cela de se rappeler la trop fameuse offensive Nivelle du 16 avril 1917 qui, en quatre heures, coûta la vie à 130 000 hommes.

Collecte de vêtements

L'Association des Paralysés de France organise encore cette année une nouvelle collecte de vêtements et textiles usagés au profit de son action sociale en faveur des personnes handicapées.

Vous avez trouvé dans vos boîtes aux lettres des sacs plastique destinés à recueillir vos dons.

La municipalité pleinement associée à cette initiative généreuse vous demande de porter dans la mesure du possible vos dons à la mairie, et ce avant le samedi 19 novembre prochain.

Pour les personnes qui ne pourraient se déplacer ou pour les colis trop volumineux ou trop lourds, prévenir le secrétariat de mairie avant cette date pour enlèvement.

ARTS ET SPECTACLE/ SEMAINE AFRICAINE

Ils se souviendront d'Ibrahima

L'association Ardilla peut se féliciter du succès de la Semaine africaine. Elle a attiré beaucoup de monde et proposé des spectacles de qualité

« Dis monsieur, comment on en joue, de ça ? » Ibrahima sourit, ouvre la vitrine et prend une des sansas exposées. Là, tout en faisant naitre de quelques lamelles de métal une mélodie surprenante, il raconte aux enfants rassemblés la légende de la création du monde, née un jour de ces quelques notes...

Plus tard, il expliquera la technique du balafon ou la constructin du djembé, ou encore jouera avec aisance du tambour à eau aux graves profonds, pendant que, à l'étage, un autre groupe assiste tout bonnement à une veillée africaine par vidéo ininterposée.

PLUS DE 500 ENFANTS

Du lundi au samedi, ils furent plus de 500 écoliers qui défilèrent ainsi avec maîtres et maîtresses, posant mille questions à Ibrahima Traoré, musicien et animateur de cette exposition proposée par la Maison d'Afrique noire, et dont la compétence souriante a ravi petits et grands. Si l'on ajoute les élèves du collège et du lycée

agricole de Bazas qui vinrent le visiter le mercredi, les anciens de la maison de retraite — mais oui — et les autres visiteurs des alentours, ils furent plus de 700 à franchir les portes de la Maison du pays de Saint-Macaire, lieu magnifique et privilégié.

La Semaine africaine, c'était aussi la conférence-diaporama du professeur Yves Chapple, le mardi 18 au soir : salle comble pour un voyage passionnant dans l'histoire, la géographie et la culture du Burundi, en particulier ses traditions instrumentales et vocales (ah !... ces timbres de voix !...). C'était enfin la Nuit africaine du samedi 22, où la salle des fêtes, transfigurée par le chef-décorateur-éclairagiste Pascal Albizu, assisté de ses deux fidèles adjoints Michel Guiraudon et Jean-Noël Lespes, a accueilli 200 personnes aux oreilles bien dégagées (au sens figuré, bien sûr...).

Un trio plein de ressources, d'invention, d'humour et de sens des sons a, sous la houlette du pro-

fesseur de percussions de l'école de musique, Hubert Turjman, installé de chaudes pulsations bien-faisantes dans une première partie. L'entracte eut son héros : le planteur proposé au bar recueillit à son tour tous les suffrages des « voyageurs » d'un soir.

Enfin, Foly-Bâ vint : trois percussionnistes complices, bourrés d'énergie — dont Ibrahima, visiblement radieux au contact des planches; un talentueux chanteur, joueur de balafon et de kora, qui sut lancer dans l'espace des sons de cristal dans le silence revenu; un couple de danseurs, virevoltants, impétueux et souriants à la fois, et qui, en fin de soirée, surent entraîner de nombreux spectateurs dans la ronde fraternelle de la danse africaine.

Une chouette semaine, en vérité : qu'en soient ici remerciés tous ceux qui, adhérents ou non à Ardilla, y ont participé, chacun à sa mesure, et ont permis ensemble à cet automne africain d'exister en pays macarien.



Le « bœuf » final réunissant tous les musiciens



Hubert Turjman et Pim : humour et percussions



Des danses à vous couper le souffle



Quand vibrent les cordes de la kora



Un groupe d'enfants dans la Maison de pays métamorphosée



« Et ça, Ibrahima, comment on en joue ? »



Le public avant...



... Le public après (Clichés « Sud-Ouest »)

Agenda du 11 Novembre

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.
Médecin. Voir Langon.
Pharmacie. De Hiranzo Debelle, Langon, tél. 56.63.12.14.
Vétérinaire. Docteur Richard, Bazas, tél. 56.25.01.05.
Ambulance. Dufau, Langon, tél. 56.63.05.53.
Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.
Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.
Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 56.63.15.70.
SOGEDO. Tél. 56.63.05.56.
Cérémonies. 10 h 30, messe à Saint-Macaire; 11 h 15, rassemblement place de l'église; 11 h 25, dépôt de gerbe au monument aux morts, lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, allocution du maire; 11 h 45, présentation de l'exposition 1914-1918 à la mairie; 12 h 15, remise des diplômes d'honneur à Etienne Merle, Maurice Begingette et Jean Villefranche; vin d'honneur.

Bicentenaire : 14/11 Bergœing à l'ordre du jour

La personnalité du Macarien François Bergœing, député conventionnel de la Gironde, se précise de plus en plus, grâce aux documents envoyés par l'un de ses descendants, enseignant à l'université de Nantes. Les recherches dans les archives départementales et municipales ont complété le tableau mais elles ont aussi permis de repérer de nombreuses informations sur les événements macariens de l'époque : fêtes révolutionnaires, visites des représentants en mission, établissement des rôles d'imposition, etc.

La première étape du travail du comité macarien du bicentenaire est donc achevée : il s'agit donc dé-

sormais de déterminer les modes d'exploitation de ces archives pour bâtir un programme de manifestations pour 1989, coïncidant avec les grandes dates de la Révolution. Toutes les personnes intéressées sont donc invitées à participer à la réunion du comité du bicentenaire qui se déroulera à la mairie le mercredi 16 novembre, à 21 heures.

Football

Réunion du bureau directeur de l'ASM aujourd'hui à 21 heures, au foyer du stade. Cet avis tient lieu de convocation.

ASSAINISSEMENT

Nouvelle réunion publique d'information

La troisième tranche du réseau d'assainissement macarien est en voie d'achèvement sur le parcours rue de Verdun, Allées et place Tourny. En tout état de cause, elle sera complètement en service d'ici la fin de l'année, de même que le nouveau réseau d'adduction d'eau.

C'est pourquoi le Syndicat intercommunal d'assainissement propose aux propriétaires concernés une réunion publique d'information présidée par le maire, en présence de la SOGEDO, compagnie fermière, et de la SOCAMA, maître d'œuvre, réunion qui se déroulera à la mairie de Saint-Macaire le jeudi 17 novembre, à 21 heures. La réunion est ouverte bien entendu à toute personne intéressée issue des quatre communes adhérentes au syndicat.

Le syndicat continue avec ténacité à concrétiser la mission qu'il s'est fixée. Lors de sa dernière réunion du 26 octobre dernier, il a déterminé l'implantation des tranches 1989 et 1990. Finalement, sept programmes annuels seront nécessaires pour achever le réseau au lieu des cinq prévus initialement, sachant que chaque tranche suppose un investissement situé entre 4 500 000 francs et 5 000 000 francs TTC. Le détail des implantations sera publié prochainement : chaque commune a bien sûr donné la priorité à l'achèvement de l'équipement des zones agglomérées.

Le problème de production d'hydrogène sulfureux au niveau de la station d'épuration de Langon sera résolu par l'injection de sulfate ferreux liquide au droit des trois stations de refoulement réparties sur le réseau. Le gaz en question peut attaquer les ouvrages en béton et les canalisations en amiante-ciment. Fort heureusement, le réseau de raccordement sur la station de Langon a été réalisé en PVC. Le phénomène, repéré désormais dans la plupart des réseaux comme celui du bassin d'Arcachon, semble avoir pour origine l'évolution de la composition chimique des détergents et autres produits d'entretien. Il faut préciser que les usagers ne subissent aucune nuisance liée à ce problème.

D'autre part, la DDASS a été chargée de déterminer en cette période les taux de pollution enregistrés par les rejets viticoles, notamment sur Saint-Maixant. Le cas des abonnés non domestiques doit faire en effet l'objet d'une convention particulière entre le syndicat et l'intéressé pour adapter la tarification à la réalité des rejets effectués sur le réseau.

Enfin, l'application des nouveaux tarifs sur Verdels et Saint-Maixant révèle un coefficient d'augmentation moyen des abonnements de 2,79, se répartissant entre 1,75 pour les contrats de 30 m³ et 3,18 pour les contrats de 584 m³. Les riverains de la troisième tranche macarienne seront assujettis au nouveau tarif à partir du 1^{er} avril 1989 pour respecter le délai maximal de quatre mois décompté à partir de la mise en service du réseau.

Les riverains utilisant des puits pour leur consommation domestique verseront un forfait basé sur 150 litres par usager et par jour, l'utilisation pour l'arrosage ou toute autre activité non polluante n'entre pas dans ce mode de calcul bien évidemment.

En somme, la mise en œuvre de l'assainissement relève donc une complexité qui fait appel au civisme des usagers, l'opération ne pouvant réussir sans leur adhésion.

SAINT-MACAIRE 12/11

Agenda

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.
Médecin. Voir Langon.
Pharmacie. Lacoste à Cadillac, tél. 56.27.13.54.
Ambulance. Claverie à Cadillac, tél. 56.62.65.25.
Vétérinaire. Capeyron à Uzeste, tél. 56.25.34.03.
Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.
Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.
Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.
Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.
SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.
Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.
Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05.; Langon, Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96.; Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21.; Saint-André-du-Bois, Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19.; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 12 novembre. A 17 h, Maison de retraite; 18 h, Saint-André-du-Bois.
Dimanche 13. A 9 h 30, Saint-Maixant; 11 h à Saint-Macaire; 18 h 30, au Pian-sur-Garonne.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.
Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.
Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.
Musée postal d'Aquitaine. Du 15 octobre au 1^{er} décembre, samedis, dimanches et jours fériés, de 14 h à 18 h.
Pétanque. Place Tourny, dimanche à partir de 14 h 30, concours à la bouteille.
Théâtre. « La Perruche et le poulet », de Robert Thomas samedi à 21 h, salle F.-Mauriac par les Tréteaux de Saint-Pierre.

Club du 3^e âge

Le Club de l'amitié informe ses membres et ses amis qu'il organise le dimanche 20 novembre à 16 heures son quinquagénaire. Il invite également les membres de la société à s'inscrire auprès de M^{me} Caillaud et Cassagne pour le repas annuel qui aura lieu, jeudi 24 novembre à Loupiac-de-La Reole. Départ à 11 heures de la place de l'Horloge.

Repas du 3^e âge

Si vous avez 65 ans et plus, vous êtes cordialement invité au repas du 3^e âge, qui aura lieu cette année le dimanche 4 décembre au restaurant scolaire comme le veut la tradition. Bonne chère, chansons, animation et bal s'ajouteront au plaisir d'être ensemble pour faire de ce repas un moment de fête et de convivialité. Pour préciser votre participation, adressez vous soit à la mairie soit à M^{me} Caillaud, présidente du Club de l'amitié.

SAINT-MACAIRE 17/11

Assemblée générale des côtes de Bordeaux Saint-Macaire

Le bureau du syndicat des côtes de Bordeaux - Saint-Macaire invite tous les viticulteurs de l'aire d'appellation à l'assemblée générale qui se tiendra le samedi 19 novembre, à 15 heures, à la salle des fêtes de Saint-André-du-Bois.

Objet : compte rendu annuel, situation financière, distribution des feuilles de Label.

Présence indispensable.

Nîmes solidarité

Après appel lancé dans la presse, Saint-Macaire a fait parvenir à la commune de Nîmes la somme de 3 300 francs, se répartissant comme suit : 300 francs de dons de particuliers provenant de foyers de retraités, 1 000 francs versés par le maire et les adjoints sur leurs indemnités, 2 000 francs attribués par le centre communal d'action sociale dans sa séance du 19 octobre dernier.

11 Novembre, cérémonies du Souvenir



Une vue de l'exposition sur la guerre 1914-1918 à la mairie.



J.M. Billa, maire, remet le diplôme décerné par le président de la République à M. Merle, ancien combattant 1914-1918 (Photos J. Sanche)

Vendredi 11 novembre, Saint-Macaire, comme de très nombreux villages et villes de France, rendait un hommage particulier aux combattants de 1914-1918 à l'occasion du 70^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

A 11 h 15, après la cérémonie religieuse, un grand rassemblement regroupait, place de l'Église, les membres du Conseil municipal, le corps des sapeurs-pompiers, la gendarmerie, les porte-drapeaux, les enseignants et leurs élèves, les représentants des associations locales et la population.

Le cortège se déployait autour du monument aux morts où était déposé une gerbe.

Il était procédé ensuite à l'appel émouvant des Macariens morts pour la France pendant ce meur-

trier conflit, suivi par une minute de silence.

M^{me} Lorriot, adjointe, prononça le message du secrétaire d'État aux anciens combattants.

Après une vibrante Marseille et l'allocution de J.M. Billa, maire de Saint-Macaire, tout le monde était invité à la mairie où avait lieu une exposition d'objets, de journaux et de gravures rappelant cette douloureuse époque.

Après cette visite, dans la salle du Conseil, M. le Maire remettait à M. Merle le diplôme adressé aux anciens combattants par le président de la République. Diplôme adressé également à M. Begingette et Villefranche qui, n'ayant pas pu se déplacer pour raison de santé, le reçurent chez eux porté par une délégation.

Un vin d'honneur clôturait cette cérémonie du Souvenir.

Football

Samedi 19 novembre

Débutants vont à Cadaujac, départ du stade à 13 h 45.

Poussins vont à Saint-Pierre-d'Aurillac, départ du stade à 14 h.

Pupilles jouent à Saint-Macaire, à 14 h, au stade.

Juniors rencontrent Rions. Samedi ou dimanche. Voir Eric Daubisse et Didier Garrelongue.

Fête de la Palombe

Dans le cadre de la préparation à la Fête de la palombe, qui se déroulera à Saint-Macaire, le samedi 26 novembre, une réunion pour les viticulteurs participant à la dégustation-vente est organisée le lundi 21 novembre, à 21 heures, à la Maison de Pays de Saint-Macaire, afin de mettre au point en commun les modalités d'organisation.

Sorties du mois d'octobre

1^{er} octobre. — Transport d'urgence, commune de Saint-André-du-Bois, un malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

2 octobre. — Transport d'urgence, commune de Pian-sur-Garonne, lieu dit la Gravette, soins donnés sur place par le médecin du corps. Pas d'évacuation.

3 octobre. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-André-du-Bois.

5 octobre. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-Macaire.

6 octobre. — Feu de bournier, commune de Saint-Martin-de-Sescas, feu de broussailles, commune de Saint-Maixant.

8 octobre. — Transport d'urgence, commune de Saint-André-du-Bois, soins donnés sur place par le médecin du corps, pas d'évacuation; accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, route de Verdélais, pas d'évacuation.

9 octobre. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-Macaire, chemin de Cassagne.

10 octobre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Maixant, lieu dit le Bourg, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

11 octobre. — Transport d'urgence, commune de Saint-Maixant, lieu dit les Noyers, un malade évacué sur la clinique Sainte-Anne.

12 octobre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, lieu dit la Gare, une victime évacuée sur le CH Pasteur, et soins donnés à un malade par le médecin du corps.

14 octobre. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, aux écoles; destruction de nuisibles, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, au restaurant scolaire.

15 octobre. — Feu de cave, commune de Saint-Macaire, lieu dit le Moulin; transport d'urgence, commune de Saint-Maixant le Bourg, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence, commune de Sainte-Foy-la-Longue, lieu dit Mouline, un malade évacué sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; destruction de nuisibles, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Gaillard.

16 octobre. — Transport d'urgence, commune de Pian-sur-Garonne, victime décédée avant notre arrivée,

transport vers la morgue de Saint-Macaire; transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, devant la caserne, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

17 octobre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Maixant, lieu dit Malagare, un malade évacué sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

19 octobre. — Accident de la circulation, commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

20 octobre. — Dégagement de chaussée, commune de Saint-Macaire, sur RN 113.

22 octobre. — Transport d'urgence, commune de Verdélais, lieu dit la Demi-Lune, pas d'évacuation; accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne sur RN 113, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

24 octobre. — Transport d'urgence, commune de Caudrot, un malade évacué sur la clinique Sainte-Anne.

25 octobre. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-Maixant, lieu dit Cariot; destruction de nuisibles, commune de Saint-Maixant, lieu-dit Cariot.

26 octobre. — Destruction de nuisibles, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit la Mane; destruction de nuisibles, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac, lieu dit Jean-Redon.

28 octobre. — Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, une personne ramenée à la maison de retraite de Saint-Macaire; feu de broussailles, commune de Saint-Martin-de-Sescas, lieu dit Machore.

29 octobre. — Sauvetage d'animal tombé dans une piscine, commune de Saint-Martin-de-Sescas, lieu dit l'Esquillot.

30 octobre. — Feu de friteuse, commune de Saint-Maixant, lieu dit les Baudettes.

31 octobre. — Feu de gazinière, commune de Verdélais, route de Saint-Germain-de-Graves.

SAINT-MACAIRE - SUPER-LOTOS

Samedi 19 novembre, à 21 h, A.S.M. avec cuisse de bœuf, gigots, longues, poulets...

Dimanche 20 novembre, à 15 h 30, au lieu de 16 h, QUINE du 3^e Age avec de nombreux lots

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicités. J. Sanchez, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépôt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querré, cours de la République.

LOISIRS

Pétanque. Concours à la bouteille le dimanche à 14 h 30, place Tourny.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Andreu, à Saint-Macaire, tél. 56.62.22.89.

Ambulance. Micaelo, tél. 56.62.36.36.

Vétérinaire. Docteur de Peretti, Langon, tél. 56.62.38.67.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Centre antipoisson. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot : tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire : cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois :

M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19. Saint-Maixant : cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

Assemblée générale de la pétanque macarienne

L'assemblée générale de la pétanque macarienne aura lieu le vendredi 18 novembre à 21 heures dans une salle de la mairie.

A l'ordre du jour : compte rendu moral et financier, questions diverses, renouvellement du bureau.

Tous les sociétaires, ainsi que les personnes désireuses de pratiquer la pétanque au sein de notre club, y sont cordialement invités.

SOCIÉTÉ/ COMMÉMORATION

Les anciens combattants honorés

A l'occasion du 70^e anniversaire de l'Armistice de 1918, le président de la République avait souhaité faire parvenir à tous les participants à la Grande Guerre encore présents parmi nous, un témoignage de la reconnaissance de la Nation sous la forme d'un diplôme personnalisé.

Seul Etienne Merle, premier Français à pénétrer dans Saint-Michel libérée, put se rendre à la mairie pour, à midi, recevoir le diplôme des mains du maire, en présence d'une assistance fournie venue découvrir l'exposition préparée pour la circonstance par le Mouvement de sauvegarde et la municipalité. Chacun fut saisi d'une émotion intense lorsque, le document entre les mains, Etienne Merle rappela avec toute l'énergie du souvenir qu'un tel témoignage devait revenir en priorité à ceux dont le nom est inscrit sur le monument aux morts.

L'après-midi, une délégation municipale se rendit au domicile de Jean Villefranche, ancien de l'artillerie, pour lui remettre en présence de son épouse le diplôme. Ce fut évidemment l'occasion de rappeler le parcours du récipiendaire pendant la Première Guerre mondiale.

Puis ce fut le tour de Maurice Begingette, ancien marin, président de la section de «Ceux de Verdun» pour l'arrondissement de Langon, légionnaire de multiples fois médaillé, qui, sur son fauteuil, narra longuement les douloureux événements auxquels il fut directement associé, aussi bien à Verdun qu'à Villers-Cotterets ou dans les Flandres. Il connut l'entrée victorieuse dans Bruxelles derrière le roi des Belges, non sans avoir été au préalable gravement blessé et donné pour mort à sa famille. Evidemment, ses enfants M. et M^{me} Phare-Begingette, purent relancer sans mal le récit, tant ils connaissent les tenants et les aboutissants sans pour autant se lasser.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie le jeudi 24 novembre, à 21 heures.

A l'ordre du jour : budget supplémentaire 1988; Centre de secours; bicentenaire; questions diverses.

Comme d'habitude, les Macariens sont invités à participer à la réunion à l'issue de laquelle ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

La fête de la palombe à Saint-Macaire 23/11

Après le succès remporté l'an passé à Saint-Pierre-d'Aurillac, pour la première Fête de la palombe, les Gaves récidivent à Saint-Macaire, ce samedi 26 novembre.

Les festivités débuteront à 15 h 30, à la mairie, avec une table ronde sur le thème « Chasses traditionnelles, vins en Gascogne ».

A 18 h 30, dégustation-vente de vins de la région, au son du fifre et

du tambour. Des viticulteurs de la région proposeront leurs produits.

A 20 heures, banquet gascon, animation durant le repas : musique, concours de chant de palombes, histoires gasconnes.

Enfin, à 23 heures, musique et danse avec Bernard Lubat et la participation de l'école maternelle Ardilla. Une bonne journée en perspective !

VIE SCOLAIRE/ CPE

Pour la construction d'un troisième collège

Une réunion s'est tenue le 9 novembre, à Saint-Macaire, à l'initiative des CPE du canton et de Sainte-Croix-du-Mont concernant la construction du troisième collège du secteur de Langon, rive droite.

Assistaient à cette réunion : de nombreux parents des communes concernées, M. Lafourcade, conseiller général; M^{me} et MM. les maires ou leurs représentants des

communes suivantes : Caudrot, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Maixant, Pian-sur-Garonne, Saint-Macaire, Verdélais, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Germain-de-Graves.

MM. Hilaire et Augey, vice-présidents du SISS. MM. Géron et Lauret, président et secrétaire du CPE de Langon.

M. Lagorce, député-maire de

Langon et M. Vérité, conseiller général du canton de Langon, se sont excusés de leur absence en signifiant par courrier leur soutien à cette action.

Devant la nécessité du troisième collège, les CPE, largement mobilisés, avaient distribué une lettre pétition à tous les parents. A ce jour, 400 signatures ont été collectées.

Au cours du débat, une majorité

des élus, des parents présents et des différents organismes, s'est engagée à soutenir ce projet.

M. Lafourcade a souligné le fait que, contrairement à ce qui est dit, la démographie est stable et que plus de 400 enfants sont scolarisés dans le Langonnais. Il a tenu à préciser que la création de ce troisième CES devait se faire conjointement avec la mise aux normes de sécurité du collège

ST-MACAIRE 22/11

Maison de retraite

Le groupement des associations de Saint-Macaire (GASM) organise le dimanche 27 novembre à partir de 15 heures un loto dans la salle F.-Mauriac. Les bénéfices de ce loto seront versés à la maison de retraite

Jules-Ferry. Une unité scolaire CES 400 représentera une meilleure scolarisation, ainsi qu'un facteur économique créateur d'emplois.

M. Hilaire a retracé les différents épisodes de la lutte engagée depuis 1977 sur ce projet et a conclu que l'essentiel du chemin étant fait, aujourd'hui, la volonté des parents, des élus, de la population doit être enfin respectée.

SAINT-MACAIRE 24/11

Le marché en progression constante



Les deux côtés des allées des Tilleuls sont désormais occupés sur un bon tiers de leur longueur
(Photo J. Sanche)

Tout dernièrement, ce fut un fromager qui vint s'adjoindre aux neuf permanents du marché du jeudi matin, sans compter les occasionnels qui portent à une quinzaine le nombre d'étals présents sur les allées des Tilleuls ce jour-là.

Il n'y a pas de doute, le marché accroît ses potentialités, lentement mais sûrement, sans aucune intervention extérieure ni publicité particulière. C'est dire combien cet événement hebdomadaire devient un atout incontestable pour Saint-Macaire.

Car, encore modeste dans ses dimensions, il n'en présente pas moins à la fois une complète palette de produits et une atmosphère vivante particulièrement attractive. Affaire à suivre.

Coupure d'eau

Le service des eaux Sogedo informe ses abonnés de la commune de Saint-Macaire que des coupures d'eau interviendront du 24 novembre au 1^{er} décembre, en raison de travaux effectués.

95920

M. Francis CAZEAUX

artisan charpentier,

informe sa fidèle clientèle que les bruits concernant la situation de son entreprise sont faux et il poursuivra toute personne les colportant

La Prévention routière toujours présente



M. Cheyron et un gendarme plongé dans la voiture de Claude Faure (Photo J. Sanche)

Tout récemment, devant la mairie, la brigade de gendarmerie a procédé, avec le soutien vigilant du délégué cantonal à la Prévention routière, M. Cheyron, aux contrôles de voiture désormais connus.

Ce fut une file pratiquement ininterrompue de Macariens qui choisit, durant la matinée, de faire vérifier le réglage de ses phares, recevant un accueil empreint d'efficacité et de courtoisie.

Le civisme, ça existe quand même !

Centre de secours

Comme chaque année, à la même époque, les soldats du feu se présenteront à la population du canton pour lui offrir leur calendrier aux dates suivantes :

3 décembre, Saint-Macaire, Saint-André-du-Bois, Sainte-Foy-la-Longue.

10 décembre, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Sescas.

Persuadés que, comme d'habitude, ils recevront de chacun d'entre vous le meilleur accueil, ils vous adressent par avance leurs souhaits sincères pour l'année nouvelle et un grand merci pour votre générosité.

SAINT-MACAIRE 25/11

FOOTBALL

Un beau match : Castets-Libourne en cadets

Pour la quatrième fois, les cadets A de Castets-en-Dorthe se produiront sur l'excellente pelouse de Saint-Macaire. Cette fois, l'adversaire sera de taille puisqu'il s'agit des cadets A de Libourne qui disputent le championnat de France cadets. Côté castériot, cette rencontre constituera un excellent test après la qualification en première phase pour le championnat Honneur ligue. En effet, l'équipe entraînée par Noël Labat et Jean-Loup Dutreuilh (ex-macarien) a obtenu cinq victoires et un nul en cham-

pinonat lors de la première phase. Tous les joueurs sont conscients de la difficulté de la rencontre face à Libourne, mais ils feront de leur mieux pour ce match de préparation.

Le match qui se déroulera dimanche 27 novembre, à partir de 15 h 30, sera l'occasion de revoir B. Daubisse, F. Monjot, J. Guimberteau qui ont débuté à l'école de football de Saint-Macaire.

Venez nombreux encourager et soutenir les bleus de Castets qui en auront bien besoin. Un grand merci aux dirigeants de l'ASM pour le prêt des installations. A dimanche, 15 h 30 : entrée gratuite.

SAINT-MACAIRE 26/11

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles photos, publicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire, dépôt M. Depoivre, place de l'horloge.

Sous dépôt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 heures à 12 heures.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 26. A 17 heures, maison de retraite, à 18 h 00, Saint-André-du-Bain.

Dimanche 27 : A 9 h 30, Saint-Maixent, à 11 heures, Saint-Macaire, à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Busetta, à Barsac, tél. 56.27.16.41.

Ambulance. Meillon, à Bazas, tél. 56.25.92.62.

Vétérinaire. Richard, à Bazas, tél. 56.25.01.05.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.53.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre anti poison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05. Langon, M^{me} Dubercq et M^{me} Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse, Tallet, tél. 56.63.71.19. Saint-Maixant, cabinet Gazziero, Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours, sauf lundi, tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

Musée postal d'Aquitaine. Du 15 octobre au 1^{er} décembre, samedis dimanches et jours fériés de 14 h à 18 h.

Pétanque. Dimanche à 14 h 30 place Tourny, concours à la bouteille.

Précision

Les bénéficiaires du loto organisé par le GASM dimanche 27 novembre, à 15 heures, à la salle des fêtes (cf. « Sud-Ouest » du 22 novembre) seront bien versés à la maison de retraite, mais ils seront destinés à l'animation des pensionnaires de cet établissement.

POLITIQUE/ CONSEIL MUNICIPAL

Les liens avec l'Office macarien du tourisme

Le Conseil municipal s'est réuni en présence de 11 élus (absents excusés : MM. Tremea, ayant donné pouvoir de vote au maire; Chavaneau, Bore, Lepine, Labarrière, Cassagne) et de trois Macariens.

Compte administratif 1987. Le maire présente le compte administratif 1987 faisant apparaître un excédent de fonctionnement de clôture de 511 263,09 F dont la partie réaffectable en 1988, l'a déjà été au budget primitif soit 401 116,93 F.

Ce document, seul véritable témoignage de la situation financière de la commune doit être comparé au compte administratif 1983 pour rendre compte des évolutions de la gestion municipale au cours du mandat en voie d'achèvement.

De 83 à 87, les dépenses d'investissement ont doublé dans la même proportion que l'endettement de la commune. Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement ne progressaient que de 36 % et les rentrées en impôts locaux de 25 % (soit 5 % par an).

Ajoutons à cela la baisse tenancière de l'excédent de clôture qui deviendra minime en 1988 et l'on aura compris l'orientation majeure du mandat. La marge d'autofinancement disponible au début a été convertie en fin de mandat en remboursement d'emprunts.

Ce système permet d'investir sans augmenter les taux d'imposition locale. L'excédent se reconstituera au fur et à mesure que seront reversées les surtaxes payées par les usagers sur le nouveau réseau d'assainissement et d'adduction d'eau potable.

Sur cette présentation détaillée, le maire s'étant retiré comme il se doit, le Conseil municipal adopte le compte administratif 1987 à l'unanimité moins une abstention (M. Broustet).

Conventions avec l'Office macarien du tourisme. MM. Cadi et Bouey rapportent les informations qu'ils ont recueillies auprès du centre des impôts pour les modalités d'exploitation de la licence IV acquise par la commune pour les Grottes. Après réflexion en commission, la licence pourrait être louée à l'Office macarien du tourisme pour un forfait annuel de 1 500 francs hors taxes, puisque l'esplanade des Grottes est destinée à servir de prolongement aux activités du camping des Remparts, entre autres utilisations possibles. L'Office macarien du tourisme s'acquitterait alors de toute la fiscalité correspondante; un sous-seing notarié officialisant la location. Cette proposition est retenue à l'unanimité.

Le maire rend compte par ailleurs de la nécessité d'officialiser la gestion du camping des Remparts par l'Office macarien du tourisme. La commission d'administration générale envisage une convention annuelle mettant à disposition l'ensemble Grottes-camping pour un forfait annuel de 30 000 francs hors taxes. Tout déficit constaté entre les recettes du camping et le forfait de gestion ferait bien sûr l'objet d'une subvention d'équilibre de la part de la commune. Quant aux bénéfices éventuels, leur affectation serait définie chaque année, lors de la négociation de la nouvelle convention.

En conclusion, le maire indique à M. Broustet que l'annuité de remboursement d'emprunt contractée pour le camping atteint environ 95 000 francs, compte tenu de la compensation de TVA. La part d'annuité à couvrir par les recettes du camping, c'est-à-dire les frais financiers, est globalisable à 65 000 francs, soit le double du forfait de gestion proposé.

M. Lorriot précise que l'Office ne pourra faire de bénéfices sur le dos de la commune. En fait, le système envisagé est en tous points analogue à celui du centre aéré intercommunal de Saint-Pierre-d'Aurillac.

Après ces exposés, le Conseil municipal décide de proposer la dite convention de gestion à l'Office macarien du tourisme, à l'unanimité moins une voix contre (M. Broustet hostile au projet depuis le départ).

Autres décisions. A l'unanimité, le Conseil municipal a apporté une garantie de déficit plafonnée à 9 000 francs à l'Association intercommunale d'animation des côtes macariennes, coordinatrice du contrat bleu, en raison des incertitudes de financement par l'Etat. L'opération ne sera pas reconduite en 1989 si l'Etat n'a pas précisé ses intentions d'ici là.

A l'unanimité, moins deux abstentions (MM. Cadi et Darbo) le Conseil municipal a ratifié l'attribution de postes de TUC à Christophe Lefebvre, Jean-Noël Joret et Jérôme Labarrière (Tony Léon ayant démissionné courant août).

A l'unanimité, le Conseil municipal a décidé d'accorder à toutes les associations du pays macarien les condi-

tions d'utilisation de la salle François-Mauriac offertes aux associations macariennes.

A l'unanimité, le Conseil municipal a renoncé à préempter sur les ventes de Soza (rue du Thuron) et succession Ballans (rue de Verdun).

Questions diverses. M. Sudery fait le point sur les travaux d'assainissement en cours, indiquant que les riverains de la troisième tranche se verront imputer la nouvelle tarification de l'eau à partir du 1^{er} avril 1989. La mise en service de ce tronçon devrait intervenir début décembre.

M. Falissard rapporte les hypothèses d'aménagement de la pointe du Moulin et de la place Rendesse, examinées avec l'architecte conseiller du CAUE 33. Le maire évoque l'état des négociations en cours pour les échanges de terrains nécessaires à la définition de la place Messidan.

M. Lagahuzère s'interroge sur les raisons du refus de la maison de retraite d'accueillir certains non valides. Le docteur Cadi, quoique le Conseil municipal n'ait pas à intervenir sur le règlement intérieur et la gestion de l'établissement, répond que les pensionnaires trop dépendants relèvent d'unités spécialisées comme celle de Podensac, dotées des moyens correspondants, notamment en personnel.

M. Darroussat propose de susciter au minimum l'ouverture d'une permanence de vétérinaire.

M. Broustet demande que soient prises les mesures interdisant l'accès de l'enceinte du monument aux morts à la gent canine et féline.

Danielle Lapuyade a mené la revue...



Une perruche en pleine action...

C'est devant une assistance réduite que la courageuse équipe des Tréteaux de Saint-Pierre s'est produite dans la salle François-Mauriac. Le comité des fêtes, organisateur de la soirée, l'avait bien annoncé par la voie des affiches et des radios locales mais les colonnes de « Sud-Ouest » avaient été malencontreusement oubliées. Peu de Macariens étaient donc informés et les sceptiques de la culture n'en conclurent pas moins que seules les quines font recette.

Pourtant, le spectacle en valait la chandelle. Jean Daure, toujours à son aise sur scène, campait un inspecteur de police aussi tendre que rude.

Danielle Lapuyade « menait la revue » avec la malice et le bon sens propre à une standardiste, le

tout sur un rythme qui aurait pu être plus enlevé. Mais il s'agissait là de théâtre amateur et le public réserva de chauds applaudissements à une troupe si exceptionnelle quand on songe qu'elle est issue d'une petite commune rurale.

Le pays macarien peut légitimement être fier des Tréteaux de Saint-Pierre d'Aurillac.



Un poulet enrhumé... (Photo J. Sanche, « S.-O. »)

SAINT-MACAIRE

GAVES/ FÊTE DE LA PALOMBE

Une salve d'honneur pour les paloumaïres

Samedi, on a fêté le vin et les palombes. Sans pour autant laisser de côté les problèmes futurs



Des tables bien garnies... en mets et en convives



Le groupe Ardilla



On a dansé tard dans la nuit (Photos « Sud-Ouest »)



Un de Lous Pignadaç

Le débat

■ Moins de monde que l'an passé pour la table ronde consacrée à la chasse, qui s'est tenue à la mairie de Saint-Macaire au cours de l'après-midi. Il a été bien entendu question de la chasse en général, mais aussi de la défense des chasses traditionnelles.

Ont notamment participé à ce débat M. Pierre Augey, président cantonal et conseiller technique de la Fédération; M. Stéphane Hameaux, technicien de la Fédération des chasseurs, ceci pour les participants spécialisés. M. Billa, maire de Saint-Macaire, et M. Jean Lafourcade, conseiller général et maire de Saint-Pierre-d'Aurillac étaient également présents.

Les GAVES ont récidivé. En organisant la deuxième Fête des vins et de la palombe, ils ont suivi la lignée des alosades, qui ont eu lieu au printemps.

Les chasseurs (et non chasseurs) sont venus en masse, samedi soir, participer à la vente dégustation organisée par les viticulteurs de la région, mais aussi discuter de l'avenir des chasses traditionnelles, immortantes dans notre secteur, et sévèrement menacées.

La gravité du problème n'a toutefois pas empêché la joie et la bonne humeur de régner. Dans la soirée, tous les participants se retrouvaient autour des tables pour déguster le repas typiquement gascon servi à cette occasion : tourain, poires au vin, mais bien entendu... palombes ! Tout ceci au son de l'accordéon, qui a bien entendu délié les jambes au dessert.

Tard dans la nuit, on parlait encore musique, avec la compagnie Lubat et les musiciens de lous Pignadas, le groupe Ardilla... tandis que les plus purs retraçaient l'épopée 1988 de leurs palombières. Avant « l'adichats » final.

On reparle du troisième collège^{1/2}

Les parents d'élèves réclament de nouveau la construction du troisième collège.

Un rassemblement est prévu, samedi, devant la sous-préfecture

A l'heure où les projets concernant les affaires scolaires ne manquent pas, avec en particulier, le dossier de construction d'une nouvelle école maternelle, à Langon, les parents d'élèves relancent le débat sur le troisième collège.

Le sujet fait partie des plus débattus dans le canton ces derniers temps, évoqué notamment lors de la dernière réunion des classes, et souvent discuté en réunions du Conseil municipal.

Cette fois-ci, les parents d'élèves reviennent en force, bien décidés à obtenir ce troisième établissement. « Plus de quatre cents élèves, précisent-ils, sont directement concernés par ce projet. Les enfants traversent quotidiennement la Garonne pour s'entasser dans les deux collèges existants. »

Le conseil des parents d'élèves du canton de Saint-Macaire et de Sainte-Croix-du-Mont évoque également « la mise aux normes de sécurité du collège Jules-Ferry et l'agrandissement du lycée Jean-Moulin ». Il va sans dire que les parents espèrent qu'une rénovation de Jules-Ferry ne signifiera pas que l'on enterre le projet du troisième collège, même si la rénovation en question est prioritaire. Le 6 dé-

cembre prochain, une visite de l'établissement est d'ailleurs prévue, effectuée par des responsables soucieux de vérifier sur place le respect des normes de sécurité.

MANIFESTATION

Un rassemblement est prévu, samedi après-midi, devant la sous-préfecture de Langon, afin de sensibiliser les pouvoirs publics au problème du troisième collège. Une telle construction se ferait, naturellement, avec une subvention du Conseil général et les parents d'élèves espèrent, sur ce chapitre, que les élus continueront de les soutenir, comme ils l'ont déjà fait dans le passé, qu'il s'agisse du député-maire, Pierre Lagorce, très favorable au projet; de M. Vérité, qui pourrait défendre ce dossier sur les bancs de l'hôtel du département, ou encore de M. Monge, président du SISS (Syndicat intercommunal du secteur scolaire), regroupant trente-six communes.

En attendant, le Conseil municipal se réunit ce soir. Les élus de Langon, qui ont à plancher sur le budget, pourraient bien s'offrir aussi quelques échanges de balles relatifs aux affaires scolaires dans leur secteur.

ST-MACAIRE^{1/2}

Les produits phytosanitaires de la santé

Avec le souci de mieux connaître la toxicité des produits utilisés en viticulture, le GVAF de Saint-Macaire organise une réunion d'information avec la collaboration de M. Maurisseau, docteur au service de la médecine du travail de la MSA, le mardi 6 décembre, à 20 h 30, à la mairie de Saint-Macaire : mieux connaître la toxicité des produits utilisés; les incidences sur notre santé; précautions à prendre pour éviter certains troubles, sont les points abordés au cours de cette réunion.

Venez nombreux vous informer avant de choisir vos produits.

AFFAIRES SCOLAIRES/ TROISIÈME COLLÈGE^{5/12}

Rassemblement des parents d'élèves

Les parents d'élèves et de nombreux élus se sont rassemblés samedi, devant la préfecture. Ils demandent la construction d'un troisième collège

Les parents d'élèves du secteur scolaire se sont rassemblés, samedi après-midi, devant la sous-préfecture soutenus dans leur manifestation par de nombreux élus parmi lesquels le député-maire Pierre Lagorce; les conseillers généraux Vérité et Lafourcade; M. Monge, président du SISS; ainsi que des maires des communes des deux cantons.

Les représentants des parents d'élèves qui n'ont pas été reçus à la sous-préfecture ont rappelé leurs revendications portant sur une rénovation de mise aux normes de sécurité de Jules-Ferry et surtout, la construction d'un troisième collège dans le secteur scolaire du Langonnais (« Sud-Ouest », du 1^{er} décembre).

LE PROJET DE PIAN-SUR-GARONNE

Le choix du site de ce troisième établissement fait l'unanimité : rive droite. Une étude a d'ailleurs été réalisée, avec un financement du Conseil général de 250 000 francs en 1985, portant sur un terrain situé à Pian-sur-Ga-

ronne. Le projet est depuis « gelé » et les parents d'élèves espèrent beaucoup des arguments que pourront développer Jean Lafourcade et Charles Vérité sur les bancs du Conseil général en prochaine session.

Du fait de la décentralisation, la décision aujourd'hui, en tout cas une large partie du financement appartiennent au Département. Pourtant les budgets ne sont pas les mêmes et une construction est ainsi subventionnée à hauteur de 50 % tandis qu'une rénovation bénéficie de 80 % de son financement pris en charge par le Conseil général.

Les parents d'élèves du canton de Saint-Macaire et de Sainte-Croix-du-Mont réalisent une pétition déjà signée par de nombreuses familles concernées, réclamant la construction d'un troisième collège. Le dossier qui depuis quelques années fait office dans la région de serpent de mer, a cette fois d'autant plus de chances de sensibiliser du monde que l'on se trouve à quelques mois des municipales.

SAINT-MACAIRE^{6/12}

95921

SAINT-MACAIRE

Mardi 6 décembre, 21 heures

SUPER-QUINE

Oie, Jambon, 2 quartiers de cochon, 4 demi-moutons, 1 cuisse de bœuf et 9 paires de volailles à la ligne.

45 LOTS - 6 F LE CARTON

Débat sur le Chili

La Ligue des droits de l'homme de Langon invite à rencontrer les observateurs girondins du plébiscite du 5 octobre, en présence des Chiliens Armando Coulon et Boris Benado. La manifestation se déroule le samedi 10 décembre, à la mairie de Saint-Macaire. A 15 heures, une projection sur

la situation actuelle au Chili précédera la présentation et le débat qui sera entamé à 17 h 30. Le public est attendu nombreux. Pour tout renseignement, contacter André Sapaly, président de la Ligue des droits de l'homme, section de Langon, tél. 56.62.00.55.

L'assemblée générale de la FNACA

Dernièrement a eu lieu à la mairie l'assemblée générale de la FNACA sous la présidence de Jean-Claude Crouau, représentant départemental.

M. Jean-Louis Servand, président cantonal, fait un compte-rendu détaillé de l'association pour la saison 1988 devant de nombreux membres présents.

Quitus est donné pour le compte-rendu moral et financier, qui s'avèrent positifs, à la satisfaction générale.

Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau qui se présente comme suit pour la saison 1989 :

Président : M. Jean-Marie Servand, de Montgaillard à Saint-Maixant.

Trésorier : M. Gilbert Lanneluc, cours du 14-Juillet, à Saint-Macaire.

Secrétaire : Christian Dubernet, à Serens.

Juridique et social : Jean-René Vidal, rue d'Auzède, à Saint-Macaire.

Correspondant journal : Serge Michel Cassin, les Baudettes, Saint-Maixant.

Porte-drapeau : Michel Beaulac, du château Maura, à Bonnes.

Club du troisième âge

Le club de l'amitié informe ses adhérents que la fête des anniversaires aura lieu le mercredi 14 décembre, à 16 heures, au siège du groupe scolaire.

Droit de bail et taxe additionnelle

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton : Saint-Macaire, Verdelaix, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-André-du-Bois, Caudrot, Saint-Martin-de-Sescas.

Ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette des impôts, place de l'Eglise, à Saint-Macaire. Dernier délai de remise : 15 décembre 1988.

Samedi 10 décembre Le Chili après le plébiscite

La section de Langon de la Ligue des droits de l'homme accueillera en mairie une partie des observateurs girondins qui se sont rendus au Chili le 5 octobre dernier pour participer au contrôle de la bonne tenue du plébiscite organisé par le général Pinochet.

Il faut préciser que la délégation était conduite par Gérard Boulanger, président départemental de la Ligue et de l'Association européenne des avocats démocrates.

Est assurée la présence d'Armando Coulon, représentant du Centre d'études pour le renouveau démocratique national au Chili, et Boris Benado, président de l'Association culturelle latino-américaine Salvador-Allende. Participeront également aux échanges Michel Alfonsea, Jean-François Claverie et Patrice Bouillot, tous membres de la délégation girondine au titre du Parti socialiste.

A partir de 15 heures, dans la grande salle de l'étage de la mairie, seront présentées une exposition de documents et une projection de diapositives et de films vidéo permettant d'illustrer la situation actuelle au Chili sur tous les plans, économique, culturel et politique.

A 17 h 30, un débat public permettra à toutes les personnes intéressées de bénéficier des informations complémentaires souhaitées. La participation de chacun est évidemment parfaitement libre.

Animateur sportif

M. Grimoux, animateur sportif départemental de la jeunesse et des sports, tiendra une permanence tous les mardis, de 15 à 16 heures, à compter du 20 décembre, à la mairie de Saint-Macaire.

Cette permanence est créée pour renseigner les associations, les maires du canton au sujet des emplois sportifs, du budget des associations et autres questions.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité, J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépt. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépt. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi. A 17 h, maison de retraite; à 18 h, Saint-André-du-Bois.

Dimanche. A 9 h 30, Saint-Maixant; à 11 h, Saint-Macaire; à 18 h 30, Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Castaingts à Preignac, tél. 56.63.27.42.

Ambulance. Dufau à Langon, tél. 56.63.05.63.

Vétérinaire. Docteur Cornelis à Grignols, tél. 56.25.52.38.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.63.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antipoison. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot,

tél. 56.62.81.05. Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96. Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21. Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse. Tallet, tél. 56.63.71.19. Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche de 14 h à 18 h.

Pétanque. Concours à la bouteille place Tourny, le dimanche à partir de 14 h 30.

Conférences. Samedi, à partir de 15 h, exposition et débat sur le Chili.

Conférence sur le Chili

C'est aujourd'hui qu'a lieu l'exposition et le débat consacrés au Chili après le plébiscite. Organisée par la Ligue des droits de l'homme — section de Langon —, cette rencontre permettra de dialoguer avec les observateurs girondins du plébiscite du 5 octobre, en présence des Chiliens Armando Coulon et Boris Benado. A partir de 15 heures, des diapositives seront projetées sur la situation actuelle au Chili, le débat est fixé à 17 h 30. Rendez-vous à la mairie de Saint-Macaire.

95922

SAINT-MACAIRE - SAMEDI 10 DÉCEMBRE, à 21 h

SUPER-QUINE

1/2 mouton, cuisse de bœuf, longes de porc, volailles et de nombreux autres lots



Irène Lantres et M^{me} Bergerie, des Macariennes pensionnaires de la maison de retraite

Le troisième âge en fête 42/12



M. et M^{me} Dubedat, du Moulin, parmi les nouveaux venus.



M. et M^{me} Peretto, des fidèles du repas du troisième âge venus de là-bas... (Photo J. Sanche)

Le dimanche 4 octobre, le restaurant scolaire a connu, comme chaque année, des moments de joie intense à l'occasion du repas offert aux ressortissants du troisième âge par le Conseil municipal.

Près de quatre-vingts étaient au rendez-vous pour déguster le menu mis au point depuis plusieurs années par l'excellente cuisinière qu'est M^{me} Beauge : bouillon de poule, poule au pot avec sa farce (morceau de choix particulièrement apprécié), gigot de mouton et flageolets, fromage, salade, bûche de Noël et galettes des Rois, le tout arrosé bien sûr des vins du terroir.

Aux nouveaux participants ayant atteint le seuil des 65 ans révolus, s'étaient jointe une douzaine de pensionnaires macariens

de la maison de retraite. Outre la doyenne, Germaine Cambois, pouvait être signalée la présence de M^{me} Lafitte, qui, pendant tant d'années, assura la garde des enfants à l'école maternelle.

Dès la fin du repas, les prestations chantées permirent de découvrir un nouveau talent entré

dans le troisième âge, celui de M^{me} Dubedat, du Moulin, qui fit preuve d'une efficacité sans pareille dans la capacité à faire rire l'assistance. Après moult danses et farandoles l'après-midi s'acheva, à 18 h 30, pour souhaiter une bonne année à tous. A l'année prochaine.

BERNARD LAFON

Triste comme un quai vide

A Saint-Macaire, chef-lieu de canton situé sur la ligne Bordeaux-Italie, la gare est triste comme un quai désaffecté. On a du mal à s'imaginer qu'en d'autres temps, l'immeuble vibrerait des bruits de voyage. Les vendredis, les ménagères allaient au marché de Langon et, au retour, les poulets caquetaient dans les papiers d'osier. Les jours d'inondations, la navette, seul moyen de communication entre les deux rives, déversait toutes les heures son chargement anxieux : l'eau montait toujours. Aujourd'hui, derrière les vitres poussiéreuses obstruées par les volets où, ironie, une affiche accrochée de guingois indique les horaires des trains, règnent le vide et le silence. La pendule a été enlevée - chose dérisoire mais signe fatal - et trois pots de fleurs téméraires puisent leur eau à la charité céleste. Personne, pourtant, ne se résigne à abattre l'immeuble. Par respect, ou tout simplement parce qu'il ne gêne pas. Pas encore... Le crépi finira sans doute de se détacher des murs quand passera, dans les temps futurs, le TGV vrombissant. Et tout sera fini. Il ne restera plus qu'un vague souvenir dans l'esprit des anciens. A Saint-Macaire, chef-lieu de canton, il n'y a plus de gare. Mais foin de sentimentalisme exacerbé : consolons-nous ! Entre Bordeaux et Blaye, sous-préfecture de la Gironde, à quelques kilomètres d'une centrale nucléaire, et sur la voie d'une des grandes stations balnéaires, il n'y a même pas de rails.

ST-MACAIRE

95923

M. & M^{me} HERRY

préviennent qu'ils attaqueront en diffamation les personnes qui colportent des bruits tendancieux contre eux.

(Communiqué.)

SAINT- MACAIRE 15/12

FOOTBALL/ ASM

Victoire des juniors

Débutants. - Deux équipes représentaient l'ASM au plateau organisé sur notre stade par le District.

Poussins. - En coupe, en plateau à Saint-Pierre-de-Mons, ont eu un comportement correct.

Pupilles. - En Challenge Ferrère, à Portets, n'ont joué qu'un match et gagné. De très nets progrès sont constatés dans cette formation.

Juniors. - Ont honoré correctement leur championnat contre Gironde et apprécié la troisième mi-temps servie dans le foyer, en présence de plusieurs membres du bureau.

Vétérans. - Formation évoluant en entente avec Saint-Pierre-d'Aurillac, est de plus en plus active. A donné, ces derniers jours, la réplique à la jeune formation de Savesen. Le métier et le calme ont permis à nos vétérans de démontrer qu'ils sont encore bien là et le score de 4 à 2, en faveur de leur adversaire, est tout à leur honneur.

Là aussi, ils ont bien apprécié la troisième mi-temps.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

Goûter et récréation au foyer, à partir de 14 h 30, de l'école de football.

Tous les enfants sans exception sont convoqués à 14 heures. Les pâtisseries et autres friandises seront bien accueillies et les parents sont cordialement invités.

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

Les juniors reçoivent, en match en retard, La Brède. Coup d'envoi à 15 heures. Rendez-vous des joueurs à 14 heures.

Un après-midi 16/12 sur le Chili à la mairie de Saint-Macaire

■ Le but de cette rencontre, placée sous l'égide de la section languonnaise de la Ligue des droits de l'homme, était d'établir des contacts entre le public le plus large possible et quelques-uns des observateurs girondins du plébiscite chilien, du 5 octobre. J.-F. Claverie et deux réfugiés chiliens, Armando Coulon et Boris Benade, retournés dans leur pays d'origine, pour l'occasion.

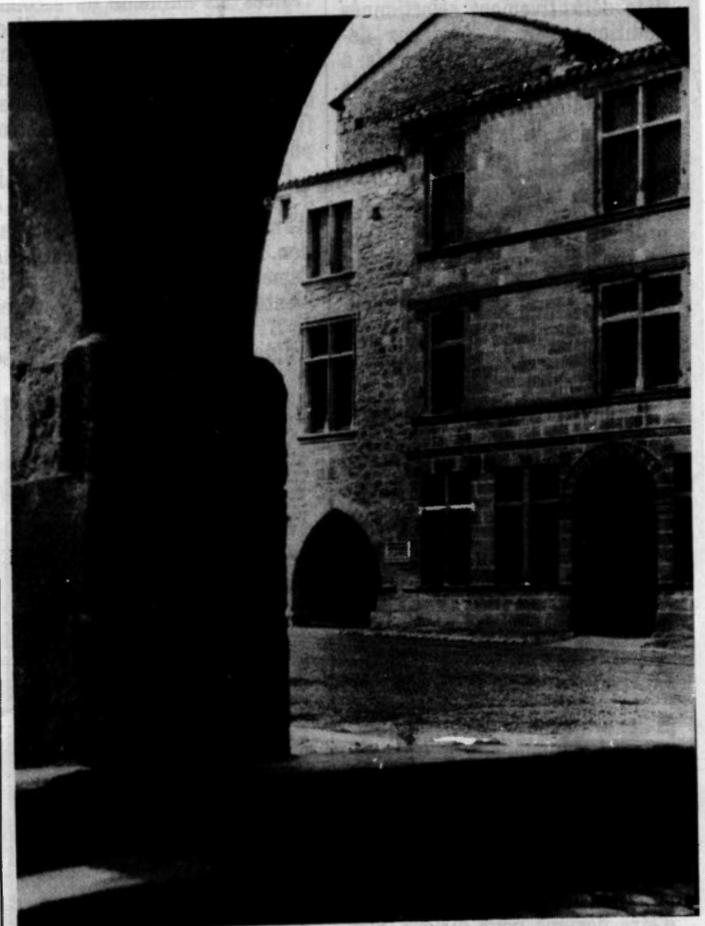


Image de Saint-Macaire, l'une des 50 photos de Roland Castelnaud illustrant ce guide (Photo « S.-O. »)

Une petite exposition de documents, d'où l'humour n'était pas absent, la diffusion de cassettes vidéo et de diapositives prises lors du plébiscite ont servi d'introduction à un débat portant plus sur l'avenir que sur le passé. Comment une vraie démocratie pourra-t-elle être rétablie au Chili, alors que le dictateur désavoué par le peuple se maintient au pouvoir ? Quel rôle l'Europe, qui est en train de se faire, pourrait-elle jouer dans le rétablissement et la vie de cette démocratie ? Comment le Chili pourrait-il suivre une voie moyenne à l'écart de l'emprise de l'un ou l'autre bloc ? Telles sont quelques-unes des nombreuses questions qui ont été posées et débattues.

Certes, bien des incertitudes demeurent quand à l'avenir de ce pays cher au cœur des Français, tout comme la France est chère au cœur des Chiliens. Mais, en cette journée du quarantième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, la balance penchait plutôt du côté de l'optimisme.

SAINTE-MACCAIRE 24/12

L'arbre de Noël du CPE



Les parents transformés en photographes assidus

95971

SAINTE-MACCAIRE 20/12

SAINTE-MACCAIRE. MARDI 20 DÉCEMBRE, à 21 h

SUPER QUINE DE NOËL

1 cuisse de boeuf, 4 demi-moutons, 2 quartiers de cochon
Oie, Jambon et 9 dindes, à la ligne.



Le far west et une rixe simulée



Désordre merveilleux des plus petits



Regards cherchant dans la salle des visages connus

Encore une fois, la salle François-Mauriac était comble pour découvrir les évolutions des enfants de la maternelle et de l'école primaire, préparées par les enseignants avec le concours précieux des parents, notamment pour les costumes.

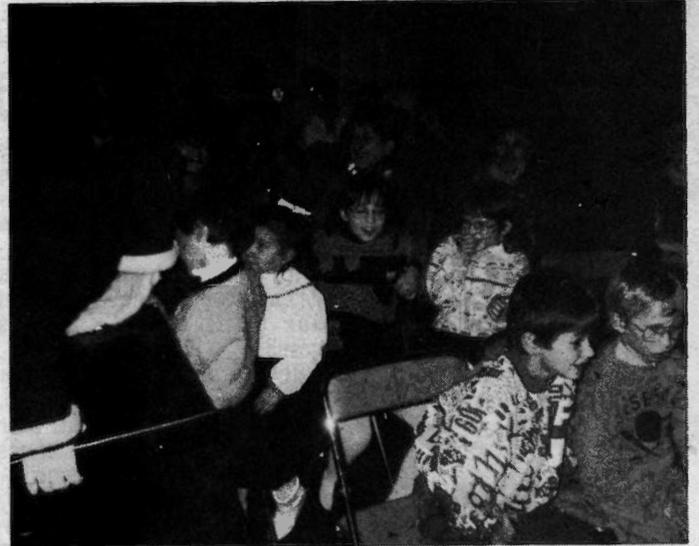
A chaque ouverture de rideau, les photographes amateurs se ruaient pour fixer l'image de leurs progénitures arpentant les planches de manière souvent gauche, mais quelque fois très hardie.

Dans tous les cas le sourire était de bonne humeur et, après avoir donné beaucoup de plaisir aux adultes, les enfants ont pu s'émerveiller à la représentation d'un conte assurée par le groupe Théâtre du Prieuré, « Crocque-pic, le mangeur de rêve ».

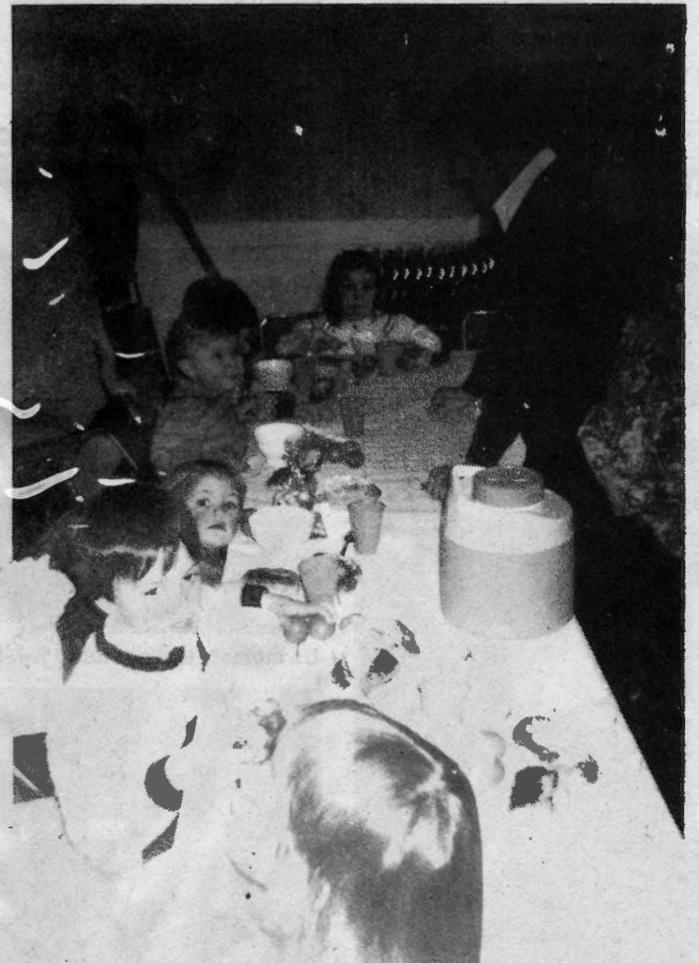
Le conseil de parents d'élèves peut être satisfait de la réussite d'une manifestation qui a rencontré le soutien actif des enseignants comme l'adhésion bienveillante des familles. A l'année prochaine ?



Corcquepic écrivant un poème (Photos Jean Senche)



Le Père Noël distribue les cadeaux...



Les enfants dégustent leur goûter (Photos J. Sanche)

C'était le 18 décembre à la mairie. Bien heureusement, les films projetés par Michel Vidal étaient là pour faire patienter les enfants car le Père Noël des sapeurs-pompiers avait quelque retard.

déballage en commun de jouets et autres cadeaux.

L'après-midi s'acheva par le traditionnel goûter avec sa version renforcée à l'intention des adultes.

Il arriva enfin, la hotte abondamment chargée, non sans que quelques récipiendaires ne cherchent à l'identifier. Comme d'habitude, les parents étaient aussi amusés que les enfants émerveillés et tout cela s'acheva par un

Agenda

« SUP OUEST »

Correspondant. Articles, photos, publicité. J. Sanche, cours Victor Hugo, 33490 Saint-Macaire.

Dépot. M. Depoivre, place de l'Horloge.

Sous-dépot. R. Querré, cours de la République.

PERMANENCE

Le maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 24. A 17 h, maison de retraite; à 21 h 30 : Saint-André-du-Bois; 22 h : Saint-Maixant; 23 h : Saint-Macaire.

Dimanche 25. A 11 h : Saint-Macaire; à 15 h 30 : Bion-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.

Médecin. Voir Langon.

Pharmacie. Rassat, à Langon, tél. 56.63.12.41.

Ambulance. Micaelot, tél. 56.62.36.36.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 56.25.94.03.

Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.

Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.62.15.39.

Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.

SOGLDO. Tél. 56.63.06.56.

Centre antidouleur. Tél. 56.96.40.90.

Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.62.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud, Bazin, Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois, M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant, cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.

Musée des poisons tropicaux. Tous les jours (sauf lundi), tél. 56.63.05.62.

Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.

Pétanque. Le dimanche, à 14 h 30, place Tourny, concours à la bouteille.

Bourriche du marché de Noël du 22 décembre

Les numéros gagnants de la bourriche du marché de Noël sont les 108 et 380. Les lots correspondants (six bouteilles de vin doux à chacun) sont à retirer à la pharmacie Cambillau, allées des Tilleuls.

Municipaux et fin de mandat



René Lagahuzère, Robert Paratge et Francis Bouey animent joyeusement cette soirée photo



« Frédo » Cahiol et M^{me} « José » Maille (Photos J. Sanche)

Le 17 décembre, pour les dernières agapes du mandat, les élus municipaux recevaient au restaurant scolaire, les employés et tucistes communaux ainsi que leurs conjoints.

Le menu avait été finement préparé par Alain Zanette, animant le nouveau restaurant macarien, « l'Abricotier ». La salle avait été apprêtée par les talents d'une décoratrice inopinée, en l'occurrence Annie Lorriot.

Mais ce repas fut aussi l'occasion d'une rencontre de l'ensem-

ble de l'appareil municipal avec le nouveau curé de la paroisse, l'abbé Jean Melous, dont les fonctions le conduisent inéluctablement à entretenir des contacts fréquents avec la mairie.

De même, l'architecte conseiller du CAUE 33, Michel Castagne, avait été invité pour cette occasion afin de souligner la qualité des relations qu'il entretient avec le Conseil municipal.

Dans sa brève allocution apéritive, le maire devait former le vœu, à l'intention des employés

communaux, qu'ils puissent repérer dans la gamme des structures syndicales existantes au moins l'une d'entre elles susceptible de rencontrer leur adhésion.

La conclusion fut bien assurée par les chanteurs de circonstance puis par les danseurs les plus prolixes pour déboucher, à 4 heures du matin, sur un nettoyage complet des lieux.

Sans nul doute, quel que soit le sort des urnes, le repas communal retrouvera l'an prochain une nouvelle édition.

Noël aux écoles



Au restaurant scolaire, pour les grands...



Dans la classe de M^{me} Labrousse, pour les petits de la maternelle
(Photos J. Sanche)

Comme tous les ans, le jour de la sortie, Noël a été fêté au groupe scolaire.

Le père Noël a rendu visite aux petits de l'école maternelle pour leur offrir de beaux cadeaux en compagnie des conseillers municipaux, MM. Borié et Lagahuzère.

Puis tous les élèves ont rejoint leurs classes où les attendait un succulent goûter.

Ce goûter, les grands de l'école primaire l'ont dégusté dans le restaurant scolaire et ont reçu des livres sur la Révolution, bicentenaire oblige.

95925

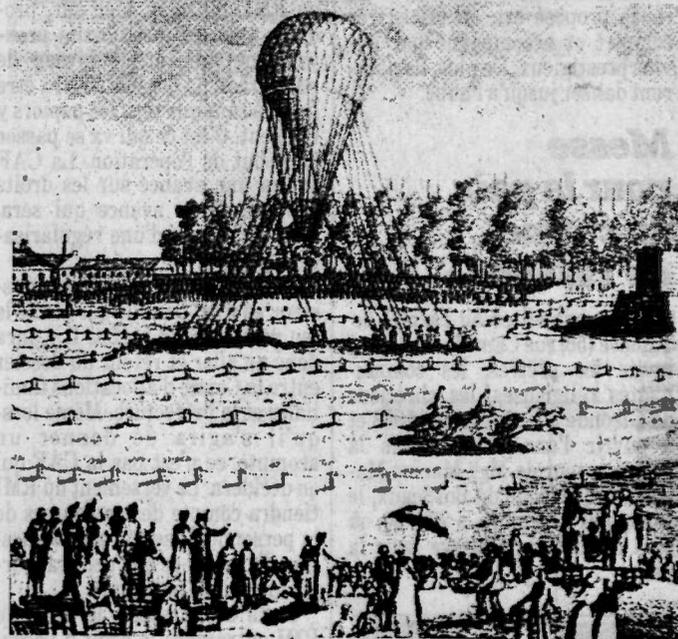
SAINT-MACAIRE - MARDI 27 DÉCEMBRE à 21 heures
SUPER-QUINE

1 cuisse de bœuf - 3 quartiers de cochon - Oie - Jambon
Canard gras et 9 gigots à la ligne

— 45 LOTS - 6 FLE CARTON —

BICENTENAIRE

Coup d'envoi dans la nuit du 1^{er} janvier



Fête au Champ-de-Mars pour l'an VII (Cliché « Sud-Ouest »)

C'est à une heure du matin très précise que le Comité macarien pour le Bicentenaire de la Révolution française marquera l'avènement de l'année 1989.

Cette heure-là a été choisie pour que les convives des réveillons puissent se joindre à la manifestation, après s'être congratulés sur les douze coups de minuit et avoir échangé les éventuelles étrennes.

D'ailleurs, les participations du réveillon de l'école de musique Ardilla, réunis dans la salle François-Mauriac, n'auront que deux pas à faire pour gagner le pied de la Porte de Benauge, autrement nommée porte de l'Horloge, pour assister à la cérémonie. Sans nul doute quelques accompagnements musicaux et éclairagistes viendront conforter la joyeuse solennité de l'instant.

Car, venons-en au fait, il s'agit ni plus ni moins de lâcher une montgolfière de 3 mètres de diamètre, bien sûr tricolore, qui entreprendra lentement son ascension le long de la porte fortifiée avant de porter aux nues une pre-

mière fois la mémoire de 1789, l'« année sans pareille ».

Tous et toutes sont conviés à se joindre à ce geste collectif d'adhésion aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, geste qui sera repris au milieu de la journée du 1^{er} janvier de manière plus grandiose dans tous les chefs-lieux de département du territoire national.

Solidarités

La ville de Nîmes vient de remercier officiellement les Macariens, dont le CCAS, qui ont contribué à l'opération « Nîmes-Solidarité ». Chaque donateur recevra un récépissé et un reçu fiscal.

L'Association des paralysés de France a également manifesté sa satisfaction et adressé ses remerciements devant l'habituel succès de la collecte des textiles organisée dans notre commune.

NÉCROLOGIE

Au revoir René...

25 novembre 1921 - 23 décembre 1988...

René Buffard s'en est allé... Nous ne le verrons plus en bleu de travail à son atelier, la casquette vissée sur la tête au bord des terrains de football, ou grimaçant sur son vélo pour nous lâcher dès que la route montait... Nous n'entendrons plus ses grands « coups de gueule » lors de mémorables parties de manille après le match du dimanche après-midi.

René, c'était une jeunesse jurassienne rude, toute vouée au vélo de compétition, c'était une vie adulte toute vouée à sa passion du travail bien fait jusqu'à être fanatique de la perfection, c'était une activité associative intense ayant permis à l'ASM d'être parmi les clubs phares de la région. C'était aussi « savoir se faire mal, savoir souffrir, savoir combattre ».



(Cliché « Sud-Ouest »)

« Hélas, cette fois René n'a pas pris la bonne échappée, il a pris la mauvaise roue... Au revoir René... »

Agenda 31/12

« SUD-OUEST »

Correspondant. Articles, photos, pu blicité. J. Sanche, cours Victor-Hugo, 33490 Saint-Macaire.
Dépt. M. Depoivre, place de l'Église, loge.

PERMANENCE

M. le Maire. Le samedi, de 10 h à 12 h.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 31 décembre. 17 heures : maison de retraite; 18 heures : à Saint-Maixant.

Dimanche 1^{er} janvier. 9 h 30 : Saint-André-du-Bois; 11 heures : Saint-Macaire; 18 h 30 : Pian-sur-Garonne.

URGENCES

Pompiers. Tél. 18.
Médecin. Voir Langon.
Pharmacie. Dégoulange, à Cadillac. Tél. 56.27.03.68.
Ambulance. Meillon, à Bazas. Tél. 56.25.92.62.
Vétérinaire. Docteur de Peretti, à Langon, tél. 56.62.38.67.
Clinique Sainte-Anne. Tél. 56.63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 56.62.30.30.
Maison de retraite. Rue de Verdun, tél. 56.63.15.39.
Gendarmerie de Saint-Macaire. Tél. 56.63.15.70.
SOGEDO. Tél. 56.63.06.56.
Centre anti-poison. Tél. 56.96.40.90.
Soins infirmiers. Caudrot, tél. 56.62.81.05; Langon, M^{me} Dubercq et Prévost, tél. 56.63.74.96; Saint-Macaire, cabinet Braud-Bazin-Bahans, tél. 56.63.40.21; Saint-André-du-Bois : M^{me} Lafosse-Tallet, tél. 56.63.71.19; Saint-Maixant : cabinet Gazziero-Peyronnin, tél. 56.62.24.11.

LOISIRS

Prieuré, bibliothèque. Tél. 56.63.34.65.
Musée des poissons tropicaux. Tous les jours (SAUF lundi), tél. 56.63.05.62.
Eglise Saint-Sauveur. Visite commentée le dimanche, de 14 h à 18 h.
Pétanque. Le dimanche, à 14 h 30, place Tourny.
Lancement de la mongolfière. Du bicentenaire dimanche 1^{er} janvier, à 1 heure du matin.

CENTRE DE SECOURS

Les sorties de novembre

1^{er} novembre : accident de la circulation, commune de Langon, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur et transport d'une victime vers la morgue de Langon.

2 novembre : destruction de nuisible, commune de Saint-Maixant.

3 novembre : transport d'urgence commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

4 novembre : accident de la circulation commune de Saint-Martin-de-Sescas, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Accident de la circulation, commune de Verdélais, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

7 novembre : transport d'urgence, commune de Caudrot, deux malades évacués sur la maternité de La Réole après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

8 novembre : feu de cheminée, commune de Saint-Macaire.

9 novembre : accident de la circulation commune de Saint-Macaire, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Dégagement de chaussée, commune de Saint-Macaire.

10 novembre : feu de cheminée, commune de Verdélais. Accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, soins sur place par le médecin du corps, pas d'évacuation.

12 novembre : accident de la circulation, commune de Saint-Martin-de-Sescas, soins donnés sur place par le médecin du corps et pas d'évacuation.

13 novembre : sauvetage d'un chat dans un puits, commune de Saint-Macaire.

16 novembre : transport d'urgence, commune de Caudrot, soins donnés par un médecin privé; un malade évacué sur le CH Pasteur.

19 novembre : accident de la circulation, commune de Saint-André-du-Bois; trois victimes : une victime légèrement blessée et deux victimes évacuées sur le CH

Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin de corps.

20 novembre : transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

21 novembre : demande de secours pour feu de compteur électrique, commune de Caudrot.

22 novembre : accident de la circulation, commune de Saint-Martial, une victime évacuée sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. Transport d'urgence, commune de Saint-Macaire, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

23 novembre : accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne, soins donnés sur place par le médecin du corps, pas d'évacuation.

24 novembre : Transport d'urgence, commune de Semens, un malade évacué sur le CH Pasteur après avoir reçu les premiers soins par un médecin privé.

26 novembre : feu de garage, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

27 novembre : reprise de feu, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Feu de cheminée, commune de Saint-Macaire.

28 novembre : transport d'urgence, commune de Verdélais, soins donnés par le médecin du corps; pas d'évacuation.

La maison de retraite en fête



M^{me} Faure dit le texte de la nativité

Le 22 décembre dernier, les pensionnaires de la maison de retraite se sont rassemblés au grand complet, malades exceptés, pour prendre en commun le repas festif de Noël. Sous la direction de M. Daube, le personnel avait minutieusement préparé la chapelle Saint-Michel, avec tout le soin que suppose l'utilisation d'un tel lieu. Le projet développé par l'animation de l'établissement visait à rassembler le maximum de pensionnaires sans être contraint de les faire transiter par l'extérieur donc par le froid : seule la chapelle répondait à ces critères et M. l'Aumônier devait immédiatement ratifier ce choix, prévenant l'évêché du caractère exceptionnel de la soirée. Et des paravents avaient été disposés pour mettre le chœur à l'écart de la manifestation.

A la table d'honneur, la chorale

de l'association Ardilla scandait le repas de chansons de toujours, invitant l'assistance à l'associer à la prestation en diffusant maintes partitions. Les hymnes de Noël étaient bien sûr sollicités et une pensionnaire, M^{me} Faure, devait lire un texte de la Nativité. Les membres du personnel n'étaient pas les derniers à donner de la voix. Et tous assurèrent un service chaleureux auprès des pensionnaires, avec l'aide supplémentaires du directeur, du médecin de l'établissement, de M. le curé Melous, du président du conseil d'établissement et du président du conseil d'administration.

Il y eut même en fin de soirée quelques pensionnaires qui auraient bien aimé prolonger la fête tout le monde s'accorde à penser que l'an prochain il vaudra mieux utiliser le repas de midi.



M^{lle} Cambois, M^{mes} Duchamps et Lantres à l'écoute



Marie Espiant et Irène Lantres entourées des conseillers municipaux (Photos J. Sanche)

Le marché ne se laisse pas aller

Chaque jeudi, désormais, et en particulier à l'occasion du « petit marché de Noël » du 22 décembre organisé par l'ACPL, les commerçants du marché hebdomadaire « grignotent » un casse-croûte

pour le moins raffiné, relevé d'entrecôte ou autre foie gras.

La bonne humeur est de rigueur sur ce marché dont la convivialité n'est plus à démontrer.



Le sympathique Cagnot (Photos J. Sandre)



Bouchers et charcutiers à l'heure du casse-croûte

Cadeaux pour les jeunes et moins jeunes



Anaïs Mazin recueille son cadeau (Photo J. Sandre)

Le 23 décembre, le Père Noël est venu livrer sa forte cargaison de cadeaux aux enfants du personnel de la maison de retraite qui ont

bénéficié en outre d'un copieux goûter.

Puis, le lendemain 24, ce fut la traditionnelle délégation du

Conseil municipal qui déposait entre les mains de chaque pensionnaire le colis de Noël, pétri de friandises.